

Guide du Manager Juridique d'entreprise

6^{ème} Édition
2021/2022

SOLUTIONS INFORMATIQUES

113

CONSEILS EXTERNES

17

JuriShop FR

FOURNISSEURS

131

www.village-justice.com
www.jurishop.fr
Éditions LEGI TEAM



PRIX DE L'INNOVATION EN MANAGEMENT JURIDIQUE

PAR LE VILLAGE DE LA JUSTICE
10^{ÈME} ÉDITION - 2022

23 juin
2022



Remise des Prix
lors de la Journée du
Management Juridique

Du 15 avril
au 10 juin
2022



Votes en ligne pour
le Prix du Public

15 mars
2022



Grand Oral des
6 directions juridiques
retenues pour le Prix du Jury

15 février
2022



Dépôt des
candidatures

Téléchargez le dossier d'inscription sur
www.innovation-juridique.eu

Les 6 finalistes de la 9^{ème} édition

Pour apporter des réponses originales et performantes à leurs propres besoins et à ceux de leurs collègues de l'opérationnel, les juristes d'entreprises et directeurs(trices) juridiques s'adaptent et prennent les choses en main. Dans le domaine tant technologique, qu'organisationnel, l'innovation juridique est bel et bien une réalité ! Le Prix de l'Innovation en Management Juridique, organisé par le Village de la Justice, nous le montre d'ailleurs depuis 10 ans.

Le Prix du Jury est attribué à la suite des présentations des projets faites lors du "Grand Oral" qui a eu lieu le 26 avril 2021 ; le Prix du Public est décerné à la suite des votes ouverts à tous sur le site du Village de la Justice. L'annonce des lauréats et la remise des Prix ont été remises lors de la Journée du Management Juridique du 24 juin 2021. Voici la présentation des six équipes finalistes et des membres du jury qui nous ont accompagné dans cette 9^{ème} aventure.



La 10^{ème} édition est d'ores et déjà lancée !

Pour découvrir les projets sélectionnés et les membres du Jury, rendez-vous sur www.innovation-juridique.eu

Comme tous les ans, les prix seront remis à l'occasion de la Journée du Management Juridique, le 23 juin 2022 à Paris.



BNP PARIBAS

Le pro bono en entreprise : des juristes solidaires et engagés !



BNP Paribas est une entreprise internationale du secteur bancaire. Elle compte 193 000 collaborateurs dans le monde. La direction juridique en France comprend plus de 600 salariés. Elle est représentée par Marine Bigiani, Présidente Comité France Pro bono et Responsable juridique équipe Relations clientèles et Aurélie Leconte, Transformation Lead et Coordinateur Pro bono EMEA.

LA PROBLÉMATIQUE : Depuis 3 ans, la direction juridique de BNP Paribas a mis en place (région Europe, Moyen-Orient, Afrique - EMEA) un programme de mécénat de compétences pour les juristes de la direction. Le programme *pro bono* a été mis en place pour contribuer au rôle des entreprises, de s'investir pour avoir un impact positif socialement. La fonction RSE met en place des actions pour engager davantage l'établissement et la direction juridique a estimé qu'elle pouvait également participer en misant sur sa force : l'expertise juridique.

LA SOLUTION : Chaque juriste de la Direction peut se porter volontaire pendant son temps de travail afin d'apporter un soutien juridique à des associations ou des fondations sélectionnées en fonction de leur intérêt général, leur impact social et leur périmètre d'intervention. Le soutien juridique est apporté à l'association ou directement aux bénéficiaires de son action. L'aide juridique est diverse : assistance juridique (droit des contrats, droit des sociétés, droit de la propriété intellectuelle, Digital et data), réalisation de webinaires, interventions dans des écoles en zone d'éducation prioritaire, actions de mentorat pour des étudiants en droit en situation de précarité.

LA PROPOSITION DE VALEUR : Les bénéfices de ce programme sont multiples : d'abord un vrai bénéfice d'intérêt général avec la préservation de l'égalité des droits des bénéficiaires, ensuite un enrichissement humain, avec un impact sur l'épanouissement des collaborateurs. Le Programme permet de répondre aux attentes de nombreux juristes qui veulent s'engager par conviction et solidarité et d'insuffler une dynamique solidaire au sein du département. Il favorise également les échanges entre des juristes de différentes équipes au sein du groupe qui n'auraient pas eu l'occasion de travailler ensemble. Le *pro bono* aide à développer certaines compétences (juridiques et *soft skills*) et offre une autre possibilité d'épanouissement personnel pour de nombreux collaborateurs.

CAPGEMINI (LAURÉAT PRIX DU PUBLIC 2021)

Global Legal Center (GLC) : Un réseau de juristes digital, intégré, collaboratif et flexible, au bon moment



Capgemini est une entreprise internationale dans le secteur du conseil, de la transformation numérique, des services technologiques et d'ingénierie. Elle compte près de 36 200 collaborateurs en France. Ensemble, la Direction Juridique « Group » et la Direction Juridique « France » rassemblent une cinquantaine de collaborateurs. Elle est représentée par Maria Pernas, Membre du Comité Exécutif du Groupe en charge de la Direction Juridique et du Commercial and Contract Management, Isabelle Rivière, Chief of Staff de la Directrice Juridique Groupe et Group Legal Director M&A et Hassan Elmiligi, Head of Legal Operations.

LA PROBLÉMATIQUE : Le projet répond au besoin de créer une solution permettant d'améliorer les interactions entre les équipes et d'avoir accès aux connaissances et informations clefs partout dans le monde et à tout moment. Le temps est en effet un élément essentiel quand il s'agit de soutenir les opérationnels et de donner des conseils rapides, pragmatiques et cohérents. Il est aussi indispensable d'avoir accès à la meilleure expertise et au meilleur savoir-faire et à la bonne information afin de pouvoir prendre des décisions éclairées, quelle que soit la localisation dans le monde.

LA SOLUTION : Le *Global Legal Center* est un centre d'excellence technique et juridique visant à faire grandir la collaboration entre les différentes équipes juridiques dans toutes les régions du monde. Il intègre 1) le centre du *Knowledge Management* qui met à la disposition des juristes le patrimoine intellectuel et le savoir-faire de la Direction Juridique au niveau mondial, 2) le centre des services juridiques partagés qui propose des services juridiques dans tous les domaines qui peuvent être industrialisés, 3) la plateforme de formation et de déploiement des legal techs et legal design en charge notamment de l'intégration des nouveaux collaborateurs et de la formation permanente des juristes, et 4) le centre du bien-être au travail, en charge de la mise en place de toutes les initiatives digitales de soutien des collaborateurs (les cours de sports virtuels, programme de résilience, concert de musique, les cafés virtuels, etc).

LA PROPOSITION DE VALEUR : Le *Global Legal Center* permet la capitalisation des ressources, des connaissances et des actifs intellectuels, une gestion centralisée de l'outil dédié au management des filiales du groupe, la gestion et la réduction des risques grâce au partage des connaissances, et la centralisation des informations. Il facilite le travail au quotidien et permet le soutien des équipes juridiques locales en cas de capacité de travail réduite. Il fonctionne également comme un facilitateur « social » au sein de la communauté juridique en améliorant la communication au sein de l'équipe et en renforçant les liens entre les directions juridiques à travers le monde. Enfin, il permet d'accroître l'efficacité et la réactivité de la Direction Juridique dans la réalisation de ses services, et d'encourager et stimuler l'innovation, la créativité et le bien-être au travail.

DECATHLON (LAURÉAT PRIX DU JURY 2021)

Innové pour rendre accessible le droit au service du business



Decathlon est une entreprise internationale dans le secteur de la distribution, de la conception et de la vente au détail d'articles de sports. Elle compte 22 000 collaborateurs en France. La direction juridique basée en France compte 45 juristes. Elle est représentée par Aline Fournier, leader juridique de l'équipe commerce, Élise Vauchel, juriste et Marie Slabolepszy, juriste.

LA PROBLÉMATIQUE : Le projet tend à rendre plus limpide la communication entre les juristes (détachés physiquement des points de vente) et les opérationnels en magasin. Il répond au besoin de rendre l'information juridique plus accessible et plus ludique pour les opérationnels, pour plus de souplesse, de proximité et d'agilité dans les méthodes. La vision faussée du métier de juriste, en tant qu'« empêcheurs » face aux idées et projets des opérationnels avait également tendance à accroître la distance et donc le manque de communication.

LA SOLUTION : Le projet consiste en une refonte du système de communication entre la direction juridique et les opérationnels en magasin, avec la mise en place de plusieurs supports digitalisés, pédagogiques et intelligibles et d'un plan de communication pour pouvoir envoyer les bonnes informations, aux bonnes personnes, au bon moment. Plusieurs outils ont été développés et mis en place, à destination des opérationnels en magasin : le « chatbot juridique », le « book juridique », l'« offre de services » et des vidéos type « tuto ». Des outils d'aide à la décision ont également été élaborés à destination des collaborateurs en magasin.

LA PROPOSITION DE VALEUR : L'objectif est double : d'une part, le juriste va gagner du temps dans son quotidien, d'autre part, l'opérationnel obtient une réponse rapide et gagne en autonomie. Les principaux bénéfices sont un gain de temps pour les tâches à plus forte valeur ajoutée, une homogénéisation des réponses et une synergie avec les autres services (assurances, droit social, etc.). Le bénéfice se mesure aussi du côté des opérationnels, plus autonomes sur les questions et problématiques juridiques simples du quotidien de la vie du magasin. Au global, une amélioration de la sécurité juridique des activités.

SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER

Casinos de Monaco : rencontre technologique entre connaissance-clients et compliance



La **Société des Bains de Mer** est une entreprise internationale, basée à Monaco et l'un des leader dans le secteur luxe de l'hôtellerie et des casinos. Elle compte 3 800 salariés en ETP. La direction juridique comprend 10 salariés. Elle est représentée par Emmanuel Van Peteghem, General Counsel et Cédric Plantavin, Legal Manager and Compliance, Caroline Le Bouedec, Legal Assistant et Julie Braconi, Lawyer & Compliance Officer.

LA PROBLÉMATIQUE : L'activité de LCB-FT et de lutte anti-corruption, visant particulièrement les casinos est confiée à la direction juridique et compliance du groupe, qui doit quotidiennement communiquer avec les équipes des casinos sur site. Les échanges par mail, téléphone, courriers internes rendent le délai de traitement extrêmement long dans un domaine où tout va très vite et sur une activité « live » ouverte jour et nuit, 7/7. Jusqu'à présent, l'analyse des dossiers était réalisée manuellement et supposait le transfert de fichiers et d'une documentation lourde entre deux directions (celle du casino et la direction juridique et compliance). Aucune solution « clé en main » disponible sur le marché ne permettait de regrouper les éléments de connaissance client, l'automatisation des données et la gestion de dossiers compliance.

LA SOLUTION : Le projet consiste dans la création d'un logiciel inédit, véritable plateforme d'échange entre la Direction Juridique et les opérationnels, qui s'inscrit dans la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT). Il permet une connaissance client extrêmement pointue dans un délai très court, ainsi que le suivi en temps réel de l'évolution des dossiers compliance créés par les équipes dédiées et l'historisation des décisions prises. La mise en place de l'outil informatisé permet la compilation des informations de connaissance-client et interface automatique avec le système Casino Management Sytem, la gestion des dossiers aboutissant ou non à une déclaration de soupçons et l'archivage des dossiers.

LA PROPOSITION DE VALEUR : L'outil permet un gain de temps dans le traitement des dossiers, notamment grâce à une compilation de la documentation d'un client dans un même dossier compliance, une historisation de tous les dossiers, une communication claire et une meilleure diffusion des informations entre les directions (trésorerie, équipes opérationnelles, direction juridique, équipe « Fidélité clients »), la création de rapports sur sélection de critères (nationalité, période de jeu, mouvements de jeu, personne politiquement exposée, etc.).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Training by JUR : des formations organisées par et pour les juristes



Société Générale est une entreprise internationale du secteur bancaire, qui compte 42 000 salariés en France. La Direction juridique en France comprend 260 salariés. Elle est représentée par Eduardo Lico Habib, Directeur juridique Banque de Financement et d'Investissement.

LA PROBLÉMATIQUE : Le programme a été mis en place afin de promouvoir le développement des compétences juridiques des juristes du Groupe, de développer le dispositif de formation continue et de permettre un partage des connaissances entre les juristes des différents départements, qui sont spécialisés dans les différents domaines dans lesquels la banque intervient. Les juristes spécialisés dans un domaine peuvent ainsi acquérir des connaissances dans des d'autres domaines que le leur et cela facilite leur évolution au sein de la Direction juridique.

LA SOLUTION : Training by JUR est un programme conçu pour promouvoir le développement de l'offre de formations juridiques au sein de la Direction juridique du Groupe, à l'initiative des juristes. Chaque juriste a la possibilité d'organiser des formations avec les cabinets d'avocats partenaires, susceptibles de bénéficier à l'ensemble des juristes de la filière. Le choix de la formation se fait soit selon les activités exercées par le juriste, soit en fonction de ses souhaits ou perspectives d'évolution au sein de la Direction juridique. Après consultation de son manager et après s'être assuré de l'intérêt d'un nombre suffisant de collaborateurs, le juriste peut contacter le cabinet d'avocats. Une fois la formation programmée, il la mentionne dans le portail intranet de la Direction juridique (dont une fonction « formation » a été développée à cet effet), en indiquant le type de formation, le nom du cabinet et ses modalités pratiques. Tout juriste du Groupe peut ainsi s'inscrire et suivre les formations dispensées à titre gratuit par les cabinets partenaires.

LA PROPOSITION DE VALEUR : Avec l'adoption d'une approche « bottom-up », le juriste est acteur de sa formation, qui n'est plus uniquement proposée par le management. Les principaux bénéfices sont le développement de la formation continue, l'opportunité de créer de nouvelles relations, ou le renforcement des relations déjà existantes, entre les juristes et les avocats partenaires du Groupe, ainsi que la promotion des échanges entre les juristes des différents départements. Le projet a également permis de construire des formations « sur-mesure », conçues spécifiquement pour la Direction juridique, grâce au travail de réflexion en concertation entre juristes demandeurs et cabinets d'avocats.

TERREAL

L'éthique en pratique : élucidez une enquête palpitante !

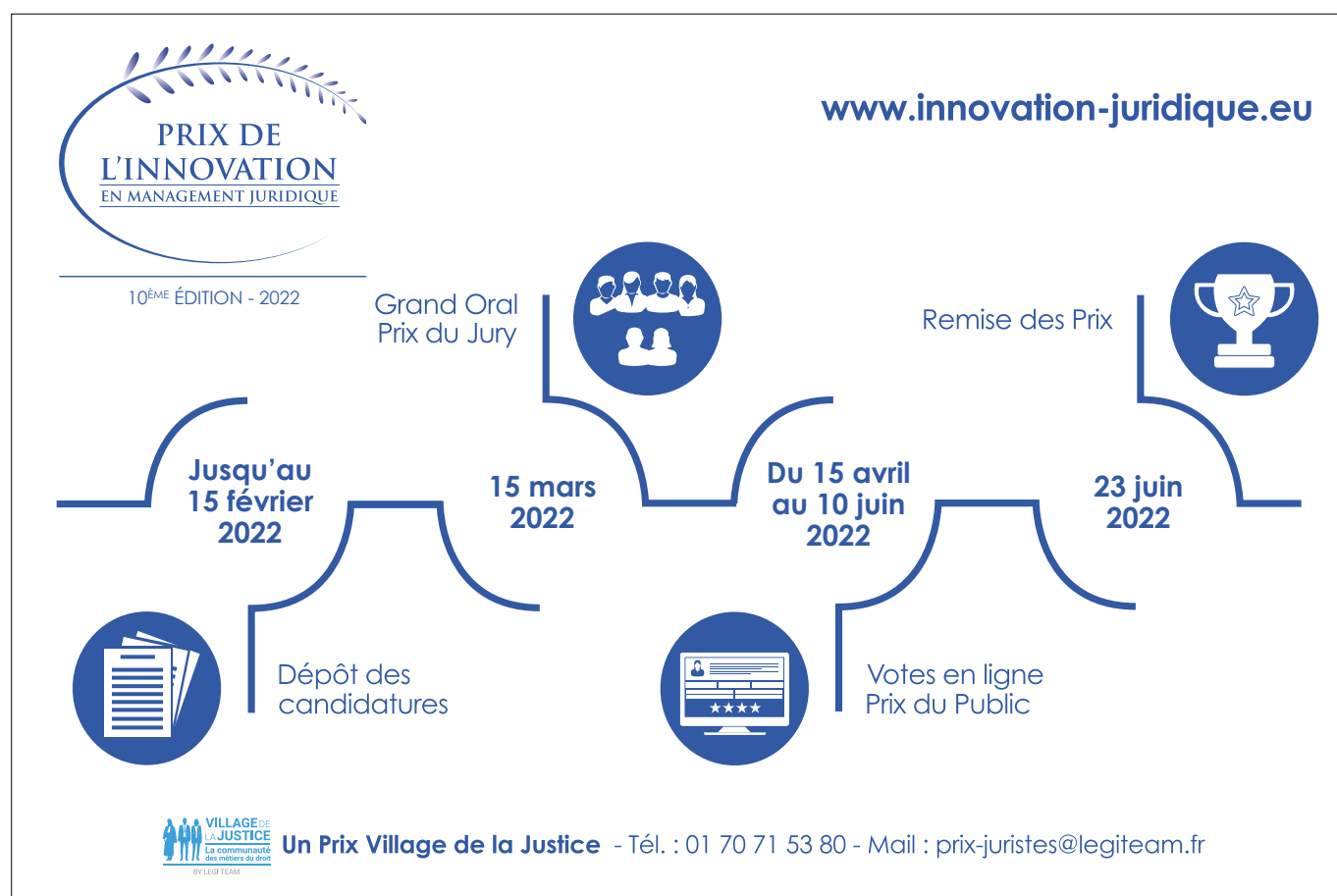


Terreal-Creaton est une entreprise internationale dans le secteur des matériaux de construction en terre cuite. Elle compte environ 3 300 salariés. La direction juridique comprend 7 salariés en France et à l'étranger. Elle est représentée par François Masson, Directeur Juridique et Conformité Groupe et Roxane Roger-Deneuille, Responsable Conformité Groupe. Terreal-Creaton a collaboré avec Speedernet, Expert en développement de formations digitales sur mesure, représentée par Hortense Piccard, Chef de projet Digital Learning.

LA PROBLÉMATIQUE : L'efficacité du programme de conformité est un enjeu majeur, mais la matière est très technique, voire aride. Il est nécessaire de la rendre accessible et engageante, avec des outils de formation fondés sur des problématiques réellement susceptibles d'être rencontrées par les équipes opérationnelles au quotidien. Il ne s'agit donc pas d'enseigner le droit de la concurrence et de l'anti-corruption en théorie, mais le comportement métier à adopter dans la « vraie vie ».

LA SOLUTION : Le développement d'un e-learning qui introduit un storytelling d'histoire policière prononcé pour engager et motiver les apprenants. Recherche d'indices, interview de suspects, chasse aux bonnes/mauvaises pratiques... l'apprenant devient enquêteur. Il est acteur de sa formation. L'e-learning est constitué de trois modules : dans le 1^{er}, l'apprenant est confronté à une enquête des autorités de la concurrence en matière d'ententes. Dans le 2^e, l'enquête porte sur des pratiques restrictives de concurrence. Le 3^e est constitué de saynètes relatives aux règles anti-corruption en matière de mécénat, d'extraterritorialité des lois... Un quizz de validation des connaissances finalise la formation. Le projet a été déployé dans 8 pays lors de la même 1^{re} session, l'intégration de nouvelles Business Units est en cours.

LA PROPOSITION DE VALEUR : Les collaborateurs sont surpris et enthousiastes face à ce concept ludique et efficace. L'opérationnel devient enquêteur, il comprend ainsi ce qui, dans son comportement, pourrait être interprété différemment de ce qu'il imaginait au départ et se corrige. Le rôle transverse de la direction juridique a été mis en avant lors du développement de la formation, la plaçant de facto chef de projet. Elle a agi à tous les niveaux : expert technique, pédagogue pour les besoins de synthèse et vulgarisation, animateur des départements impliqués. Son image a été modernisée.



Le Jury de l'édition 2021



Olivier Chaduteau est l'associé fondateur de Day One, cabinet de conseil en management spécialisé sur les métiers du Juridique et de la Compliance. Il est également administrateur de l'Association de la Filière des Services Juridiques et du Droit (AFSJD) en charge de la digitalisation des acteurs de la filière, membre du Comité Scientifique de Pôle Numérique du « Club des Juristes » et du Conseil d'administration du groupe Camus.

Docteur en sciences économiques depuis 2020 (Paris II), Olivier enseigne à l'école de Droit de Sciences Po Paris en « gestion de projet juridique » et à l'exécutif Master « General Counsel ». Il est auteur de plusieurs ouvrages et a été auditionné par plusieurs commissions (Attali, Darrois, Haeri).



Audrey Dauvet est Directrice Juridique du Groupe Tarkett. Diplômée de l'université de Paris-Assas et de Sciences Po Paris, Audrey a précédemment occupé le poste de General Counsel, Directrice de la RSE et des Affaires Publiques de Pernod Ricard Americas à New York, où elle a ensuite créé son cabinet de consulting. Elle a aussi assumé les fonctions de Directrice de la Propriété Intellectuelle du Groupe Pernod Ricard et été avocate spécialisée en IP/IT (Bird & Bird). Elle est productrice de podcasts dédiés à la propriété intellectuelle et à l'innovation (INTA, Brand&New). Audrey représente la Factory du Cercle Montesquieu, qui, parmi ses missions, accompagne les directions juridiques dans leur transformation digitale.



Bruno Deffains est professeur à l'université Paris II Panthéon Assas et membre honoraire de l'Institut universitaire de France. Il dirige le Centre de Recherches en Économie et Droit ainsi que le Master Droit et Économie et le DU Transformation Numérique du Droit et LegalTech. Ancien président de la European Association of Law and Economics et de l'Association Française d'Économie du Droit, ses travaux portent sur l'évaluation économique des systèmes juridiques. Il a enseigné à l'étranger (Lausanne, Liverpool, Luxembourg, Montréal, Yale). Il est membre de la Commission d'examen des pratiques commerciales et de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme.



Christophe Dhiver est Président / Fondateur du cabinet XLO (Legal Operations Consulting).

Nourri par son expérience, XLO accompagne les juristes et les entreprises dans leurs sujets opérationnels et stratégiques de Création, Management, Leadership et Transformation de la fonction juridique.

Précédemment, il a été juriste dans différents univers (Intermarché, Kinépolis), puis Directeur des Affaires Juridiques du Groupe Kiloutou.

Il y a organisé et structuré la fonction juridique pendant 19 ans, au fil du développement et de la transformation d'une PME devenue ETI internationale à travers trois LBO.

Christophe est titulaire d'un DESS Juriste d'Entreprise obtenu à la Faculté de Lille II (1996).

Le Jury de l'édition 2021



Aude Dorange est responsable éditoriale et journaliste chez LEGI TEAM-Village de la Justice. Titulaire d'un Master 2 en sciences pénales, elle a débuté sa carrière en tant qu'enseignante à la Faculté de droit de Rennes et auprès d'établissements privés de formation. Elle a ensuite exercé des fonctions d'éditeur-rédacteur spécialisé chez Wolters Kluwer France, avant d'intégrer la société LEGI TEAM. Participant aux publications print et web de la société, elle aborde dans ses articles des problématiques juridiques de fond (procédures, droit pénal, droits fondamentaux), des sujets de management, carrière et déontologie des professionnels du droit, ainsi que, plus largement, les mutations des marchés du droit.



Camille Fenoy exerce actuellement en tant que Responsable juridique du pôle affaires France-Bénélux ainsi que Legal Support Manager de la ligne business Services & Solutions au sein de la Direction juridique du Groupe Michelin.

Titulaire d'un DEA Droit Privé Général (Paris II) et du CAPA, Camille a d'abord exercé pendant 10 ans en tant qu'avocate en droit de la concurrence, de la distribution, des contrats et des négociations commerciales (Vogel & Vogel à Paris ; JMGA à Lyon).

La Direction juridique de Michelin était finaliste du Prix de l'Innovation en Management Juridique en 2020 avec le projet « LISA », le chatbot du service juridique.



François Lhospitalier est directeur juridique & conformité de la Fédération Française de Tennis depuis 2016. Il est aussi aujourd'hui Vice-Président de l'AFJE, après avoir assuré la présidence de plusieurs commissions ('Management & Organisation' et 'Juristes Juniors & Confirmés'). Il est également membre du Cercle Montesquieu, et membre du Comité d'éthique de la Fédération Française de Golf.

Titulaire d'une maîtrise droit privé (Paris II), d'un DESS de juriste d'affaires (Paris V), ainsi qu'un diplôme de droit québécois de l'Université de Montréal, François a débuté sa carrière comme juriste d'affaires chez Microsoft, puis juriste d'affaires senior chez Orange, avant de rejoindre Avanquest Software, puis Virgin Mobile en tant que directeur juridique.



Magali Rohart est Directrice Juridique et Fiscale Auchan Retail France Titulaire d'un DESS Droit des Affaires, d'un DU Propriété intellectuelle et nouvelles technologies, elle a débuté sa carrière en qualité de Juriste, puis Responsable juridique corporate chez Kiabi. Elle a ensuite rejoint Auchan en 2008 où elle a exercé successivement les postes de Responsable juridique corporate Groupe, Responsable juridique exploitation France, Responsable juridique immobilier international et Responsable juridique assets, PI et financements international, avant d'être nommée Directrice Juridique et Fiscale France.

Magali et son équipe ont remporté en 2020 le Prix du Public de l'Innovation en Management Juridique.

Le Journal du Management

juridique et réglementaire d'entreprises



DROIT SOCIAL ET SÉCURITÉ SOCIALE



COMPLIANCE ET ÉTHIQUES DES AFFAIRES



MÉDIATION ET CONTENTIEUX DES AFFAIRES

À chaque numéro, des articles, un répertoire des experts, des présentations de cabinets d'avocats, une rubrique contract management, une autre sur les risques et assurances des entreprises, une tribune sur le recouvrement de créances, une nouvelle tribune RGPD et l'annonce des créations de cabinets...



NTIC, PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, RGPD, PRESSE



ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

PROCHAINS THÈMES EN 2022

Cession - Transmission d'entreprises (février)

•
Travail - Sécurité sociale (avril)

•
Fiscal et douanier (juin)

•
Immobilier et construction (juillet/août)

•
Propriété intellectuelle, NTIC, RGPD (octobre)

•
Recouvrement de créances (décembre)

Pour vous abonner gratuitement au *Journal du Management Juridique* contactez-nous au 01 70 71 53 80 par mail pmarkhoff@legiteam.pro Téléchargez-le sur www.village-justice.com

6 critères pour choisir son logiciel de conformité RGPD

Depuis la mise en application du RGPD en 2018, toutes les entreprises et organisations publiques doivent veiller au respect et à la gouvernance des données personnelles qu'ils traitent.

Ainsi, juristes, directeurs juridiques, DPO (Data Protection Officers), RSSI (Chief information security officer) choisissent de s'équiper d'un logiciel de conformité RGPD...

Alors, comment choisir un outil de pilotage de la conformité RGPD qui correspond à ses besoins et quels sont les critères les plus importants ?



1. L'HÉBERGEMENT DES DONNÉES EN FRANCE !

En tête du classement, les DPO, juristes et autres acteurs des données personnelles, sélectionnent un logiciel de conformité RGPD qui héberge les données en France. Depuis l'invalidation du *Privacy Shield* et la sortie du RGPD en 2021 du Royaume Uni, conjugué au risque réel du Cloud Act, les entreprises favorisent de plus en plus l'hébergement de leurs données en France ou en Europe.

L'importance de la souveraineté numérique s'exprime aussi dans le choix de solutions de gouvernance RGPD où notamment la cartographie des données propres à chaque entreprise est un élément stratégique de la gestion du risque.

Rassurant pour eux comme pour leurs propres clients, fournisseurs, partenaires et salariés, cette réponse va d'ailleurs de pair avec le choix d'une solution RGPD française sécurisée et soumise à un audit de sécurité réalisé par un prestataire agréé par l'ANSSI.

2. GAGNER DU TEMPS EN INDUSTRIALISANT SA CONFORMITÉ RGPD

C'est avant tout pour simplifier, rendre efficaces et efficaces leurs démarches quotidiennes que les DPO souscrivent à un logiciel RGPD. Les *Data Protection Officers* ont ainsi une vue globale de leurs actions de conformité, peuvent suivre facilement leur avancement et ont surtout la possibilité de centraliser toutes les actions menées par les parties prenantes de l'entreprise : équipes marketing, services clients, commerciales et IT.

L'utilisation d'un outil de conformité RGPD leur permet donc de suivre de bout en bout la circulation vivante des données personnelles au sein de l'entreprise, d'industrialiser les tâches répétitives, d'automatiser des actions et donc, au final, de gagner du temps.

Notre conviction est que le juriste, DPO ou RSSI puisse grâce à notre solution RGPD :

- Accompagner de manière réactive les changements de comportements autour de la data au sein de l'entreprise ;
- Se concentrer sur ce qui fait sa véritable valeur ajoutée : une bonne connaissance de la vie des données personnelles au service d'une gestion anticipée des risques.

3. JUSTIFIER ET PROUVER FACILEMENT SA CONFORMITÉ

Quelle que soit la période de l'année, DPO, juristes, RSSI doivent être en mesure de prouver rapidement leur *Accountability*. Une contrainte parfois angoissante pour ces professionnels de la protection des données qui s'orienteront donc vers un logiciel RGPD capable d'extraire en toute simplicité les informations souhaitées.

Une solution RGPD spécialisée permettra de faciliter cette démarche puisque tous les éléments sont centralisés au même endroit. Il est également possible de justifier de ses actions en accédant à l'historique et, ainsi, de prouver l'évolution de sa conformité comme des actions menées.

4. ACCÉDER À DES MILLIERS DE RESSOURCES MÉTIER ET CONTENUS JURIDIQUES

Les DPO ont choisi de s'adosser à une solution RGPD afin de consulter quotidiennement des contenus d'excellence, qu'il s'agisse de l'actualité en lien avec la réglementation, de la veille ou de la documentation juridique. Ils apprécient les nombreux contenus qui sont directement intégrés à la plateforme. Selon eux, ces ressources sont primordiales pour trouver facilement et rapidement toutes les réponses aux questions juridiques, techniques et organisationnelles qu'ils se posent.

Certains éditeurs de logiciel de conformité RGPD donnent d'ailleurs accès à des contenus uniques provenant des plus grands éditeurs de contenus juridiques à l'instar de Dalloz ou des Éditions Législatives.

D'autres proposent également aux DPO de suivre des événements orientés métiers et animés par des experts juridiques.

Des ressources qui permettent de rester informé de l'actualité et de maintenir ses connaissances à jour.

5. BIEN PLUS QU'UN SERVICE CLIENT : UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Bien qu'il s'agisse d'une plateforme numérique, les DPO sont très attachés à leurs échanges avec les équipes support qui les accompagnent et répondent à toutes leurs questions par téléphone ou en passant par un chat en live.

De la prise en main de l'outil au suivi personnalisé, les DPO estiment qu'il est important de choisir un logiciel

soutenu par une équipe humaine dont la priorité est de comprendre rapidement leurs besoins, identifier leurs problématiques et trouver des solutions efficaces.

Pour compléter la partie technique, il est important de s'intéresser aux professionnels qui se cachent derrière l'outil de conformité RGPD afin de connaître leurs motivations, les projets en développement et de mesurer le degré d'agilité des équipes.

6. CHOISIR SELON SES BESOINS, PAS SEULEMENT EN FONCTION DE L'OFFRE

Il est toujours très facile de choisir un logiciel de conformité RGPD en fonction de l'offre. Les DPO qui ont répondu au sondage n'ont pas mis ce critère en tête du

podium puisque, selon eux, il est indispensable de lister ses besoins et de rédiger son cahier des charges afin d'identifier le prestataire le plus à même de proposer une réponse adaptée. Indispensable donc, référencer tous ses besoins puis préparer des questions à adresser à l'éditeur de logiciel.

Attention toutefois à ne pas vouloir trouver un logiciel de conformité RGPD qui cochera toutes les cases et qui répondra à 100 % de ses attentes. Cela vous permettra de prioriser vos besoins, de classer les logiciels et de trouver le meilleur, celui qui sera capable – par exemple – de vous proposer des évolutions logicielles rapides.

Floriane Richiardi
Datal Legal Drive.



L'ASSISTANT
INCONTOURNABLE
DES DIRECTIONS
JURIDIQUES DANS LA
RÉDACTION DE VOS
ACTES ET CONTRATS

DE VOTRE MODÈLE LE
PLUS SIMPLE AU PLUS
COMPLEXE :

- optimisation de votre temps de travail
- suppression de vos tâches chronophages
- fluidité dans vos processus juridiques
- solution organisationnelle pour les LegalOPS
- conformité de vos documents



NOUS
CONTACTER

Adresse
2 allée des Barbanniers - 92230
Gennevilliers - France

Email
hello@osidoc.com

Téléphone :
+33 1 84 20 90 99

Site internet
www.osidoc.com



RGPD : Comment mener mon audit des traitements ?



L'audit des traitements de données personnelles est la première étape indispensable de votre mise en conformité RGPD. Comment faire ? Retrouvez les conseils de notre cabinet d'avocats en droit des nouvelles technologies afin de réaliser votre audit de conformité.

AUDIT RGPD

1. MON ENTREPRISE DOIT-ELLE RÉALISER UN AUDIT RGPD ?

L'audit des traitements est induit par le Règlement général sur la protection des données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2016. De très nombreuses entreprises ne sont pas encore en conformité alors que le RGPD est applicable depuis le 25 mai 2018, et que la Cnil sanctionne les entreprises contrevenantes.

Pour rappel, une donnée personnelle se définit comme toute information sur une personne : nom, prénom, photo, coordonnées bancaires, adresse, données de consommation, de comportement web... Elles peuvent concerner vos clients, vos salariés, vos fournisseurs... Votre entreprise est concernée dès lors qu'elle est établie sur le territoire de l'UE ou si elle offre des biens ou services à des personnes qui résident sur le territoire de l'UE.

Il n'y a pas de critère de taille ou de secteur d'activité. Tous les organismes doivent se mettre en conformité avec le RGPD : entreprises, associations, collectivités. Tous les organismes implantés en France étant soumis au RGPD, une mise en conformité est nécessaire. Un audit RGPD des traitements (ou audit GDPR en anglais, pour *General Data Protection Regulation*) est la première étape à réaliser.

2. POURQUOI RÉALISER UN AUDIT RGPD ?

Le RGPD impose aux entreprises de nouvelles obligations en matière de protection des données personnelles. Ces nouvelles obligations entraînent de nombreux changements internes.

Ainsi, il est désormais obligatoire pour toutes les entreprises :

De disposer d'un registre pour tous les traitements de données internes à l'entreprise. En général, aucun service n'échappe au traitement des données. Par exemple, votre service de ressources humaines collecte de nombreuses informations sur vos salariés.

D'identifier tous vos sous-traitants de données, c'est-à-dire toutes les entreprises ou les personnes à qui vous envoyez des données personnelles.

Dans certains cas, de réaliser une analyse d'impact pour

estimer les risques qui pèsent sur vos bases de données. C'est notamment le cas lorsque la collecte porte sur des données sensibles.

D'analyser tous vos processus de collecte et de traitement de données afin de contrôler s'ils répondent bien aux règles du RGPD.

Vous n'avez désormais plus de déclaration Cnil à faire, mais devez prouver en cas de contrôle que vous avez fait le nécessaire pour votre mise en conformité. En cas de non-respect du RGPD, les entreprises s'exposent à des sanctions importantes (jusqu'à 20 millions d'euros).

Pour remplir toutes ces obligations, vous devez nécessairement passer par un audit RGPD. Vous pouvez le réaliser vous-même, mais un cabinet d'expert peut aussi vous accompagner et accomplir pour vous les formalités obligatoires.

3. COMMENT FAIRE CONCRÈTEMENT MON AUDIT RGPD ?

Cet audit RGPD permet d'établir une cartographie globale, une vue d'ensemble de tous vos processus internes en matière de collecte et de traitement de données. Il est donc nécessaire d'interroger toutes les personnes concernées au sein de votre entreprise afin qu'elles décrivent les données qu'elles collectent, ainsi que la méthode et les raisons de cette collecte et des traitements afférents.

Nous vous proposons une méthodologie éprouvée pour réaliser votre audit RGPD, en plusieurs étapes :

1. Réalisation d'un audit technique auprès de votre responsable informatique ;
2. Réalisation d'un audit juridique auprès de votre juriste ou d'un membre de la direction ;
3. Entretien avec un responsable informatique ;
4. Entretien avec un responsable juridique ou un membre de la direction ;
5. Rédaction de votre registre de traitement ; chaque traitement comportera des précisions sur les sous-traitants.
6. Réalisation, si nécessaire, de votre analyse d'impact.

4. COMBIEN DE TEMPS DURE MON AUDIT RGPD ?

Ces étapes réalisées, vous aurez alors une vue globale de l'ensemble des données collectées et traitées par votre organisme, et de la manière dont elles le sont. Ces étapes qui constituent l'audit RGPD sont les plus importantes

puisqu'elles sont la base de travail de toute votre mise en conformité.

La durée de cet audit RGPD est très variable : elle dépend essentiellement du nombre de traitements identifiés dans l'organisme. Elle peut durer plusieurs heures voire plusieurs jours, selon la taille de votre organisme, et la quantité et la sensibilité des données personnelles que vous collectez.

5. COMBIEN COÛTE UN AUDIT ?

La réalisation de votre audit RGPD est l'étape la plus longue de votre mise en conformité. En effet, pour bien comprendre cet univers de données, pour poser les questions qu'il faut et pour ne rien oublier, mieux vaut passer par un prestataire extérieur à votre entreprise.

Un audit RGPD coûte généralement entre 1 000 euros et 5 000 euros, selon le temps passé.

6. UN AUDIT RGPD EST-IL SUFFISANT ?

L'audit RGPD est la première étape de votre mise en conformité RGPD. Cependant, elle ne s'arrête pas là. Il faut aussi former les responsables juridiques et techniques, ainsi que l'ensemble de votre personnel, rédiger et mettre à jour tous vos documents contractuels, désigner un Délégué à la protection des données (DPO), mettre à jour votre site web, votre bandeau cookies, etc.

Etienne Deshoulières
Cabinet DESHOULIERES AVOCATS
www.deshoulieres-avocats.com

Comment prouver la rentabilité d'une contrathèque ?

Ajouter une nouvelle ligne de budget en cette période n'est pas une mince affaire.

Et pour cause, même lorsque vos dirigeants ont une idée précise du coût réel d'une mauvaise gestion des contrats, malheureusement ils sont encore loin d'investir dans la contrathèque de vos rêves.

Pour motiver les décideurs à passer à l'action, il faut donc leur prouver la rentabilité d'une contrathèque. Mais comment y arriver ?

Premièrement, en démontrant les bénéfices financiers et non financiers pour toute l'entreprise, ensuite en maîtrisant le montant total de l'investissement et enfin en calculant le retour sur investissement.

DÉMONTRER LES BÉNÉFICES FINANCIERS ET NON FINANCIERS

Contrairement à d'autres logiciels, les contrathèques ne sont pas uniquement bénéfiques au service juridique, mais aussi aux autres équipes (finance, achats etc.). Profitez-en pour présenter la contrathèque comme un outil business, et non pas un outil juridique.

Pour y arriver, la première étape consiste à sélectionner vos arguments en fonction de votre audience. Une DAF ne sera pas sensible au même discours qu'une directrice commerciale ou des achats.

Ensuite, listez ces arguments dans un tableau reprenant les bénéfices financiers (réduction des coûts, augmentation du chiffre d'affaires) et non financiers (réduction des risques, conformité) pour chaque équipe.

Pour vous aider, voici un exemple reprenant les quatre grandes étapes du cycle contractuel. N'hésitez pas à l'adapter à votre cas d'usage et détailler plus si nécessaire.

[Voir tableau ci-après page 14](#)

L'avis de Christophe Dhiver, Consultant Legal Operations :
« Après avoir cerné les besoins et priorités de la direction juridique, il est primordial d'impliquer les financiers (pour valoriser facilement l'entreprise et ses actifs), les opérationnels (pour faciliter leur business au quotidien)

et la direction (pour sécuriser, consolider et crédibiliser les sujets faisant la valeur de l'organisation) si on souhaite se donner une chance d'implémenter une solution durable. »

MAÎTRISER LE MONTANT TOTAL DE L'INVESTISSEMENT

Ensuite, vous devez calculer le montant de l'investissement et le présenter aux décideurs. Ce montant est composé du prix de la contrathèque bien sûr, mais également du capital humain nécessaire à la mise en place d'un nouveau logiciel.

Pour le prix de la contrathèque, sans surprise vous devez obtenir un devis chiffré de la part du prestataire. Pensez à bien intégrer tous les coûts potentiels dans ce devis. Chaque prestataire peut avoir ses spécificités tarifaires (frais de formation, installation, intégrations supplémentaires, etc.).

Pour le capital humain, évaluez avec l'éditeur les ressources internes nécessaires à la mise en place d'une contrathèque. Elles peuvent être plus ou

moins importantes en fonction de la solution choisie. Doit-on impliquer l'équipe informatique ou non par exemple ?

Enfin, calculez le montant total de l'investissement. Généralement, vos dirigeants apprécieront cette rigueur. En effet, en leur montrant que vous maîtrisez toutes les dimensions du projet, vous gagnerez en crédibilité et renforcerez votre posture de business partner par la même occasion.



Nouveaux métiers : nouvelles pratiques

CALCULER LE RETOUR SUR INVESTISSEMENT (ROI)

Naturellement, une fois que les bénéfices et les coûts de l'investissement sont identifiés, vous avez tous les éléments nécessaires pour calculer le retour sur investissement (ROI) si cher aux décideurs.

Pourquoi est-ce important ? Car en cette période de réduction des dépenses, les dirigeants vont logiquement avoir tendance à rationaliser et donc porter leur attention sur le coût de la contractualisation.

Bien que cela ressemble à un obstacle, c'est tout le contraire. Une contractualisation permet de réduire les dépenses, de gagner en productivité, et d'augmenter le revenu.

Seulement, c'est à vous de le prouver. Et pour y arriver, le ROI est un outil simple et accessible pour aider vos dirigeants dans la prise de décision.

LE CONSEIL DE LEEWAY

Le rôle du décideur est de remettre ces chiffres en question. Ne vous étonnez pas de cette réaction, elle est légitime. Au contraire, anticipez les objections en listant les risques potentiels pour atteindre ce niveau de ROI.

Quelques exemples :

- Faible adoption des équipes due à la complexité du logiciel choisi
- Délais d'implémentation trop longs, trop de ressources internes déployées
- Manque de flexibilité de l'outil qui ne s'adapte pas à l'évolution de l'activité
- Réduction du volume de contrats due au ralentissement de l'activité

Une fois ces risques soulignés, justifiez le choix de votre contractualisation en conséquence.

Thibaut Caoudal
Co-Founder & COO de Leeway

BÉNÉFICES FINANCIERS ET NON FINANCIERS

	CRÉATION	NÉGOCIATION	SIGNATURE	SUIVI
Réduction des dépenses et gains de productivité	- Modèles de contrats accessibles aux équipes sans solliciter les juristes	- Moins de temps consacré aux tâches manuelles, plus sur le conseil - Collaboration facilitée avec les autres équipes	- Moins de temps passé à faire valider des procédures internes - Moins de temps passé à courir après les signatures	- Moins de temps passé à archiver les contrats - Optimisation des dépenses fournisseurs - Suivi des échéances, suivi des remises (RFA, etc.) - Plus d'erreurs de facturation
Augmentation du chiffre d'affaires	- Génération de contrats plus rapide	- Accélération des cycles de négociation - Réduction du temps passé sur les contrats - Réduction des dépenses en conseils externes	- Signature des contrats plus rapide - Augmentation du nombre de contrats signés	- Meilleur suivi des reconductions, plus d'opportunités de re-négociation
Réduction des risques	- Contrôle sur les modèles utilisés par les opérationnels - Mise en place de procédures de validation avant envoi	- Suivi des modifications infaillible	- Gestion des signatures et délégations de pouvoir	- Audits fiables - Maîtrise des obligations contractuelles

Légende :

- Bénéfices pour toute l'entreprise
- Bénéfices pour les commerciaux et les opérationnels
- Bénéfices pour les achats et la finance

Comment choisir une solution de gestion du cycle de vie des contrats (CLM) ?

Un logiciel de gestion des contrats (contract lifecycle management - CLM) joue un rôle capital dans la productivité d'une organisation. Une gestion efficace des contrats peut améliorer la rentabilité en générant l'équivalent de 9 % du chiffre d'affaires annuel, d'après une étude récemment menée par l'*International Association for Contract & Commercial Management* (IACCM), association internationale indépendante pour la gestion commerciale et contractuelle.

Les systèmes de gestion du cycle de vie des contrats (CLM) peuvent simplifier et automatiser la création d'un contrat, sa négociation, son exécution et son stockage. Ils constituent une alternative intelligente aux outils manuels fastidieux autrefois utilisés pour ces tâches, qui manquaient de visibilité quant aux blocages potentiels et aux étapes répétitives inutiles.

Cela dit, il est important de bien en comprendre les fonctionnalités afin de pouvoir choisir une solution adaptée à votre organisation.

Il existe aujourd'hui une nouvelle technologie CLM, avec des solutions plus faciles et plus économiques à intégrer au sein d'une organisation. Pour éviter les pièges et bénéficier des avantages d'une solution CLM moderne, il est important de rechercher certaines fonctionnalités adaptées aux besoins et à la taille de votre organisation.

Voici ce qu'il faut rechercher dans une solution CLM de gestion du cycle de vie des contrats :

UN WORKFLOW FLEXIBLE ET CONFIGURABLE

En standardisant la création et la révision des contrats en workflows configurables et flexibles, une organisation peut réduire les erreurs et le temps consacré aux processus manuels. Par exemple, certaines solutions offrent des outils de glisser-déposer qui aident les utilisateurs non techniques à concevoir et à automatiser même les processus contractuels les plus complexes entre plusieurs contributeurs, réviseurs et approubateurs.

Une organisation peut également réduire la confusion et les erreurs humaines en choisissant un système de gestion des contrats qui offre la possibilité d'utiliser des modèles de contrats pré-approuvés. Les administrateurs peuvent ainsi créer, configurer et adapter facilement ces modèles pour des documents courants, comme les accords de confidentialité ou des cahiers des charges.

En outre, un workflow contractuel véritablement flexible et complet doit inclure une sorte de bibliothèque de clauses juridiques contenant un langage juridique pré-approuvé. Au cours d'une négociation, les utilisateurs CLM tels que les commerciaux peuvent rechercher et insérer des clauses alternatives pour les points de négociation courants (par exemple, une clause d'indemnisation moins favorable, mais toujours acceptable). Dans ce genre de situations assez fréquentes, au lieu de faire appel à l'équipe juridique, les commerciaux ou leurs responsables peuvent utiliser la bibliothèque de clauses pour faire gagner du temps à tout le monde, tout en assurant la conformité.

UN RÉFÉRENTIEL CENTRAL DE CONTRATS AVEC FONCTIONNALITÉ DE RECHERCHE

Les systèmes de gestion du cycle de vie des contrats visent à créer un référentiel central qui facilite la recherche d'un contrat spécifique. Recherchez donc une solution CLM qui va au-delà de la simple combinaison stockage/recherche pour inclure l'organisation et la recherche par métadonnées, comme des balises, la date de signature et de génération, le type de contrat et d'autres attributs clés. Cette simple fonctionnalité supplémentaire peut rendre la recherche d'un contrat plus rapide et plus précise.

UNE INTÉGRATION FACILE AUX SYSTÈMES EXISTANTS

La capacité d'intégration au reste des applications et des services existants d'une organisation peut déterminer la valeur réelle d'un système de gestion du cycle de vie des contrats. Le processus contractuel ne représente souvent qu'une étape au sein d'un processus opérationnel plus vaste. Un processus commercial typique, par exemple, implique la gestion de la relation client (CRM), des outils de configuration de devis (CPQ) et des outils de signature électronique. Avec un logiciel de gestion des contrats intégré, un commercial peut utiliser les informations clients provenant d'un système

CRM et récupérer des données sur les produits et les prix dans un système CPQ afin de créer un contrat avec précision et rapidité.

Un système de gestion des contrats intégré peut également créer une connectivité à l'échelle de l'entreprise. Par exemple, lorsqu'une solution CLM est intégrée au système CRM d'une organisation, les équipes juridiques peuvent réviser les contrats via le système CLM, sans avoir besoin d'accéder au CRM. Il en va de même pour les équipes commerciales, qui devaient autrefois envoyer par e-mail les contrats signés à d'autres services pour révision et traitement. Lorsque

les solutions CLM et CRM sont intégrées, les signatures, les données contractuelles et les approbations sont automatiquement acheminées vers les autres systèmes et les personnes dont l'action est nécessaire.

LES BONNES APPLICATIONS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE GESTION DES CONTRATS DE VOTRE ORGANISATION

Pour choisir le bon système de gestion des contrats, une organisation doit d'abord examiner ses flux de travail internes. Recherchez l'option qui s'intégrera le mieux aux systèmes de votre entreprise et qui résoudra au mieux les problèmes permanents. Si vos employés ne sont pas particulièrement experts en technologie, choisissez un logiciel de gestion des contrats moins technique et plus intuitif. Si votre organisation a été confrontée à des problèmes de sécurité lors de son évolution ou si elle est soumise à des réglementations telles que HIPAA ou SOC 2, optez pour un système de gestion des contrats qui automatise ces processus afin de faciliter la conformité.

Par Olivier Pin, Directeur Général de DocuSign France

Un syndicat pour :

Défendre vos intérêts

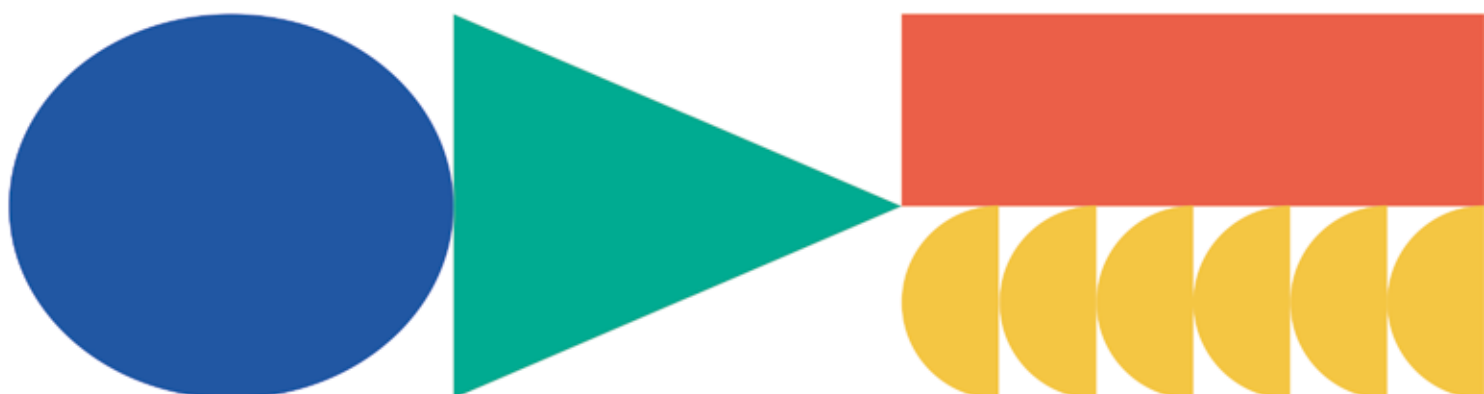
Une vision moderne de la
Profession

Accompagner vos cabinets

Une aide à leur développement

Créer un espace d'échange

Un partage d'expériences diverses





CONSEILS EXTERNES

Guide des Conseils Externes pour les directions juridiques et administratives

Les 100 plus grands cabinets d'avocats ♦ >

Réseaux d'avocats ♦ >

Cabinets d'avocats ♦ >

Repertoire ♦ >

Conseils externes ♦ >

Les 100 plus grands cabinets en nombre d'avocats

Haas	17	Vivien & Associés	38	Taylor Wessing (UK)	73
Stas & Associés	20	Joffe & Associés	39	McDermott Will & Emery (USA)	74
Scotto Partners	21	Watson Farley & Williams (Allemagne)	39	Orrick Rambaud Martel (USA)	76
Parme Avocats	21	Vaughan	39	Dechert (USA)	76
J.P. Karsenty & Associés	21	PDGB Avocats	40	Lexavoués	78
Péchenard & Associés	21	BBLM et Associés	40	Flichy Grangé Avocats	79
Avoxa	21	Squire Patton Boggs (USA)	41	Cleary Gottlieb (USA)	83
K&L Gates (UK)	21	BRL Avocats	43	Mayer Brown (USA)	83
Gowling WLG	21	Carbonnier Lamaze Rasle - CARLARA	44	Eversheds Sutherland (UK)	86
Klein Wenner	22	HMN & Partners	44	Willkie Farr & Gallagher (USA)	90
Chaintrier Avocats	23	Latournerie Wolfrom & Associés	45	Seban et Associés	90
Stehlin & Associés	24	BCTG & Associés	45	UGGC Avocats	94
Earth Avocats	24	NMCG	45	Jeantet	96
Vigo	24	Aguera	45	Bartélémy & Associés	99
Via Juris	24	Paul Hastings (USA)	46	Delsol Avocats	100
Quinn Emanuel Urquhart & Sullivan (USA)	25	Ayache	46	Simmons & Simmons (UK)	101
Harlay Avocats	26	Veil Jourde	47	Norton Rose Fulbright (USA UK)	102
Rödl & Partners	27	Abeille et Associés	48	Fiducial Sofiral	105
Winston & Strawn (USA)	28	Lexcap	49	Bird & Bird (UK)	110
Desfilis	28	Franklin	50	DS Avocats	111
Aklea Société d'Avocats	28	Archers	50	Latham & Watkins (USA)	112
Cassany Watrelot & ASSOCIÉS	28	TGS Avocat	50	Freshfields Bruckhaus Deringer (UK)	113
Centaure	28	Lexcase	51	De Gaulle Fleurance & Associés	116
Audit Conseil Défense	28	Herald	52	Arsene	119
Vogel & Vogel	29	Kramer Levin Naftalis & Frankel (USA)	53	Dentons (Canada UA UK)	122
Nomos	29	Factorhy Avocats	55	Herbert Smith Freehills (UK)	129
Lmt Avocats	30	Fiducial Legal by Lamy	57	August Debouzy	137
Charles Russell Speechlys (UK)	30	Hoche Avocats	58	LPA-CGR	138
DDG	30	Osborne Clarke (UK)	58	Jones Day (USA)	140
Stephenson Harwood (UK)	31	FTPA	59	De Pardieu Brocas Maffei	150
Clyde & Co (UK)	31	Ydès	59	Allen & Overy (UK)	156
Derriennic Associés	31	Actance	60	Linklaters (UK)	159
Normand et Associés	31	Reinhart Marville Torre	61	DLA Piper (USA UK)	162
Pinsent Masons (UK)	31	Simon Associés	61	Fromont Briens	169
Lerins & BCW	32	Fieldfisher (UK)	62	Baker McKenzie (USA)	172
Stream avocats & solicitors	32	Alerion Avocats	63	White and Case (USA)	177
Viguié Schmidt & Associés	32	Ashurst LLP (UK)	65	Cornet Vincent Segurel	180
Hughes Hubbard & Reed (USA)	33	Reed Smith (USA)	68	Bredin Prat	186
Aramis	34	Oratio	68	Hogan Lovells (USA-UK)	189
SVA Avocats	34	Adlatys	68	Racine	196
Raffin & Associés	35	Lamartine Conseil	69	Clifford Chance (UK)	200
DTMV	35	Lexing	69	Capstan Avocats	206
Holman Fenwick Willan (UK)	36	Darros Villey Maillot Brochier	70	Gide	331
Coblence Avocats	36	Weil Gotshal & Manges (USA)	70	KPMG Avocats (Big 4)	400
Ginestí Magellan Paley-Vincent	36	Bignon Lebray	70	CMS Francis Lefebvre Avocats	483
Frêche & Associés	36	Ten France	70	PWC Société d'Avocats (Big 4)	504
BDGS Associés	37	Lacourte Raquin Tatar	70	Deloitte/Taj (Big 4)	567
Sekri Valentin Zerrouk (SVZ)	37	Shearman & Sterling (USA)	72	EY Société d'Avocats (Big 4)	671
Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom (USA)	38	Lamy Lexel	72	Fidal	1339
BG2V	38	Altana Advant	73		



GESICA

22, avenue de Friedland
75008 PARIS
Tél. : 01 42 89 29 26
Fax : 01 42 89 12 83
E-mail : gesica@gesica.org
Site : www.gesica.org
Contact : Hélène MÉRIO

Association loi 1^{er} juillet 1901

GESICA "Gestion Informatisée des Cabinets d'Avocats" est née en 1978.

Il s'agissait alors de créer un réseau d'avocats assurant la postulation locale en France métropolitaine et intervenant de façon coordonnée au plan national pour une clientèle institutionnelle.

Cet objectif atteint dès les premières années de création de notre réseau, se trouve aujourd'hui très largement dépassé puisque GESICA réunit aujourd'hui plus de 200 cabinets français et une cinquantaine de cabinets répartis dans l'Union Européenne et le monde entier.

GESICA a toujours mis l'accent sur la qualité de la communication entre ses membres, gage d'efficacité, l'organisation du réseau est ainsi certifiée ISO 9001.

Le site GESICA sur internet (www.gesica.org) présente une information constamment mise à jour sur les activités du réseau.

Un annuaire alphabétique et géographique y est à la disposition du public.

En outre, chaque année GESICA organise, à l'occasion de son congrès, un débat sur un sujet d'actualité. Ainsi le réseau GESICA souhaite-t-il contribuer à une réflexion sur les thèmes majeurs de la société contemporaine.

GESICA dispose d'une compétence et d'une "force de frappe" uniques, qu'il s'agisse d'engager une procédure, de prodiguer un conseil ou de mobiliser une assistance juridique, chaque cabinet appartenant au réseau GESICA pouvant recourir à tout moment à l'ensemble de ses correspondants.



MEDIATEURS DE FRANCE

110 rue de Rivoli
75001 Paris
Contact : M. Benoit HENRY
Président du Réseau RECAMIER
Tél. : 01 44 63 53 53
Mail : bhenry@recamier-avocats.com
Site Web : reseau-recamier.fr

Le Réseau est une boutique incontournable leader sur le marché du contentieux et des modes alternatifs de règlements des litiges : Contentieux - Arbitrage - Médiation - Négociation - Droit collaboratif - Procédure participative - Conciliation.

Il promeut une vision innovante et entrepreneuriale de la profession afin de parvenir à un accord juste et pérenne.

Il offre à ses clients confrontés à des contentieux multiples sur l'ensemble du territoire un accompagnement global.

Ses implantations sont autant de relais pour le règlement des litiges mais aussi un atout considérable car elles permettent de coordonner et centraliser les contentieux.



AD LEGAL

AD LEGAL

102, rue de Longchamp - 75116 Paris

Tél. : 01 74 54 54 47

Mail : adellac@ad-legal.net

Site Web : www.ad-legal.net

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit de la concurrence · Droit de la distribution et de la consommation · Franchise

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Le cabinet AD Legal est un cabinet de niche qui offre une gamme complète de services en lien avec le droit

économique : droit français et européen de la concurrence (antitrust), contrôle des concentrations, droit de la distribution et de la consommation, contrats commerciaux.



*Ansermaud Trojani
& Associés*

ANSERMAUD TROJANI & ASSOCIÉS

Le Bois des Cotes - 300, Route Nationale 6 - 69760 Limonest

Tél.: 04 78 83 59 59

Mail : christophe.ansermaud@AT-associes.com

Contact : Christophe Ansermaud

Nombre d'associés : 2 Nombre de collaborateurs : 4

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit pénal des affaires · Droit commercial : Procédures collectives et entreprises en difficulté - Ventes de fonds de commerce · **Droit fiscal :** Fiscalité de l'activité professionnelle - Fiscalité internationale - Fiscalité du patrimoine - T.V.A. Fiscalité immobilière · **Droit social :** Droit du travail - Droit de la sécurité sociale et de la mutualité - Droit de la protection sociale · **Droit des sociétés :** Droit des sociétés commerciales et professionnelles - Fusions et acquisitions Droit des associations et fondations · **LCB-FT** (Règlementation anti-blanchiment de capitaux)

TYPE D'INTERVENTION :

- En conseil - En contentieux - Arbitrage

PRINCIPAUX CLIENTS :

- PME - PMI
- ETI - Administrations / Collectivités

ZONE GÉOGRAPHIQUE D'EXERCICE :

- Régionale Nationale - Européenne (UK inclus)

MODE DE RÉMUNÉRATION PRIVILÉGIÉ :

- Taux horaire - Forfait - Success fees

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Droit des sociétés, droit fiscal, droit social, droit des contrats, cessions, fusions-acquisitions, private equities,

restructurations, procédures collectives et droit des entreprises en difficulté.

Le cabinet a également développé une compétence approfondie en matière de prévention des risques, dans le cadre de la législation de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT et réglementation dérivée).

Il intervient tant en conseil qu'en contentieux, pour les entreprises, leurs dirigeants et/ou associés, de toutes origines géographiques, en anglais si nécessaire.

Dévouée aux entreprises, ainsi qu'à leurs dirigeants et/ou associés, une équipe à taille humaine, servie par une organisation tournée vers l'efficacité, se consacre au suivi exclusivement sur mesure des affaires traitées, dans une approche globale des dossiers.



AXEL AVOCATS

30 rue Cambacérès - 75008 Paris

Tél.: (+33)(0)1 84 25 20 21 - Port. : (+33)(0)6 80 06 32 58

Mail : contact@axel-avocats.com

Site Web : www.axel-avocats.com

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit du travail · Droit de la sécurité sociale

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

AXEL Avocats est un cabinet d'avocats dédié au droit du travail et au droit de la sécurité sociale, fondé par Anne Leleu-Été.

Le Cabinet assiste des entreprises, des TPE/PME aux grands groupes, tant au niveau français qu'international. Pour ses clients, le Cabinet intervient sur une palette large

de missions, du conseil quotidien en matière de gestion du personnel et de représentants du personnel à des dossiers plus ponctuels tels que négociations d'accords collectifs, restructurations, licenciements collectifs, détachement/expatriation, contrôles URSSAF, solidarité financière, etc. Le Cabinet assiste également ses clients en matière contentieuse.

BÉLOT MALAN & ASSOCIÉS

BÉLOT MALAN & ASSOCIÉS

60, avenue Raymond Poincaré - 75116 Paris
Tél.: +33(0)1 40 55 07 03 - Fax : +33(0)1 83 64 05 80
Mail : f.belot@bmavocats.com
Site Web : www.bmavocats.com

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit pénal des affaires · Médiation · Arbitrage

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Frédéric BELOT est avocat au barreau de paris. Il exerce essentiellement en droit pénal des affaires, contentieux commercial et arbitrage.

Il assiste ses clients dans le cadre de contentieux importants souvent à dimension internationale (Afrique, Russie...).

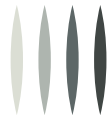
Frédéric BELOT a développé une expertise particulière en matière de réparation du Préjudice économique. Il est l'auteur d'une thèse de doctorat et de nombreux articles sur le sujet.

Docteur en droit privé, au terme d'un cursus complet en droit à l'Université, diplômé d'HEC, titulaire d'un Master II (DEA) en droit de l'Union Européenne et d'un Master II (DEA) en droit privé, Me BELOT est également diplômé de Sciences Po (section Économique et Financière).

Frédéric BELOT a reçu les titres d'Avocat d'Honneur de la Russie et de Docteur *Honoris Causa* de l'Académie des Avocats de Russie pour sa contribution à la résolution d'importantes affaires franco-russes.

Il a présidé pendant plusieurs années l'Association France-Nigéria.

BFPL AVOCATS



BFPL AVOCATS

10, square Beaujon - 75008 Paris
Tél.: +33(0)1 58 36 18 70
Mail : contact@bfpl-law.com
Site Web : www.bfpl-law.com

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit social · Risques industriels et assurance · Droit économique et concurrence, corporate · Droit pénal · Contentieux commercial · Arbitrage / Médiation

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

BFPL Avocats est un cabinet d'avocats indépendant dédié aux entreprises, à leurs actionnaires et dirigeants et qui fédère les meilleures compétences pour offrir

un service sur mesure à tous ses clients en France et à l'international.

BFPL Avocats est composé de six associés et de leurs équipes de collaborateurs.



BILALIAN AVOCATS

17, avenue de Friedland - 75008 Paris
Tél.: 01 45 63 63 45
Mail : mail@bilalian-avocats.com
Site Web : www.bilalian-avocats.com

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Propriété intellectuelle et Nouvelles technologies · Télécommunications. Informatique · Contrats · Contentieux commercial · Concurrence/Distribution · Consommation · Publicité · Presse · Droit pénal des affaires.

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Créé en 2008, le cabinet Bilalian Avocats réunit des avocats issus de cabinets d'affaires réputés et met à profit l'expérience acquise au sein de ces structures, allée à une forte pratique du contentieux judiciaire, pour offrir à ses clients aux profils variés (allant des grands groupes internationaux aux TPE/PME), un service alliant expertise, pragmatisme et relation humaine de qualité. Bilalian Avocats a d'emblée fait le choix d'être polyvalent et d'apporter à ses clients un « full service » dans les

domaines d'intervention ci-dessus. Autant de domaines du droit qui s'imbriquent aujourd'hui et pour lesquels une certaine polyvalence est requise, afin d'assurer un accompagnement de qualité tant en conseil, qu'en contentieux. La pénalisation de ces différents domaines du droit, a en outre conduit le cabinet à développer une pratique en « droit pénal des affaires » lié à ces domaines. Expertise, réactivité, disponibilité et implication sont les qualités et les valeurs auxquelles le cabinet est particulièrement attaché.

CARONLEGAL&MEDIATION



CARON LEGAL & MEDIATION

132 avenue de Wagram - 75017 Paris

Tél. : 06 85 93 03 72

Mail : contact@caronlegalmediation.com

Site Web : www.caronlegalmediation.com

Contact : Guy-Pierre Caron, Avocat et Médiateur agréé
(Cour d'Appel de Paris)

DOMAINES D'ACTIVITÉ :

Arbitrage / Médiation · **Droit commercial** : Procédures collectives et entreprises en difficulté - Transport aérien · **Droit de la propriété intellectuelle** : Propriété littéraire et artistique · **Droit international** : Contentieux internationaux - Contrats internationaux · **Droit immobilier** : Construction Urbanisme - Baux commerciaux et professionnels · **Droit social** : Droit du travail · **Droit des sociétés** : Droit des sociétés commerciales et professionnelles · **Droit pénal des affaires** · **Droit des mesures d'exécution** : Mesures d'exécution forcées - Mesures conservatoires

TYPE D'INTERVENTION :

- En conseil
- En contentieux
- Médiation - négociation

PRINCIPAUX CLIENTS :

- PME
- PMI
- Grandes Entreprises
- Personnes physiques

COMPÉTENCE SECTORIELLE SPÉCIFIQUE

- Industrie
- Loisirs et Tourisme
- Immobilier
- Médiation
- Commerce et Artisanat
- Transports
- Services
- Communication et Médias

ZONE GÉOGRAPHIQUE D'EXERCICE

- Internationale

MODE DE RÉMUNÉRATION PRIVILÉGIÉE

- Taux horaire
- Success fees

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Bienvenue, mon cabinet intervient pour la résolution de conflits (contentieux, négociation, médiation), la restructuration (notamment via les procédures collectives) et la réalisation de projets d'entreprise. J'interviens particulièrement en tant que médiateur (agréé CA Paris) inter-entreprises (litiges entre sociétés françaises et/ou étrangères) et intra-entreprises (entre salariés et/ou associés) dans le cadre de médiations conventionnelles et judiciaires. En français, anglais et allemand.

**CHHUM
AVOCATS**
(PARIS, NANTES, LILLE)

FRÉDÉRIC CHHUM

Avocat à la Cour

Ancien membre du Conseil de l'ordre des avocats de Paris (Mandat 2019-2021)

Selarl Frédéric CHHUM AVOCATS (Paris, Nantes, Lille)

Paris : 34, rue Petrelle - 75009 Paris

Téls. : +(33) 01.42.56.03.00- +(33) 06.19.92.45.47

Nantes : 41, quai de la Fosse - 44000 Nantes

Téls. : +(33) 02.28.44.26.44

Lille (nouvelle adresse) : 45, rue Saint Etienne - 59000 Lille

Tél. : +(33) 03.20.57.53.24

Site Web : www.chhum-avocats.fr

<https://twitter.com/fchhum>

<https://www.instagram.com/fredericchum>

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit social · droit du travail

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Le Cabinet Frédéric CHHUM AVOCATS conseille principalement des salariés, cadres, cadres dirigeants, lanceurs d'alerte, délégués syndicaux dans le cadre de litiges avec leur employeur et / ou de négociation de départ. Le Cabinet d'avocats Frédéric CHHUM AVOCATS intervient dans les contentieux complexes en droit du travail (Négociation de départ, Égalité salariale Femmes /

Hommes, requalification de CDD en CDI, licenciement sans cause ou discriminatoire, contentieux d'heures supplémentaires, contestation de forfait jours ou de la qualité de cadre dirigeant, etc.). CHHUM AVOCATS plaide dans toute la France et les DOM TOM. Le cabinet conseille aussi des avocats collaborateurs libéraux ou salariés dans le cadre de litiges avec leurs cabinets d'avocats.



CABINET LAURENT CRAPART – AVOCATS

48 rue Sainte-Anne – 75002 Paris
 Tél.: +33 (0)1 44 82 32 92 – Mob. : +33 (0)6 68 14 82 34
 Mail : lc@lcrapart-avocats.com

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit public • Droit de la construction

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Le cabinet revendique une expertise forte en droit public de la construction.
 Il conseille les lots du second œuvre – électricité, plomberie, CVC, ascenseurs – dont il connaît parfaitement les problématiques de chantier.

• Son approche opérationnelle, axée sur la gestion contractuelle, la prévention des aléas de chantier et des dérives financières, est appréciée des constructeurs.
 • Il assure la défense de leurs intérêts devant les juridictions : référé précontractuel, réclamations financières, expertise, etc.



MIYUKI COHEN

2 place de la République – 93600 Aulnay sous Bois
 Tél.: +33 6 33 37 68 05
 Fax : +33 1 86 95 26 09
 Mail : miyukicohen.avocat@gmail.com

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit immobilier : Construction - Immobilier - Urbanisme

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Miyuki Cohen, avocate depuis 2014, intervient en droit immobilier et droit de la construction tant en bail d'habitation, insalubrité, copropriété, troubles de voisinage, en ventes immobilières, adjudications, empiètement, servitudes,

• qu'en garantie décennale ou dommages-ouvrage. Sa clientèle est aussi bien constituée de particuliers, que d'assureurs, ou de syndic professionnels. Elle saura vous conseiller et vous assister dans toutes vos procédures judiciaires.



CONCEPT AVOCATS

12, avenue du Maréchal Montgomery - 14000 CAEN
 Tél. : 09 67 11 99 42
 Mail : contact@concept-avocats.com
 Site Web : www.concept-avocats.com

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit immobilier

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Le cabinet Concept Avocats, sous la responsabilité de M^e Christophe AGOSTINI, avocat spécialiste en droit public, accompagne sur l'ensemble du territoire national, au sein du réseau DCA, dans une logique de proximité mais en mobilisant en réseau des compétences spécialisées, les collectivités publiques et leurs partenaires dans la gestion des

• services publics et des opérations d'aménagement ou immobilières : gouvernance des collectivités et gestion des services publics, sociétés et organismes publics et privés ; gestion des propriétés publiques ou privées des collectivités publiques, aménagement urbain, urbanisme et environnement ; ouvrages publics structurants ; achat public.



COSTER ASSOCIATES

PARIS

52 boulevard Malesherbes
75008 Paris, France

SHANGHAI

World Trade Tower, Rm 2804
500 Guangdong Road
Shanghai 200001, PRC

Tél.: +86 021 630 33078

Mail : info@costerassociates.com

Site Web : www.costerassociates.com

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit des affaires · Contrats commerciaux · Compliance et conformité · Éthique des affaires · Litiges commerciaux · Arbitrage

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Coster Associates Law Firm est un cabinet international fondé par Me Nicolas Coster, avocat au Barreau de Paris et arbitre en Chine, où il est établi depuis + de 15 ans.

..... Avec une clientèle d'entreprises européennes implantées sur la zone Chine, notre présence à Paris et Shanghai nous permet d'avoir un fort positionnement en matière de droit des affaires chinois et compliance des entreprises étrangères en Chine, tant en conseil qu'en contentieux.



CABINET JULIE CURTO - Avocats

57, rue du Président Edouard Herriot

69002 LYON (bureau principal)

6, rue d'Armaillé - 75017 PARIS

Tél.: 0428 81 04 15

Mail : contact@juliecurtoavocat.com

Site Web : www.juliecurtoavocat.com

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit de la propriété intellectuelle (marques, dessins et modèles, droit d'auteur et brevets) · Droit de la mode et du luxe · Droit du numérique · Presse et médias · Contentieux des affaires · Concurrence et distribution

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Le Cabinet assiste une clientèle essentiellement constituée de sociétés privées de tailles moyennes et internationales, très innovantes et créatives dans leurs domaines respectifs (industrie lourde, artisanat d'art, services, tech, mode, ameublement et design, sport et e-sport, etc).

Il assiste également les personnes publiques dans la sécurisation de leurs projets et la mise en valeur de leurs actions.

..... Le Cabinet se distingue par son accompagnement clair et engagé, permettant de protéger efficacement l'identité et le savoir-faire de ses Clients.

..... Le Cabinet intervient en conseil et en contentieux, mettant en oeuvre toute procédure nécessaire pour atteindre les objectifs fixés.



DELEPORTE WENTZ AVOCAT

5 rue Tronchet - 75008 Paris
 Tél. : 01 40 17 95 86 - 06 84 86 53 72
 Mail : contact@dwavocat.com
 Site Web : www.dwavocat.com
 Contact : Bénédicte DELEPORTE

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit de la propriété intellectuelle : Droit des marques - Propriété littéraire et artistique - Droit de l'informatique et des télécommunications - Données personnelles / RGPD

TYPE D'INTERVENTION :

- En conseil - Pré-contentieux -Contentieux

... dans tous les secteurs de l'économie, en France et à l'international.

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

L'activité du Cabinet DELEPORTE WENTZ AVOCAT est axée sur le conseil juridique aux entreprises - start-up, PME, ETI et grandes entreprises, évoluant dans le secteur des technologies avancées ou utilisatrices de ces technologies

... Nous intervenons dans tous les domaines relatifs aux technologies de l'information et de la communication : informatique, internet et e-commerce, médias, données personnelles, intelligence artificielle et propriété intellectuelle.



DELSOL Avocats

Nombre de cabinets en France / Villes : Deux bureaux : Paris & Lyon
 4bis, rue du Colonel Moll - 75017 Paris
 Tél. : 01 53 70 69 69
 Mail : contact@delsolavocats.com
 Site Web : www.delsolavocats.com
 Nombre d'associés : 32 Nombre de collaborateurs : 114
 Membre du réseau : TELFA et Parlex

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit pénal des affaires • **Droit immobilier :** Construction - Urbanisme - Baux commerciaux et professionnels - Transactions immobilières • **Droit public** • **Droit de la propriété intellectuelle :** Propriété industrielle - Droit des brevets - Droit des dessins et modèles - Droit de l'informatique et des télécommunications - Données personnelles / RGPD • **Arbitrage / Médiation** • **Droit commercial :** Droit bancaire et financier - Procédures collectives et entreprises en difficulté • **Droit fiscal :** Fiscalité de l'activité professionnelle - Fiscalité internationale - Fiscalité du patrimoine - T.V.A. • **Droit social :** Droit du travail - Droit de la protection sociale • **Droit international :** Contentieux internationaux - Contrats internationaux • **Droit économique :** Compliance • **Droit des sociétés :** Droit des sociétés commerciales et professionnelles - Fusions et acquisitions - Droit des associations et fondations

TYPE D'INTERVENTION :

- En conseil - En contentieux

... L'équipe «Droit immobilier», portée par 3 associés aux expertises complémentaires, accompagne le cycle de vie de tout projet immobilier, dans ses usages « traditionnels » : retails, logements, hôtels, bureaux, entrepôts, comme dans les usages plus novateurs : coliving, coworking, data centers, pépinières d'entreprises...

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

DELSOL Avocats, entreprise d'avocats dédiée aux multiples facettes de la vie des affaires, a pour vocation de répondre à tous les besoins juridiques et judiciaires, dans leurs aspects nationaux et internationaux.



ELANTHEMIS AVOCAT

23, rue Lavoisier - 75008 Paris

Tél. : 01 77 49 27 43

Mail : a.leynon@elanthemis-avocat.com

Site Web : www.elanthemis-avocat.com

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit des contrats · Droit commercial · Droit de la concurrence · Droit de la distribution · Droit de la consommation · RGPD · Droit de la publicité

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Le cabinet Elanthémis Avocat a développé son savoir-faire principalement en droit économique. Le droit économique constitue un véritable levier de développement pour les entreprises lorsque ce dernier est parfaitement maîtrisé.

Le cabinet Elanthémis Avocat est ainsi le partenaire privilégié dans le développement et la croissance de ses

clients. Il adopte une démarche pragmatique et offre un accompagnement personnalisé à ses clients.

Le cabinet Elanthémis intervient tant en conseil qu'en contentieux, l'expérience du cabinet en matière de contentieux lui permettant de prévenir les difficultés et de sécuriser au mieux les dispositifs contractuels de ses clients.



ENERGIE-LEGAL

8 rue du Mont Thabor - 75001 Paris

Tél. : +33 1 53 45 86 44

Mail : mounir.meddeb@energie-legal.com

Site Web : www.energie-legal.com

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Énergie · Administratif · Urbanisme · Environnement

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Energie-legal est un cabinet d'avocats dédié exclusivement au secteur de l'énergie tant sur les aspects contractuels, de financement et de structuration de projets que sur les aspects réglementaires et de régulation.

Afin de tirer les meilleures opportunités des changements que connaît le secteur de l'énergie, les énergéticiens, les

collectivités et les banques doivent pouvoir s'appuyer sur une expertise alliant la maîtrise du cadre et des outils juridiques à la connaissance des pratiques de marché.

En matière d'énergies renouvelables, nous sommes intervenus en 2021 dans le cadre de plus 1 GW de projets ENR.



EVERSHEDS SUTHERLAND

8, place d'Iéna - 75116 Paris

Tél. : +33 1 55 73 40 00

Site Web : www.eversheds-sutherland.com

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit des Sociétés · Fusions-Acquisitions et Restructuration d'entreprises · Droit Commercial · Droit de la Concurrence et de la Distribution · Droit du Travail et des Ressources Humaines · Droit de la Propriété Intellectuelle · Protection des Données et Nouvelles Technologies · Droit Immobilier et Financement Immobilier · Droit Bancaire et Financement · Contentieux des Affaires · Arbitrage International · Droit International Public · Droit Public des Affaires · Construction et Financement de Projets

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Le bureau parisien d'Eversheds Sutherland a été créé en 1984. Il compte plus de **130 personnes** dont **20 associés** et au total **plus d'une centaine de professionnels du droit**. La majorité de nos avocats sont inscrits au Barreau de Paris. Certains possèdent, en outre, la possibilité d'agir aux États-Unis, au Canada, en Italie ou au Royaume-Uni.

Nous proposons une gamme complète de services juridiques aux entreprises publiques et privées, françaises ou étrangères dans des secteurs aussi divers que l'industrie, le luxe, la santé, les services financiers, les infrastructures, la distribution, les nouvelles technologies, le transport et l'énergie.



FB CONSEIL

31, avenue Felix Faure - 75015 Paris
 Tél. : 06 09 21 31 71
 Mail : fbannes.conseil@outlook.fr
 Site Web : www.fb-conseil.net
 Nombre d'associés : 1
 Membre du réseau : UIA et Compliance League x

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit de la propriété intellectuelle : Données personnelles /RGPD • **Droit économique** : Compliance • **Droit des assurances**

TYPE D'INTERVENTION :

- En conseil
- En contentieux
- Mission d'interim juridique

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Le Cabinet d'avocat FB Conseil intervient aux côtés des entreprises et de leurs dirigeants en droit des assurances et en conformité réglementaire.

Il propose à ses clients des prestations riches d'une expérience juridique et opérationnelle unique de 25 ans en France et à l'international. Le Cabinet FB Conseil intervient en conseil, contentieux, formations intra-entreprises, veille juridique et réglementaire, missions d'interim juridique. Il est membre de l'Union Internationale des avocats et de la Compliance League.



FLORILÈGES

71, avenue Marceau - 75116 Paris
 Tél.: 06 32 38 34 21
 Mail : mh@florileges-avocats.fr

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit des sociétés : Fusions et acquisitions • **Droit fiscal**

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Après avoir œuvré quelque six lustres en qualité d'associé au sein des cabinets Arthur Andersen International et Willkie Farr & Gallagher, Marie-Hélène RAFFIN a fondé son propre cabinet, Florilèges Société d'Avocats, dédié

à la pratique fiscale des opérations d'investissement et de réorganisation des groupes de sociétés. Florilèges met tout en œuvre pour rester fidèle à sa réputation de créativité et de disponibilité et d'acteur apprécié du domaine des fusions-acquisitions.



LIONEL FLIN CABINET D'AVOCAT

144, rue de Courcelles - 75017 Paris
 Tél.: 06 62 19 32 28
 Mail : flin.lionel@neuf.fr
 Site Web : www.avocat-fiscaliste-flin.fr
 Contact : Lionel FLIN

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit fiscal : Fiscalité de l'activité professionnelle - Fiscalité du patrimoine - T.V.A. - Fiscalité immobilière

TYPE D'INTERVENTION :

- Conseil et accompagnement de contrôles fiscaux

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Ancien inspecteur des impôts devenu avocat indépendant spécialisé en Droit fiscal, Lionel FLIN intervient :
 - sur toutes les questions de fiscalité d'entreprises auprès de PME ou d'ETI ;

- pour des missions ponctuelles ou des projets à moyen terme.

Lionel FLIN peut notamment vous accompagner sur la gestion de l'intégration fiscale, la réalisation de restructurations, la résolution de problématiques fiscal-comptables, ou le suivi de contrôle fiscaux.



Géo
Avocats

GÉO AVOCATS

Oasis21 - 2, rue de la Clôture - 75019 Paris
Tél. : 01 88 61 00 66
Mail : contact@geo-avocats.com
Site Web : www.geo-avocats.com

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit de l'environnement : Énergie - Biodiversité - Urbanisme - ICPE/ IOTA - Déchets - Sites et sols pollués - Pollution de l'air - Produits chimiques

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

La spécificité du droit de l'environnement réside dans son lien étroit avec la matière scientifique. L'adoption d'une approche technique est alors indispensable dans le cadre de la gestion des problématiques rencontrées. Partant de ce constat, l'approche de Géo Avocats consiste à conseiller et représenter ses clients en basant son argumentaire juridique sur les données scientifiques les plus récentes.

En conseil comme en contentieux, Géo Avocats apporte à ses clients des solutions personnalisées, adaptées à leurs besoins spécifiques grâce à une connaissance de leurs métiers et une sensibilité aux enjeux scientifiques, technologiques et sociétaux actuels.

Disponibilité, réactivité et efficacité sont les maîtres mots des avocats du cabinet.



MAÎTRE CHRISTELLE GIRARD

2, esplanade de l'Europe - 34000 MONTPELLIER
Tél.: 09 72 14 59 35 - Fax : 09 72 38 89 12
Mail : cgirard@girard-elkaim-avocats.com
Site Web : <https://www.girard-elkaim-avocats.com/vos-avocats/christelle-girard.html>

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit des assurances, risques et transport

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Ayant prêté serment en décembre 2011, Maître Girard a débuté sa carrière en 2002 en tant que juriste en Compagnies d'assurances où elle s'est forgé une solide expérience en cette matière. Elle a animé des ateliers auprès de chefs d'entreprises de sa région sur les mécanismes des contrats d'assurances.

Elle vous conseille en amont, avant toute signature du contrat, sur les enjeux et garanties pour vous permettre de choisir en toute indépendance, le contrat le plus adapté.

Elle vous assiste en aval lorsqu'il existe un conflit avec votre assureur et que le lien de confiance est rompu.



GRUIA DUFALT
AVOCATS - PARIS & BUCAREST

GRUIA DUFALT AVOCATS

Nombre de cabinets en France : 1 (Paris)
 Nombre de cabinets à l'international : 1 (Bucarest, Roumanie)
 Téléphones : +40 21 305 5757 ; +33 01 53 57 84 84
 Emails : bucarest@gruiadufault.com ; paris@gruiadufault.com
 Site Web : www.gruiadufault.com
 Contact : Dana Gruia Dufault, Avocat Fondateur
 Nombre d'associés : 3
 Nombre de collaborateurs : 14

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit des sociétés : création de sociétés et structuration - suivi juridique des sociétés - fusions et acquisitions • **Marchés Publics** • **PPP** • **Droit commercial** : conditions générales de vente - contrats commerciaux - sécurisation des baux • **Droit immobilier** : constructions - baux commerciaux - audits - rédaction de contrats - contentieux • **Droit fiscal** : fiscalité générale - audits - cessions de titres ou d'actifs - représentation et assistance à contrôle fiscal • **Droit du travail** : audit des contrats de travail - rédaction - modification/ rupture de contrats - négociation collective - licenciements - rémunération complémentaires - problématiques sociales - détachement / expatriation / impatriation - litiges • **Droit de la concurrence** • **Droit de la Propriété Intellectuelle** : Droit des brevets, des marques et des dessins et modèles • **Droit de la consommation** • **Droit européen** • **Droit de la santé et pharmacie** • **RGPD** • **Litiges et arbitrage commercial**

TYPE D'INTERVENTION :

- En conseil
- En contentieux
- Arbitrage

PRINCIPAUX CLIENTS :

- PME
- Grandes Entreprises
- ETI
- Auto-entrepreneurs

COMPÉTENCE SECTORIELLE SPÉCIFIQUE

- Industrie
- Énergie
- Transports
- Recherche
- Communication et Médias
- Pharmaceutique / Santé
- Services
- Logistique
- Agriculture et agroalimentaire
- Commerce et Artisanat
- NTIC et Télécoms
- Finances et Assurances
- Construction / Bâtiment
- Distribution
- R&D

ZONE GÉOGRAPHIQUE D'EXERCICE

- Internationale : Roumanie

MODE DE RÉMUNÉRATION PRIVILÉGIÉE

- Taux horaire
- Forfait
- Success fees

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Depuis 30 ans, le Cabinet d'Avocats GRUIA DUFALT offre aux entreprises francophones une assistance juridique en Roumanie, dans tous les domaines du droit des affaires. Installé à Paris et à Bucarest, le Cabinet réunit une équipe d'avocats animés par une culture juridique franco-roumaine, intervenant en conseil, tout comme en contentieux. Le cabinet est référencé par Team France Export pour réaliser des prestations d'ancrage commercial en Roumanie pour l'activité droit et fiscalité - création de filiales et conseil.



Journée du droit de la e-santé

14 avril 2022

**LIC-P Espaces Congrès
Paris 15^{ème}**

Programme et inscription sur www.regimedia.fr/journee-du-droit-de-la-e-sante-by-legi-team



HAAS AVOCATS

6, rue de Saint-Pétersbourg - 75008 Paris

Tél. : 01 56 43 68 80

Mails : contact@haas-avocats.com

Site Web : www.haas-avocats.com

Contact : Gérard HAAS

Nombre d'associés : 1 Nombre de collaborateurs : 25

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit du numérique - cybercriminalité • Droit pénal des affaires • Droit de la propriété intellectuelle : Droit des marques - Droit de l'informatique et des télécommunications - Données personnelles / RGPD • **Droit économique :** Droit de la concurrence - Droit de la distribution - Compliance / Conformité • **Legal Design - Formations**

TYPE D'INTERVENTION :

- Conseil
- Contentieux
- Contrats
- Formations

PRINCIPAUX CLIENTS :

- PME
- ETI
- Grandes Entreprises
- Administrations / Collectivités

COMPÉTENCE SECTORIELLE SPÉCIFIQUE

- Industrie
- Agritech
- E-commerce
- Loisirs et Tourisme
- Transport-Logistique
- NTIC et Télécoms
- Fintech et Assurance
- Communication et Médias
- Immobilier
- Pharmaceutique / E-santé
- Distribution
- Services
- Secteur Public
- Market Place
- Open Data

ZONE GÉOGRAPHIQUE D'EXERCICE

- Nationale
- Internationale

MODE DE RÉMUNÉRATION PRIVILÉGIÉE

- Taux horaire
- Forfait

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Cabinet français indépendant, HAAS Avocats offre à ses clients un très large éventail de compétences en droit de la propriété intellectuelle, du numérique, et de la protection des données en guidant et sécurisant les organisations dans toutes les étapes de leur développement numérique et leur lutte contre la contrefaçon et la cybercriminalité. Le savoir-faire de HAAS Avocats est le résultat d'une expérience qui se fonde sur les 7 valeurs suivantes :

Passion du droit : Nous sommes liés par une passion commune pour le droit et notre métier. Être avocat, c'est être toujours en projection, en mouvement, curieux et ouvert au monde.

Excellence : Nos clients attendent le meilleur de la part de nos avocats. HAAS Avocats leur apporte des solutions transversales et adaptées à leurs besoins numériques.

Ouverture d'esprit : Nous encourageons en permanence la remise en question et l'ouverture d'esprit pour élaborer une réponse là où le cadre juridique existant n'en propose pas.

Rigueur : La rigueur est une valeur inhérente à la pratique du métier d'avocat. Elle est le fondement de la constitution d'une expertise et exige un travail impeccable.

Ecoute : Notre écoute du client, de ses besoins et de son marché, nous permet de lui apporter la réponse la plus adaptée à ses questionnements juridiques.

Humanité : La dimension humaine de notre métier est un atout majeur d'une collaboration réussie, dans les relations entre HAAS Avocats, ses confrères et ses clients.

Expérience : Le droit du numérique est notre ADN juridique

Agilité : Le numérique implique une adaptation et une compréhension d'un univers volatile, incertain et complexe.



CABINET D'AVOCATS KHALED A. HOUDA

66, boulevard de la République,
 Résidence El Hadji Seydou Nourou Tall Dakar (Sénégal)
 Tél. : 00 221 33 821 47 22
 Mails : houda@avocatshouda.com
 k.houda@avocatshouda.com
 Site Web : www.avocatshouda.com
 Contact : Khaled ABOU EL HOUDA
 Nombre d'associés : 1 Nombre de collaborateurs : >50

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit pénal des affaires · **Droit immobilier** : Construction - Urbanisme - Baux commerciaux et professionnels - Droit des mines - **Droit de l'environnement** · **Droit public** · **Droit de la propriété intellectuelle** : Propriété industrielle - Droit des brevets - Droit des marques - Droit des dessins et modèles - Propriété littéraire et artistique - Droit de l'informatique et des télécommunications - Données personnelles / RGPD · **Arbitrage / Médiation** · **Droit commercial** : Droit bancaire et financier - Procédures collectives et entreprises en difficulté - Ventes de fonds de commerce - Droit boursier - Transport aérien - Transport maritime - Transports terrestres - Droit de la publicité · **Droit fiscal** : Fiscalité de l'activité professionnelle - Fiscalité internationale - Fiscalité du patrimoine - T.V.A. - Fiscalité immobilière · **Droit social** : Droit du travail - Droit de la sécurité sociale et de la mutualité - Droit de la protection sociale - Droit international : Contentieux internationaux - Contrats internationaux · **Droit économique** : Droit de la concurrence - Droit de la consommation - Droit de la distribution - Compliance · **Droit des mesures d'exécution** : Mesures d'exécution forcées - Mesures conservatoires · **Droit des sociétés** : Droit des sociétés commerciales et professionnelles - Fusions et acquisitions - Droit des associations et fondations · **Droit des énergies fossiles et renouvelables**

TYPE D'INTERVENTION :

- En conseil
- En contentieux

PRINCIPAUX CLIENTS :

- TPE
- PME
- PMI
- Grandes Entreprises
- Association ; Fondation ; ONG
- Banques et Etablissements financiers

COMPÉTENCE SECTORIELLE SPÉCIFIQUE

- Industrie
- Énergie
- Loisirs et Tourisme
- NTIC et Télécoms
- Communication et Médias
- Construction / Bâtiment
- Distribution
- Secteur Public
- Mines
- Arbitrage
- Agriculture et agroalimentaire
- Commerce et Artisanat
- Transports
- Finance, Banque et Assurance
- Immobilier
- Pharmaceutique / Santé
- Services
- Oil & Gas
- Maritime
- Fiscal

ZONE GÉOGRAPHIQUE D'EXERCICE

- Internationale : SÉNÉGAL, CÔTE D'IVOIRE, pays de la zone UEMOA

MODE DE RÉMUNÉRATION PRIVILÉGIÉE

- Taux horaire

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Basé à Dakar et à Abidjan, le Cabinet d'Avocats Khaled A. Houda assiste ses clients, entreprises privées, entités publiques et personnes physiques, pour l'ensemble de leurs besoins juridiques au Sénégal, en Côte d'Ivoire et dans tous les pays membres de l'UEMOA.

Le Cabinet d'Avocats Khaled A. Houda dispose d'un effectif global de 51 personnes dont la moitié est composée d'Avocats et de conseillers juridiques hautement qualifiés.

Le Cabinet représente et assiste une clientèle locale et étrangère, composée de groupes internationaux, de fonds d'investissement et d'établissements de crédits ainsi que pour le compte de sociétés commerciales, de leurs dirigeants et actionnaires et ce, dans des secteurs d'activité très variés.

Le système de management du Cabinet d'Avocats Khaled A. Houda a été audité et certifié selon les exigences de ISO 9001:2015 pour les activités d'Assistance, Conseils juridiques et Représentation devant les Cours et Tribunaux.

Le Cabinet a pour mission d'accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur développement en Afrique :

- Structuration juridique et fiscale des projets d'investissement ;
- Assistance lors des négociations avec les nationales ;
- Accompagnement dans les aspects pratiques du projet ;
- Représentation auprès des autorités administratives et judiciaires nationales et étrangères.

HERALD

AVOCATS DEPUIS 1957

HERALD

91, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris

Tél. : 01 53 43 15 15

Mails : contact@herald-avocats.com

Site Web : www.herald-avocats.com

Nombre d'associés : 20 Nombre de collaborateurs : 30

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit pénal des affaires · **Droit immobilier** · **Droit de l'environnement** · **Droit public** · **Droit de la propriété intellectuelle** : Propriété industrielle - Droit des brevets - Droit des marques - Droit des dessins et modèles - Propriété littéraire et artistique - Droit de l'informatique et des télécommunications - Données personnelles / RGPD · **Arbitrage / Médiation** · **Droit commercial** : Droit bancaire et financier - Procédures collectives et entreprises en difficulté - Ventes de fonds de commerce - Droit de la publicité · **Droit fiscal** : Fiscalité de l'activité professionnelle - Fiscalité internationale - Fiscalité du patrimoine - T.V.A. - Fiscalité immobilière · **Droit social** : Droit du travail - Droit de la sécurité sociale - et de la mutualité - Droit de la protection sociale · **Droit économique** : Droit de la concurrence - Droit de la consommation - Droit de la distribution · **Droit des mesures d'exécution** · **Droit des sociétés** : Droit des sociétés commerciales et professionnelles - Fusions et acquisitions - Droit des associations et fondations

TYPE D'INTERVENTION :

- Conseil - Contentieux

PRINCIPAUX CLIENTS :

- PME - Grandes Entreprises
- Administrations / Collectivités

COMPÉTENCE SECTORIELLE SPÉCIFIQUE

- Industrie - Énergie
- Loisirs et Tourisme - Recherche
- Finance et Assurance

ZONE GÉOGRAPHIQUE D'EXERCICE

- Nationale - Européenne (UK inclus)

MODE DE RÉMUNÉRATION PRIVILÉGIÉE

- Taux horaire - Forfait

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Cabinet d'avocats d'affaires situé à Paris, nous proposons à nos clients une expertise juridique de pointe dans tous les domaines du droit, en conseil comme en contentieux. Nous nous attachons à fournir un service haut de gamme, sur-mesure et transverse pour répondre à vos problématiques les plus complexes. Nous œuvrons et vous accompagnons en France comme à l'étranger, grâce à nos différents réseaux. Notre management de la qualité est certifié ISO 9001 depuis 2008.



IRINA GUERIF
Avocat au Barreau de Paris

IRINA GUERIF AVOCAT

6 rue Bouchardon - 75010 Paris

Tél. : 01 44 38 79 19

Mail : guerif@iguerif.com

Site Web : www.iguerif.com

Contact : Irina Guerif

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Contentieux des affaires · Arbitrage

TYPE D'INTERVENTION :

- En conseil - Contentieux - MARC

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Forte de son expérience de 15 ans au sein d'un centre d'arbitrage parisien, Maître Irina GUERIF a récemment créé son cabinet pour intervenir auprès des entreprises au niveau national et international en matière de contentieux des affaires et d'arbitrage.

L'activité du cabinet se distingue par une pratique centrée sur la prévention et la résolution des différends en générant des solutions avec une longueur d'avance.

Maître Irina GUERIF connaît les besoins des entreprises et sait parfaitement apporter une réponse adaptée et stratégique en privilégiant une solution amiable si elle est bénéfique à l'entreprise.

In Extenso

Avocats

IN EXTENSO AVOCATS

Nombre de cabinets en France : 7
 63ter, avenue Edouard Vaillant - 92100 Boulogne-Billancourt
 Tél. : 01 72 29 61 00
 Mail : contact@inextenso-avocats.fr
 Site Web : www.inextenso-avocats.com
 Contact : Myriam NIKAS
 Nombre d'associés : 17 Nombre de collaborateurs : 28
 Membre du réseau : IN EXTENSO

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit pénal des affaires · Droit immobilier : Construction - Urbanisme · Droit de l'environnement · Droit public · Droit de la propriété intellectuelle : Propriété industrielle - Droit de l'informatique et des télécommunications - Données personnelles / RGPD · Arbitrage / Médiation · Droit commercial : Entreprises en difficulté · Droit social : Droit du travail - Droit de la protection sociale · Droit international · Droit des sociétés

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

L'interprofessionnalité au service de la réussite des projets de nos clients

In Extenso Avocats accompagne les dirigeants et les entreprises quel que soit leur secteur d'activité sur l'ensemble de leurs enjeux. Membre du groupe In Extenso, leader national de l'expertise-comptable et du service aux TPE et PME, In Extenso Avocats privilégie une approche inter professionnelle à 360° grâce à l'apport des différentes expertises du groupe. Une cinquantaine de professionnels du droit (avocats et juristes) aident les décideurs et les entreprises dans la défense de leurs intérêts dans les principaux domaines juridiques (droit des sociétés et des affaires, droit commercial, droit fiscal et social) et dans des domaines très spécifiques (droit de l'environnement,

droit public, droit de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, droit du sport, droit de l'hôtellerie et du tourisme, médiation arbitrage, contentieux et difficulté des entreprises, RGPD et droit de la propriété intellectuelle).

L'interprofessionnalité est une réponse à l'objectif de satisfaction de nos clients qui font face à des problématiques variées et souhaitent disposer d'un accompagnement complet pour les résoudre. Ensemble, les professionnels du droit et les équipes d'In Extenso mettent leurs expertises en commun pour offrir aux entreprises et aux acteurs économiques une plateforme de services unique.

En fort développement, In Extenso Avocats poursuit sa croissance en région.

In Extenso

Avocats

50

Professionnels du droit

360°

Accompagnement complet

L'interprofessionnalité au service de vos projets

In Extenso Avocats accompagne en conseil et contentieux les dirigeants, les chefs d'entreprise et les décideurs quel que soit leur secteur d'activité. Membre du groupe In Extenso, leader national de l'expertise-comptable et du conseil aux entreprises, In Extenso Avocats privilégie une approche interprofessionnelle à 360° grâce à l'apport complémentaire des différentes expertises du groupe.

nos domaines d'expertise

- droit des sociétés
- droit commercial
- droit de l'environnement
- droit fiscal
- droit social
- droit public
- droit de la propriété intellectuelle - RGPD
- droit immobilier et de la construction
- droit de l'urbanisme
- droit du sport
- droit de l'hôtellerie et du tourisme
- médiation & arbitrage
- difficulté des entreprises

Lille
 46 rue des Canoniers
 59000 Lille
 Tel. 03 20 74 60 32

Strasbourg
 5 allée d'Helsinki
 67300 Schiltigheim
 Tel. 03 90 20 87 27

Paris
 42 rue Notre-Dame des Champs
 75006 Paris
 Tel. 01 45 49 49 99

Boulogne-Billancourt
 63ter av. Edouard Vaillant
 92100 Boulogne-Billancourt
 Tel. 01 72 29 61 00

Toulon
 17 av. Vauban
 83000 Toulon
 Tel. 04 94 62 04 95

Aix-en-Provence
 120 av. Napoléon Bonaparte
 13100 Aix-en-provence
 Tel. 04 42 26 40 15

Hyères-les-Palmiers
 42 av. des Îles d'Or
 83100 Hyères les Palmiers
 Tel. 04 94 01 50 80

www.inextenso-avocats.com

un maillage national

Publicité



ITLAW AVOCATS

281, rue de Vaugirard - 75015 Paris

Tél. : 01 83 62 61 75

Mails : contact@itlaw.fr

Site Web : www.itlaw.fr

Contact : Claudia Weber

Nombre d'associés : 1 Nombre de collaborateurs : 5

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit pénal des affaires · Droit de la propriété intellectuelle : Propriété industrielle - Droit des marques - Droit des dessins et modèles - Propriété littéraire et artistique - Droit de l'informatique et des télécommunications - Données personnelles / RGPD · **Arbitrage / Médiation · Droit commercial :** Droit de la publicité · **Droit économique :** Compliance · **Innovations (IA...) et Sécurité**

TYPE D'INTERVENTION :

- En conseil
- Formations
- En contentieux
- Médiation

PRINCIPAUX CLIENTS :

- PME
- Grandes Entreprises
- ETI
- Startup

COMPÉTENCE SECTORIELLE SPÉCIFIQUE

- Industrie
- Loisirs et Tourisme
- NTIC et Télécoms
- Finance et Assurance
- Immobilier
- Pharmaceutique / Santé
- Services
- Énergie
- Transports
- Recherche
- Communication et Médias
- Construction / Bâtiment
- Distribution

ZONE GÉOGRAPHIQUE D'EXERCICE

- Régionale
- Nationale
- Européenne (UK inclus)

MODE DE RÉMUNÉRATION PRIVILÉGIÉE

- Taux horaire
- Forfait

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

ITLAW Avocats est un cabinet d'avocats experts en droit de l'Informatique (numérique, digital, innovation, (cyber) sécurité, internet, télécoms) protection des données personnelles, propriété intellectuelle & industrielle. Fondé

par Maître Claudia Weber en 2005 et composé d'une équipe multipotentielle aux pratiques et talents complémentaires, le cabinet propose des solutions concrètes et pragmatiques adaptées aux risques et enjeux de ses clients avec une capacité reconnue pour traiter des sujets complexes.

ITLAW Avocats adopte une démarche transversale opérationnelle combinant expertise juridique, expérience opérationnelle et connaissance de l'écosystème IT permettant de résoudre les problématiques complexes de ses clients. Cette démarche permet au cabinet d'appréhender l'ensemble des enjeux, y compris techniques et économiques du secteur des nouvelles technologies, ainsi que les problématiques internes des entreprises et organismes publics, notamment en matière de processus et de maîtrise des risques. La spécificité du cabinet ? Sa méthode alliant *hard skills* et *soft skills* permettant une approche globale et opérationnelle qui s'adapte au besoin du client et de son projet. L'offre d'ITLAW Avocats comprend le conseil (contrats, négociations, RGPD, consultations, mise en place et pilotage projet), précontentieux (analyse des risques, stratégie), contentieux, médiation, formation & coaching juridique individuel lors de négociations difficiles. Les expertises d'ITLAW Avocats (contrats IT, données personnelles, protection intellectuelle et industrielle, sécurité, innovation & numérique...) s'accompagne d'offres innovantes tel que les « Bureaux » technico-juridique : Transformation digitale, Sécurité, Protection des données & RGPD, Licencing, Start-up. Cette année le cabinet lance sa LegalTech « Clause to you ».



MAÎTRE PHILIPPE JOURDAN

CAEN (14007) : 39 rue Pigacière - BP 80068

PARIS (75116) : 71 avenue Marceau

Téls. : 06 61 58 06 92 - 01 84 25 16 67

Mail : contact@jourdan-avocats.fr

Site Web : www.jourdan-avocats.fr

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit immobilier

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Philippe JOURDAN a d'abord exercé au sein d'un cabinet d'avocats au Conseil d'État et à la Cour de Cassation avant de rejoindre un cabinet spécialisé en droit public. À la suite d'une expérience au sein de la direction juridique d'une entreprise de distribution, il a acquis une compétence et une expertise opérationnelle, dans le conseil et le contentieux.

Il intervient à présent en droit public, en droit de la construction et en droit immobilier pour des particuliers, des entreprises et des collectivités territoriales et les assiste sur l'ensemble du territoire dans leurs démarches juridiques et leur contentieux devant les juridictions administratives.



JURISGUYANE CABINET D'AVOCATS

Fort de plus de 20 ans d'expérience,
Nous accompagnons nos clients à tous
les stades de leurs vies personnelles ou
professionnelles.

SERVICE EN LIGNE

 ESPACE PRIVILÉGIÉ ET NUMÉRISÉ
POUR LA CLIENTÈLE

 PRISE DE RDV 24/24H
SUR LE SITE

 CONSULTATION JURIDIQUE
À DISTANCE

 MODÈLES DE CONTRATS EN
LIGNE PERSONNALISABLES



**DROIT INSTITUTIONNEL DES
OUTRE-MER**



**DROIT DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**



**DROIT DE LA CONSTRUCTION
ET DE L'URBANISATION**



**DROIT DES CONTRATS CIVILS,
COMMERCIAUX ET SOCIAUX**

DROIT DES CONTRATS PUBLICS

DROIT DES AFFAIRES

**DROIT DE LA RÉPARATION
DU DOMMAGE CORPOREL**

DROIT CIVIL ET EXECUTION

DROIT DES VICTIMES

MÉDIATION

VOTRE PARTENAIRE SUR TOUS VOS PROJETS D'AVENIR

CONTACT : M : +594 594 25 45 35
E : contact@jurisguyane.fr

 46 avenue de la liberté BP 315- 97327 Cayenne Cedex
Relai à Paris et Bruxelles



KARILA DE VAN & LAMADON SELARL

20, rue des Gaudines - 78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. : 06 83 14 11 10
Mail : contact@lamadonkarila.fr
Site Web : www.karila-lamadon-avocats.fr

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit de l'environnement • Droit de la construction

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

En droit de l'environnement et en droit de la construction, le Cabinet accompagne les exploitants d'ICPE, les entreprises et artisans (architectes, bureaux d'études,

bureaux de contrôle, entreprises du BTP...), les compagnies d'assurance et les collectivités publiques dans leurs projets, de leur conception jusqu'à la gestion d'éventuels contentieux.



KUTSCHER-PUIS LEGAL

Jägerhofstraße 31-32, 40479 Düsseldorf
Tél. : 0049 (0)211/989 489 60 - Fax : 0049 (0)211/989 489 54
Contact : Fabienne Kutscher-Puis
Avocat aux barreaux de Düsseldorf et Paris
Docteur en droit (Allemagne)
Avocat spécialiste en droit international des affaires (Allemagne)
Mail : fkp@kutscher-puis.com
Site Web : www.kutscher-puis.com

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit de la concurrence & distribution

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Notre cabinet, spécialisé en droit des affaires, est au service des entreprises francophones auxquelles nous offrons des prestations complètes en droit commercial et de la distribution (conseil, rédaction d'actes et

représentation en justice) leur permettant de sécuriser leurs projets en Allemagne. Nous sommes établis à Düsseldorf (Allemagne), nous parlons le français, l'allemand et l'anglais et sommes aussi traducteurs assermentés.



MARIANNE LABORDE AVOCAT

2, avenue Marceau - 75008 Paris
Tél. : 01 88 33 55 49
Mail : avocat@cabinet-marianne-laborde.fr

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit des technologies • Droit de la propriété intellectuelle • Droit de la presse

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Marianne LABORDE (spécialiste en Propriété Intellectuelle) a créé son cabinet en 1998. Elle a acquis une expérience solide dans tous les domaines de la Propriété intellectuelle, tant en contentieux qu'en conseil, notamment en droit des marques, droit des dessins et modèles, droits d'auteur et Droits voisins, ainsi qu'en droit au nom et à l'image

(notamment sportifs et mannequins). Elle intervient également dans des litiges et négociations d'accords dans le domaine sportif, et dans des dossiers concernant les droits exclusifs des organisateurs d'événements sportifs.

Son expérience l'amène toujours à privilégier, en cas de litiges, la négociation au contentieux.

Actus
des
Barreaux

JuriShop  FR

LE JOURNAL DU VILLAGE DE
LA JUSTICE



les rendez-vous
TRANSFORMATIONS
du **DROIT**
nov 2022 | PARIS

legi team
Editions



VILLAGE DE
LA JUSTICE
La communauté
des métiers du droit

BY LEGI TEAM

Le Journal
du Management
*juridique et réglementaire
d'entreprises*

JOURNÉE DU
MANAGEMENT
JURIDIQUE



Le Journal du
Village des Notaires

 Village des
Notaires

Tout notre univers
est sur
www.legiteam.fr



LATOURNERIE WOLFROM AVOCATS (LWA)

164 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris

Tél. : +33 1 56 59 74 74

Mail : ac.healy@latournerie-wolfrom.com

Site Web : www.latournerie-wolfrom.com

Nombre d'associés : 13 Nombre de collaborateurs : 40

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit immobilier : Construction - Urbanisme - Baux commerciaux et professionnels • **Droit de l'environnement** • **Droit public** • **Droit de la propriété intellectuelle** : Propriété industrielle - Droit des brevets - Droit des marques - Droit des dessins et modèles - Droit de l'informatique et des télécommunications - Données personnelles / RGPD • **Arbitrage / Médiation** • **Droit commercial** : Droit bancaire et financier - Procédures collectives et entreprises en difficulté - Ventes de fonds de commerce - Droit boursier - Transport aérien - Transport maritime - Transports terrestres - Droit de la publicité • **Droit fiscal** : Fiscalité de l'activité professionnelle - Fiscalité internationale - Fiscalité du patrimoine - T.V.A. - Fiscalité immobilière • **Droit social** : Droit du travail - Droit de la sécurité sociale et de la mutualité - Droit de la protection sociale • **Droit économique** : Droit de la concurrence - Droit de la consommation - Droit de la distribution - Compliance • **Droit communautaire** : Droit public européen et communautaire - Droit européen de la concurrence • **Droit des sociétés** : Droit des sociétés commerciales et professionnelles - Fusions et acquisitions - Droit des associations et fondations

TYPE D'INTERVENTION :

- En conseil - En contentieux

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Notre ADN PUBLIC/PRIVÉ/DIGITAL fait de notre Cabinet le partenaire privilégié de votre vision. Depuis 1995, LWA est au cœur des interactions entre les pouvoirs publics et les entreprises.

Nous accompagnons des opérateurs du secteur public comme du secteur privé, start-ups comme grands groupes cotés, en cultivant une pratique collaborative et transversale. Nous sommes aux côtés de nos clients dans leur développement, aussi bien dans les phases de conception, de négociation et de mise en œuvre de leur stratégie que dans le cadre des contentieux dans lesquels ils peuvent être impliqués.



LAWINT

68, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris

Tél. : +33 1 49 11 48 01

Mail : alexandre.diehl@lawint.com

Site Web : www.lawint.com

Contact : Alexandre Diehl

Nombre d'associés : 1

Nombre de collaborateurs : 3

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit de la propriété intellectuelle : Droit de l'informatique et des télécommunications - Données personnelles / RGPD • **Droit commercial** : Ventes de fonds de commerce • **Droit international** : Contrats internationaux • **Droit économique** : Droit de la consommation - Droit de la distribution - Compliance • **Droit des sociétés** : Droit des sociétés commerciales et professionnelles - Fusions et acquisitions - Droit des associations et fondations

TYPE D'INTERVENTION :

En conseil

PRINCIPAUX CLIENTS :

- PME - Grandes Entreprises
- ETI - Startup

COMPÉTENCE SECTORIELLE SPÉCIFIQUE

- Agriculture et agroalimentaire - Énergie
- Commerce et Artisanat - Loisirs et Tourisme
- NTIC et Télécoms - Recherche
- Finance et Assurance - Communication et Médias
- Construction / Bâtiment - Pharmaceutique / Santé
- Distribution - Services

ZONE GÉOGRAPHIQUE D'EXERCICE

- Nationale - Européenne (UK inclus)

MODE DE RÉMUNÉRATION PRIVILÉGIÉE

- Taux horaire - Forfait

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Lawint est un Cabinet d'affaires dédié aux technologies.

Forts de passés d'informaticiens, les membres du cabinet comprennent les enjeux et contextes IT et data, apportent des solutions concrètes et pragmatiques d'un point de vue technique, business et juridique et accompagnent les clients dans un monde où les technologies évoluent tous les jours.

Lawint assiste principalement les startups dans tout leur juridique (levée de fonds, cession, contrats, etc...) et les grandes entreprises dans leurs problématiques IT et data.



Avocats au barreau de Paris

LAWINT

COMPLIANCE - CORPORATE - CONTRAT

AUDIT

MISE EN CONFORMITÉ

CONTENTIEUX COMPLIANCE



PROCÉDURES ÉCRITES

FORMATION

ASSISTANCE DPO

68 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris
info@lawint.com



LÉGAPÔLE AVOCAT CABINET PANTZ

78 route d'Espagne - 31100 Toulouse
Tél. : 05 82 95 43 81
Mail : contact@cabinetpantz.fr
Site Web : www.cabinetpantz.fr

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit de la propriété intellectuelle : droit des technologies • Droit de la presse

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

LÉGAPÔLE AVOCAT CABINET PANTZ est un cabinet qui intervient exclusivement dans les domaines de la propriété intellectuelle, de l'innovation, du e-commerce et des données personnelles :

- Protection des marques, en France et à l'étranger ;
- Négociation des contrats en français et en anglais ;
- Défense en contrefaçon et concurrence déloyale devant toutes les juridictions ;

- Mise en conformité RGPD, cybersécurité et DPO ;
- Formation.

Maître Alexandrine PANTZ a une grande compréhension des enjeux économiques de la propriété intellectuelle et de l'innovation, apportant une expertise et une vision stratégique pour chaque dossier.

CERTIFICATIONS - AGRÈMENTS / QUALIFICATIONS

Mandataire INPI et EUIPO, DPO, Droit Collaboratif



LETANG AVOCATS

53, rue Réaumur - 75002 PARIS
Tél. : 01 42 27 51 03
Mail : contact@letang-avocats.fr
Site Web : www.letang-avocats.fr

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit du public • Droit immobilier : Urbanisme • Droit de l'environnement

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Tant par leurs études, menées en droit public comme en droit privé, que par leurs expériences professionnelles diverses, les associées de Létang Avocats proposent des profils parfaitement complémentaires.

La connaissance intime de la matière est la qualité première du cabinet Létang Avocats. Pour mieux répondre

aux besoins de ses clients, les associées s'appuient sur leur expérience du terrain pour privilégier les solutions les plus pragmatiques.

Le cabinet collabore depuis 2008 avec les pouvoirs publics et les élus dans le cadre des projets de lois et des décrets d'application portant sur l'aménagement commercial.



LEXTON AVOCATS

6, rue Paul Valéry - 75116 Paris
Tél. : 01 56 90 28 10
Site Web : www.lexton-avocats.com

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Fusions-acquisitions • Corporate • Private equity

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Lexton Avocats conseille et accompagne des entreprises, des dirigeants et des fonds d'investissements dans leurs opérations juridiques courantes ainsi que dans leurs projets de développement, rapprochement ou transmission.

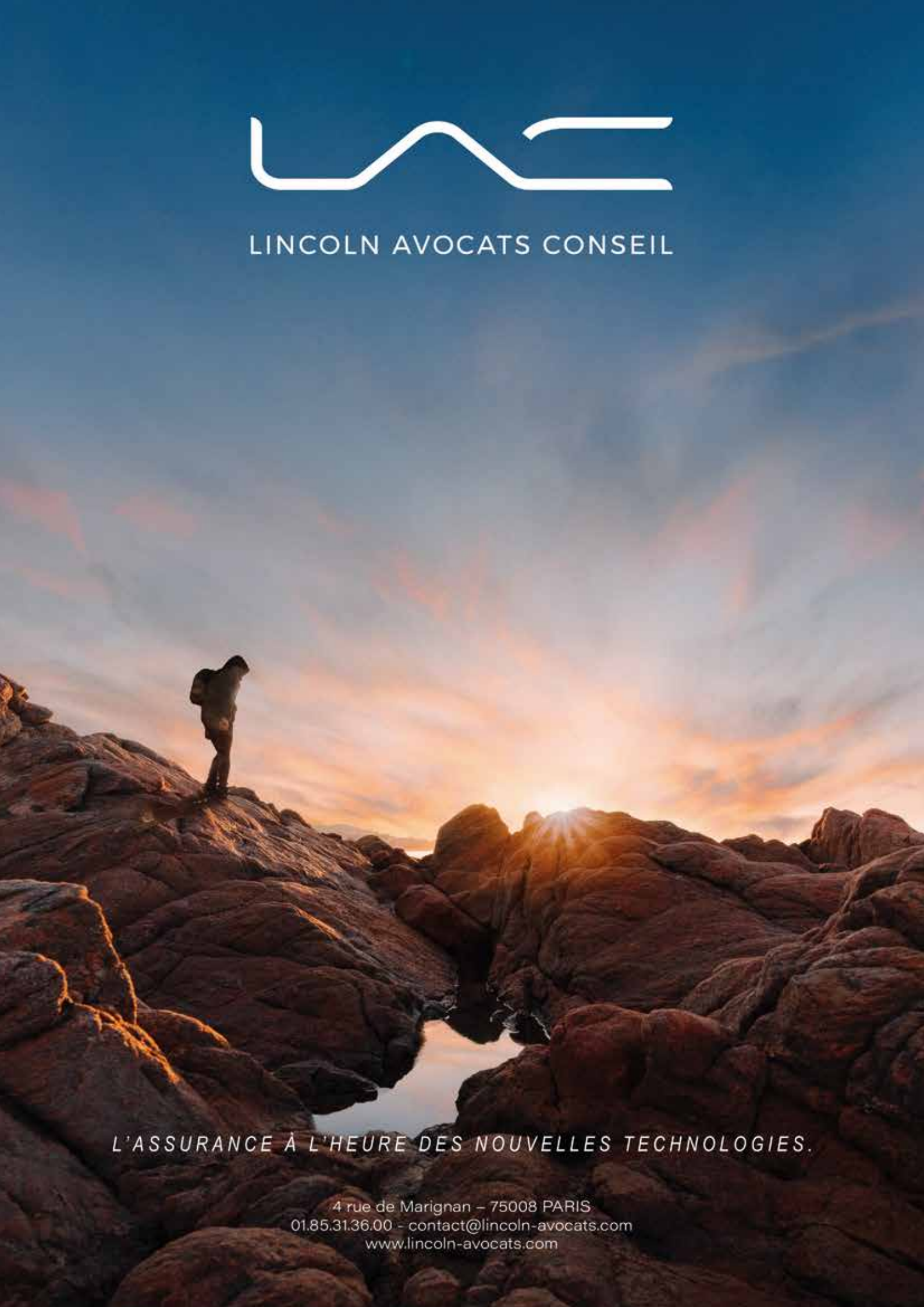
Lexton Avocats propose une offre globale de services

(juridique, fiscal et social) et assiste ses clients dans toutes les phases de développement des entreprises et de leur actionnariat.

Le cabinet spécialisé sur le segment du smid market est reconnu en matière de Transmission d'entreprises, Fusions-Acquisitions et Due diligence.



LINCOLN AVOCATS CONSEIL



L'ASSURANCE À L'HEURE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES.

4 rue de Marignan – 75008 PARIS
01.85.31.36.00 - contact@lincoln-avocats.com
www.lincoln-avocats.com



LINCOLN AVOCATS CONSEIL

4, rue de Marignan - 75008 Paris

Tél. : 01 85 31 36 00

Mail : contact@lincoln-avocats.com

Site Web : <https://lincoln-avocats.com>

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit des assurances

TYPE D'INTERVENTION :

- En conseil - En contentieux

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Depuis 1999, LINCOLN AVOCATS CONSEIL, composé de 2 Associés et 10 collaborateurs intervient en droit des assurances sur l'ensemble du territoire français tant en conseil qu'en contentieux.

Le cabinet a développé un haut niveau de compétences dans le contentieux assurantiel.

Nous intervenons au service d'une clientèle professionnelle essentiellement issue du monde de l'assurance.

— **Nous sommes guidés par le succès des affaires que l'on nous confie : « pas d'excuses : des résultats »** —

La disponibilité, la rigueur et la pugnacité de LINCOLN sont quotidiennement démontrées.



SARL MANDIN-ANGRAND AVOCATS

5, rue Jean Mermoz - 75008 PARIS

Tél. : 01 86 64 07 80

Fax : 01 86 64 07 88

Mail : avocats@mandin-angrand.fr

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit des assurances

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Ancrée sur une compétence pluridisciplinaire quelle que soit la branche d'assurance, exercée sur l'ensemble du territoire français et notamment Outre-Mer, la SARL MANDIN-ANGRAND intervient au soutien des intérêts des compagnies ou pour défendre la responsabilité de leurs assurés.

La SARL a notamment développé une expertise en matière de lutte contre la fraude à l'assurance, grand handicap, incendie et en assurance des risques de l'entreprise : risque industriel, droit de la construction, dommages aux biens, accidents du travail...



MAZOYER GUIJARRO AVOCATS

1, rue Brémontier - 75017 Paris

Tél. : +33 (0)1 53 41 81 01

Mail : avocats@mazoyer-guijarro.com

Site Web : www.mazoyer-guijarro.com

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit de la distribution · Droit de la concurrence · Franchise

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Fondé en 1992 par Jean CHEVRIER, le Cabinet CHEVRIER AVOCATS est devenu en 2022 le Cabinet MAZOYER GUIJARRO AVOCATS.

Le Cabinet intervient dans les **dossiers d'accidents aériens, d'aviation commerciale, d'affaires, légère et sportive.**

Il conseille et défend les **compagnies aériennes, les assistants en escale, les constructeurs et équipementiers**

aéronautiques, les commissionnaires de transport et leurs assureurs.

Le cabinet intervient également pour les **aéroports** français et étrangers en matière de gouvernance, responsabilité, domanialité, concurrence, contrats, sûreté et redevances aéroportuaires.

Il accompagne également les **propriétaires et locataires d'aéronefs.**

ORATIO

AVOCATS

ORATIO AVOCATS

Nombre de cabinets en France / Villes : 11 cabinets dans le Grand-Ouest et Paris
 5 rue Paupiau de la Verrie - BP 90210 - ANGERS CEDEX 01
 Tél. : 02 41 66 62 80
 Mail : angers@oratio-avocats.com
 Site Web : www.oratio-avocats.com
 Nombre d'associés : 23 Nombre de collaborateurs : 150
 Membre du réseau : Baker Tilly

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit des Sociétés · Fiscalité · Droit social · Contrat / Distribution / Consommation · Contentieux / Arbitrage / Médiation · Droit Immobilier · Droit rural · Droit de la Propriété Intellectuelle · Droit Pénal · Procédures collectives / entreprises en difficulté · Droit Patrimonial

TYPE D'INTERVENTION :

- En conseil - En contentieux

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Cabinet spécialiste du droit des affaires, ORATIO Avocats propose, depuis plus de 50 ans, un accompagnement juridique durable à destination des dirigeants et des entreprises de toutes tailles et tous secteurs. Afin de répondre plus largement à leurs besoins et leurs problématiques, le cabinet s'est structuré autour d'un éventail complémentaire de compétences juridiques.

Parce que nous savons que la confiance naît dans la proximité que nous tissons avec nos clients, ORATIO Avocats est devenu un cabinet de référence grâce à ses 11 bureaux implantés dans le Grand Ouest et à Paris, rassemblant plus de 150 collaborateurs dont 80 avocats et juristes.

Le cabinet privilégie l'interprofessionnalité au quotidien, par le biais de son alliance au groupe Baker Tilly et son appartenance au réseau international Baker Tilly, 10^{ème} réseau mondial d'audit et de conseil, présent dans plus de 148 pays dont il est l'unique représentant juridique en France.



VITORE PALI

3, rue Anatole de La Forge - 75017 Paris
 Téls. : 01 81 69 57 18 - 06 88 65 34 44
 Mail : vpali@pali-avocats.com
 Site Web : www.pali-avocats.com

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit immobilier · Droit des sociétés · Droit du financement

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Vitore Pali possède une expertise solide en droit immobilier tant en matière d'assistance aux acquisitions d'actifs immobiliers, qu'en matière de développement de projets immobiliers. Elle accompagne ses clients dans la mise en place des partenariats d'investissement (véhicules d'investissement, pactes d'associés, financements et garanties).

Elle assure la négociation et rédaction de tous types de baux (baux commerciaux, baux civils, baux à construction, baux emphytéotiques).

Elle a une expérience significative dans l'acquisition des projets énergie (photovoltaïques et éoliennes) : audits d'acquisition, rédaction et négociation des contrats d'acquisition et des garanties.



PAUMIER AVOCAT

11, rue Calvé - 33000 BORDEAUX
Tél. : 05 56 00 64 66
Mail : paumier.avocat@gmail.com
Site Web : www.avocat-paumier.fr

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit immobilier : Construction - Immobilier

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Maître Charles PAUMIER intervient depuis près de 10 ans exclusivement en droit de la construction et droit de l'immobilier. Les problématiques traitées concernent essentiellement les difficultés juridiques et judiciaires liées aux constructions réalisées par les promoteurs en VEFA et constructeurs en CCMI (garanties, retard de livraison...), ainsi

que celles réalisées plus généralement par les entreprises au titre de marchés de travaux privés ou en sous-traitance. Cabinet individuel permettant un traitement et dialogue direct avec le responsable du dossier ainsi qu'une grande disponibilité et réactivité. Cabinet basé à Bordeaux avec intervention sur tout le territoire national.



ISABELLE POITOUT

24 bis, rue Greuze - 75116 Paris
Tél. : 01 45 05 99 94
Mail : Poitout-avocat@orange.fr
Site Web : www.poitout-avocat.fr

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit public / environnement

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Fondatrice des CHAMPS du DROIT (groupe d'avocats en droit agricole) et Co-Présidente de la Commission Environnement de ACE (Avocats Conseils en Entreprises), Isabelle POITOUT intervient en droit de l'Environnement, ICPE, Urbanisme, Droit du Vin, Protection des Terroirs et des paysages ainsi qu'en Expropriation. Sa valeur ajoutée

est d'être un des rares avocats spécialisés en droit de l'Environnement et d'avoir décliné ses compétences pour le monde viticole. Titulaire des mentions de spécialisation en droit public et en droit de l'environnement, Isabelle Poitout est inscrite au barreau de Paris mais se déplace en France entière.



BRIGITTE PONROY

5, rue Pergolèse - 75116 Paris
Tél. : 01 40 68 06 07
Site Web : www.avocat-brigitte-ponroy.fr

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit privé général • Responsabilité médicale • Droit de la famille et droit des enfants • Droit de l'environnement

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

En tant qu'avocat, Brigitte Ponroy se donne pour priorité l'écoute des clients et la qualité du travail fourni. Elle traite ses dossiers avec rigueur, loyauté, transparence et travaille en équipe avec son client. Avocat plaidant, elle a également une activité de Conseil et de rédacteur d'actes.

Avant toute instance au fond ou durant les procédures, la médiation est devenue l'outil indispensable du système judiciaire pour renouer le dialogue rompu, avec l'intervention d'un tiers totalement neutre, indépendant et impartial. Les échanges de la médiation sont par nature confidentiels. M^e Brigitte PONROY mène les médiations mais distinctement, accompagne également son client dans ces MARDS.

CHEZ ORATIO AVOCATS TOUT N'EST PAS QUE DROIT



Si le cœur de notre métier, c'est le droit, notre différence, c'est de pouvoir aller au-delà.

Nous déployons, ainsi, au sein d'un groupe pluridisciplinaire, qui poursuit son développement en France et à l'international, une offre plurielle et engagée. Cette diversité, nous l'entretenons également pour nos équipes en offrant l'opportunité à chacun d'évoluer, de se former, de devenir acteur de sa mobilité. ORATIO Avocats, c'est une vision multiple et agile du droit.

Prenez une nouvelle direction avec ORATIO Avocats.

ORATIO
AVOCATS

 bakertilly | NETWORK MEMBER



PRÔREUS

190, boulevard Haussmann - 75008 Paris
 Tél. : 01 56 88 38 55
 Mail : contact@proreus.fr
 Site Web : www.proreus.fr
 Contact : Emmanuel Dieny
 Nombre d'associés : 1
 Nombre de collaborateurs : 1

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit économique : - Droit de la concurrence - Droit de la distribution - Compliance - Droit des réglementations professionnelles • **Droit communautaire** : Droit public européen et communautaire - Droit européen de la concurrence

TYPE D'INTERVENTION :

- En conseil - En contentieux

PRINCIPAUX CLIENTS :

- PME - ETI
 - PMI - Grandes Entreprises

COMPÉTENCE SECTORIELLE SPÉCIFIQUE

- Industrie - Énergie
 - Commerce et Artisanat - Loisirs et Tourisme
 - Transports - Construction / Bâtiment
 - Pharmaceutique / Santé - Distribution
 - Services

ZONE GÉOGRAPHIQUE D'EXERCICE

- Nationale - Européenne (UK inclus)

MODE DE RÉMUNÉRATION PRIVILÉGIÉ

- Taux horaire - Forfait - Success fees

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Notre métier est dans notre nom : vous assister et vous guider, non pas à travers les mers comme la vigie (le Prôreus) de l'antiquité grecque, mais à travers les droits de la concurrence.

Des ententes anticoncurrentielles aux abus de position dominante, des pratiques commerciales aux contrats de distribution et de partenariats industriels, en passant par le contrôle des concentrations.

Pour sécuriser et optimiser les accords et pratiques de votre entreprise, ou pour les défendre. À vos côtés.



RACINE

Nombre de cabinets en France / Villes : 6 (Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Strasbourg)
 37ter, rue Saint Romain - 69008 LYON
 Tél. : 04 37 47 89 70
 Mail : flafay@racine.eu
 Site Web : www.racine.eu
 Contact : Frédéric LAFAY
 Nombre d'associés : 4 - Nombre de collaborateurs : 11
 Membre du réseau : TAGLaw

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit immobilier : Baux commerciaux et professionnels • **Droit commercial** : Procédures collectives et entreprises en difficulté • **Droit social** : Droit du travail • **Droit des sociétés** : Droit des sociétés commerciales et professionnelles

TYPE D'INTERVENTION :

- En conseil - En contentieux - Médiation

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Racine accompagne ses clients sur l'ensemble de leurs problématiques relatives au fonctionnement des sociétés, à la négociation de contrats (baux commerciaux, contrats

de distribution), aux opérations de croissance externe ou à leur transmission, ainsi qu'en droit social. Forte de son expérience en judiciaire et modes alternatifs de règlement des conflits, l'équipe intervient également dans tout contentieux afférent au droit des affaires. Le savoir-faire de l'équipe intègre l'accompagnement aux entreprises en difficulté.



QUANTIC AVOCATS

Nombre de cabinets en France / Villes : Paris et Bordeaux
 37, rue de Courcelles - 75008 Paris
 Tél. : 01 86 95 84 61
 Mail : contact@quantic-avocats.com
 Site Web : www.quantic-avocats.com
 Nombre d'associés : 2 Nombre de collaborateurs : 1

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit de la propriété intellectuelle : Propriété industrielle - Droit des brevets - Droit des marques - Droit des dessins et modèles - Propriété littéraire et artistique • **Droit de l'informatique et des télécommunications** • Données personnelles /RGPD

PRINCIPAUX CLIENTS :

- PME
- Grandes Entreprises
- Administrations / Collectivités

COMPÉTENCE SECTORIELLE SPÉCIFIQUE

- Industrie
- Énergie
- Loisirs et Tourisme
- NTIC et Télécoms
- Communication et Médias
- Construction / Bâtiment
- Agriculture et agroalimentaire
- Commerce et Artisanat
- Transports
- Recherche

ZONE GÉOGRAPHIQUE D'EXERCICE

- Régionale
- Nationale
- Européenne (UK inclus)

MODE DE RÉMUNÉRATION PRIVILÉGIÉ

- Taux horaire
- Forfait

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Fondé par Emmanuelle Nahum et François-Xavier Langlais, Quantic Avocats est un cabinet « boutique » entièrement dédié au droit de la propriété intellectuelle, au droit de l'informatique, d'internet et des données personnelles/RGPD. Quantic Avocats intervient en conseil

et en contentieux dans de nombreux secteurs tels que la technologie, la cybersécurité, le retail, la publicité en ligne, le commerce en ligne, les smart cities, la mode, le tourisme, la santé, le transport, la finance.

Le cabinet conseille ses clients dans ces différents domaines, tant en conseil qu'en contentieux. En matière de conseil, le cabinet assiste par exemple ses clients pour négocier efficacement les contrats informatiques (contrats AGIL, SaaS/PaaS/IaaS, contrats informatiques classiques de développement logiciel, maintenance, intégration, etc.). Quantic Avocats accompagne également ses clients sur tous les aspects liés à la valorisation et la protection de la propriété intellectuelle des actifs de leur entreprise (droits d'auteur, droit des marques, droit des dessins et modèles, droit des brevets). Le cabinet conseille aussi ses clients en matière de protection des données personnelles/RGPD, en particulier dans la réalisation d'audits RGPD, la rédaction de documentation contractuelle ou de conformité, et la proposition de solutions sur des problématiques RGPD complexes. En matière de contentieux, le cabinet intervient essentiellement sur des questions de contrefaçon et concurrence déloyale. Quantic Avocats est partenaire de Numeum anciennement Syntec Numérique.

les rendez-vous
TRANSFORMATIONS
 du **DROIT**
 17/18 nov 2022 | PARIS

2 JOURS POUR RENCONTRER, ÉCHANGER, SE FORMER ET TROUVER DES SOLUTIONS AVEC LES ACTEURS INNOVANTS DU DROIT

UN ÉVÉNEMENT CO-ORGANISÉ PAR





RACINE AVOCATS

38, rue Grignan - 13001 Marseille
Tél : +33 (0)4 91 15 75 75
Mail : vfoudriat@racine.eu
Site Web : www.racine.eu

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit des affaires • **Droit des sociétés** : Fusions et acquisitions - Private Equity • **Droit boursier** • **Droit des contrats publics** • **Droit de l'environnement** • **Droit des assurances** • **Droit du travail** • **Droit immobilier** : Construction

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Avec ses 14 avocats dont 5 associés, les équipes de Racine Marseille interviennent tant en France qu'à l'International, en Fusions & Acquisitions, Droit boursier, Droit des Contrats, Contentieux commercial mais également en Droit du travail, Droit immobilier et construction, Droit des contrats publics, Assurances et Droit de l'Environnement,

après d'une clientèle composée de sociétés à forte dominante internationale cotées et non cotées, d'assureurs institutionnels et de PME/ETI régionales. Racine Marseille accompagne ses clients tant en conseil qu'en contentieux sur le modèle du « all-in-one » tout en respectant les valeurs qui sont les siennes : pragmatisme, réactivité, proximité, expertise, disponibilité.



REYNÈS AVOCATS

62-64, boulevard Pereire - 75017 Paris
Tél. : +33 (0)1 83 90 11 79
Mail : vreyne@reynesavocats.com
Site Web : www.reynesavocats.com
Contact : Virginie Reynès
Nombre d'associés : 1

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Risques industriels et produits défectueux - droit des assurances • Contentieux en droit des contrats et de la responsabilité • Contentieux commercial • Contentieux *corporate*

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Après avoir exercé pendant plus de quinze années au sein de cabinets d'affaires de premier plan, Virginie Reynès crée en 2019 le cabinet Reynès Avocats, cabinet indépendant dédié à la prévention et à la résolution des litiges en droit des affaires, droit de la responsabilité et des risques. Virginie Reynès

intervient en particulier en prévention et en résolution des litiges en droit des contrats et de la responsabilité, risques industriels et responsabilité du fait des produits défectueux ainsi que dans les contentieux associés en droit des assurances. Le cabinet a également une expertise reconnue dans les contentieux en droit des sociétés.



SAB

85, boulevard de Courcelles - 75008 PARIS
Tél. : 09 81 98 09 86
Mail : contact@sab-avocat.com
Site Web : https://sab-avocat.com/
Contact : Maître SAB
Nombre d'associés : 1

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit immobilier : Baux commerciaux et professionnels - Droit des mines • **Droit de la propriété intellectuelle** : Propriété industrielle - Droit des brevets - Droit des marques - Droit des dessins et modèles - Propriété littéraire et artistique - Droit de l'informatique et des télécommunications - Données personnelles / RGPD • **Arbitrage / Médiation** • **Droit commercial** : Droit bancaire et financier - Procédures collectives et entreprises en difficulté - Ventes de fonds de commerce • **Droit social** : Droit du travail • **Droit international** : Contrats internationaux • **Droit économique** : Droit de la concurrence - Droit de la consommation - Droit de la distribution - Compliance • **Droit des mesures d'exécution** : Mesures d'exécution forcées - Mesures conservatoires • **Droit des sociétés** : Droit des sociétés commerciales et professionnelles - Droit des associations et fondations • **Violences psychologiques** (société, famille, travail)

TYPE D'INTERVENTION :

- En conseil - En contentieux - Arbitrage

tout client du Cabinet bénéficie d'un service de qualité personnalisé : réponse sous 48 heures (en jours ouvrés) avec un seul interlocuteur. La dominante est le droit des affaires et de l'entreprise en représentant autant le consommateur ou le salarié que l'entreprise dans ses litiges. À côté de ce domaine principal, le Cabinet a une compétence particulière pour la démonstration de violences psychologiques.

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Depuis 12 ans, Maître SAB, Avocat, accompagne, défend et représente les particuliers et entreprises. En plus de la sécurité liée à la déontologie de la profession d'Avocat,

SIMON ASSOCIÉS

47 rue de Monceau - 75008 Paris

Tél. : 01 53 96 20 00

Mail : contact@simonassocies.com

Site Web : www.simonassocies.com

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Contentieux et Arbitrage · Contrats et affaires spéciales · Droit de la Distribution, Concurrence, Consommation · Droit pénal de l'entreprise, Compliance, RSE et Intelligence économique · Entreprises en difficulté et Retournement · Financements structurés · Fiscalité · Immobilier Construction et Urbanisme · International · Santé et Sciences de la vie · Social et Ressources humaines · Société Finance Cessions et Acquisitions - Start-up et Innovation · Technologies de l'information, Données et Transformation numérique, Innovation, Propriété intellectuelle

BUREAUX :

Paris, Lille, Lyon, Montpellier, Nantes, Nice et Toulouse.

Réseau Simon Avocats : Aix-en-Provence, Blois, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Le Havre, Marseille, Metz, Montluçon, Nancy, Nice, Rouen, Tours et Vichy (www.simonavocats.com)

Simon International* : Algérie, Argentine, Arménie, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Birmanie, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Cambodge, Cameroun, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Corée du Sud, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Égypte, El Salvador, EAU, Estonie, États-Unis, Grèce, Guatemala, Honduras, Hongrie, Île Maurice, Îles Vierges Britanniques, Inde, Indonésie, Iran, Italie, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Liban, Luxembourg, Madagascar, Malte, Maroc, Mexique, Nicaragua, Oman, Panama, Paraguay, Pérou, Portugal, Qatar, RD du Congo, République Dominicaine, Sénégal, Singapour, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Uruguay, Venezuela, Vietnam, Zimbabwe **Accords transnationaux* (www.simoninternationalnewsletter.com)

COMPÉTENCE SECTORIELLE SPÉCIFIQUE

- Agroalimentaire
- Automobile
- Banque, Finance et Assurance
- Construction et Urbanisme
- Économie sociale et solidaire
- Éducation, Formation et Recherche
- Franchise, Réseaux et Distribution
- Immobilier et Habitat social
- Industries
- Information, Communication et Numérique
- Santé et Sciences de la vie
- Services
- Textile et Luxe
- Tourisme, Hôtellerie et Loisirs

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

QUI SOMMES-NOUS ?

Fondé en 1992, Simon Associés fête ses 30 ans en 2022. Simon Associés est un Cabinet d'avocats d'affaires français, regroupant actuellement près d'une centaine de professionnels, avocats, professeurs de droit, juristes et conseils, ayant des bureaux intégrés à Paris, Lille, Lyon, Montpellier, Nantes, Nice et Toulouse. L'activité du cabinet se développe aussi autour de Simon Avocats, réseau dédié en région de cabinets d'avocats indépendants qui comprend aujourd'hui plus de 200 avocats dans 17 villes. À l'international, Simon Associés est présent dans 63 pays au moyen de conventions transnationales bilatérales. En Chine, le cabinet a établi une joint-venture avec le Yingke Law Firm, leader mondial en nombre d'avocats, offrant une couverture dans 65 villes en Chine ainsi que sur les principales villes en Asie, notamment à Hong-Kong, Séoul, Laos, Cambodge, Vietnam, Thaïlande.

NOS ATOUTS

Une expertise technique et métier : Les équipes Simon Associés, nombreuses fois récompensées, ont une compétence élargie en droit des affaires, diversifiée dans de nombreux secteurs d'activité, favorisée par la diversité des origines et implantations en France et à l'International.

Des outils : Nous disposons de tous les outils modernes et adaptés à nos métiers. Simon Associés a aussi développé ses propres outils, Mission RGD et Simon Client Management, notamment en matière de gestion de la relation client, ou encore de traitement des actifs numériques, ainsi qu'en gestion des contrats.

Un accompagnement à l'international : Simon Associés dispose d'un réseau éprouvé et fiable depuis de nombreuses années, dans plus de 63 pays.

Des opportunités de croissance : Simon Associés capitalise sur la richesse et la diversité des membres du réseau en France et dans le monde. Nous avons développé un outil qui identifie des opportunités de croissance.

L'intelligence économique et stratégique : Simon Associés attache une place spécifique à cette composante essentielle de la compétitivité des entreprises indispensable pour affronter les contraintes de l'économie moderne. Un département du cabinet lui est dédié.

Le lien et la relation de confiance : Les membres de Simon Associés sont acteurs dans leur environnement, présents dans de nombreuses organisations, concourent aux liens que les entrepreneurs développent pour assurer pérennité et croissance.

La démarche qualité : Simon Associés a fondé ses méthodes de travail sur une charte d'organisation de sa production et de son fonctionnement, garantissant à ses clients l'assurance que les prestations qui lui sont fournies répondent de manière efficace et opérationnelle à ses besoins.

Un coût juste : Le prix de nos prestations est celui d'un travail de qualité dans notre environnement, en adéquation avec leurs attentes, contraintes, ressources et enjeux.

S P A R K

AVOCATS

SPARK AVOCATS

35, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS

Tél. : +33 (0)1 83 79 97 00

Mail : contact@spark-avocats.com

Site Web : www.spark-avocats.com

Linkedin : <https://www.linkedin.com/company/spark-avocats/>

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Corporate (M&A et Private Equity) · Droit social /droit du travail · Restructuring

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

SPARK Avocats est un cabinet d'avocats en droit des affaires à Paris, au service de l'entreprise et de ses dirigeants.

Spark partage avec ses clients, français et internationaux,

une forte culture économique. Le cabinet met en œuvre pour ses clients PME, ETI, et start-up une approche pragmatique, agile et innovante du droit intégrant, au-delà des techniques juridiques, les enjeux humains, opérationnels et financiers de chaque situation.



TALLIANCE AVOCATS

57, promenade des Anglais - 06048 NICE cedex 1

Tél. : 04 93 44 30 50

Mail : contact@talliance-avocats.fr

Site Web : www.talliance-avocats.fr

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit commercial · Droit sociétés · Procédures collectives · Propriété industrielle et intellectuelle · Droit pénal des affaires · Droit social · Droit fiscal · Immobilier · Public

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Le cabinet compte, à ce jour, 26 avocats, dont 12 associés. Constitué sous forme de société civile professionnelle (SCP) inter-barreaux, inscrite aux barreaux de Nice, Grasse et Draguignan.

6 pôles de compétences collaborent étroitement dans la gestion des dossiers afin d'apporter une réponse spécialisée

à chaque question et d'assurer une veille juridique permanente dans les différents secteurs du droit. Cette transversalité et la complémentarité de nos compétences vous apportent ainsi l'assurance d'une gestion experte et efficace de vos demandes et la sérénité de savoir que toute question de votre part trouvera réponse et solution au sein du cabinet.



TAXLENS

Adresse Paris : 31, rue de Penthièvre - 75008 PARIS

Adresse Fontainebleau : 187, rue grande - 77300

FONTAINEBLEAU

Tél. : 01 64 22 82 71

Mail : brigitte.huber@taxlens.com

Site Web : www.taxlens.com

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit fiscal · Fusions acquisitions · Droit des affaires

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Réactivité, Disponibilité, Relation de confiance, Adaptabilité et Réseau de partenaires.

Les Avocats du Cabinet TAXLENS interviennent sur tous les sujets fiscaux intéressant les sociétés et leurs dirigeants (restructurations, cessions, acquisitions, groupes de sociétés, assistance déclarative, contrôles et contentieux fiscaux, droit pénal fiscal).

Le Cabinet TAXLENS est également spécialisé plus généralement en droit des affaires et peut accompagner les sociétés de l'audit jusqu'à la rédaction des actes et la gestion intégrale des opérations de cessions, acquisitions, fusions et assimilées.



TGS France Avocats

Nombre de cabinets en France / Villes : 18 bureaux en France à Paris, dans les principales métropoles du Grand Ouest et dans les Hauts-de-France.

Contact : Laurence Vernay

Mail : communication@tgs-avocats.fr

Toutes les coordonnées sur : www.tgs-avocats.fr

Membre du Groupe TGS France et du réseau TGS

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit des sociétés · Droit du travail · Fiscalité · Droit des contrats · Concurrence et distribution · Propriété intellectuelle et IT · Droit de l'immobilier et de la construction

TYPE D'INTERVENTION :

- Conseil
- Rédaction des actes
- Contentieux
- Médiation

PRINCIPAUX CLIENTS

- PME ETI
- Réseaux
- Organisations
- Startup

ZONE GÉOGRAPHIQUE D'EXERCICE

- Nationale
- Internationale

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Avec plus de 160 collaborateurs intervenant sur toute la France et une forte dynamique de croissance, TGS France Avocats s'affiche comme un challenger qui monte dans la profession.

Créé en 1993, le cabinet se démarque par une approche hors norme dans la profession : celui de considérer chaque sollicitation client dans son ensemble et de proposer une

approche pluridisciplinaire reposant sur l'expertise de ses 80 avocats/juristes, mais également sur l'ensemble des compétences du groupe TGS France (audit, conseil, expertise comptable, informatique et paie - RH) dont le cabinet fait partie depuis plus de 25 ans.

Les compétences de ces avocats et juristes couvrent l'ensemble des domaines du Droit des affaires, tant en juridique qu'en judiciaire : droit des sociétés, fiscalité, droit du travail, propriété intellectuelle, contrats, données personnelles, nouvelles technologies... Dotés d'un réel esprit d'entreprendre, très impliqués dans les réseaux professionnels, les experts TGS France ont à cœur de proposer à leurs clients des solutions juridiques en phase avec la réalité du terrain. Adeptes de méthodes de travail agiles et collaboratives, ils placent la dimension humaine et la pédagogie au cœur de leurs interventions. TGS France Avocats fait partie des cabinets d'avocats pionniers en France en matière de Modes Amiables de Résolution des Différends : Droit collaboratif, Médiation.

Créateur de sécurité, d'innovation et de valeur dans un monde juridique en mouvement.

160 collaborateurs dont 80 avocats et juristes
18 bureaux en France - Membre du Groupe TGS France et du réseau international TGS.

Suivez-nous sur :  

HERMEXIS
AVOCATS ASSOCIÉS

SÉGOLÈNE THOMAZEAU (HERMEXIS AVOCATS ASSOCIÉS)

154, boulevard Maiesherbes - 75017 Paris
Tél. : 06 69 99 47 04
Mail : sthomaureau@hermexis.com

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit Immobilier · Construction · Baux habitations et commerciaux · Ventes immobilières · Indivisions

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Avocat au Barreau de Paris depuis 2005, Ségolène THOMAZEAU intervient sur toutes les problématiques juridiques et judiciaires du patrimoine immobilier de ses clients privés et institutionnels (copropriété, construction, baux commerciaux, baux d'habitation, responsabilité civile et contractuelle..)

Elle a développé également une expertise dans le contentieux des ventes immobilières (vente forcée, saisie

immobilière, indivisions, liquidation partage) et intervient sur toutes les problématiques liées à l'acquisition et la cession des biens immobiliers (prescription acquisitive, servitude, droit de jouissance exclusif etc...).

Dans la continuité, elle intervient directement auprès de ses clients comme mandataire dans les transactions immobilières.



THOMÉ HEITZMANN SOCIÉTÉ D'AVOCATS (TH AVOCATS)

Cabinet interbarreaux Paris-Rennes
Parc d'affaires Oberthur
1, rue Raoul Ponchon - 35000 Rennes
10, rue Raynouard - 75016 Paris
Téls : +332 30 96 30 60 / +331 89 16 73 63
Mail : contact@thavocats.fr
Site Web : <https://thavocats.fr/>

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit Public · Immobilier public · Foncier Aménagement Domanialité

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Le cabinet Thomé Heitzmann (TH Avocats) est constitué d'une équipe d'avocats et juristes experts de l'action foncière, domaniale et de l'immobilier public. Il accompagne des acteurs publics et privés dans leurs projets de renouvellement urbain, d'aménagement, d'infrastructures de transport (Métros, tramways, téléphériques, BHNS...), de

mise en valeur et de préservation de sites naturels, de grands sites touristiques et littoraux. Il intervient sur tout le territoire français et est un acteur de référence en matière d'assistance juridique et foncière, notamment lors de la définition de stratégies foncières, ou au cours des différentes phases des opérations foncières, des négociations ou des contentieux correspondants.



UGGC AVOCATS

47 rue de Monceau - 75008 PARIS
Tél. : + 33 1 56 69 70 00 - Fax : + 33 1 56 69 70 71
Mail : paris@uggc.com
Site Web : www.uggc.com

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit des entreprises en difficulté

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

UGGC Avocats est un cabinet français indépendant et international couvrant près de 4 zones géographiques réparties à travers l'Europe, l'Asie-Pacifique, l'Amérique du Sud et l'Afrique.

Animés par une vision innovante de l'expertise juridique et au cœur des mutations de notre monde, 170 avocats, dont 33 associés à Paris accompagnent acteurs privés et publics, en France comme à l'international.

Le cabinet couvre l'intégralité des domaines du droit, grâce à la complémentarité de ses équipes constituées en « mode projet », garantissant une pleine disponibilité sans faille.

Avec une prise en compte constante des dimensions juridiques, économiques et techniques, UGGC Avocats agit comme un véritable vecteur de performance, au sein de toutes les structures innovantes et de leur développement.



VASCO AVOCATS PARIS
INTERNATIONAL BY NATURE

VASCO AVOCATS PARIS

122, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris

Tél. : +33 (0)1 85 09 94 50

Mail : contact@vasco-avocats.com

Site Web : www.vasco-avocats.com

Contact département Compliance : Maître Curtelin

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Compliance Internationale

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Les domaines d'intervention du cabinet Vasco Avocats Paris sont la conformité internationale, la trade compliance, les pays sous sanctions et l'export-control avec la mise en place de programmes anti-corruption pour les organisations travaillant à l'international ou les banques.

La complexité des réglementations internationales et notamment l'extraterritorialité de certaines lois, conduit le cabinet à utiliser des méthodes uniques tirées du *mind mapping* digital pour analyser et traiter ces sujets juridiques.

Les avocats du cabinet apportent un soutien et une vision stratégique aux directions juridiques/compliance pour leurs projets internationaux.

Les interventions comprennent la conception de mission à l'analyse, en passant par l'assistance à la mise en place des programmes de conformité mais aussi les *Due Diligences* de conformité des transactions internationales avec la réalisation d'avis de conformité.

Sur demande le cabinet réalise des formations *ad hoc* pour les équipes d'entreprises ou les banques.

Le partenariat de Vasco Avocats Paris avec WAW Compliance - solution de pilotage numérique de la compliance - permet d'accompagner les clients de l'analyse à la transposition opérationnelle.

20^e

JOURNÉE DE FORMATIONS JURIDIQUES

Propriété Intellectuelle & Numérique

DÉCEMBRE 2022

PARIS 15^e

Tous les ans, cette journée est l'occasion pour les juristes de se pencher sur les grandes problématiques posées par la révolution numérique.

Nous vous attendons au rendez-vous de la PI et du Numérique !

Inscription par téléphone au 01 70 71 53 80 ou par email salonjuridique@legiteam.pro
www.journee-pi.com



VATIER

41 avenue de Friedland – 75008 Paris

Tél. : +33 (0)1 53 43 15 34

Fax : +33 (0)1 53 43 15 78

Mail : vatier@vatier.com

Site Web : www.vatier.com

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Arbitrage & droit pénal des affaires · Banque & Assurance · Immobilier · Restructuration & entreprises en difficulté · Santé · Social

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Vatier est tout à la fois une histoire de plus de 40 ans et une toute nouvelle aventure sur la base d'une restructuration souhaitée et ambitionnée en 2019, il y a un peu plus de deux ans désormais :

- la volonté d'inscrire l'avenir du cabinet dans le cadre d'une entreprise d'avocats beaucoup plus intégrée ;
- la volonté également d'affirmer la transversalité de ses expertises et de construire, au service de ses clients, des offres globales par secteur d'activité ;
- la volonté enfin d'ancrer son positionnement international.

Vatier compte 7 associés, dont 4 femmes, autour de six domaines d'expertise :

- Arbitrage et droit pénal des affaires ;
- Banque & Assurance ;
- Immobilier ;
- Restructuration et entreprises en difficulté ;
- Santé ;
- Social.

La transversalité est partie intégrante de l'ensemble des actions du cabinet et elle permet aux équipes de définir et de proposer des offres globales par secteur d'activité.

Ainsi et notamment, l'association des compétences de l'ensemble des associés du cabinet a conduit à la création d'une offre dédiée à la restructuration des entreprises et établissements en difficulté des secteurs sanitaire, social et médico-social (EHPADs, cliniques, hôpitaux ...) ; l'offre concerne aussi bien les structures de droit privé que les structures de droit public.

Vatier est un cabinet d'avocats français indépendant doté d'un important réseau de partenaires et de correspondants sur l'ensemble des continents.

Le cabinet consacre une part importante de son activité à des dossiers de dimension internationale soit pour assister des clients étrangers, notamment anglo-saxons, dans leurs opérations en France, soit en intervenant sur des opérations transnationales en assurant la coordination de l'ensemble des acteurs étrangers impliqués.

Vatier a également fait le choix de la structuration d'un Desk Afrique. La vision qui guide l'action du cabinet sur le continent africain est celle du choix inédit d'un positionnement géographique multiple basé sur une logique forte de partenariat avec six cabinets implantés respectivement à Abidjan, Bamako, Lome, Luanda, Niamey, Yaounde.

Vatier a créé un rendez-vous régulier de partage et d'échanges avec ses clients et ses partenaires : le 8/10, la matinale Vatier.

Il s'agit d'un moment pour « faire du lien », pour être effectivement dans cette proximité nécessaire avec ceux que le cabinet accompagne autour des enjeux de l'actualité juridique sur chacune des expertises portées par le cabinet.

Vatier en quatre mots : performance, pragmatisme, innovation, flexibilité.



VOGEL & VOGEL

30, avenue d'Iéna - 75116 Paris

Tél. : 01 53 67 76 20

Mail : vogel@vogel-vogel.com

Site Web : www.vogel-vogel.com

Contact : Stéphanie Boudin (Secrétaire générale)

Nombre d'associés : 2 Managers et collaborateurs : 27

Membres du réseau : 59

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit économique : Droit de la concurrence - Droit de la consommation - Droit de la distribution - Compliance · **Droit communautaire :** Contentieux devant les juridictions européennes - Droit européen de la concurrence

TYPE D'INTERVENTION :

- En conseil - En contentieux - Lobbying
- Compliance - Formation permanente

PRINCIPAUX CLIENTS :

- Grandes Entreprises - ETI
- PME / PMI - Syndicats professionnels

COMPÉTENCE SECTORIELLE SPÉCIFIQUE

- Industrie - Automobile
- Agriculture et agroalimentaire
- Énergie - Commerce et Artisanat
- Loisirs et Tourisme - Transports
- NTIC et Télécoms - Finance et Assurance
- Communication et Médias
- Immobilier - Construction / Bâtiment
- Distribution - Luxe

ZONE GÉOGRAPHIQUE D'EXERCICE

- Européenne (UK inclus)

MODE DE RÉMUNÉRATION PRIVILÉGIÉ

- Taux horaire

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Le cabinet Vogel & Vogel est un acteur incontournable en droit économique.

Les équipes de Vogel & Vogel disposent de compétences reconnues en droit de la concurrence, de la distribution et de la consommation.

Notamment, le cabinet assiste et conseille les entreprises dans tous les domaines du droit antitrust : pratiques anti-concurrentielles, contrôle des concentrations, *private enforcement*, aides d'État, pratiques restrictives, assistance lors d'enquêtes ou de perquisitions (*dawn raids*) et compliance.

De même, il aide à la mise en place de réseaux de distribution sous toutes leurs formes (distribution exclusive, sélective, sélective/exclusive, franchise, commission-affiliation - agence commerciale, relations fournisseurs / grande distribution) et à l'élaboration de politiques de distribution ainsi que dans tout litige ayant trait à la vie des réseaux.

Enfin, le cabinet est rompu aux questions de droit de la consommation, publicité et promotion des ventes et propose des solutions innovantes en droit de l'après-vente. Il a développé un savoir-faire en matière de défense aux actions de groupe des associations de consommateurs et en défense aux actions groupées.

Le savoir-faire, l'expérience, le dynamisme et l'excellence des avocats, l'analyse en profondeur des problèmes juridiques permettent au cabinet Vogel & Vogel d'offrir à ses clients les meilleures chances de défendre leurs intérêts, aussi bien dans une négociation commerciale que lors de procès, même les plus difficiles.

Louis Vogel et Joseph Vogel et les avocats du cabinet sont, par ailleurs, à l'origine de nombreuses théories jurisprudentielles novatrices en droit économique.

Le cabinet a développé en son sein une véritable académie de droit, dispensant des formations en droit économique (Vogel Academy).

Une équipe de développeurs en produits d'intelligence artificielle travaille aussi sur la construction de produits legaltech innovants en droit économique.

Vogel & Vogel, cabinet d'avocats doté d'un réel esprit d'initiative et de créativité juridique, s'efforce d'offrir à ses clients le meilleur service au meilleur prix.



AVOCAT VPC

99, rue de Courcelles - 75017 Paris
143 rue Pierre Corneille - 69003 Lyon
Tél. : 01 42 96 83 02
Mail : vpejoutchavanon@vpcavocat.com
Site Web : www.avocat-vpc.fr

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Contentieux & Médiation

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Depuis 2005, Maître Virginie PÉJOUT CHAVANON conseille ses clients et défend leurs intérêts en matière de Droit des sociétés, de Droit commercial, de Droit des contrats et de Droit immobilier.

Elle propose des stratégies de défense adaptées afin de résoudre les litiges qui lui sont confiés de manière transversale et raisonnée.

Ses clients sont des entrepreneurs, des dirigeants de sociétés, des associés de sociétés civiles et commerciales,

des fondations et des associations. Elle conseille également des structures publiques et para-publiques.

Fondatrice du Cabinet d'Avocat VPC en 2016 à Paris et en 2022 à Lyon, formée à la médiation, Maître Virginie PÉJOUT CHAVANON intervient également auprès de professionnels et d'organismes de formation et enseigne au sein de grandes écoles et universités.

Le cabinet intervient sur tout le territoire français en s'appuyant sur un réseau et des partenariats solides avec des professionnels du droit et du chiffre.



WOLFF KONO EIRL

24, avenue Jules Janin - 75116 Paris
Téls. : 09 64 00 60 59 - 07 72 25 33 19
Mail : luis@wolffkono.com
Site Web : www.wolffkono.com
Contact : Luis Wolff Kono
Nombre d'associés : 1

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit immobilier : Baux commerciaux et professionnels • **Droit de la propriété intellectuelle** : Droit des marques - Droit de l'informatique et des télécommunications • **Droit commercial** : Procédures collectives et entreprises en difficulté - Ventes de fonds de commerce • **Droit international** : Contrats internationaux • **Droit économique** : Droit de la consommation - Compliance • **Droit des mesures d'exécution** : Mesures d'exécution forcées - Mesures conservatoires • **Droit des sociétés** : Droit des sociétés commerciales et professionnelles - Droit des associations et fondations • **Droit des contrats et sociétés américain**

TYPE D'INTERVENTION :

- En conseil - En contentieux

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Fort de 25 ans d'expérience juridique, j'ai exercé en tant que juriste pour de multinationales télécom en France et aux USA, et en tant qu'avocat aux USA, avant de créer

mon cabinet en 2019 à Paris. Les domaines de compétence de mon cabinet sont les contrats et droit commercial, le droit des sociétés, les visas et titres de séjour, et le contentieux civil, commercial et administratif. Le cabinet intervient aussi en tant que juriste externalisé pour les entreprises. Avocat aux barreaux de Paris, New York et New Jersey.



LISE YILDIRIM

38, rue de Liège - 75008 Paris
Téls. : 01 85 74 20 04 - 06 34 07 11 49
Mail : yildirim.lise@gmail.com
Site Web : www.liseyildirim.com

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit de la presse • Droit pénal • Droit de l'audiovisuel

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Formée au sein de directions juridiques de sociétés de production, chaînes de télévision et agences de presse, elle exerce en droit de la presse, droit pénal et droit de l'audiovisuel.

Elle accompagne des auteurs, photographes, journalistes et producteurs, en conseil comme en contentieux. Investie dans la défense d'urgence, elle assiste également des justiciables mis en cause ou victimes devant les juridictions pénales.



ZAFRANI AVOCATS

ZAFRANI AVOCATS

5, place des Ternes - 75017 Paris
Tél. : 01 84 25 80 13
Mail : i.zafrani@zafrani-avocats.com
Site Web : www.zafrani-avocats.com

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit des Affaires • Propriété Intellectuelle

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Le cabinet a été fondé par Ingrid ZAFRANI en janvier 2021. Il consacre principalement son activité au Droit des Affaires et à la Propriété Intellectuelle. Le cabinet a développé une réelle expertise dans ces domaines dans lesquels Ingrid ZAFRANI accompagne et conseille ses clients depuis plus de 20 ans et plus particulièrement en : Franchise, agent commercial, licence,

commission-affiliation, concurrence déloyale, marque, rupture des relations, CGV... Ingrid offre à ses clients un accompagnement stratégique tant en Contentieux, qu'en Conseil, avec un traitement quotidien et personnalisé de leurs affaires. Sa réactivité et sa disponibilité permettent d'instaurer une relation de confiance, de qualité et de longue durée avec ses clients.



ZS AVOCATS

7, avenue de la Grande Armée - 75116 PARIS
Tél. : +33(0)1 44 26 33 35
Mail : contact@zs-avocats.com
Site Web : www.cabaz-avocats.com

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit immobilier

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Le Cabinet ZS Avocats a développé une expertise reconnue dans le domaine du droit de l'immobilier et de la construction, ainsi qu'en matière de copropriété et de multipropriété. Le Cabinet accompagne depuis plus de dix ans des acteurs majeurs du secteur dans leurs projets

tels que la construction de centres de loisirs, de résidences de tourisme ou encore de résidences pour seniors. Il intervient quotidiennement aux côtés des constructeurs tant au stade de l'élaboration des programmes, que dans le cadre des recours au titre des garanties attachées à l'ouvrage.

Les mentions de spécialisation des avocats : les certificats de spécialisation sont accordés par le Conseil National des Barreaux sous réserve d'une expérience professionnelle d'au moins quatre ans et de satisfaire à un entretien de validation des compétences comprenant une mise en situation professionnelle. Il est également possible de demander, lors de la candidature, l'obtention d'une qualification spécifique.

Drout immobilier, construction et urbanisme

GUILLAUME AKSIL

Est concentré sur les secteurs de l'assurance construction, IARD, assurance en responsabilité du fait des produits défectueux. Il intervient également sur la partie assurance du droit immobilier.

JULIEN BAILLY

Intervient sur toutes les problématiques liées à l'immobilier, tant en conseil qu'en contentieux ou en qualité de Médiateur.

PASCAL BELLANGER (NIMES)

Ses domaines de compétences principaux sont en droit de la famille (divorce, séparation, succession, ...) et en droit de l'immobilier.

JUDITH BENGUIGU

Accompagne, tant les propriétaires, que les locataires de biens immobiliers, tout au long de leurs relations contractuelles.

STELLA BEN ZENOU

A développé sa clientèle dans divers domaines (Responsabilité civile générale, préjudice corporel, délégation de service public). Elle a été formée à la médiation auprès du CMAP.

RAPHAËL BERGER (Berger et Associés Lyon)

Intervient tant en conseil qu'en contentieux auprès des professionnels de l'immobilier et de la construction, que des particuliers et compagnies d'assurances.

SOFIA BINET

Traite de droit immobilier s'agissant de contentieux de copropriété et contentieux liés aux opérations d'investissement immobilières frauduleuses.

JÉRÔME BLANCHETIÈRE

Est titulaire du certification de spécialisation en droit immobilier, avec la qualification spécifique « Droit de la construction ».

SÉBASTIEN BLONDON

Intervient tant en Droit Immobilier (droit de la construction, droit de la copropriété, droit des baux) qu'en droit pénal, aussi bien en conseil qu'en contentieux.

BENOÎT BOUSSIER (Delsol Paris)

A développé une expérience reconnue dans les baux commerciaux et les projets immobiliers complexes. Il intervient dans tous les aspects immobiliers de la vie des entreprises et dans la gestion patrimoniale.

NICOLAS BOYTCHEV (Racine)

Intervient depuis plus de 20 ans en droit immobilier et droit de la construction, en conseil comme en contentieux.

SÉBASTIEN BRACQ (LLC Associes lyon)

Intervient pour une large clientèle composée de collectivités territoriales, d'établissements publics mais également de sociétés cotées, de sociétés à capitaux publics, de PME, d'entreprises publiques, d'associations, et de fondations.

FLORENCE CHÉREL (CMS Francis Lefebvre)

Accompagne des investisseurs ainsi que des promoteurs et des aménageurs dans le cadre de projets de développement dans toutes leurs composantes de droit immobilier et de droit public.

EMMANUELLE CHOUAIB-MARTINELLI (Oratio Avocats)

Intervient dans les domaines du droit immobilier et de la construction.

MIYUKI COHEN

Intervient en droit immobilier et droit de la construction tant en bail d'habitation, insalubrité, copropriété, troubles de voisinage, en ventes immobilières, adjudications, empiètement, servitudes, qu'en garantie décennale ou dommages-ouvrage. Sa clientèle est aussi bien constituée de particuliers, que d'assureurs, ou de syndic professionnels.

ALEXANDRE COUTURIER (Clifford Chance)

A plus de 15 ans d'expérience en transactions et financements immobiliers, conseil en acquisitions, cessions et financements d'actifs et en actions.

ALINE DIVO (CMS Francis Lefebvre)

Intervient dans les domaines suivants : baux commerciaux, baux hôteliers, baux en l'état futur d'achèvement, baux à construction, baux professionnels, cession de droit au bail, cession de fonds de commerce, vente immobilière, contrat de promotion immobilière, contrat de maîtrise d'ouvrage déléguée.

JAMES DUPICHOT (DLBA société d'avocats)

Est expert en droit immobilier et de la construction et en droit des contrats civils et commerciaux.

JEAN-PHILIPPE DEBRUGE-ESCOBAR (Nice)

Met ses compétences au service de ses clients dans les domaines du droit des étrangers et de la nationalité, droit public et droit immobilier.

VALÉRIE DESFORGES (Adema Avocats)

Intervient en conseil et contentieux en droit immobilier et droit de la construction. Elle intervient également en droit bancaire.

ANTOINE DELABRIERE (Fénéon-Delabriere)

Est tout spécialement qualifié en droit international privé pour avoir participé à de multiples missions et projets en droit OHADA et en droit de la construction.

RAPHAEL ELFASSI

Assure auprès de ses clients un rôle de conseil et de représentation en justice intervenant notamment en droit immobilier.

SOPHIE ERIGNAC-GODEFROY (UGGC)

Intervient lors de l'acquisition d'actifs immobiliers (notamment en réalisant l'audit de la situation locative), dans la négociation des baux, de leurs avenants, de leur renouvellement ou de leur rupture.

EMMANUEL FATÔME (de Pardieu Brocas Maffei)

Intervient en matière immobilière et en financement d'opérations immobilières. Il intervient également en droit bancaire.

LUDOVIC GAUVIN (Antarius Angers)

Doté d'une formation générale en droit privé et en droit public, il a progressivement orienté son activité professionnelle dans le domaine du droit de l'immobilier et de l'assurance.

ANNE-SOPHIE GOAPPER (Aliénor)

Intervient principalement dans les domaines de la négociation et de l'exécution des contrats de construction (marchés publics et privés).

SARAH HEITZMANN

Avocate au barreau de Rennes, associée du Cabinet Thomé Heitzmann. Membre du LIFTI - Auteur du Traité de l'Expropriation. Elle accompagne les acteurs publics et para-publics dans les domaines de l'actions foncière, la gestion domaniale et l'immobilier public.

BENOIT HENRY (*Recamier et Associés*)

Ancien avoué et expert de la procédure d'appel, il est Président Fondateur du Réseau RÉCAMIER France est expert en droit immobilier.

GILLES HITTINGER-ROUX (*Cabinet HB & Associés*)

Est devenu, au cours des 20 dernières années, le défenseur des enseignes et commerçants face aux bailleurs et aux foncières.

MICHEL HUET (*Huet et Associés*)

Acteur incontournable du droit de l'architecture, assiste, grâce à une triple compétence en urbanisme, construction et environnement, des maîtres d'ouvrage dans le cadre de commandes publiques et privées.

LAURENT KARILA (*Karila Avocats*)

A contribué à la création d'un réseau international d'avocats spécialistes du droit de la construction, GCILA (*Global construction and infrastructure global alliance*).

Avocat depuis 2005, **DELPHINE LAMADON** (*Karila de Van & Lamadon*) est titulaire d'un Master II en droit des contentieux et d'un Master II en droit de l'environnement. Elle a une excellente expertise en droit de la construction et en droit de l'environnement.

CHRISTOPHE LAPP (*Altana Law Firm*)

Aussi bien en arbitrage qu'en contentieux, il fait de la gestion des risques et de la résolution de conflits techniques complexes, essentiellement dans le domaine des activités réglementées.

EVA MARQUET (*Cabouche et Marquet*)

Est experte en conseil et contentieux de la construction, des assurances, de la responsabilité civile, et des risques industriels.

PHILIPPE MATHURIN (*Alerion*)

Intervient dans tous les aspects du droit public et privé de l'immobilier et de la construction, en droit de l'urbanisme et de l'environnement.

ARNAUD MOUTET (*Archers Avocats*)

Conseille principalement des institutionnels français et étrangers à tous les stades de leurs investissements immobiliers, depuis l'acquisition d'immeubles et de sociétés immobilières jusqu'à leur cession.

FRÉDÉRIC NOUEL (*Gide Loyrette Nouel*)

Se concentre principalement sur les transactions M&A, financières et immobilières des acteurs cotés et non cotés du marché de l'immobilier européen.

CHARLES PAUMIER (*Avocat à Marseille*)

Intervient exclusivement en droit de la construction et de l'immobilier. Soutien juridique et judiciaire pour les promoteurs, constructeurs et entreprises du bâtiment.

EMMANUELLE PAYRAU

Intervient tant en conseil qu'en contentieux, dans les domaines du droit de la construction, du droit des assurances, des risques industriels et de la responsabilité civile.

LOUIS-RENÉ PENNEAU (*Oratio Avocats*)

Intervient dans les domaines du droit pénal et du droit de la construction. Il est également responsable du Secteur Droit de la Construction au sein du cabinet.

NATHALIE PEYRON (*Delsol Avocats*)

Intervient en promotion immobilière, fonds d'investissement immobilier, hôtellerie, entreprises de la construction - Maîtrise d'œuvre.

JEAN-MARIE PREEL (*PHPG Avocats*)

Droit de la responsabilité civile dans le domaine de l'industrie, du génie civil et de la construction - Responsabilité civile professionnelle - Droit des marchés publics.

THIBAUT POZZO DI BORGIO (*Talliance Avocats - Nice*)

Intervient plus particulièrement en Droit immobilier, Droit de la copropriété, Droit de la construction et en Droit administratif.

BENOIT RAIMBERT (*Simon Associés*)

Conseille les promoteurs et les investisseurs privés dans le cadre du montage et de la mise en œuvre de leurs projets en particulier dans les opérations portant sur des immeubles de bureaux et de commerce.

JEAN-JACQUES RAQUIN (*Lacourte Raquin Tatar*)

Maîtrise les problématiques liées aux investissements, cessions, aménagement, développement, construction, financement et commercialisation de tout type d'actif immobilier.

ROMAIN ROSSI-LANDI

Formé dans les différentes spécialités du droit de l'immobilier et de la construction, comme de l'aménagement public, au profit de différents professionnels du secteur.

DAVID SABATIER (*1862 Avocats*)

Intervient comme avocat ou médiateur afin de résoudre des dossiers sensibles liés à des opérations d'acquisition et de cession d'actifs en France et à l'étranger ou des contentieux.

CATHERINE SAINT GENIEST (*Jeantet*)

Intervient principalement dans le cadre d'opérations de ventes d'immeubles, de restructurations de patrimoine immobilier et de baux complexes en matière transactionnelle et contentieuse.

GANAEÛLE SOUSSENS

Conseille et défend des acquéreurs, des propriétaires bailleurs, des copropriétaires, des investisseurs en immobilier ou encore des syndicats de copropriétaires.

SÉGOLÈNE THOMAZEAU (*Hermexis*)

Intervient dans la gestion juridique et judiciaire du patrimoine immobilier de ses clients ou dans l'acquisition et la cession de leurs biens immobiliers.

ROMAIN THOMÉ

Avocat au barreau de Paris, spécialiste en droit de l'immobilier et droit de l'expropriation, associé du Cabinet Thomé Heitzmann - Membre du LIFTI - Auteur du Traité de l'Expropriation. Il accompagne les acteurs publics et para-publics dans les domaines de l'action foncière, domaniale et l'immobilier public.

CLAIRE-SOPHIE TOUATI

Intervient en droit immobilier et des contrats pour : sociétés commerciales, entreprises syndics, sociétés de gestion locatives, administrateurs de biens, promoteurs.

OLIVIER TOURNILLON

Son expertise s'étend des prestations de conseil, comme les consultations juridiques, aux mandats de représentation lors d'une procédure, en passant par la prise en charge des démarches et formalités afférentes à chaque dossier en droit immobilier.

AMÉLIE VATIER (*VATIER*)

Tant en conseil qu'en contentieux, elle assiste ses clients en droit de la construction sur toutes les phases du projet immobilier, en lien avec l'équipe droit public du cabinet en matière de droit de l'urbanisme pour apporter aux clients une expertise globale. Son activité porte également sur les baux commerciaux, la copropriété, ainsi que les baux d'habitation.

MARINE VENIN (*Bordeaux*)

A développé une compétence particulière dans les domaines du droit de la construction forte d'une expérience professionnelle de plus de quatorze ans acquise dans des structures tant privées que publiques.

Droit immobilier, construction et urbanisme

SYLVIE VERGNOLE-DAVET

Vous assistez dans vos opérations de gestion de biens immobiliers et désignation en qualité de mandataire en transactions immobilières.

ADRIEN WILLIOT (*Delsol Paris*)

Intervient sur tous les aspects du droit immobilier des affaires : transaction immobilière, montage d'opérations immobilières complexes, baux commerciaux et gestion d'actifs immobiliers et construction.

ANNE-SOPHIE ZAREBSKI (*ZS Avocats*)

Accompagne depuis plus de dix ans des acteurs majeurs de la construction dans leurs projets (construction de centres de loisirs, résidences pour seniors...) depuis l'élaboration des programmes jusqu'aux recours au titre des garanties attachées à l'ouvrage.

Autres experts

LYNKEA

Est né de la rencontre de trois ingénieurs spécialistes du BTP : Sandrine Coste (Arbitrages CCI : retards et quantum - projets d'ingénierie, de bâtiment, d'industrie (France et international) Nicolas Icard (Arbitrages CCI : retards et quantum) et Gaël Brillaud (Gestion contractuelle (marchés publics et privés).

Droit des assurances - Gestion des risques

25RUEGOUNOD

Les avocats analysent les risques juridiques des entreprises.

ADRIEN & ASSOCIÉS

Est reconnu dans les risques industriels et d'entreprises, les assurances de dommages et de responsabilité civile.

AGMC AVOCATS

Cabinet d'avocats reconnu dans sa pratique du conseil et du contentieux dans les domaines de l'assurance et du droit de la responsabilité.

AGORA AVOCATS

Laura SOARES assiste les entreprises dans la mise en place et la négociation d'assurances obligatoires et d'assurances facultatives.

ALBERT ASSOCIES AVOCATS

Expert en droit immobilier : ses deux associés, Jean-Marc ALBERT et Angela ALBERT, assistés de leurs collaborateurs, accompagnent et conseillent les particuliers et les entreprises, dont un groupe d'assurances construction.

ALTIJ AVOCATS

RGPD, DPO, droit du numérique et des technologies avancées a toujours tenu à développer une compétence en droit des assurances.

AMADICE AVOCATS

Maud Prioux exerce principalement en matière de droit des assurances, de droit civil et de droit immobilier.

Titulaires de troisième cycle en droit des assurances et ayant exercé au sein de compagnie d'assurance ou de réassurance, **LAURE ANGRAND** et **ERIC MANDIN** (*MANDIN-ANGRAND*) dédient leur activité aux assureurs dont ils connaissent les modes de gestion et les contraintes.

ANTARIUS AVOCATS

Intervient dans les différents domaines de l'assurance immobilière.

ASPEN AVOCATS

Aqdas Mohammad intervient principalement en droit des assurances, risques industriels et en droit de la construction. Elle dispose également d'une expertise en matière de prévention et de résolution de conflits contractuels et commerciaux (contentieux, arbitrage, médiation, processus collaboratif).

AUGUST ET DEBOUZY

Alexandra Cohen-Jonathan intervient notamment sur des problématiques de risques industriels et de responsabilité civile professionnelle, y compris la responsabilité civile des mandataires sociaux.

BAILLY JULIEN

Immobilier, construction, urbanisme, assurances.

FRÉDÉRIQUE BANNES

A 25 ans d'expérience professionnelle - Expertise en droit des assurances (Lignes Financières), Éthique et Conformité, Enquêtes internes, Due diligence M&A, Services Insurtech, Assurance paramétrique. Programmes de formation. Expériences personnelles des audits des régulateurs (AMF, ACPR, AFA).

BARBIER ASSOCIES (*Alain BARBIER*)

Le cabinet BARBIER ET ASSOCIÉS intervient de manière privilégiée dans tous les domaines du droit de la responsabilité et assurance. Il est structuré en deux départements distincts :
- Les dommages matériels : droit de la construction, incendies, risques industriels et risques divers.
- Les dommages corporels : accidents de la vie, de la circulation, accidents médicaux, accidents ou maladies du travail, victimes d'infractions pénales.

BARO ALTO

Assurance, responsabilité, risques industriels, dommage corporel.

PASCALE BEAUTHIER

Elle intervient dans des dossiers de conseils ou de contentieux en droit de la construction et de l'assurance construction au profit de maîtres d'ouvrage, d'entreprises et de maîtres d'œuvre, de même que pour le compte de compagnies d'assurances auprès de qui l'ensemble des personnes morales réputées constructeurs ont souscrit des contrats de responsabilité civile décennale ou de responsabilité civile professionnelle.

BEN ZENOU

Stella BEN ZENOU a développé sa clientèle dans divers domaines (Responsabilité civile générale, préjudice corporel, délégation de service public). Elle a été formée à la médiation auprès du CMAP pour accompagner nos clients dans la prévention et/ou la résolution des conflits.

VINCENT BOIZARD

Avocat expert en responsabilité civile médicale, il pratique cette discipline depuis plus de 13 ans. Il défend également les établissements de santé et les médecins libéraux devant les juridictions civiles, pénales et ordinales. Enfin, il forme depuis de nombreuses années praticiens et établissements de santé dans la France entière.

Droit des assurances - Gestion des risques

BRIAND AVOCATS

Serge BRIAND intervient tant dans les dossiers relevant du droit public et de la problématique des assurances, plus particulièrement pour le droit de l'environnement, la responsabilité civile industrielle dans les dossiers à fort enjeux.

BYRD & ASSOCIATES

Robert BYRD assurance / réassurance, responsabilité civile, dommages corporels, faute médicale, risques industriels, responsabilité du fait des produits.

C3LEX

Le cabinet intervient en responsabilité et assurances de responsabilité, de biens et de personnes.

CAVOIZY RENAUD

Il développe au quotidien son expertise juridique et contentieuse en matière de droit des affaires et de risque industriel auprès de multiples PME/PMI et de grands comptes institutionnels.

CHETIVAUX SIMON

Simone Claire CHETIVAUX, dont la compétence est unanimement reconnue, et son équipe de 10 avocats, animée par 3 associés, Samia Didimoulai, Caroline Sebag et Nadia Amazouz, se sont rapprochés de Simon Associés depuis plusieurs années. Le Cabinet, un des leaders en France, intervient dans les domaines de la construction, du risque industriel, et de la responsabilité civile.

CHEVALIER MARTY PRUVOST

Cabinet parisien reconnu dans le droit de la construction, le droit des assurances, le droit de la responsabilité civile et la garantie de livraison, nous mettons nos connaissances et notre savoir-faire au service de nos clients - institutionnels, sociétés et particuliers - depuis plus de 30 ans.

CHEVRIER AVOCATS

Le cabinet intervient en France et à l'international, en conseil et contentieux dans le secteur de l'aviation.

CHOISEZ ET ASSOCIES

Stéphane CHOISEZ est l'un des experts les plus reconnus en assurance et en responsabilité.

CLYDE & CO

Gildas Rostain intervient principalement en risques industriels, assurance dommages ou assurance de responsabilité, et droit maritime.

COMOLET ZANATI

Notre société d'avocats a développé son offre de services, non seulement en matière de droit immobilier et de la construction, mais également de droit de la responsabilité civile et des assurances toutes branches, y compris responsabilité civile professionnelle, réparation du préjudice corporel et droit médical.

CORINNE AMAR

Reconnue en droit médical et indemnisation des préjudices corporels.

COSTER BAZELAIRE ASSOCIES

Conseille, défend et assiste les entreprises en droit immobilier, en droit du travail et en droit commercial. Ses clients sont des compagnies d'assurances, des cabinets de conseils, des sociétés de services, des entreprises de négoce, des promoteurs, des distributeurs, des éditeurs et des administrateurs de biens.

GUY DE FORESTA

Conseille et assiste une clientèle de moyennes et grandes entreprises françaises et étrangères ainsi que leurs dirigeants et actionnaires en matière de risque social et sécurité sociale.

DELAFORGE AVOCATS

Julie Piquet assure la défense d'assureurs dommages aux biens et Responsabilité Civile dans le cadre de dossiers liés aux risques industriels.

DELSOL AVOCATS

Benoît BOUSSIER est co-responsable du département « Droit immobilier », au bureau de PARIS. Il enseigne le droit des assurances de la construction, en master, à l'Université de ROUEN.

DROUINEAU 1927

Deux associés font du droit des assurances Thomas DROUINEAU et Florent BACLE.

DWF

Romain DUPEYRÉ se consacre à la résolution des litiges. Son activité s'articule autour d'un «Triple A»: l'Arbitrage, l'Assurance & l'Afrique.

MICHEL EL KAIM

Compétent en assurances, responsabilité, médical, droit administratif.

EYMARD-SABLIER

Benoît EYMARD intervient de façon générale sur tous les aspects du droit privé de l'immobilier et, plus particulièrement, en droit de la construction et des assurances, droit des biens et droit de la promotion immobilière.

FAVAREL ET ASSOCIÉS

Le Cabinet d'avocats Favarel & Associés traite de dossiers complexes, en rapport avec l'activité maritime et aéronautique et a développé des rapports privilégiés avec un certain nombre d'assureurs nationaux et internationaux.

WILLIAM FEUGERE

Régulièrement sollicité pour intervenir sur des problématiques de compliance, enquêtes internes et prévention des risques, coauteur du Code Dalloz de la compliance (parution 09/2020).

FRANKLIN

Xavier MARCHAND dispose d'une excellente activité dans les dommages aux biens et pertes d'exploitation, Responsabilités Civiles, Gestion des risques, Fraude, Cyber Assurance.

FRENKIAN AVOCATS

Virginie Frenkian est spécialiste en droit immobilier et excellente en droit des assurances.

GALLICA (Guillaume CADIX)

Le cabinet Gallica tâche de défendre utilement les intérêts de ses clients, essentiellement dans le domaine immobilier (construction, copropriété, baux, etc).

LUDOVIC GAYRAL (Vatier)

A développé une forte pratique dans le domaine du contentieux et de l'arbitrage en droit des affaires, et plus particulièrement en droit des assurances, droit de la mutualité et des institutions de prévoyance, droit bancaire et droit des entreprises en difficulté.

GIDE LOYRETTE NOUËL

Richard GHUELDRÉ est l'associé responsable de la ligne de métiers Assurances, Risques Industriels & Transports du cabinet Gide. Capucine Bernier est spécialisée en droit des assurances et de la responsabilité civile.

MAÎTRE CHRISTELLE GIRARD

Membre fondatrice de l'AARPI GIRARD-ELKAIM en 2018, répond à l'ensemble des difficultés juridiques rencontrées par les justiciables victimes, notamment en droit des assurances. La structure peut ainsi intervenir dans tous les domaines, devant toutes les juridictions impliquées dans l'indemnisation du préjudice corporel et des accidents de la vie.

Drroit des assurances - Gestion des risques

GODEFROY ARNAUD

Intervient tant en matière de conseil que de contentieux, principalement en Droit du dommage corporel, Droit de la construction, Droit des assurances et Droit de la responsabilité.

GODIN ASSOCIÉS

Godin Associés réunit au sein d'un même cabinet les compétences transversales d'avocats spécialisés en droit des transports, droit douanier, droit des assurances, droit pénal et de la Propriété Intellectuelle.

GRENIER AVOCATS

Audit de polices d'assurance, soutien dans la définition des garanties, analyse juridique de polices d'assurance.

HERALD

Christophe Bourdel intervient en conseil comme en contentieux sur des questions relatives au droit des assurances-vie, droit de l'environnement industriel, et droit immobilier.

HMN & PARTNERS

Gérard HONIG est spécialisé en matière de droit des assurances et réassurance, risques industriels, construction, responsabilité du fait des produits, droit aérien, maritime et spatial, ainsi qu'en matière de responsabilité civile professionnelle et en arbitrage.

BERNARD METTETAL

Ses domaines d'intervention privilégiés sont l'assurance, la réassurance, les procédures collectives et la responsabilité du fait des produits.

HOGAN LOVELLS

Sébastien GROS est considéré comme l'un des trois principaux acteurs dans le domaine européen de la réglementation et des entreprises.

Il se consacre à aider les services financiers et les clients du secteur des assurances.

HOULE AVOCATS

Yannick HOULE expert en droit des assurances et réassurances, risques industriels, construction, risques spéciaux (œuvres d'art et bijouterie) et droit du tourisme.

ITLAW

Conseil, contentieux, risques et formation en droit des nouvelles technologies.

JURISQUES

Le Cabinet Jurisques a été fondé il y a plus de 20 ans, par Me Jean-François CARLOT, avocat honoraire et docteur en Droit des assurances.

KARILA ET ASSOCIÉS

Construire des solutions, 23 avocats au service de tous les acteurs de la construction, des assurances et de l'immobilier. Nous assistons et conseillons l'ensemble des acteurs de la construction et de l'immobilier dans leurs problématiques de : Responsabilités et assurances construction et Responsabilités et assurances des risques industriels.

KENNEDYS

Christian Bouckaert possède une expérience de quatre décennies dans les domaines de l'assurance, de la réassurance et du contentieux commercial, notamment en matière de responsabilité professionnelle ou de produits dans les domaines de l'aviation, de la pharmacie, de l'énergie, de la chimie et du bâtiment.

KOC AVOCAT

Protection des données de santé, hébergement des données de santé, accidents médicaux, indemnisation du préjudice corporel.

LAMBARD & ASSOCIES

Fondé en 1951, le cabinet est initialement dédié à l'assurance en particulier dans les domaines des risques industriels

LARRIEU ET ASSOCIÉS

Cabinet traitant des dossiers en droit immobilier - construction, axés sur la responsabilité des architectes, bureaux d'études, bureaux de contrôles et entreprises.

LAWINS

Grâce à l'expertise de ses 3 associés, Céline Lemoux, Valentin Gervais et Julien Bessermann, il couvre les principaux domaines de l'assurance : dommages, responsabilité civile, construction mais également assurance vie et distribution.

LINCOLN AVOCATS CONSEIL

Depuis 1999, LINCOLN AVOCATS CONSEIL intervient en droit des assurances et est aujourd'hui composé de 3 Associés et 4 collaborateurs. Maîtres Guillaume AKSIL et Manuel MENEHINI ont développé un haut niveau de compétences dans le contentieux assurantiel, particulièrement dans les dossiers complexes de construction, de la responsabilité du fait des produits défectueux ainsi qu'en prévoyance (décès, IAD, contrats-groupes article L. 141-4 du Code des assurances).

L'équipe dispose également d'un savoir-faire particulier en matière d'assurance sur le marché de l'art et d'une excellente connaissance des nouvelles technologies et de la manière dont elles impactent le secteur de l'assurance (ex. : cyber risque, lot, détection de fraude).

LMT AVOCATS

Joseph Benillouche est spécialisé en droit immobilier et de la construction, il intervient en droit immobilier en conseil et en contentieux (contrats de promotion, avant-contrats, contrats de réservation, ventes en l'état futur d'achèvement) et en droit de la construction (référé préventif, responsabilités légale et contractuelle des constructeurs, sous-traitance, arbitrage interne).

LVI AVOCATS

José IBANEZ a pu étoffer sa palette juridique en droit privé et droit pénal avant de se spécialiser en Droit immobilier. Il est aujourd'hui le dirigeant des pôles Construction et Spanish Desk du Cabinet LVI Avocats.

LENO AVOCATS

Une compétence reconnue en droit aérien, des transports et des assurances.

LEX CONTRACTUS

Assurances maritimes et terrestres (transports, risques, dommages, personnes).

LOYER AVOCATS

Delphine LOYER conseille, assiste et défend les clients dans ce domaine du droit des assurances.

LPA CGR

Arnaud Molinier a une expérience transversale dans les domaines du contentieux civil et commercial, de la responsabilité civile et du droit des assurances.

MARTIN ET ASSOCIES

Disposant d'une expérience reconnue en droit de la construction, en droit des marchés publics et en droit des assurances, Jean-Pierre MARTIN conseille et défend depuis plus de 40 ans les professionnels de la construction.

THIERRY MAZOYER (*Mazoyer Gujjarro Avocats*)

Assiste les acteurs du transport aérien - compagnies d'assurance, exploitants et propriétaires d'aéronefs (compagnies aériennes, exploitants, fédérations, aéroclubs, pilotes).

Drout des assurances - Gestion des risques**NABA & ASSOCIES**

Sa compétence est particulièrement reconnue sur les sujets touchant à l'application des contrats d'assurances, et l'évaluation des risques.

NERIO AVOCAT.E.S

Marine DUPONCHEEL gère les problématiques liées aux contentieux de la responsabilité civile, des produits défectueux, du risque industriel et du droit des assurances.

CHRISTOPHE NICOLAS (Nicolas & Associés)

Est un avocat très expérimenté, reconnu comme un excellent praticien qui intervient en France et en Afrique, principalement en droit maritime, notamment les événements de mer, les réclamations marchandises et les saisies de navire.

NORTON ROSE FULLBRIGHT

Bénédictine Denis se concentre sur le conseil aux entreprises et à la réglementation auprès des clients des services financiers et des assurances.

PECHDE LACLAUSE BATHMANABANE

Catherine POPINEAU-DEHAULLON intervient dans des dossiers complexes de précontentieux et de contentieux en matière de risques industriels, responsabilité du fait des produits, responsabilité civile agroalimentaire, responsabilité médicale, responsabilité environnementale, contentieux des maladies professionnelles et de la faute inexcusable.

PHPG, PREEL HECQUET PAYET-GODEL

Conseille et assiste des groupes industriels et leurs compagnies d'assurance.

RAFFIN & ASSOCIES

Le cabinet est plus particulièrement compétent dans les domaines du droit des assurances, du droit de la construction, droit de la responsabilité, et du droit de l'entreprise.

LOHRINE RAFFINE

Intervient en droit des assurances, responsabilité civile, responsabilité médicale, droit des contrats, exécution forcée.

REIBELL ASSOCIES (FRANCK REIBELL)

Droit des assurances, droit de la construction, responsabilité civile professionnelle, droit social, risques industriels, contentieux et conseil en entreprise.

Le cabinet intervient régulièrement pour l'assistance des clients dans le cadre des expertises judiciaires tant en demande qu'en défense, et ce en étroite collaboration avec des experts spécialisés.

REYNES AVOCATS (VIRGINIE REYNES)

Intervient en prévention et résolution des litiges en particulier en droit des contrats et de la responsabilité, droit des assurances, risques industriels et responsabilité du fait des produits défectueux.

RICHEMONT NICOLAS & ASSOCIES

M^e Henri de RICHEMONT et M^e Christophe NICOLAS. Christophe NICOLAS intervient dans le droit maritime, notamment les réclamations marchandises et les saisies de navire, mais également dans le droit du transport routier (CMR et commission de transport), le droit des assurances et les risques industriels.

RIEUNEAU AVOCATS

Une structure de niche dédiée au droit des assurances au sens large.

RINEAU & ASSOCIÉS

Intervient régulièrement, au plan national et international, dans le secteur de l'assurance, notamment en matière immobilière (assurances dommages), médicale (assurances individuelles) et pour des sinistres (incendies, défaillances industrielles, etc.).

KÉRÈNE RUDERMANN

A acquis une excellente réputation pour sa capacité à apporter des solutions efficaces en risques, assurances et préjudice corporel.

SARAH & DEFIEUX

Nicolas DEFIEUX intervient tant en conseil qu'en contentieux principalement en droit de l'intermédiation d'assurances et en droit des assurances.

SARTORIO AVOCATS

Jean-Christophe LUBAC intervient auprès des entreprises, des particuliers et des collectivités territoriales dans les domaines de la Fonction publique et de la Responsabilité des personnes morales de droit public.

AUDREY SELLES-GILLOT

Le Cabinet est dédié au droit des personnes et plus précisément à l'indemnisation des préjudices (Accidents, responsabilité médicale, agression...).

SIGNATURE LITIGATION

Emmanuèle LUTFALLA est l'une des fondatrices du bureau parisien de Signature Litigation. Elle dirige la pratique française d'assurance /réassurance.

SQUIRE PATTON BOGGS

Valérie RAVIT est concentrée dans les domaines de l'assurance et de la réassurance, des risques industriels, de la responsabilité environnementale, de la responsabilité des produits notamment pour les produits de santé.

CAROLE SPORTES

Couvre les domaines des litiges commerciaux et corporatifs, de l'aviation, de l'assurance, de la réassurance et des litiges en matière de responsabilité du fait des produits, y compris les produits pharmaceutiques.

STREAM

Est particulièrement compétent dans le domaine du risque industriel, notamment du transport. Le cabinet dispose d'une expertise de pointe dans le secteur du transport maritime.

SOLENN LE TUTOUR

Intervient en droit de la responsabilité en matière de transport aérien: responsabilité en cas d'accident de maintenance d'un avion, collisions au sol, contrats IATA, accidents aériens.

SORBA PAYRAU AVOCATS

Maître Emmanuelle PAYRAU-SORBA intervient tant en conseil qu'en contentieux, dans les domaines du droit de la construction, du droit des assurances, des risques industriels et de la responsabilité civile.

SULLIVAN & CROMWELL

William D. TORCHIANA possède une vaste expérience des questions transactionnelles et réglementaires impliquant des sociétés internationales et nationales d'assurance et de réassurance et d'autres institutions financières.

ISABELLE TASSOUMIAN

Avec une expérience reconnue en droit de l'assurance construction, elle met son expertise au service de tous, assureurs et acteurs de la construction et de l'immobilier

TARIN LEMARIÉ AVOCATS

Tarin Lemarié Avocats est un cabinet français intervenant en droit maritime, droit des transports et droit du commerce international à Paris et à Marseille.

Droit des assurances - Gestion des risques

TESLA AVOCATS

Philippe Savatic intervient en amont pour prévenir les risques et sécuriser les activités de l'entreprise au moyen d'audits et de restitutions, de l'aménagement contractuel et des responsabilités, d'aide à la couverture assurantielle la plus pertinente.

THORRIGNAC AVOCATS (BRUNO THORRIGNAC)

Depuis près de 20 ans, notre équipe s'est construite dans les domaines du droit immobilier dans sa composante construction », du risque industriel, de l'assurance et du droit des contrats.

TOCQUEVILLE AVOCATS (ARNAUD GINOUX)

Pratique le contentieux en Assurance Construction et en Accidents du Travail et Maladies Professionnelles. Contentieux de la responsabilité civile et décennale pour les entreprises du BTP et leurs assureurs, Accompagnement de l'employeur dans sa politique de santé et sécurité au travail, Contestation de la faute inexcusable devant les juridictions de Sécurité Sociale, Défense des tiers responsables dont la responsabilité civile est recherchée en droit commun, Défense pénale de l'Entreprise et de ses dirigeants.

TRIGEAUD BÉATRICE

Droit international et européen. Droit public. Transports aériens et maritimes. Assurances. Environnement Contentieux civil et commercial. Contentieux de l'exécution Droit de la santé et droit médical. Droit du handicap.

VAILLANT & ASSOCIES

Maître Claude Vaillant est Spécialiste en Droit Immobilier, Droit de la Construction et Droit de la Copropriété, et pratique habituellement le Droit de la Publicité, de la Communication, le Droit Pénal, ainsi que le Droit Danois.

VERDUN VERNIOLE AVOCATS

Nous proposons aux directions juridiques et aux DRH des solutions méthodologiques, adaptées aux métiers et à la culture de nos clients, afin de construire et utiliser la cartographie des risques juridiques ou RH. Ces outils et solutions résultent tant de notre expérience et des missions que nous avons réalisées pour nos clients que des recherches menées avec des risk managers, des juristes d'entreprise et des enseignants chercheurs qui ont abouti à des publications.

VILLENEAU ROHART SIMON & ASSOCIÉS

Est reconnu comme l'un des meilleurs cabinets d'avocats français praticiens du droit maritime.

VOXAME

Anne-Sophie CANTREL vous aide dans l'audit et l'analyse des risques notamment en droit des transports.

WENGER-FRANÇAIS

Le Cabinet est notamment spécialisé dans la défense des professionnels de santé dans le cadre de la mise en cause de leur responsabilité (civile, administrative, pénale et ordinale).

WOOG ET ASSOCIÉS

Pierre Lévêque droit de la responsabilité civile professionnelle des avocats. Marine Parmentier droit immobilier et de la construction, assurance et responsabilité civile professionnelle.

Courtier ou Audit d'assurance

ASSURANCE X CONSEIL

Protection de l'entreprise, audit de vos contrats.

CCTA

Le Centre Conseil Technique en Assurance apporte son regard et son expertise globale sur les risques des sociétés depuis 1989.

JULIE DEJEAN (APC COURTAGE)

A créé un cabinet de courtage spécialisé en Assurance Construction, dédié aux entreprises et professionnels du bâtiment ainsi qu'à l'accompagnement des maîtres d'ouvrage Particuliers et Professionnels de LA REUNION.

CYBER COVER

Propose une approche unique basée sur un audit qui permet de vous aider à mieux comprendre et mesurer vos risques cyber.

OSIRISK / EUKLEAD

Benoit de Fontenay intervient pour aider les entreprises à identifier, prévenir et couvrir leurs risques ainsi que les contrats Prévoyance et Santé de leurs collaborateurs.

Avocats cités en droit des transports (maritime)

BOURAYNE ET PREISSL

Sigrid PREISSL est Associée fondatrice du cabinet BOURAYNE & PREISSL.

D'origine autrichienne et parfaitement trilingue, elle a développé une importante activité en droit des transports (maritime, terrestre et aérien), et plus largement en droit international.

CLYDE & CO M^e Gildas Rostain et Rozenn Lopin

HFW M^e Guillaume Brajeux et Stanislas Lequette

HMN Bertrand courtois a quitté HMN pour créer Lexline

M^e HERVE LAROQUE a pris sa retraite et **SYLVIE NEIGE** a repris sa clientèle pour créer le cabinet Laroque Neige

LBEW M^e Axel Engelsen et Béatrice Witvoet

LEWIS & CO Lars Lewis

LMT M^e Pierre Yves Guerin

M^e SYLVIE NEIGE

OLIVIER DECOUR DE GODIN

REED SMITH Ana Atallah

RICHEMONT NICOLAS ET ASSOCIÉS est remplacé par le cabinet Nicolas & associés

STREAM (EX INCE & CO) M^e Jérôme de Sentenac

VILLENEAU ROHART SIMON M^e Patrick Simon & Sébastien Lootgieter

M^e MARIANNE SCHEUBER

Droit pénal des affaires

LOUIS-MARIE ABSIL (*Reinhart Marville Torre*)

Fait partie des meilleurs avocats en droit pénal des affaires et contentieux commerciaux (*Legal 500*). Il est réputé pour sa maîtrise des situations de crise.

ARNAUD DE BARTHÈS DE MONTFORT (*Artemont*)

Possède une expertise réputée en droit pénal et contentieux des affaires. Il représente des clients français et internationaux dans divers domaines.

FRÉDÉRIC BELOT (*Belot Malan et Associés*)

Est avocat au barreau de Paris. Il exerce essentiellement en droit pénal des affaires, contentieux commercial et arbitrage. Il assiste ses clients dans le cadre de contentieux importants souvent à dimension internationale (Afrique, Russie...). Enfin, il a développé une expertise particulière en matière de réparation du Préjudice économique (Il est l'auteur d'une thèse de doctorat et de nombreux articles sur le sujet).

EMMANUELLE BERKOVITS (*C2J Avocats*)

Intervient en droit pénal de l'entreprise et des dirigeants et en contentieux des affaires. Pratique reconnue en droit pénal du travail (prévention, assistance, animation de formations).

ALOÏS BLIN

Est un avocat reconnu en droit pénal des affaires, droit commercial et droit de la santé. Il appartient aux barreaux de Paris et de Bruxelles.

ANNE-LAURE LE BLOUCH (*Oratio Avocats*)

Accompagne particuliers et entreprises dans leurs choix stratégiques en matière de propriété intellectuelle (droit des marques, des dessins et modèles, des brevets, droit de l'informatique, droit à l'image...).

FLORIAN BOUAZIZ (*Bredin Part*)

Intervenant en droit pénal des affaires ainsi que dans les pratiques contentieuses. Il fait d'ailleurs partie de l'équipe Contentieux du cabinet.

PIERRE-PHILIPPE BOUTRON-MARMION

(*Boutron-Marmion Associés*)

Est expert en droit pénal des affaires et droit pénal général. Il assure la défense de clients aussi bien français qu'étrangers, notamment dans le cadre d'affaires sensibles. Il est membre de l'association des Avocats Pénalistes.

NICOLA BONUCCI (*Paul Hastings*)

A développé une expertise reconnue dans le domaine du droit pénal des affaires en particulier sur des dossiers complexes nécessitant à la fois une excellente connaissance technique conjuguée à une maîtrise du contexte économique, social et financier.

JACQUES BOUYSSOU (*Alerion avocats*)

Intervient en droit pénal des affaires pour des clients français et internationaux sur des dossiers complexes. Étant l'un des fondateurs chez Alerion, il y a développé l'activité contentieux, pénal des affaires et arbitrage.

KIRIL BOUGARTCHEV (*Bougartchev-Moyne associés*)

Intervient en contentieux civil et commercial ainsi qu'en droit pénal des affaires. Nombreux sont ceux qui reconnaissent son travail, il est considéré comme incontournable en droit pénal des affaires et contentieux.

SANDRINE BRUZZO (*Caravelle Avocats*)

Est membre du Barreau de Paris et conseille et défend des sociétés et dirigeants depuis plus de quinze ans. Elle a exercé pour des grands cabinets internationaux à Paris et au Luxembourg.

GILLES BUIS

Intervient en conseil comme en contentieux en droit de la Communication et de la Distribution et notamment sur Internet.

FRANÇOIS DE CAMBIÈRE (*Seattle Avocats*)

Droit pénal des affaires - Droit pénal - Conseil et contentieux civils et commerciaux - Conseil et contentieux en droit financier - Droit de la presse - Droit de l'environnement.

GUY-PIERRE CARON

Ancien Juriste d'entreprise (Warner Music Group), Avocat au Barreau de Paris depuis plus de 20 ans, médiateur agréé (Cour d'appel de Paris), il évolue dans un milieu professionnel international et travaille couramment en français, anglais et allemand.

FRANCE CHARRUYER (*Altij société d'avocats*)

Accompagne ses clients dans l'exploitation, la valorisation et la défense de leurs actifs immatériels. Son expertise lui permet d'apporter la vision contentieuse nécessaire à la mise en place des solutions de conformité.



HAVAS LEGAL & LITIGATION

29/30, Quai de Dion Bouton - 92800 Puteaux
 Tél. : 06 10 51 74 20
 Mail : hl@havas.com
 Site Web : havasparis.com
 Contact : Malka Duriez
 Nombre d'associés : 5

DOMAINES DE COMPÉTENCES :

Droit pénal des affaires · Droit public · Droit de la propriété intellectuelle : Données personnelles /RGPD · Arbitrage · Droit commercial : Procédures collectives et entreprises en difficulté - Droit boursier · Droit social : Droit du travail · Droit international : Contentieux internationaux - Contrats internationaux · Droit économique : Compliance

TYPE D'INTERVENTION :

- En conseil - En contentieux

NOTE PROPOSÉE PAR LE CABINET :

Havas Legal & Litigation est une équipe d'experts à la double compétence de juristes et de communicants

..... dédiée à la gestion de crise dans des situations de litige à fort enjeu médiatique.
 L'équipe apporte son expertise en conseil stratégique, relations médias, stratégie digitale, affaires publiques, mediatraining en étroite coopération avec les conseils de ses clients français et internationaux.

Drout pénal des affaires

CLAUDIA CHEMARIN (*Chemarin & Limbour*)

Est une avocate réputée, spécialisée en droit pénal des affaires. Elle intervient dans des affaires de premier plan tant en droit pénal financier qu'en droit pénal du travail.

DENIS CHEMLA (*Allen & Overy*)

Est expert en droit pénal des affaires. Il est également très impliqué à l'international comme en Europe Centrale ou encore en Afrique francophone et possède une expertise reconnue en contentieux international.

JULIEN CHRISTEN COAT (*Coat Haut de Sigy*)

Est un avocat intervenant dans les domaines du droit pénal et contentieux des affaires, ainsi qu'en conformité. Il conseille des clients français ou étrangers et les assiste lors d'enquêtes internes.

GUILLAUME CLOUZARD (*Oratio Avocats*)

Intervient, en précontentieux et contentieux, dans les domaines relevant du droit commercial et du droit des affaires (litiges post-cession, conflits entre associés, révocation de dirigeants,...).

CHANTAL CORDIER-VASSEUR (*Latournerie Wolfrom Avocats*)

Prend en charge la prévention, la gestion et la résolution des litiges en matière de droit des contrats, droit de la responsabilité, droit des sociétés, droit commercial, etc.

PIERRE CORNUT-GENTILLE (*French Cronut-Gentille*)

Excellente en droit pénal (général et des affaires). Il possède également une expertise en contentieux et dans le domaine de la presse.

NICOLAS COSTER (*Coster Associates*)

Arbitre et médiateur au sein de la SHIAC (Shanghai International Economic and Trade Arbitration Commission).

MATHILDE COUSTEAU (*Bersay*)

Conseille et accompagne les sociétés nationales et internationales et leurs dirigeants dans leurs précontentieux ou contentieux devant les juridictions civiles et commerciales.

EMMANUEL DAUD (*Vigo avocats*)

Est expert en droit pénal des affaires et en droit commun. Il est aussi entre autres, Secrétaire de la Commission Pénale du Barreau de Paris.

BÉNÉDICTE DEMANGEAT (*Vasco Legal*)

20 ans exclusivement consacrés aux entreprises de toute taille (groupes, PME, TPI) et des particuliers, sur toutes les questions fiscales françaises et trans-nationales, leur défense pré-contentieuse et contentieuse.

CAROLINE DIOT (*Fidal*)

Est reconnue en droit pénal des affaires et en intelligence économique. Elle intervient devant les juridictions répressives et conseille les clients français et internationaux sur leur conformité en mettant l'expertise du contentieux au service de la compliance (corruption, blanchiment, obligations de vigilance, protection des données sensibles).

GRÉGORY DORANGES (*Doranges Avocat*)

Avocat spécialiste en droit pénal et droit pénal des affaires. Son activité est exclusivement consacrée à la défense pénale des particuliers et des professionnels. Son expertise lui permet également d'assurer la formation des dirigeants d'entreprise sur le risque pénal inhérent à leur activité. Reconnu pour sa pugnacité à tous les stades de la procédure pénale.

CLAUDINE EUTEDJIAN (*Sud-Juris Aix en Provence*)

Ses domaines d'activité prédominants sont le droit des contrats, le droit du travail et la réparation du préjudice corporel (indemnisation des victimes d'accidents).

RANIA FAWAZ (*L&P Avocats*)

Exerce en conseil et contentieux principalement, en droit des affaires général et en droit social mais aussi en droit fiscal.

JESSICA FINELLE (*Zimeray et Finelle*)

Intervient dans tous les domaines du droit pénal - droit pénal général, droit pénal des affaires, droit pénal international, terrorisme, extradition, droits de l'Homme - en France et à l'étranger.

ANTOINE FOUTER (*Velvet Avocats*)

Accompagne ses clients, entreprises, fondateurs / managers et investisseurs, dans tous les domaines d'activité et notamment dans les domaines du digital, du hardware, des biotechnologies, des Fintech, de la mode et du luxe.

OLIVIA GAST (*Gast Avocats*)

Reconnue chaque année à l'international comme experte en droit de la franchise par de multiples classements, elle conseille et défend les franchiseurs et les têtes de réseaux.

LUDOVIC GAYRAL (*Vatier*)

A développé une forte pratique dans le domaine du contentieux et de l'arbitrage en droit des affaires, et plus particulièrement en droit des assurances, droit de la mutualité et des institutions de prévoyance, droit bancaire et droit des entreprises en difficulté.

FRANÇOIS GÉRY (*Bochamp*)

Dispose d'une expertise reconnue en particulier en droit pénal des affaires. Il assiste ses clients, dirigeants et sociétés, dans des dossiers à forts enjeux financiers en France, en Chine et en Afrique.

Ses dossiers impliquent notamment des faits de blanchiment, fraude fiscale, corruption, ou encore de responsabilité des dirigeants.

SABRINA GOLDMAN (*Goldman Avocats*)

Intervient pour conseiller et défendre des particuliers et entreprises en droit pénal, droit pénal des affaires et droit de la presse, domaines dans lesquels son expertise est reconnue.

BÉNÉDICTE GRAULLE (*Jones Day*)

Est une avocate experte en droit pénal des affaires et contentieux pénal. Elle assiste des clients à la fois mis en cause et victimes, dans leurs enquêtes internes.

PATRICE GRENIER (*Grenier Avocats*)

A développé une clientèle d'industriels, de courtiers et d'assureurs aussi bien en France qu'à l'étranger. Il est membre de l'Association Française d'Arbitrage (AFA) et de l'Institut Français des Administrateurs (IFA).

AURÉLIA GRIGNON (*Soulez-Larivière avocats*)

Possède une expertise reconnue en droit pénal des affaires. Ses clients sont à la fois des entreprises et des particuliers. Elle intervient dans des affaires majeures de contentieux transnationaux.

BENJAMIN GRUNDLER (*Visconti & Grundler*)

Est un expert reconnu en droit pénal des affaires. Il conseille et assiste des clients français et étrangers sur des dossiers sensibles.

ALEXIS GUBLIN (*Delecroix Gublin associés*)

Exerce son activité dans l'ensemble des domaines du droit pénal des affaires (financier, économique, politique, du travail et environnemental...).

IRINA GUERIF

A été Secrétaire Général de la Chambre Arbitrale Internationale de Paris, dont elle a dirigé les activités du centre d'arbitrage de 2012 à 2020.

Droit pénal des affaires

LOUIS GUESDON (*Marsigny Gosset avocats*)

Intervient en droit pénal, avec une spécialisation en droit pénal des affaires. Ses dossiers traitent de corruption, blanchiment, droit pénal des sociétés, du travail et fiscal.

MATTHIEU HÉNON (*Seban & associés*)

Intervient dans les domaines du droit pénal, dont celui général, des affaires, des victimes et de la presse.

Le cabinet d'Avocats **KHALED A. HOUDA** (Basé à Dakar et à Abidjan) assiste ses clients, entreprises privées, entités publiques et personnes physiques, pour l'ensemble de leurs besoins juridiques au Sénégal, en Côte d'Ivoire et dans tous les pays membres de l'UEMOA notamment en Médiation OHADA.

OLIVIER KARCHER (*OK Mediation*)

S'est formé à la médiation au sein de plusieurs institutions de référence : CMAP - Essec Irene - Resolvers - Cima.

BORIS KESSEL (*Cabinet Kessel*)

Est un avocat intervenant principalement en droit pénal et droit pénal des affaires. Il est vice-président de la commission Libertés et droits de l'Homme du Conseil National des Barreaux.

GEORGES KIEJMAN (*Kiejman & Marembert*)

Est un avocat émérite, à la fois sur le plan pénal et civil. Il intervient en droit pénal général, international et des affaires. Il possède également une carrière en politique où il a été Ministre délégué dans plusieurs domaines.

MARIANNE LABORDE (*Spécialiste en en Propriété Intellectuelle*)

Possède une pratique réputée en propriété industrielle - gestion de portefeuilles de marques, dessins et modèles aussi bien en contentieux qu'en conseil.

CÉDRIC LABROUSSE (*Huc-Morel Labrousse avocats*)

Possède une expertise complète en droit pénal général et droit pénal des affaires. Il intervient également en conseil et en contentieux.

ADELINE LACOSTE (*Poitiers*)

Intervient en droit pénal, droit de la presse, droit commercial, des affaires et de la concurrence, ainsi qu'en droit de la propriété littéraire et artistique.

JACQUELINE LAFFONT-HAÏK (*Cabinet Haïk*)

Possède une expertise en matière de défense pour le droit pénal commun, des affaires, ainsi que le droit de la presse. Elle est considérée comme l'une des meilleures pénalistes de France.

SALOMÉ LEMASSON (*Rahman Ravelli*)

Est spécialisée en droit pénal des affaires, investigations et conformité. Avocate aux barreaux de Paris et Berlin, elle intervient sur des dossiers à forts enjeux internationaux, et assiste ses clients français et étrangers lors d'enquêtes diligentées par les banques de développement (Banque mondiale) en Afrique ou au Moyen-Orient.

ANTONIN LÉVY (*Antonin Lévy et associés*)

Est considéré comme un « avocat de premier ordre » en droit pénal des affaires. Il y est spécialisé sur les thèmes de la finance, de l'industrie et de la Bourse. Il possède une bonne expérience en conseil et contentieux.

PATRICK LINGIBÉ

Le cabinet d'avocats Jurisguyane intervient en droit public, droit privé et des affaires, droit social et droit pénal à Cayenne.

LOMBARD BARATELLI & ASSOCIÉS

A naturellement développé une expérience particulièrement riche dans le domaine du droit pénal, par un acquis de plus de 50 années d'exercice professionnel.

PATRICIA LYONNET

Ancienne avocate et directrice juridique, Patricia Lyonnet intervient en médiation sur tous les domaines de la vie des

affaires avec une dominante dans le secteur du bâtiment, de la construction, des travaux publics, de l'immobilier d'entreprise, de l'industrie, des assurances et des Grands Comptes.

PATRICK MAISONNEUVE (*Cabinet Maisonneuve*)

Est l'avocat fondateur du cabinet. Il est spécialisé en droit pénal et en contentieux des affaires. Il est reconnu comme étant un avocat défendant l'indéfendable.

GILDAS MAJAUULT (*Holomnis-Médiation*)

Ancien DRH au sein de groupes du CAC 40, Coach et Médiateur auprès de la Cour d'appel de Paris. Gildas MAJAUULT est expert en relations humaines et méthodes d'organisation au travail.

LUDOVIC MALGRAIN (*White & Case*)

Propose une expertise remarquable des risques pénaux tant pour les personnes morales que pour les dirigeants, ainsi que des formations sur mesure adaptées à votre activité.

DAVID MARAIS (*Simon Associés*)

Tant lors de sa formation qu'au long de ses 15 années de pratiques professionnelles, David Marais a toujours eu à cœur de rechercher l'équilibre des contraires. Maîtrise du droit des affaires (droit des sociétés et contentieux commercial notamment) comme du droit pénal « de droit commun ».

LAURENCE MARTINET-LONGEANIE

Intervient depuis 1997, aussi bien auprès des particuliers que des professionnels. Les domaines dans lesquels le cabinet s'est spécialisé sont le droit commercial français, le droit du travail français ainsi que le droit anglais et nord-américain des affaires et le droit international.

DENIS MARTINEZ (*DMA Cabinet d'Avocats*)

Gère vos contentieux liés aux risques pénal et civil de la réparation en matière d'accident du travail et de maladie professionnelle.

ASTRID MIGNON-COLOMBET (*August Debouzy*)

Possède une expertise reconnue en droit pénal des affaires et en contentieux pénal complexe. Elle intervient, entre autres, en matière de corruption, abus de biens sociaux, escroquerie, homicides involontaires.

SÉBASTIEN MENDÈS-GIL (*Cloix & Mendès-Gil*)

Dirige l'activité contentieuse du droit des activités économiques. Il intervient devant toutes les juridictions de l'ordre judiciaire, nationales et européennes, ainsi que devant les autorités administratives indépendantes.

Il est agréé médiateur auprès du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP) et près la Cour d'appel de Paris et inscrit sur la liste de l'Union Européenne comme médiateur de la consommation.

STÉPHANE DE NAVACELLE (*Navacelle Law*)

Exerce le droit pénal des affaires à Paris, Londres et New York. De plus, il conseille ses clients en matière d'enquêtes pénales et de conformité, domaine dans lequel il a été nommé Moniteur et Expert indépendant.

SOPHIE NAYROLLES (*Simon Associé Montpellier*)

Intervient en juridique et en contentieux général du droit des affaires et du droit des contrats (civil et commercial).

ALEXANDRINE PANTZ

A une grande compréhension des enjeux économiques de la propriété intellectuelle et de l'innovation, apportant une expertise et une vision stratégique pour chaque dossier. Elle est notamment experte en marque, et en data.

PHILIPPE PECH DE LACLAUSE

(*Pech de Laclause Bathmanabane é associés*)

Possède une expertise reconnue en droit pénal et est spécialisé en droit pénal des affaires. Il intervient aussi en contentieux des affaires.

Droit pénal des affaires

VIRGINIE PÉJOUT CHAVANON (VPC AVOCAT)

Met au service de ses clients (sociétés, dirigeants, associations, organismes publics et para-publics), depuis 2005, sa forte expertise en anticipation et en résolution des contentieux de Droit des sociétés, Droit commercial, Droit des contrats et Droit immobilier au sein de deux cabinets à Paris et à Lyon. Elle a également une importante activité d'enseignement au sein de grandes écoles et universités.

XAVIER PERNOT (Jeantet)

Est associé responsable du pôle contentieux-arbitrage-médiation. Spécialisé en contentieux général des affaires.

FRÉDÉRIC PICARD (Haas société d'avocats)

Responsable contentieux et chargé des relations internationales particulièrement dans le domaine des NTIC, presse...

JEAN-PIERRE PICCA (White & Case)

Avocat en col blanc expérimenté, qui a occupé plusieurs postes juridiques et judiciaires de haut niveau en France et aux États-Unis.

BRIGITTE PONROY

Est médiateur depuis 2001 et spécialisée dans les MARD (modes alternatifs aux règlements des conflits) : diplômée en droit collaboratif et praticienne de la procédure participative de mise en état, très utile en nos jours car les Cours et Tribunaux sont dépassés par le nombre croissant de contentieux face à des moyens de plus en plus faibles.

JEAN-MARIE PREEL (PHPG)

Co-fondateur du cabinet de PHPG. Titulaire du diplôme de médiateur d'homme. Jean-Marie PREEL intervient dans le cadre de litiges relatifs aux risques industriels et garanties d'assurances dont notamment la responsabilité civile et pénale des mandataires sociaux.

Son expérience technique lui a permis de faciliter l'issue amiable de contentieux dans le cadre de processus de médiation, tant en France qu'à l'étranger.

DANIEL ROTA (Fidal)

Est directeur du Département Médiation Contentieux Arbitrage de la Direction parisienne du cabinet. En droit pénal des affaires, il intervient notamment en matière d'abus de biens sociaux, d'escroquerie et de responsabilité pénale du dirigeant.

ISABELLE ROMET (Interspheris)

Ancienne avocate devenue médiatrice, facilitatrice et coach, aide les personnes et les entreprises à sortir des conflits par des accords gagnants-gagnants.

MARTINE SAMUELIAN (Jeantet)

Intervient dans le domaine des services bancaires, boursiers et en contentieux financier.

SAMUEL SAUPHANOR (Le 16 Law)

Est un avocat pratiquant le droit pénal des affaires et le contentieux. Il intervient aux différentes étapes d'une procédure.

SÉBASTIEN SCHAPIRA (Schapira associés)

Est un avocat intervenant en droit pénal et contentieux des affaires. Il est membre de l'Association des Avocats Pénalistes.

PIERRE-OLIVIER SUR (FTMS avocats)

Est un avocat recommandé en droit pénal et droit pénal des affaires. Il intervient sur des dossiers complexes, généralement autour des domaines politico-financiers, de santé publique ou sur des grands accidents. Il plaide tant en France qu'à l'International.

HERVÉ TEMINE (Temine)

Pratique le droit pénal général, de même que le droit pénal des affaires, où il est considéré comme pionnier. Il est capable d'assurer des affaires à très fort enjeu. De plus, il est le fondateur et Président d'honneur de l'Association Des Avocats Pénalistes.

JEAN-DOMINIQUE TOURAILLE (Baker et MacKenzie)

Est responsable du Groupe litiges et arbitrage de Baker McKenzie. Son expérience porte sur les domaines suivants : Distribution, responsabilité du fait des produits, litiges post-acquisition, procédures collectives.

BERNARD VATIER (Vatier)

A développé ses compétences dans le domaine du droit de l'entreprise, tant en droit commercial qu'en droit des sociétés, sous les aspects juridiques et judiciaires, et a étendu son activité en droit pénal financier.

JEAN VEIL (Veil Jourde)

Possède une expertise en droit pénal des affaires. Chambers et Partners le classe premier dans cette catégorie. Il exerce aussi en contentieux pénal, commercial, civil et réglementaire.

JULIEN VERNET (BG2V)

Est un avocat recommandé en droit pénal des affaires et possède une expertise en contentieux civil, commercial, immobilier et pénal des affaires.

BRUNO WELSCH (Squair Law)

Dédie son activité à la défense pénale et au contentieux pour une clientèle française et internationale, composée de personnes physiques et morales, de droit privé comme de droit public.

LEGALTECH, CABINET D'AVOCATS, RECRUTEUR, TRADUCTEUR, ÉDITEUR...

Vous proposez des produits ou services aux directions juridiques ?



les tablées de la loi

— dîners - débats entre experts du droit by LEGI TEAM —



LEGI TEAM organise tous les mois des dîners-débats réunissant des directeurs et directrices juridiques, compliance et contracts managers, secrétaires généraux autour de leurs problématiques managériales.

Pour découvrir les dîners et devenir partenaire, contactez-nous à ariane@village-justice.com

GESICA

#RÉSEAU
TERRITORIAL

40
ANNÉES
D'EXPÉRIENCE

#COMPÉTENCES

25
PAYS

2200
AVOCATS
DANS LE MONDE

1^{er} réseau
international
**d'avocats
francophones**

Droit NTIC, Propriété Intellectuelle et RGPD

CLAUDE-ÉTIENNE ARMINGAUD (*K&L Gates*)

Reconnu pour son excellente pratique, il propose à ses clients une approche novatrice de solidification des modèles économiques et de protection des actifs immatériels. Il les assiste aussi dans le cadre du RGPD et dans toutes ses implications.

CÉDRIC BERTO (*Oratio Avocats*)

Intervient principalement dans le conseil et le contentieux des projets et contrats informatiques, de propriété intellectuelle et commerciaux ; la gestion des risques informatiques et de propriété intellectuelle.

MARGUERITE BILALIAN (*Bilalian Avocats*)

Est classée parmi les meilleurs cabinet d'avocats français en Innovation - technologies & Propriété Intellectuelle, ainsi qu'en Droit commercial et distribution, Contentieux et Droit pénal des affaires.

ANNE-LAURE LE BLOUCH (*Oratio Avocats*)

Accompagne particuliers et entreprises dans leurs choix stratégiques en matière de propriété intellectuelle (droit des marques, des dessins et modèles, des brevets, droit de l'informatique, droit à l'image...).

ISABELLE BOUVIER

Droit de l'informatique, données personnelles, propriété intellectuelle, cybercriminalité, distribution et concurrence.

VIRGINIE BOUNOT (*Concilor*)

Médiatrice, elle a plus de 10 ans d'expériences en tant que juriste dans le milieu de la recherche et la propriété intellectuelle. Elle traite de droit des contrats/ Propriété Intellectuelle - Management de projets R&D.

STANLEY CLAISSE (*Morvilliers Sentenac et Associés Toulouse*)

A la mention de spécialisation en Droit de la Propriété Intellectuelle, Droit de l'informatique et des télécommunications.

FLORENCE COTTIN-PERREAU (*FCP Avocat*)

Titulaire d'une spécialisation en Propriété Intellectuelle, pratique la Propriété Littéraire et Artistique, les nouvelles Technologies et la Propriété Industrielle.

ANNE COUSIN (*Herald*)

Intervient en droit des nouvelles technologies, de l'internet et médias. Elle intervient également sur de nombreuses problématiques liées à l'innovation et à la recherche.

JULIE CURTO (*Lyon - bureau principal - et Paris*)

Perpétue, dans les domaines du droit de la propriété intellectuelle et du contentieux des affaires, un savoir-faire transmis depuis trois générations d'Avocats, formés selon la même méthode.

LUDOVIC DE LA MONNERAYE (*Vaughan Avocats*)

Propose : rédaction et négociation de contrats (contrat commerciaux et de partenariat ; conditions générales ; mentions légales ; etc.), dépôt de marques françaises et européennes, droit d'auteur...

FRANCIS DECLERCO (*Beau de Loménie*)

Exerce les activités de conseil auprès des clients et des ingénieurs de Beau de Loménie dans tous les domaines du droit des brevets et du savoir-faire, incluant notamment les inventions de salarié.

BÉNÉDICTE DELEPORTE

Bénéficie d'une longue expérience dans les domaines du droit de l'informatique et des technologies de l'information, tant en cabinet d'avocat qu'en entreprise.

FABRICE DEGROOTE (*Simon Associés*)

Est reconnu en droit des technologies et de la communication, défense des marques, droits d'auteur et des contrats appliqués au numérique, problématiques de cloud computing, big data, licence en mode saas, open data.

ALEXANDRE DIEHL (*Lawint*)

GDPR : Audit (plateforme d'audit spécifique *audit.eugdpr.eu*, méthodologie éprouvée, équipes pluridisciplinaires). Remédiation (optimisation, gouvernance, rédaction des procédures, des contrats et clauses).

NATHALIE DREYFUS

Conseil en Propriété industrielle & économie numérique, dispose d'une expertise pointue permettant d'appréhender de la meilleure façon les spécificités de vos problématiques juridiques et commerciales.

JONATHAN ELKAIM (*Hiro Avocats*)

Contentieux de la Propriété intellectuelle - Droit des nouvelles technologies et de l'information, Concurrence déloyale et parasitaire.

JULIEN FIALLETOUT (*Germain Maureau Lyon*)

A commencé au sein d'un cabinet d'avocats spécialisés en propriété intellectuelle. Il est chargé de conseil en propriété industrielle, en marques, dessins et modèles, associé (depuis 2013).

ANTOINE FOUTER (*Velvet Avocats*)

Accompagne ses clients, entreprises, fondateurs / managers et investisseurs, dans tous les domaines d'activité et notamment dans les domaines du digital, du hardware, des biotechnologies, des Fintech, de la mode et du luxe.

JULIE GRINGORE (*Derby Avocats*)

Intervient dans les domaines suivants : IP/IT : propriété intellectuelle, nouvelles technologies, données personnelles.

FRÉDÉRIC GUÉNIN (*Qualiens Société d'Avocats*)

Accompagne des éditeurs de logiciels, des prestataires informatiques (SSII/ESN), des cybercommerçants, des éditeurs d'applications smartphone ainsi que des entreprises, de toute taille et de tout secteur, dans leurs projets IT et de transformation digitale.

STEVEN GUTHKNECHT (*Qualiens Société d'Avocats*)

Assiste des groupes français et internationaux sur tous leurs aspects fiscaux, tant en conseil qu'en contentieux, dans des secteurs d'activité variés (énergie, immobilier, grande distribution...).

HAAS AVOCATS, animé par Gérard Haas, avocat en droit de la propriété intellectuelle et des NTIC a créé des départements Marketplaces, RGPD, IA, IOT, cybersécurité.

ANTOINE FOUTER (*Velvet Avocats*)

Accompagne ses clients, entreprises, fondateurs / managers et investisseurs, dans tous les domaines d'activité et notamment dans les domaines du digital, du hardware, des biotechnologies, des Fintech, de la mode et du luxe.

MARIANNE LABORDE (*Spécialiste en en Propriété Intellectuelle*)

En a une pratique réputée en propriété industrielle - gestion de portefeuilles de marques, dessins et modèles aussi bien en contentieux qu'en conseil.

CLÉMENCE LAPÔTRE (*Gowling WLG*)

Est experte en droit de la propriété intellectuelle et des technologies de l'information.

Droit NTIC, Propriété Intellectuelle et RGPD

FRANÇOIS-XAVIER LANGLAIS (*Quantic Avocats*)

Forte expertise en droit de la propriété intellectuelle, droit de l'informatique et des données personnelles à Paris et à Bordeaux.

ALICE LASRY (*Pépites Avocats*)

Exerce en droit de la propriété intellectuelle et nouvelles technologies. Elle accompagne artistes et start-ups dans leur développement et la valorisation de leur capital immatériel.

LEGRAND LESAGE-CATEL GAULTIER

Est un cabinet réputé depuis plus de 35 ans en droit de la Propriété Intellectuelle. Il possède une compétence et une notoriété reconnues.

PATRICK LINGIBÉ

Associé-Gérant de la SELARL JURISGUYANE, Bâtonnier de Guyane, il a une Certification formation européenne sur la protection des données et le respect de la vie privée. Il est Médiateur Professionnel.

CATHERINE LORNAC

Est Juriste spécialisée dans l'Audiovisuel (Droit du Copyright, Sequel, Remake, Renouvellement droits d'auteurs, Étude et gestion de catalogue de Films, Chaîne des Droits..) et dans le Droit du travail. Pré contentieux et Contentieux et médiation en collaboration avec les avocats.

CORALLINE MANIER GALAS (*Woog et Associés*)

Avocate en droit de la propriété intellectuelle et des données personnelles.

ALEXANDRINE PANTZ

A une grande compréhension des enjeux économiques de la propriété intellectuelle et de l'innovation, apportant une expertise et une vision stratégique pour chaque dossier. Elle est notamment experte en marque, et en data.

JULIE PIERRE (*AnnaBrand Marseille*)

Travaille dans le domaine de la PI depuis 2006. Elle gère un portefeuille de clients importants, répartis sur l'ensemble du territoire ainsi qu'à l'étranger.

DIANE PINARD (*Thelys Avocats Marseille*)

Intervient en propriété intellectuelle, du droit d'internet et en droit de l'informatique et des nouvelles technologies, droit des affaires, contentieux commercial, rédaction de contrats et de baux commerciaux.

VANESSA PINTO HANIA

Pratique le droit de la propriété intellectuelle, le droit des brevets, le droit à l'image, le droit des consommateurs, le droit des marques.

CAROLINE SANDLER-ROSENAL (*RSC Avocat*)

Est experte en droit des contrats informatiques (SaaS, intégration d'ERP...) et des données personnelles /DPO. Elle est également médiatrice agréée et ancienne juriste d'entreprise.

CLAUDIA WEBER (*ITLAW Avocats*)

A créé une boutique réputée dans les secteurs des nouvelles technologies, de l'informatique, de l'internet, du numérique, des données personnelles et du droit de la propriété intellectuelle.

PATRICE VIDON (*Conseil en Propriété Industrielle*)

Dédie son activité à la mise en œuvre des stratégies globales de PI (brevets, marques et droits connexes), la négociation des contrats de R&D, des contrats de coopération internationale en matière de technologie, et des licences de technologies couvertes par des normes et des brevets.

LISE YILDIRIM

A développé une expertise dans le contentieux des atteintes à l'image, à la vie privée et à la réputation (injure, diffamation, présomption d'innocence), spécifiquement en ligne. Elle accompagne des entreprises, des associations et des personnalités publiques devant les juridictions civiles et pénales.

INGRID ZAFRANI

A exercé plus de 20 ans au sein du Cabinet Hoffman, spécialisé en Propriété Intellectuelle, en tant que Collaboratrice, puis Associée, avant de fonder son cabinet.

Droit de la Presse

BASILE ADER (*August et Debouzy*)

Intervient dans tous les types de contentieux pénaux, civils ou commerciaux, qui touchent au pénal des affaires, au droit des médias, au droit du marché de l'art et à la propriété intellectuelle.

JEAN AITTOUARES (*OX Avocats*)

Plutôt droit d'auteur, traite de diffamation, injure, droit à l'image et statut social des journalistes sont autant de droits d'exception qui font la spécificité du secteur de la presse.

JULIEN AYOUN

Membre du réseau Provence Avocats, vous assiste et vous conseille en droit de la presse concernant l'élaboration et la rédaction de vos droits de réponse mais également en diffamation devant les Juridictions civiles et pénales.

NICOLAS BÉNOIT (*Lussan / Société d'Avocats*)

Incontournable en droit de la Presse et expert en e-réputation, il maîtrise toutes les facettes du droit de la communication et du numérique. Depuis 20 ans, il défend ses clients avec rigueur, créativité et pugnacité. Il est secrétaire général de l'Association des Avocats Praticiens du droit de la Presse.

CHRISTOPHE BIGOT (*Bauer Bigot Associés*)

Défend des groupes de presse et d'édition de premier plan (Le Monde, le Figaro, Télérama...), des acteurs majeurs de l'internet, ainsi que des sociétés ou personnalités mises en cause dans les médias ou sur les réseaux sociaux.

AURÉLIE BRÉGOU (*DDG*)

A développé une forte pratique en matière de droit de la communication et des médias (Internet, TV, presse) et en droit des nouvelles technologies.

LUC BROSSOLET (*ABAVOCATS*)

Intervient depuis plus de 20 ans dans le droit pénal des affaires et financiers, le droit pénal général et le droit des médias (diffamation, vie privée, droit à l'image, Internet).

JULIETTE CHAPELLE (*Chapelle Avocats*)

Accompagne et défend des sociétés, dirigeants, institutionnels en diffamation publique ou privée, injure publique ou privée, contestation de crime contre l'humanité, retrait de contenu sur internet.

ANNE COUSIN (*Hérald*)

Accompagne ses clients, en conseil comme en contentieux, sur des thématiques traitant à la fois de données personnelles, contrats informatiques, responsabilité des hébergeurs, e-réputation.

DAVID DASSA-LE DEIST

Est l'avocat habituel du Rassemblement National, de sa présidente et de ses élus depuis 2015 environ. Il défend aussi le Bloc identitaire ou la Ligue de défense juive (LDJ) devant les tribunaux.

Droit de la Presse

MATHIEU DAVY (*Oria Media*)

Traite des litiges relatifs aux infractions de presse, droit à l'image et vie privée, et tous contentieux relatifs aux nouvelles technologies (recours, litiges...).

PIERRE-RANDOLPH DUFAU (*PRD Avocats*)

Se distingue par son suivi rigoureux des dossiers, sa créativité juridique, son expertise en droit de la presse et son acharnement à réussir les dossiers confiés notamment en droit de la diffamation.

JEAN-YVES DUPEUX (*Lussan / Société d'Avocats*)

Est reconnu incontournable en droit de la presse, excellent en droit pénal des affaires et à forte notoriété en droit de l'édition. Il est Président de l'Association des Avocats Praticiens du droit de la Presse.

JEAN ENNOCHI

Est expert en droit de la presse. Il a défendu des personnalités politiques et des acteurs, notamment dans des affaires médiatisées menées contre une chaîne privée de télévision.

ARMELLE FOURLON

Intervient auprès de clients, aussi bien français qu'internationaux, du secteur des médias, des loisirs et de la communication.

SABRINA GOLDMAN (*Goldman Avocats*)

Intervient dans tous les secteurs du droit de la presse, de l'édition, du droit à l'image, et du respect de la vie privée, pour tous les médias de presse écrite, audiovisuelle et Internet.

LÉA FORESTIER (*Forestier Avocats*)

Exerce essentiellement son activité dans les domaines du droit des affaires, de la communication et de la propriété littéraire et artistique. Elle intervient également en droit de la presse.

RENAUD LE GUHENNEC (*Normand et Associés*)

Défend et conseille les clients du cabinet en droit de la presse, des médias et des technologies de l'information, propriété intellectuelle droit pénal, droit commercial et droit de la concurrence.

ELSA HUISMAN (*fondatrice du Cabinet 111*)

Conseille à la fois des groupes audiovisuels et des producteurs indépendants dans le cadre de leurs activités régulières ou de restructuration et de croissance, avec une pratique particulièrement développée à l'international.

FRANÇOIS ILLOUZ (*ILLOUZ AVOCATS*)

Est spécialiste en propriété intellectuelle et industrielle (marques, copyrights, dessins) dans le domaine du droit du marché de l'art, des spectacles et de l'organisation événementielle, ainsi qu'en droit des nouvelles technologies et de la communication (media, communication électronique, droit des données personnelles, opérateurs télécoms, fournisseurs d'accès internet).

RICHARD MALKA

Est expert en droit de la presse. Il est intervenu sur les débats de société les plus sensibles de ces dernières années, dans des affaires politiques et, régulièrement, en défense de la liberté d'expression, de la laïcité et de la vie privée.

CLARA MASSIS DE SOLERE

Pratique le droit de la presse depuis près de 20 ans. Elle a monté son cabinet dédié au droit de la communication et a surtout développé la défense de l'e-réputation et le droit pénal numérique.

MARIE MERCIER (*Première Ligne Paris et Genève*)

Intervient depuis 20 ans en matière de protection de la vie privée et des libertés individuelles, loi de 1881 et propriété littéraire et artistique, en contentieux comme en conseil, auprès d'une clientèle française et internationale.

LAURENT MERLET (*Artlaw*)

Est avocat depuis 1990. Il a exercé aux côtés de Georges Kiejman puis fondé le Cabinet JBLM Avocats avec Josée-Anne Bénazéraf, avant de rejoindre ensemble Artlaw.

BAPTISTE NICAUD

Intervient dans de nombreux domaines qui relèvent du droit pénal, en particulier le droit pénal de la presse, de la propriété intellectuelle, du droit civil, des conseils et contentieux relevant de la protection du droit européen des droits de l'homme.

JOHANNA PREVOST

Intervient en droit de la presse et des médias dans les cas de contentieux de diffamation, dénigrement, concurrence déloyale, atteinte à la vie privée ou au droit à l'image.

ELSA SAMMARI (*Aleph Avocats*)

Vous accompagne en contentieux des affaires, droit des entreprises en difficulté, droit pénal des affaires et droit de la presse.

GUILLAUME SAUVAGE (*BAGS Avocats*)

Est titulaire du certificat de spécialisation en droit de la presse et pratique régulièrement le conseil et le contentieux de la presse (diffamation, injure, droit de réponse).

PATRICK SERGEANT

A commencé en tant que juriste presse et propriété intellectuelle chez Hachette Filipacchi Médias, puis Directeur juridique adjoint en charge de la Presse Magazine de Lagardère Active (LA), enfin Directeur juridique en charge de la Presse, du Numérique et de la Diversification.

ILANA SOSKIN

Représente différents médias et notamment des chaînes de Télévision, des hommes politiques et des sociétés dans les contentieux de diffamation et d'e-réputation. Elle est enseignante en droit de la presse et du numérique à l'Université.

VINCENT TOLÉDANO

En conseil et contentieux, pratique le droit de la presse (vie privée, droit à l'image, diffamation), droit d'auteur (édition, cinéma, télévision), droit du travail.

EMMANUEL TORDJMAN (*Seattle Avocats*)

Conseille et défend plusieurs entreprises intervenant dans le secteur des médias et de la communication, des grands groupes de presse écrite et numérique, des chaînes de télévision.

NICOLAS VERLY (*EKV Avocats*)

A développé une véritable expertise en matière de protection des atteintes à la réputation, notamment dans le domaine de l'Internet.

STÉPHANIE ZAKS (*Zaks Avocats*)

Assiste des organes de presse éditeurs dans les contentieux de presse (demandes d'insertion de droit de réponse, actions judiciaires en diffamation, injure et violation du droit à l'image et de l'intimité de la vie privée, demandes de suppression et déréférencement de contenus sur internet...).

CHARLES-EMMANUEL SOUSSEN (*Levy & Soussen*)

Est expert en droit de la presse et de la communication et conseil d'un quotidien national, d'un news magazine, d'une chaîne de télévision, d'une agence de presse, etc...

Compliance et valorisation : les opportunités du RGPD



Saisir les opportunités du RGPD

Cabinet de référence en protection des données, ALTIJ intervient en accompagnement vers la conformité RGPD, la prévention des risques numériques, en audit de valorisation et en qualité de DPO externe. Notre équipe data est dotée de spécialistes en cybersécurité, données de santé, données RH, données publiques et transferts transfrontaliers de données. Organisme de formation DataDocké, nous réalisons des formations RGPD/DPO complètes et/ou sur-mesure. Nos équipes bilingues interviennent en français et en anglais, notamment sur les questions de transferts de données hors UE.

Nos avocats sécurisent et protègent vos intérêts au cours de toutes les opérations de défense et de valorisation des actifs de votre entreprise, la création et de rapprochement d'entreprises, de fusions, de cessions, d'acquisitions et de restructurations, ainsi que la prévention du risque judiciaire et la stratégie contentieuse. Dans ce contexte, le RGPD représente une opportunité pour les entreprises, et la conformité un atout concurrentiel qui permet de :

- **Fidéliser la clientèle** : dans un cadre commercial où le consommateur est sensibilisé à ses droits.
- **Valoriser l'actif immatériel de l'entreprise** : la donnée devient une valeur patrimoniale de votre entreprise, qui va augmenter si elle est de qualité, exploitée de manière licite et bien protégée.
- **Sécuriser les opérations de M&A** : en amont (NDA, due diligence, dataroom, transferts de données hors EEE), pendant (négociation du prix, garanties et clauses indemnitaires tenant compte des non-conformités, mise en place d'un plan de conformité pré-closing) et post acquisition (contrats de services transitoires, contrats de sous-traitance, harmonisation des SI et politiques groupe RGPD, suivi des GAP).

DPO by Design : un outil simple pour faciliter vos démarches de conformité

Un outil simple et intuitif, recense les avis du DPO, le suivi de la conformité et permet la gestion des demandes d'exercice des droits des personnes concernées... Un véritable tableau de bord digital au service des directions opérationnelles.

Des formations dédiées aux directions juridiques en distanciel : la pratique du RGPD.

- Nos intervenants sont des Avocats DPO aguerris, et des ingénieurs informaticiens.
- Comment sécuriser le RH, les données sensibles avec les pass sanitaires à venir, les transferts avec l'annulation du Privacy Shield, les contrats de sous-traitance, les DPA, les DPIA, certifications etc...
- Comment tenir à jour les registres, responsabiliser les équipes sur la privacy, gérer la cybersécurité efficacement et anticiper les contentieux et gérer les relations avec la CNIL.

Notre connaissance du métier d'avocat nous permet faire bénéficier à nos clients de notre pratique professionnelle et retours d'expertise pratique en tant que conseil et DPO.

Notre assistance en hot line sur la gestion du risque data et valorisation de l'actif informationnel au soutien des directions pour apporter une vision stratégique, une capacité pédagogique et un accompagnement sur mesure.

Notre offre de prestations RGPD :

- Accompagnement de la conformité en tant que DPO externalisé
- Gestion de vos démarches de conformité via notre plateforme « DPO by Design »
- Recensement de vos pratiques data par nos auditeurs expérimentés et recommandations de conformité
- Rédaction et mise à jour de votre documentation (CGV, politiques de confidentialité, contrats, RH...) par nos avocats experts
- Formation RGPD (Organisme de formation DataDockée)
- Accompagnement sur vos opérations de fusions et acquisitions
- Accompagnement en hot line juridique de vos directions et/ou DPO internes

Sites

www.altij.fr

Siège social

40, rue du Japon
31400 Toulouse, France

Biarritz

3 av Reine Victoria 64200 Biarritz

Partenariats

DATA LEGAL DRIVE - 3 rue Bellini 92800
PUTEAUX (partenaire legal tech)

NOW-COWORKING, Hangar 15, Quai des Chartrons, 33000 Bordeaux

IR GLOBAL, Woodhouse Farm, West Midlands, Royaume-Uni (member firm)

Téléphone

05 61 14 61 00

Droit de l'audiovisuel

ALAIN BARSIKIAN (*CBR Associés*)

A une clientèle constituée de très nombreux artistes et auteurs de tous domaines ainsi que des producteurs phonographiques, cinématographiques, télévisuels et de spectacles vivants, éditeurs, distributeurs, télédiffuseurs, radiodiffuseurs.

CAMILLE BAUER (*Bauer Bigot Associés*)

Conseille et défend des groupes et sociétés audiovisuels exerçant dans le secteur de la communication et de l'information.

ANNE BOISSARD (*Artlaw*)

Exerce très majoritairement dans le domaine de la propriété littéraire et artistique.

SOPHIE BOROWSKY (*Crossen & Borowsky*)

Conseil et contentieux dans les domaines suivants : média & divertissement, droit du numérique, droit des données personnelles...

NICOLAS BRAULT (*Veil Jourde*)

Intervient en conseil comme en contentieux, civil et pénal, dans tous les domaines du droit de la propriété intellectuelle, du droit de la communication et des médias (audiovisuel, cinéma, publicité, presse, édition).

HUBERT CAILLARD (*Intervista*)

Passionné par le droit d'auteur et l'économie du secteur audiovisuel, il conseille principalement des producteurs de cinéma et d'œuvres télévisuelles, en particulier des séries, dans le montage de leurs projets.

JEAN CASTELAIN (*Hérald*)

Intervient en droit des médias et droit de la propriété intellectuelle auprès de sociétés françaises et internationales.

OLIVIER COUSI (*Gide Loyrette Nouel*)

Est en charge l'activité du droit des médias, des télécommunications, de la presse et de l'édition, de l'audiovisuel, de la musique, du spectacle et du cinéma.

PIERRE LOUIS DAUZIER (*Aravocat*)

Est spécialisé en droit d'auteur, droit de la communication audiovisuelle et droit de la presse. Ses compétences dans le domaine télévisuel et radiophonique et en droit de la presse radio sont reconnues.

AUDREY DECIMA (*Pépites Avocats*)

Est experte dans le domaine des nouvelles technologies et en propriété intellectuelle. Elle a une expérience orientée vers les médias et le cinéma.

HÉLÈNA DELABARRE (*Nomos*)

Assiste et représente des acteurs clés des secteurs des médias et de l'entertainment, du luxe et de l'agroalimentaire en conseil et contentieux.

PIERRE DEPREZ (*DDG*)

Représente des groupes français et étrangers principalement dans les domaines de la publicité, des médias et du divertissement, et de la distribution à la fois en conseil et contentieux.

DANIELLE ELKRIEF

Intervient en conseil comme en contentieux dans le domaine des médias et des technologies de l'information.

JULIEN GROSSLERNER (*DTMV Avocats*)

Conseille ses clients aussi bien sur des problématiques pointues de droit d'auteur que de droit de l'audiovisuel, du numérique, de la publicité ou des contrats.

ELSA HUISMAN (*111 Avocats*)

A pratiqué pendant plusieurs années au sein de départements dédiés au droit de la propriété intellectuelle et des médias de deux cabinets anglo-saxons de renommée internationale avant de fonder le Cabinet 111.

JEAN-CHRISTOPHE IENNÉ (*ITLaw*)

Exerce en conseil, contrat et contentieux dans les domaines de l'informatique, de l'Internet, de la propriété intellectuelle, de l'audiovisuel, des médias et de la presse.

JIM MICHEL-GABRIEL

A développé une expertise reconnue auprès des créateurs, des artistes, des auteurs et auprès de producteurs phonographiques, cinématographiques, télévisuels, de spectacles vivants et d'éditeurs, ainsi des acteurs du monde du sport. Il a la certification de spécialisation en droit de la propriété intellectuelle du CNB.

PHILIPPE MONCORPS (*de Gaulle Fleurance Associés*)

Est expert des mutations de l'audiovisuel (production et protection des contenus, modèles de publicité et enjeux de brand content, etc.).

BENJAMIN MONTELS

Intervient en droit d'auteur, droit du cinéma et de l'audiovisuel, en particulier dans le conseil en matière de rédaction sur mesure et de négociation de contrats.

STEFAN NAUMANN (*Hughes Hubbard Reed*)

Gère le conseil relatif à la réglementation audiovisuelle, la production, la distribution et le marchandisage, la négociation de contrats d'artistes-interprètes.

CHRISTOPHE PASCAL

Est expert en droit d'auteur, le droit du cinéma, droit de la télévision et de l'audiovisuel.

MICHEL RASLE (*Carlara*)

Intervient, tant en conseil qu'en contentieux, dans les domaines du droit de la propriété littéraire et artistique et du droit des médias.

CHARLES-EDOUARD RENAULT (*de Gaulle Fleurance & Associés*)

Intervient en droit des médias, de l'audiovisuel et du cinéma français et européen, tant en conseil qu'en contentieux et est à ce titre directement confronté aux questions liées aux nouvelles technologies.

FRANÇOIS RONGET (*Seattle Avocats*)

Conseille les sociétés de production indépendantes, les auteurs et les réalisateurs dans la gestion de leurs dossiers contractuels, de droit de la propriété intellectuelle et de production, relativement à la réalisation de longs métrages.

CHRISTIAN SOULIÉ (*Soulié, Coste-Floret*)

Exerce son activité dans le domaine de la propriété intellectuelle (cinéma, audiovisuelle, nouvelles technologies, marques, contrefaçon, actions en cessation).

CHRISTIAN VALSAMIDIS (*Taylor Wessing*)

Dirige l'équipe Médias. Il conseille des producteurs cinématographiques et audiovisuels, des distributeurs, des organismes institutionnels ou financiers, producteur de théâtre et one man show ainsi que des réalisateurs, auteurs et acteurs.

GILLES VERCKEN (*Vercken & Gaullier*)

Assiste régulièrement ses clients dans la gestion de leurs problématiques contractuelles, telles que la négociation des droits de diffusion et de contrats de production.



SEATTLE

avocats

**LE PARTENAIRE
DES CREATEURS
ET DES MEDIAS**

**Audiovisuel - Cinéma
Musique
Photographie**

**E-Commerce
Données personnelles
RGPD**

**Marques
Dessins et Modèles
Design**

**Diffamation - Vie privée
LCEN
E-réputaion**

Droit public, environnement et urbanisme

Avocat expert en droit public, **CHRISTOPHE AGOSTINI** (*Concept Avocats Caen*) assiste depuis 15 ans les collectivités territoriales, établissements publics et organismes consulaires ou les opérateurs privés.

PIEYRE-ELOI ALZIEU-BIAGINI

(Marseille) Conseille et représente collectivités publiques, entreprises et particuliers en droit de l'urbanisme, contrats publics, collectivités territoriales et de l'intercommunalité et administratif général.

HÉLOÏSE AUBRET (*Greencode à Mougins*)

Dispose d'une expertise reconnue dans le domaine du droit de l'environnement, de l'énergie et du droit public des affaires, elle accompagne les industriels pour une gestion maîtrisée des contraintes environnementales.

CYRIL BARDON (*Bardon & de-Fay*)

Pratique quotidienne du droit public (avec comme matière de prédilection le droit des contrats publics, l'urbanisme et l'environnement).

BERECHT AVOCATS

Vous conseille en droit public, des gouvernements ouverts et de la participation citoyenne et notamment en droit public numérique.

MARIE-YVONNE BENJAMIN (*Genesis Avocats*)

Intervient en conseil et en contentieux dans le domaine de la gestion des grands projets et des opérations complexes nécessitant une analyse publique et privé, de la gestion des services publics ou de la construction, aménagement et environnement.

JOËL BERNOT (*Avoxa Nantes*)

Intervient, en droit public, tant en conseil qu'en contentieux pour des collectivités territoriales et sociétés commerciales.

LAURENT BIDAULT (*Novlaw Avocats*)

Est reconnu en droit public, en droit de la construction et en droit de l'innovation. Il intervient tant en conseil qu'en contentieux.

ANNE-HÉLÈNE BOCHEREAU (*LexOpus*)

A débuté sa carrière en tant que juriste dans un important cabinet de maîtrise d'oeuvre spécialisé en aménagement des territoires avant de lancer son cabinet.

MURIEL BODIN (*EUROPPE Bodin*)

Intervient en droit public (fonctions publiques, marchés publics), stratégie contentieuse de droit public et pénal, droit public des affaires de santé publique et contentieux devant la CJUE.

JEAN-PIERRE BOIVIN (*Boivin et Associés*)

Créateur du cabinet il est titulaire des mentions de spécialisation en Droit Public des Affaires et en Droit de l'Environnement.

JEAN MERLET BONNAN (*Exème Bordeaux*)

Assiste les entreprises et les collectivités territoriales dans les domaines du droit administratif, du droit de l'urbanisme, du droit de la commande publique et du droit des collectivités territoriales.

JULIEN BONNAT (*Avoxa Rennes*)

Et son équipe interviennent en droit public en matière de conseil, contentieux et formation.

FRÉDÉRIC BOURGOIN

Avocat au barreau de Paris, intervient exclusivement en droit de l'environnement : pollutions, installations classées, conformité, déchets, cessions d'entreprise, opérations immobilières, contentieux de l'environnement, ...

JULIEN BOUTELLER (*B-Avocats Marseille*)

L'activité droit de l'environnement et de l'urbanisme est prise en charge par Me BEAUVILLARD, tandis que l'activité de droit public des affaires est assurée par Me BOUTELLER.

BENJAMIN BRAME (*Cabinet Brame*)

Les activités dominantes du Cabinet Brame portent sur l'ensemble des contentieux de Droit public, et plus particulièrement sur ceux du droit public général, droit des fonctionnaires, droit des étrangers.

CÉLINE BUHAJ (*ASEA Avocats Lyon*)

Intervient principalement, en conseil comme en contentieux, en droit des contrats et de la commande publique, domanialité publique, finances publiques et droit public général.

XAVIER CADDOZ (*Itinéraires Avocats Lyon*)

Avec ses associés, Pierre Stéphane Rey, Vincent Lacroix et Michaël Verne, il consacre l'intégralité de son activité au droit public.

JEAN CAPIAUX

S'est spécialisé depuis plus de vingt ans dans le droit des collectivités publiques au profit de celles-ci et/ou de leurs partenaires et usagers du service public.

DAVID CAPITANT (*Wenner*)

Intervient dans le domaine du droit public et des contrats publics, dans un cadre transactionnel ou contentieux, au plan national, européen et international.

MÉLYSSA CARRÉ

Est avocate en droit de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire et Fondatrice d'Urbanista Avocat.

ISABELLE CASSIN (*Génésis Avocats*)

Apporte son expertise en conseil et en contentieux dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme.

CHRISTINE CASTERA (*Parme Avocats*)

Accompagne les opérateurs publics et privés en matière d'urbanisme, d'aménagement et d'expropriation, tant en conseil qu'en contentieux. Elle dispose d'une expertise spécifique en urbanisme commercial où elle intervient notamment pour des enseignes de la grande distribution.

CLOTILDE CAZAMAJOUR (*Urbanlaw Bordeaux*)

Droit administratif des biens (Domaine public, Expropriation, Travaux publics), urbanisme, droit constitutionnel.

FRÉDÉRIQUE CHAILLOU (*LPA-CGR*)

Conseille en matière de droit de l'environnement et du risque technologique aussi bien sur des aspects réglementaires que dans le cadre de contentieux.

GILLES LE CHATELIER (*ADALTYs, ex-Adamas*)

Participe à de nombreux dossiers en droit de la commande publique et de la domanialité publique, dans la mise en œuvre de montages complexes ainsi qu'en droit de l'énergie.

RENAUD-JEAN CHAUSSADE (*Delsol Lyon*)

Est responsable du département « Droit public ». Il a une activité significative en commande publique, urbanisme, environnement.

PAULINE CLABAUT-BAGHDASARIAN (*Publica-Avocats*)

Et ses quatre associés : Bernard de Froment, Eric Gintrand, Alexandre Riquier et Laurent Vidal interviennent dans tous les domaines du droit public.

YVES CLAISSE (*Claisse & Associés*)

Fondateur de Claisse & Associés, 1^{er} cabinet à inscrire sa raison d'être dans ses statuts et compte trois associés titulaires de la mention de spécialisation en droit public.

Droit public, environnement et urbanisme

DIDIER CLAMER (*CM Affaires Publiques Strasbourg*)

Est titulaire de la mention de spécialité «droit public», et fondateur de plusieurs cabinets en droit public.

JEAN-NICOLAS CLÉMENT (*Gide Loyrette Nouel*)

Intervient, tant en conseil qu'en contentieux, en matière de droit de l'environnement industriel, droit nucléaire et droit de l'énergie ainsi qu'en droit minier et des activités extractives.

ANNE-CONSTANCE COLL (*Coll et Associés*)

Une bonne activité en droit administratif et urbanisme.

JESSICA CORTES (*Khôra Avocat Lyon*)

Exerce en droit public et dispose d'une expertise pointue en droit de l'urbanisme et de l'environnement.

LAURENT CRAPART

Revendique une expertise forte en droit public de la construction (marchés publics), en particulier pour les corps d'état du second œuvre, dont il maîtrise parfaitement les problématiques de chantier.

THIERRY DAL FARRA (*UGGC*)

Ancien haut fonctionnaire a créé le département droit public des affaires du cabinet.

ROLAND DE MOUSTIER (*Frêche & Associés*)

Son champ d'intervention couvre le droit de la commande publique, les montages immobiliers complexes et l'aménagement, la réglementation économique et le droit de l'énergie.

SIMON DABOUSSY (*Adden*)

Intervient en matière de droit de la commande publique, en matière de droit de l'urbanisme et en droit administratif général.

CATHERINE DEGANDT

(Lille) Vous assure différentes prestations dans les secteurs du droit de l'urbanisme, droit de la fonction publique, droit de la responsabilité publique et du droit des contrats.

DAVID DEHARBE (*GreenLaw Roubaix*)

A développé une activité spécifiquement tournée vers le droit de l'environnement, à la fois industriel et en matière d'énergies renouvelables.

MARION DELAIGUE (*Latournerie Wolfrom Avocats*)

Ses domaines d'exercice sont en particulier le droit des contrats publics, le droit de l'aménagement et de l'urbanisme, le droit du domaine et du foncier, le droit institutionnel et des collectivités et le droit public de la concurrence.

PHILIPPE DELELIS (*Jones Day*)

Concentre sa pratique sur le droit public : contrats administratifs, contentieux administratif et réglementation.

BENOIT DENIS (*BGD Avocats*)

Est expert en droit pénal, et pratique en droit pénal de l'environnement.

MARIE-BÉNÉDICTE DESVALLON

20 ans d'expérience sur des projets nationaux et internationaux d'envergure (PPP, PFI, NEC) dans les secteurs de l'eau, de l'énergie ainsi que le transport et la défense. Après ses premières années en tant que juriste chez Bouygues Construction à Londres, Thales et Alstom Power en France et à l'international, elle est Avocat et Solicitor, associée fondatrice de la société WAT & LAW créée en 2013.

STÉPHANIE ENCINAS (*Létang Avocats*)

Met au service des professionnels de l'immobilier ses compétences en urbanisme, urbanisme commercial et aménagement. Elle veille à la valorisation de actifs immobiliers et la sécurisation juridique des projets complexes.

ANGÉLIQUE EYRIGNOUX

Ethique et pertinence sont ses valeurs pour une prestation opérationnelle et sur-mesure.

VALÉRIE FARRUGIA (*Gaia Avocats*)

Intervient en droit de l'intercommunalité, droit électoral et droit de l'urbanisme.

VANINA FERRACCI (*F&L Avocats*)

Conseille et représente des clientèles variées, telles que des institutionnels (entreprises publiques ou para-publiques, collectivités territoriales), des promoteurs constructeur ou des aménageurs.

SANDRINE FIAT (*CDMF-Avocats Grenoble*)

Titulaire des certificats de spécialisation en droit public (droit électoral, collectivités locales, fonction publique, droit public économique : contrats, marchés et délégations de service public) et en droit de l'urbanisme.

MARC FORNACCIARI (*Dentons*)

Est expert en droit public et notamment en droit public des affaires.

ALAIN FRÊCHE (*Frêche et Associés*)

Accompagne ses clients en droit des contrats publics, partenariats public/privé et dans les opérations de construction et de risques industriels, aussi bien en conseil qu'en contentieux.

DAVID GASCHIGNARD (*Avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation*)

Vice président de l'Association des Avocats Conseils des Collectivités Locales.

CLOTILDE GAUCI (*CGCB Bordeaux*)

Conseille principalement en droit de l'urbanisme et de l'environnement, d'application de la loi littoral, de droit des collectivités territoriales et d'intercommunalité, de droit de la fonction publique ainsi que de domaniale publique.

ERIC GINTRAND (*Publica Avocats*)

Ses domaines privilégiés sont le droit des collectivités territoriales, le droit des contrats publics, le droit de l'aménagement et le droit des entreprises publiques locales.

ARNAUD GOSSEMENT

Est avocat gérant du cabinet et titulaire de certificats de spécialisation en droit public et en droit de l'environnement.

ROMAIN GRANJON (*ADALTYs, ex-Adamas*)

Est spécialisé dans les domaines des contrats publics et des montages contractuels complexes, en conseil et en contentieux.

MATHILDE GRENIER

(Dijon) excelle en droit public.

ISABELLE GRILLON

Associée au sein de CGBG (Besançon) depuis 2001. Le cabinet est spécialisé en droit public, environnement, urbanisme.

LIONEL GUIJARRO (*Mazoyer Guijarro Avocats*)

Intervient auprès des exploitants d'aéroports, transporteurs aériens et leurs assistants, aéroclubs, propriétaires d'aéronefs et de leurs assureurs tant en conseil qu'en contentieux.

BRUNO GUILLIER (*Novlaw Avocats*)

Ses domaines de compétences principaux regroupent toutes les composantes du droit public (droit de l'urbanisme, droit de la fonction publique, droit de la commande publique, etc.)

SARAH HEITZMANN

Avocate au barreau de Rennes, associée du Cabinet Thomé Heitzmann. Membre du LIFTI - Auteur du Traité de l'Expropriation. Elle accompagne les acteurs publics et para-publics dans les domaines de l'actions foncière, la gestion domaniale et l'immobilier public.

BRICE HÉRITIER (*Fidal Rennes*)

A une expérience reconnue dans la mise en œuvre, la négociation, la conclusion et le suivi de l'exécution de contrats dans le domaine des services publics en réseaux, de la transition écologique et numérique des personnes publiques.

JOËLLE HERSCHTEL (*King et Spalding*)

Le champ d'expertise de Joëlle Herschtel (King et Spalding) comprend, d'une part, le contentieux du droit de l'environnement et de l'énergie et, d'autre part, le conseil dans les domaines réglementaires et des transactions.

MICHEL HUET

Acteur incontournable du droit de l'architecture, il assiste, grâce à une triple compétence en urbanisme, construction et environnement, des maîtres d'ouvrage dans le cadre de commandes publiques et privés.

PIERRE JEAN-MEIRE

(Nantes) a une très bonne connaissance du droit de l'urbanisme et du droit du littoral.

PHILIPPE JOURDAN (*Jourdan Avocat - Caen*)

Intervient en droit public, en droit de la construction et en droit immobilier pour des particuliers, des entreprises et des collectivités territoriales et les assiste dans leurs démarches juridiques et leur contentieux devant les juridictions administratives.

FRÉDÉRIK JUNGUENET (*DBCJ Société d'Avocats*)

Est en charge du développement du département fiscal, contentieux administratif et gestion du patrimoine.

FRANÇOISE LABROUSSE (*Jones Day*)

Est une experte reconnue en droit de l'environnement en France.

THIERRY LALOUM (*Willkie Farr & Gallagher LLP*)

Intervient aussi bien en droit public général, qu'en droit financier ou en droit des contrats publics

ROMARIC LAZERGES (*Allen & Overy*)

Intervient en particulier dans le domaine des contrats publics, dans les secteurs régulés et en droit de l'environnement.

LOUIS LE FOYER DE COSTIL

Pratique exclusivement le droit public et le contentieux devant les juridictions administratives.

ÉLISE LE GALL

Intervient dans le domaine du droit pénal de l'environnement et plus particulièrement dans le contentieux de masse de pollutions environnementales.

ALEXANDRE LE MIÈRE (*Osborne Clarke*)

Intervient, tant en conseil qu'en contentieux, principalement dans les domaines des contrats publics, de la propriété publique, de l'urbanisme-aménagement-construction et le réglementaire.

CARINE LE ROY-GLEIZES (*Foley-Hoag*)

Est reconnue en droit de l'environnement (conseil et contentieux).

Avocat depuis 2005, **DELPHINE LAMADON** (*Karila de Van & Lamadon*) est titulaire d'un Master II en droit des contentieux et d'un Master II en droit de l'environnement. Elle a une excellente expertise en droit de la construction et en droit de l'environnement.

APOLLINE LARCHER

(Grenoble) Se concentre dans le domaine du droit public qui régit les relations entre les administrations publiques et les particuliers, mais aussi les relations entre les administrations publiques entre elles.

CORINNE LEPAGE (*Huglo Lepage*)

Développe une activité de conseil, y compris stratégique, et de contentieux. Elle suit les grands dossiers d'environnement, les affaires d'énergie et de santé environnementale et gère de grands dossiers de pollution et de catastrophes naturelles et industrielles.

PATRICK LINGIBÉ (*Jurisguyane*)

Propose une expertise pointue en matière de Droit Public dans les domaines touchant au droit des collectivités territoriales, l'urbanisme, la fonction publique, la police administrative, les contrats et les marchés publics.

XAVIER MARCHAND (*Franklin*)

Anime le département Risques et environnement industriels. Il a une bonne pratique du droit de l'environnement.

BENJAMIN MARCILLY (*Ressources Publiques Avocats Lille*)

Est spécialisé en droit public (droit administratif), et intervient notamment en droit de la fonction publique, urbanisme, expropriation, responsabilité administrative, travaux publics, responsabilité hospitalière ...

GAUTHIER MARTIN (*Clifford Chance*)

Traite de tous les domaines du droit public français, tant en conseil qu'en contentieux.

BORIS MARTOR (*Bird&Bird*)

Conseille des fonds, des banques, des sponsors et des collectivités publiques sur la structuration, l'attribution et le financement de projets d'infrastructures et d'énergie en Europe et en Afrique.

MOUNIR MEDDEP (*Energie-legal*)

Dispose d'une grande expérience de près de 20 ans en matière d'infrastructures électriques et gazières, de projets énergétiques ainsi qu'en matière d'énergies renouvelables.

AURÉLIA MINESCAUT (*Vaughan Avocats*)

A une expertise reconnue en droit de la commande publique, marchés publics et domanialité publique.

PIERRE ALAIN MOGENIER

(Lyon) Intervient principalement en droit des marchés publics, droit de l'immobilier, de l'urbanisme, de la construction et en droit de l'environnement.

ALEXANDRE MOUSTARDIER (*Atmos Avocats*)

A développé depuis vingt ans une expertise spécifique en environnement industriel.

VINCENT NEVEUX

Est dédié au droit public des affaires qui peut être défini comme le droit des relations entre les opérateurs économiques et l'administration (commande publique, interventions publiques sur le marché et régulation de l'économie).

JEAN-SÉBASTIEN ORIOU (*Fidal*)

Est expert dans le domaine des contrats publics et notamment des Partenariats Public-Privé (PPP).

MARIE-CÉLINE PELÉ (*F&L Avocats*)

a développé une solide expérience en qualité de conseil juridique, principalement en droit de l'urbanisme et en droit foncier.

BENOIT PERRINEAU (*earth avocats*)

Pratique le droit public des affaires, avec une compétence spécifique en droit de l'aménagement et de l'urbanisme, urbanisme commercial et droit de l'environnement.

JEAN-MARC PEYRICAL (*Peyrical et Sabattier*)

Sa contribution doctrinale est très régulièrement sollicitée par les revues spécialisées en droit public des affaires. Il préside l'APASP.

Droit public, environnement et urbanisme

ISABELLE PIQUEMAL

Intervient aux côtés d'entreprises et de personnes publiques dans les domaines du droit de l'environnement et de l'urbanisme (installations classées, carrières, déchets, autorisations d'urbanisme).

MATHIEU PONS-SERRADEIL (*BDPS Avocats Perpignan*)

Droit public général, Droit Public des affaires et Droit de l'environnement. Conseil et contentieux.

JEAN-MARIE PREEL (*PHPG société d'avocats*)

Droit de la responsabilité civile dans le domaine de l'industrie, du génie civil et de la construction, marchés public et environnement.

Avant d'intégrer le barreau, **ISABELLE POITOUT** a acquis une solide expérience au sein de différentes collectivités locales, ce qui lui permet aujourd'hui de trouver rapidement les réponses aux problèmes administratifs et contentieux rencontrés par ses clients. Fondatrice des CHAMPS du DROIT, groupe d'avocats en droit agricole.

AURÉLIEN PY

Accompagne les acteurs publics et privés (collectivités publiques, particuliers, associations, entreprises) dans les problématiques du droit public ou droit administratif et répond à leurs besoins.

VALENTIN RENOUX

(Aix en Provence) Fondateur du cabinet, il intervient en droit de l'environnement, de l'urbanisme et de l'énergie, auprès des différents acteurs de la transition écologique et énergétique, en conseil comme en contentieux.

BRUNO RICHARD (*Eversheds*)

A acquis une large expérience dans les contrats EPC et les grands marchés publics notamment dans le secteur des infrastructures en France.

JOHANN RICCI

(Lyon) Avocat publiciste intervient du droit des collectivités locales au droit de l'environnement en passant par le droit pénitentiaire administratif, le droit électoral...

ANDRÉA RIGAL-CASTA (*Géo Avocats*)

Appuie sa pratique du droit de l'environnement sur les évolutions et questionnements scientifiques les plus récents et les intègre à ses prestations de conseil et à ses arguments contentieux.

BERNARD RINEAU

(Nantes) Le pôle Droit Public du cabinet accompagne les particuliers, les entreprises et les collectivités publiques, en conseil et en contentieux, sur toute question en lien avec le Droit public.

COLINE ROBERT (*Géo Avocats*)

Avocate spécialiste en droit de l'environnement, a créé sa structure sur la base de sa solide expérience en cabinets d'avocats et en entreprises, aussi bien en France qu'à l'étranger.

BÉNÉDICTE ROUSSEAU

Intervient dans l'ensemble des domaines du droit public (urbanisme, fonction publique, marchés publics, droit des collectivités territoriales, droit de l'environnement, etc.).

NADIA SAÏDI

Accompagne les collectivités territoriales et les entreprises privées en droit des contrats publics (marché public, contrat de délégation de service public etc).

FRÉDÉRIC SALAT-BAROUX (*Weil Gotshal & Manges LLP*)

Est responsable du département Droit public et affaires gouvernementales et se concentre sur le droit public, administratif et réglementaire.

CHLOÉ SCHMIDT-SARELS (*CSS Avocat Lille*)

Intervient principalement en droit administratif ainsi que sur tous les aspects du droit de l'urbanisme et de l'environnement.

DIDIER SEBAN (*Seban & Associés*)

En 1984, Didier Seban crée son cabinet, avec l'ambition de se consacrer aux activités d'intérêt général. C'est depuis le premier cabinet d'avocats s'adressant à l'ensemble des acteurs publics et de l'économie sociale et solidaire.

DAMIEN SIMON (*Seban & Associés Bordeaux*)

Après avoir enseigné à l'Université de La Rochelle, il intervient aujourd'hui en direction des élus et des professionnels notamment au sein du CNFPT.

NIL SYMCHOWICZ (*Symchowicz Weissberg et Associés*)

Exerce principalement dans le domaine du droit public des affaires et plus particulièrement du droit des contrats publics et des partenariats public-privé.

ROMAIN THOMÉ

Avocat au barreau de Paris, expert en droit de l'immobilier et droit de l'expropriation, associé du Cabinet Thomé Heitzmann - Membre du LIFTI - Auteur du Traité de l'Expropriation. Il accompagne les acteurs publics et para-publics dans les domaines de l'action foncière, domaniale et l'immobilier public.

CÉCILE TIBERGHEN (*PHPG Avocats*)

est experte en responsabilité civile contractuelle et délictuelle - Responsabilité civile produits - risques Industriels et responsabilité hôtelière, droit du tourisme

FRANÇOISE TOUBOL-FISCHER

Est reconnue pour son expertise en urbanisme avec les collectivités territoriales aussi bien en conseil-contentieux qu'en expertise.

ALEXIS TRECA (*Woog et Associés*)

Il intervient tant en conseil qu'en contentieux pour une clientèle constituée d'entreprises et de personnes publiques.

FABRICE VAN CAUWELAERT (*DS Avocats*)

Traite plus particulièrement les questions relatives à l'application des règles de concurrence au secteur public.

BERTRAND VENDÉ (*BRG Avocats Nantes*)

Conseille et assiste ses clients dans l'essentiel du contentieux administratif général auprès de l'ensemble des Tribunaux administratifs et Cours administratives d'appel.

DOMINIQUE VOLUT

Traite de droit de la fonction publique, de droit public et de droit de l'urbanisme.

FRÉDÉRIC-PIERRE VOS (*LVI Associés*)

Intervient en droit de l'urbanisme, de l'environnement, de l'expropriation et administratif.

Droit des entreprises en difficulté

NOAM ANKRI (*Ashurst*)

A une double expertise en fusions-acquisitions (LBO, fusions-acquisitions d'entreprises) et en restructuration (fusions-acquisitions en difficulté, restructurations de dettes, procédures collectives).

CHRISTOPHE ANSERMAUD (*Ansermaud Trojani et Associés*)

Dévoué aux entreprises, ainsi qu'à leurs dirigeants et/ou associés, une équipe à taille humaine, servie par une organisation tournée vers l'efficacité, se consacre au suivi exclusivement sur mesure des affaires traitées, dans une approche globale des dossiers.

LAURENT ASSAYA (*Vivien & Associés*)

Intervient régulièrement dans des opérations de restructuration complexes en France et à l'étranger. Il conseille des groupes de sociétés, des débiteurs, des créanciers et des fonds d'investissement.

MICHEL AUGUET (*ACG Avocats Reims*)

A une bonne expertise en Procédure de sauvegarde, d'alerte, de règlement amiable et en Gestion des contentieux liés aux procédures collectives.

BOUZIANE BEHILLIL (*Cambacérés Avocat*)

Est compétent en matière de restructurations d'entreprises (gestion equity, pactes d'actionnaires, débouclage opérations, négociation, contentieux sortie de cadres dirigeants, transaction, optimisation fiscale et sociale de la sortie).

SAMUEL BENHAMOU (*Focus Avocats Marseille*)

Est devenu un acteur régional majeur, et assiste les entreprises en difficulté, tant dans la phase de prévention que dans les procédures de sauvegarde, redressement et liquidation judiciaires.

GHISLAINE BETTON (*Pivoine Avocats Lyon*)

Vous fait bénéficier de son expérience et vous accompagne tant en droit des sociétés - M&A (suivi juridique, fusion, acquisition) qu'en droit des affaires (contentieux, procédures collectives, mais aussi construction).

ALEXANDRA BIGOT (*Latham & Watkins*)

Est reconnue pour son approche globale des enjeux stratégiques auxquels sont confrontés ses clients en cas de difficultés financières, lui permettant d'assurer la protection de leurs intérêts dans des contextes délicats tels que les restructurations multi-juridictionnelles.

MYLÈNE BOCHÉ-ROBINET (*Boché Dobelle*)

Assiste des dirigeants de sociétés françaises et étrangères dans le cadre de procédures de prévention et de traitement des difficultés, ainsi que leurs actionnaires, des mandataires et administrateurs judiciaires, établissements financiers et groupements de salariés.

BERNARD BOUQUET (*BBLM Avocats Marseille*)

Exerce principalement dans la restructuration et l'accompagnement des entreprises en difficultés et sous mandat, dans le conseil en cession-acquisition et la restructuration d'entreprises, ainsi que dans l'arbitrage et les contentieux commerciaux.

GUILHEM BREMOND (*Paul Hastings*)

Est expert dans les restructurations financières et a développé une forte expérience dans le cadre de procédures tant collectives qu'amiables. Il assiste également ses clients dans le cadre de leurs investissements distressed.

DOMITILLE BREVOT

Accompagne les entreprises en difficulté, tant dans les procédures collectives (redressement ou liquidation judiciaire) que préventives (mandat ad hoc, conciliation et sauvegarde).

GUILLAUME BROUILLET (*Avocats liberté Rennes*)

Est membre de l'Institut Français des Praticiens des Procédures Collectives (IFPPC) et spécialiste en droit commercial, des affaires et de la concurrence avec la qualification spécifique « droit des procédures collectives ».

ELISABETH CABAUD-REMY (*Eloca*)

Accompagne clients en conseil comme en contentieux dans les relations collectives du travail, les relations individuelles, les restructurations d'entreprise, les restructurations sociales en procédure collective ou préventive.

GILLES CAMPHORT (*Oratio Avocats*)

Conseille les entreprises et groupes de sociétés dans la mise en place dynamique et innovante de leur stratégie juridique et pour l'ensemble de leurs opérations de croissance ou de restructuration.

KRISTELL CATTANI (*Taylor Wessing*)

Assiste ses clients, dirigeants d'entreprises en difficulté, dans tous les aspects des procédures de sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire.

PAUL COLIN

Intervient auprès d'entreprises de toutes tailles dans le cadre de procédures de prévention des difficultés (conciliation, mandat *ad-hoc*) ou de procédures collectives, de renégociations et sorties anticipées de plans de continuation ou de sauvegarde.

AYMAR DE MAULÉON DE BRUYÈRES (*Linklaters*)

A une longue expérience des restructurations opérationnelles et financières d'entreprises en difficulté, tant dans le cadre de procédures extrajudiciaires que formelles d'insolvabilité, où il conseille tous les types de parties prenantes.

JEAN-DOMINIQUE DAUDIER DE CASSINI (*Weil, Gotshal & Manges*)

Est reconnu dans les services juridiques liés aux opérations de redressement d'entreprise et de restructuration de groupe, il traite toutes les procédures et opérations judiciaires et judiciaires dans ces domaines.

NICOLAS DEPOIX-ROBAIN

Est compétent en droit des affaires et des entreprises en difficulté. Il intervient sur les problématiques relatives aux restructurations d'entreprises en difficulté, de fusions & acquisitions et de contentieux complexes.

PHILIPPE DUBOIS, (*de Pardieu Brocas Maffei*)

Expert reconnu des restructurations, est le conseil d'établissements bancaires et financiers français et étrangers installés à Paris. Il conseille également plusieurs grands groupes industriels français et étrangers dans de nombreux secteurs de l'économie.

CÉDRIC DUBUCQ (*Bruzzo Dubucq*)

A contribué à faire reconnaître la pratique du cabinet en Restructuring et en Contentieux commercial. Il a obtenu la mention de spécialisation du Conseil National des Barreau en Droit commercial, des affaires et de la concurrence avec la mention « prévention, sauvegarde et redressement des entreprises en difficulté ».

CÉCILE DUPOUX (*Hogan Lovells*)

Conseille sur les restructurations financières et d'entreprise et l'insolvabilité d'une grande variété de parties prenantes, notamment des emprunteurs en difficulté, des créanciers, des actionnaires, des administrateurs, des fournisseurs et des clients, ainsi que des investisseurs cherchant à acheter dans une situation de niveau d'équité.

Droit des entreprises en difficulté

JEAN-PIERRE FARGES (*Gibson Dunn*)

Assiste les actionnaires de la société dans les procédures de prévention, ainsi qu'en agissant pour le compte de prêteurs de toute nature, y compris les établissements de crédit et les CLO.

FRÉDÉRIC FAUBERT (*Defenz Marseille*)

Pratique une activité de conseil et de contentieux en droit des affaires. Il intervient pour des entreprises, principalement en Droit des Contrats et Contentieux commercial / immobilier.

SÉBASTIEN FLEURY (*Steering Legal*)

Développe une activité dominante en entreprises en difficultés, Procédures collectives, restructuration, Conseil et contentieux en droit des affaires, Arbitrage interne et international (CCI, CIRDI, etc.).

FROMONT BRIENS

Qu'il s'agisse de répondre à un besoin ponctuel de rationalisation, d'accompagner une transformation, de définir les outils d'une stratégie de redressement ou d'assurer la mise en œuvre du volet social des procédures collectives, le domaine d'intervention de nos équipes est très large.

JOËL GRANGÉ (*Flichy Grangé Avocats*)

Considéré comme l'un des plus grands experts du droit du travail et du droit de la sécurité sociale, ses domaines de prédilection sont les opérations de fusion et de restructuration, les transferts d'entreprises, la négociation collective et les contentieux collectifs.

SAAM GOLSHANI (*White & Case*)

A plus de 20 ans d'expérience dans la représentation de clients dans toutes sortes d'opérations de fusions-acquisitions, de capital-investissement et de restructuration, dans toutes les industries, notamment dans le secteur de la technologie.

BENOIT HENRY (*Recamier et Associés*)

Ancien avoué et expert de la procédure d'appel est Président Fondateur du Réseau RÉCAMIER France est expert en difficulté des entreprises.

CHARLINE HUBER-BROSSE

Accompagne les dirigeants d'entreprise (principalement PME) dans la restructuration de leur activité, en procédure amiable comme judiciaire.

EMMANUEL HUET

Intervient sur les problématiques relatives aux entreprises en difficulté, tant au stade des procédures de prévention (mandat ad hoc et conciliation) que des procédures collectives (sauvegarde, redressement et liquidation judiciaires).

MORGAN JAMET (*Arst Avocatq*)

Est expert en création de réseaux de franchise, notamment de restauration et en reprise d'entreprises en difficulté.

PIERRE LÉO JEANMOUGIN (*Spark Avocats*)

Vient au secours des entreprises pour combattre leurs difficultés financières, économiques et juridiques conjoncturelles ou structurelles.

FRANÇOIS KOPF (*Darrois Villey Maillot Brochier*)

Est compétent en restructurant, procédures collectives et contentieux complexes. Au cours des dernières années, il est intervenu sur les principaux dossiers de place, que ce soit pour les débiteurs, actionnaires, créanciers, investisseurs, AJ et MJ.

PATRICIA LE MARCHAND (*p1m avocats*)

Accompagne, de façon éthique et responsable, les entreprises en difficulté économique ou en situation de gouvernance instable, leurs dirigeants, actionnaires ou repreneurs tout en proposant des solutions techniques innovantes.

FRÉDÉRIC LAFAY (*Racine Lyon*)

Est avocat depuis 1994 avec une activité dominante en droit de l'entreprise (conseil et contentieux) pour des clients régionaux et des filiales de groupes internationaux.

LUDOVIC LANDIVAUD (*Centaure Avocats*)

A une bonne expertise en procédures collectives notamment rupture des contrats, ingénierie contractuelle.

MICHEL LAVAL (*ML&A*)

Conseille et assiste des entreprises et des investisseurs dans des opérations de restructuration, de croissance externe et d'introduction sur des marchés boursiers aux enjeux financiers importants.

ANTONY MARTINEZ (*Archers AARPI*)

Conseille certains acteurs majeurs du private equity dans le traitement des situations conflictuelles ou de crise naissant à l'occasion de leurs investissements dans des entreprises françaises en difficultés.

ASSIA MEDROUNI

A une bonne connaissance de l'impact des procédures préventives et collectives sur les sûretés et les cautions ainsi que sur la responsabilité des dirigeants.

NICOLAS MORELLI (*Bird & Bird*)

Intervient à l'occasion de la mise en place de solutions de restructurations aussi bien financières qu'industrielles, tant dans le cadre de procédures de traitement amiable des difficultés que dans le cadre de procédures judiciaires.

AMANCE PERROT

Basé à Antibes, son champ d'exercice s'étend des prestations de conseil, comme les consultations juridiques, aux mandats de représentation lors d'une procédure, en passant par la prise en charge des démarches et formalités.

MARIE-HÉLÈNE RAFFIN (*Florilèges Avocats*)

Intervient plus particulièrement en matière de restructurations, fusions-acquisitions et de consolidation fiscale.

YVES-MARIE RAVET (*Ravet Avocats*)

Intervient tant en conseil que contentieux et a développé une expertise particulière en matière de Fiducie. Il intervient dans le cadre d'opérations plus complexes de croissance externe (fusions-acquisitions, joint ventures) ou de restructurations.

KARINE RICOU (*TGS Niort*)

Experte en droit des sociétés, commercial et fiscal, elle intervient notamment dans le cadre d'opérations de transmission d'entreprise : restructuration préalable, ingénierie juridique, fiscale et patrimoniale.

BRUNO ROCA GRAU

Associé et cofondateur de J.A. CREMADES ET ASSOCIÉS, est associé aux Barreaux de Valencia (1988), de Madrid (1991) et de Paris (1992). Il est expert en commercial - principalement en droit de la concurrence, droit des sociétés et M&A- et en arbitrage commercial.

FRÉDÉRIC ROMETTI (*Talliance Avocats - Nice*)

Intervient en Droit commercial et Droit des sociétés en matière juridique comme judiciaire, et avec une forte activité en matière de procédures collectives.

JEAN-CHARLES SIMON (*Simon Associés*)

Développe depuis plus de 30 ans son expertise en matière juridique et contentieuse, ainsi que dans le domaine des difficultés des entreprises. Son expertise est reconnue en cessions acquisitions, procédures amiables et judiciaires de la Loi de sauvegarde.

Droit des entreprises en difficulté

MARINE SIMONNOT (*UGGC Avocats*)

Intervient dans l'ensemble du droit des entreprises en difficulté, de la prévention jusqu'à leur traitement dans le cadre de procédures de prévention et de procédures collectives, en conseil comme en contentieux, à destination d'une clientèle française et internationale. Elle intervient également dans les contentieux complexes liés aux procédures collectives.

FRANÇOISE SITTERLÉ (*Soffal*)

Vous accompagne dans la restructuration de vos activités, notamment des dettes de l'entreprise, la mise en place d'un mandat ad hoc ou d'une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire.

CHRISTOPHE THERON (*Valther*)

A développé une expertise reconnue dans la restructuration des LBO en difficulté dans le cadre de procédures amiables (mandat *ad hoc*, conciliation) ou de procédures collectives (sauvegarde, redressement judiciaire).

NICOLAS URBAN (*Almatris Avocats*)

Intervient dans toutes les situations que rencontre une entreprise en difficulté : restructuration financière, procédure amiable, procédures collectives, cessions d'entreprises, contentieux en responsabilité liés à une procédure collective.

BERNARD VATIER (*Vatier*)

A développé ses compétences dans le domaine du droit de l'entreprise, tant en droit commercial qu'en droit des sociétés, sous les aspects juridiques et judiciaires, et a étendu son activité en droit pénal financier.

VIRGINIE VERFAILLIE TANGUY (*Valoren*)

Est reconnue dans l'accompagnement des dirigeants et des différentes parties prenantes (actionnaires, établissements de crédit, investisseurs, créanciers, organes de la procédure) dans le traitement des entreprises en difficulté et leur rebond.

SOPHIE VERMEILLE (*Droit et Croissance*)

Intervient régulièrement à propos de la faillite, organisées par des groupes industriels (INSOL International, TMA...), des régulateurs (FMI, la Banque mondiale, AMF (Autorité des Marchés Financiers), ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution).

CHRISTIAN VIGNET (*Avocats Vignet Associés à Sens*)

Intervient dans de nombreux domaines tant en droit pénal qu'en droit commercial et des affaires ou Entreprises en difficulté.

MANUEL WINGERT (*Delsoi*)

Est expert des entreprises en difficulté, il intervient au stade de la prévention ou au stade du traitement des situations de crise, qu'il s'agisse de procédures préventives ou collectives.

Administrateurs judiciaires

Forte d'une équipe entièrement intégrée de 100 personnes dont 13 administrateurs judiciaires, **AJASSOCIÉS**, leader par sa taille et ses implantations, met son expertise au service des agents économiques en crise.

DANIEL VALDMAN (*réAJir*)

Bénéficie de plus de 25 ans d'expérience professionnelle, intégralement consacrés au retournement, à la prévention et à la restructuration des entreprises, auprès de nombreux tribunaux.

**Vous êtes responsable juridique, administratif, ou ressources humaines
Abonnez-vous gratuitement**



Le *Journal du Management Juridique* est fait pour vous : vous y trouverez de l'actualité juridique, des articles sur l'organisation de votre service, des enquêtes, des annonces d'emploi...

Société :

Titre :

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code Postal :

E-Mail :

Téléphone :

Fonction :

Directeur(trice) juridique

Administratif et financier

Ressources humaines

Responsable juridique

Juriste

Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour mettre en œuvre ce droit, il vous suffit de nous contacter en nous précisant vos nom, prénom, adresse, e-mail : par mail à vieprivée@legiteam.fr ou par courrier à LEGI TEAM, 198 avenue de Verdun - 92130 Issy-les-Moulineaux

Compliance et éthique des affaires

CONSTANTIN ACHILLAS (*Bryan Cave Leighton Paisner*)

Est un avocat pratiquant la conformité, réglementation et conseil. Depuis 2017, il accompagne les entreprises à mettre en place le programme Sapin II.

GUILLAUME AKSIL (*Lincoln Avocats*)

Une excellente connaissance des nouvelles technologies et de la manière dont elles impactent le secteur de l'assurance (ex. : cyber risque, lot, détection de fraude).

OMBLINE ANCELIN (*Simmons & Simmons*)

Assiste ses clients sur les sujets de la concurrence (conformité, inspections) et dirige des audits internes.

DOMINIQUE ANDRIEUX (*Andrieux et Adenot - Clermont-Ferrand*)

Codirige un diplôme universitaire de Gouvernance, Risques et Conformité et intervient dans le programme Aristee 9 (Essec/Coopération agricole) en tant qu'avocat spécialisé en gestion des risques.

MARKUS ASSHOFF (*Taylor Wessing*)

Conseille et assiste ses clients sur le thème de la compliance et plus précisément au niveau des opérations complexes et stratégiques (restructuration, sauvegarde, négociation, mobilité, statut).

FRÉDÉRIQUE BANNES

A 25 ans d'expérience professionnelle - Expertise en droit des assurances (Lignes Financières), Éthique et Conformité, Enquêtes internes, Due diligence M&A, Services Insurtech, Assurance paramétrique. Programmes de formation. Expériences personnelles des audits des régulateurs (AMF, ACPR, AFA).

THOMAS BAUDESSON (*Clifford Chance*)

Est expert dans le contentieux commercial et plus particulièrement les contrats commerciaux, les entreprises, la responsabilité du fait des produits, le droit du travail, l'arbitrage domestique, les délits en col blanc, les injonctions et les mesures conservatoires.

CAROLINE BELOTTI (*TGS France*)

Accompagne les entreprises dans leur conformité à la réglementation applicable à la protection des données personnelles.

OLIVIER BERNARDI (*Gide Loyrette Nouel*)

Conseille les établissements financiers dans leurs procédures internes telle que les investigations et les contrôles de conformité.

MATTHIEU BOCCON-GIBOD (*Lexavoué Versailles*)

Recours en matière de décisions de l'Autorité de la concurrence, recours en matière de sanctions prononcée par la commission des sanctions de l'Autorité des marchés financiers.

NICOLA BONUCCI (*Paul Hastings*)

A été l'une des voix internationales les plus éminentes en matière de lutte contre la corruption et la lutte contre la corruption, ayant dirigé les efforts de l'OCDE dans ce domaine pendant plus de deux décennies.

EMMANUEL BREEN (*Cohen-Tanugi*)

A co-fondé, à l'issue de deux grands mandats de monitoring anti-corruption, le diplôme "Compliance Officer" de l'Université Panthéon-Assas.

VÉRONIQUE BRUNEAU-BAYARD

(*CMS Francis Lefebvre avocats*)

Est experte en gouvernance, éthique et conformité (mise en place de la loi Sapin II). Elle a également été consultante en compliance pendant deux ans.

HERVÉ CATTEAU (*Arago avocats*)

Assiste les entreprises dans la mise en place de la loi Sapin II dans leur société. Avant de passer le barreau, il a exercé pendant 28 ans des fonctions de direction générale et de supervision de la conformité.

AMÉLIE CHAMPSAUR (*Cleary Gottlieb Steen & Hamilton*)

Intervient sur un large panel de sujets dont la compliance, spécialisée en cyber-sécurité.

FRANCE CHARRUYER AVOCAT,

DPO et Présidente de la SELAS ALTIJ, accompagne ses clients dans l'exploitation, la valorisation et la défense de leurs actifs immatériels (marques, noms de domaines, bases de données).

AURÉLIEN CHARDEAU (*Dentons*)

Conseille de grands groupes dans la mise en place de leur programme de conformité sur les thèmes de la corruption, du blanchiment d'argent et de la nouvelle loi du « Devoir de vigilance ».

KAREN COPPENS (*Dechert*)

Est une avocate qui intervient dans les domaines de la conformité, de l'anti-corruption, des cols blancs et réalise des investigations auprès d'organisations.

NICOLAS COSTER (*Coster Associates*)

Avocat en droit des sociétés et arbitre avec une vaste expérience en Chine et en France.

NICOLAS CULLEN (*Altij Avocats - Toulouse*)

Avocat en France et en Angleterre, il accompagne ses clients sur l'ensemble de leurs problématiques relatives à la compliance RGPD.

CHRISTOPHE CURTELIN (*Vasco Avocats Paris*)

Intervient dans tous les secteurs de la Compliance internationale et notamment la Trade Compliance et les Pays sous sanctions, la lutte contre le financement du terrorisme ou la corruption. Il est expert en accompagnement juridique dans le secteur des lois et réglementations applicables dans différents Pays (Ofac, Trésor, Gels des avoirs, Sapin II, Fcpa, UKBA...) générant des interactions avec le risque de l'extra-territorialité.

FRANÇOIS DE CAMBIAIRE (*Seattle Avocats*)

Intervient dans la gestion de contentieux judiciaires stratégiques liant droit pénal, droit des affaires et droits humains, en particulier en matière d'environnement et de santé, de corruption et d'infractions à la probité et plus largement de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Compliance et éthique des affaires

STÉPHANE DE NAVACELLE (*Navacelle*)

Est Moniteur et Expert indépendant en terme de conformité auprès de groupes européens opérant sur le marché mondial.

CHRISTIAN DARGHAM (*Norton Rose Fullbright*)

Avocat en éthique des affaires, d'enquêtes et en résolution de conflits. Il dirige le département contentieux du cabinet.

DOMINIQUE DEDIEU (*3DTIC*)

Avocat, droit/contentieux commercial, économique, financier et de l'éthique/conformité de l'entreprise

ALEXANDRE DIEHL (*Lawint Avocats*)

RGPD : Audit (plateforme d'audit spécifique audit.eugdpr.eu)
Sapin2 : Audit (plateforme d'audit spécifique audit.sapin2.eu).

NATHALIE DREYFUS (*Dreyfus et associés - CPI*)

Est experte en Droit de la Propriété Intellectuelle, Conseil en Propriété Industrielle et Conseil Européen en Marques.

CLAUDINE EUTEDJIAN (*Sud-Juris - Aix en Provence*)

Pré-contentieux/consulting (contract management, compliance, médiation et formation).

WILLIAM FEUGÈRE (*Feugère Avocats*)

Fondateur d'ethicorp.org - Cofondateur de la *Compliance League* - Président de la Commission "Compliance et éthique des affaires" du barreau de Paris.

FABIEN GANIVET (*DLA Piper*)

Intervient en compliance. Il conseille les directions éthique & compliance dans la mise en place, l'évaluation et le renforcement de leurs mesures de conformité.

WILLIAM GILLES (*BeRecht Avocats*)

Accompagne ses clients à la mise en conformité des normes législatives, réglementaires, professionnelles et déontologiques.

MATTHIAS GUILLOU

Est reconnu dans le domaine de l'anti-corruption et conduit des formations (blanchissement, fraudes).

MURIEL GOLDBERG-DARMON (*Cohen & Gresser*)

Conseille les entreprises cotées et leurs managers sur des problèmes de compliance, d'investigations ou encore de transactions d'entreprises.

PATRICE GRENIER (*Grenier Avocats*)

Passionné par les enjeux industriels et les risques de compliance, Patrice accompagne ses clients en responsabilité civile, environnement et assurances, ainsi que pour la prévention de leurs risques notamment éthique.

GÉRARD HAAS (*Haas Avocats*)

Le spécialiste en Nouvelles Technologies et RGPD dirige équipe dédiée au data et à la compliance (conformité des sites de ventes, concurrence, fintech...).

KAMI HAERI (*Quinn Emanuel Urquhart & Sullivan*)

Possède une expertise en compliance internationale qui lui permet d'assister les entreprises dans leurs investigations.

MARIE HÉLÈNE HUERTAS (*Lombart Baratelli*)

Ancien Directeur Concurrence, Éthique de VIVENDI, conseille en matière de compliance et les sollicitations accrues de ses clients pour la mise en place et l'application des lois Sapin II et devoir de vigilance des sociétés mères.

20^e

JOURNÉE DE FORMATIONS JURIDIQUES

Propriété Intellectuelle & Numérique

DÉCEMBRE 2022

PARIS 15^e

Tous les ans, cette journée est l'occasion pour les juristes de se pencher sur les grandes problématiques posées par la révolution numérique.

Nous vous attendons au rendez-vous de la PI et du Numérique !

Inscription par téléphone au 01 70 71 53 80 ou par email salonjuridique@legiteam.pro

www.journee-pi.com

Compliance et éthique des affaires

THIBAUT KAZÉMI (*Latournerie Wolfrom Associés*)

Est actif sur les opérations transfrontalières, la négociation de joint-ventures et d'alliances stratégiques, de contrats commerciaux et industriels complexes, la réglementation en matière d'investissements étrangers et autres règles importantes de compliance.

MARIA LANCRI (*Squair Avocats*)

Intervient dans de nombreuses opérations d'audit, interne ou de contrepartie, et dans la mise en place de programmes de compliance adaptés aux spécificités de ses clients.

ERIC LASRY (*Baker McKenzie*)

Est un avocat reconnu en conformité complexe. Il conseille également ses clients sur la mise en place de leur programme de compliance en France.

ANTONIN LÉVY (*Antonin Lévy & associés*)

Possède une expertise sur de nombreuses questions réglementaires tels que la conformité, la fraude fiscale et l'anti-corruption.

PATRICK LINGIBÉ

Avocat associé et gérant du cabinet JURISGUYANE est expert en droit public, droit social et droit pénal.

SÉBASTIEN MABILLE (*SEATTLE AVOCATS*)

Développe une pratique réputée en droit privé de l'environnement et de la RSE, notamment sur les affaires en matière de devoir de vigilance (contentieux climatique, enjeux de déforestation ou de biodiversité).

LUDOVIC MALGRAIN (*White & Case*)

Propose une expertise remarquable en matière de risques criminels pour les personnes morales comme pour les managers, ainsi que des formations sur mesure.

XAVIER MARCHAND (*Franklin Avocats*)

Excellente dans les dommages aux biens et pertes d'exploitation, Responsabilité Civiles, Gestion des risques, Fraude, Cyber Assurance.

NOÉ MARMONIER (*Lyon*)

Propose la mise en place et le suivi des normes de prévention des risques, de gouvernance et d'éthique en application des dispositions issues de la réglementation relative à l'anti-corruption (Loi Sapin II), au RGPD

VERUSCHKA MÖLLER (*Caravelle Avocats*)

Commerciale avec une expérience particulière en droit de la propriété intellectuelle et industrielle, elle intervient également en conformité réglementaire (compliance).

DOMINIQUE MONDOLONI (*Willkie Farr & Gallagher*)

Conseille ses clients sur la réalisation et la mise en place des programmes de compliance dans leurs entreprises.

EMMANUEL MOYNE (*Bougartchev-Moyne associés*)

Intervient dans le domaine de la conformité, du droit pénal des affaires et du contentieux civil et commercial.

RADJANI PHINITH (*Etic-Alliance - Marseille*)

Solides politiques anti-corruption et souhaite faire progresser l'éthique et la conformité pour les entreprises françaises.

JEAN-PIERRE PICCA (*White & Case*)

Est expert en compliance et régulation. Il effectue également des enquêtes auprès des cols blancs. Il a notamment exercé en France aux États-Unis.

FRANCK POINDESSAULT (*Boken avocats associés*)

Intervient en conformité/compliance sur des thèmes comme le financement du terrorisme ou encore le blanchiment.

PHILIPPE PORTIER (*Jeantet*)

Est expert des questions de gouvernance d'entreprise, de rémunération des dirigeants (*Say on Pay*) et de compliance (programmes anti-corruption),

MYRIA SAARINEN (*Latham & Watkins*)

Est particulièrement compétente dans les domaines du contentieux commercial complexe, des données personnelles et de la compliance. Elle conseille ses clients dans la réalisation de leurs programmes de conformité.

ANNE-SOPHIE SABATIER (*SJA Avocats*)

Accompagnement dans la mise en oeuvre d'une politique de compliance en matières de concurrence et de protection des données personnelles.

MARTINE SAMUELIAN (*Jeantet*)

Possède une expertise reconnue en conformité, en anti-corruption et en gouvernance, principalement dans le domaine financiers..

MARGOT SÈVE (*Skadden*)

Assiste ses clients dans leurs programmes de conformité. Elle exerce aussi sur des affaires impliquant des questions complexes de compliance.

JEAN-YVES TROCHON (*ROEDL & Partners*)

A plus 25 ans d'expérience professionnelle en qualité de responsable puis directeur juridique et compliance au sein de différents groupes industriels.

JEAN-CHARLES SIMON (*Simon Associés*)

Développe depuis plus de 30 ans son expertise en matière juridique et contentieuse, ainsi que dans les difficultés des entreprises. Son expertise est reconnue en cessions acquisitions, procédures amiables et judiciaires de la Loi de sauvegarde.

VERDUN-VERNIOLE AVOCATS

Audite les process qui mobilisent les ressources de l'entreprise (RH, gestion contractuelle, PI...) en s'appuyant sur une méthodologie issue de la gestion des risques et sur les compétences juridiques transverses de son équipe.

CLAUDIA WEBER (*ITLAW Avocats*)

Plus de 25 ans d'expérience aux cotés d'opérationnels SI, Achats, Commerce, RH sur des sujets impliquant le droit de l'informatique, des télécoms, la propriété intellectuelle et la protection des données personnelles.

ZIMERAY ET FINELLE AVOCATS

« Les questions éthiques, celles qui tiennent au respect des droits fondamentaux se sont désormais invitées au cœur de la vie économique. Cela va très au-delà de la compliance, et touche à la raison d'être des entreprises. Dans un monde où les réputations sont aussi volatiles que les cours, la prévention des risques est un enjeu existentiel ».

Conseils

ALFRED COMPLIANCE

Met en place votre Programme de Compliance. Nous pouvons aller jusqu'au déploiement d'un Compliance desk opéré par nos équipes, dans vos locaux ou hors site, prenant en charge tout ou partie des tâches récurrentes de votre programme, autant que l'exécution quotidienne de processus complexes (achat, RGDP, vigilance...).

BLL CONSULTING

Organisme de formation agréé par l'État Luxembourgeois propose un enseignement adapté à votre activité, mêlant théorie et pratique. Grâce à des cas pratiques et des exemples concrets, nous vous accompagnons dans la compréhension parfaite de tous les mécanismes ayant trait à la compliance.

EMMANUELLE CORNET-RICQUEBOURG (*Dataé Consulting*)

Est Juriste expert en droit des nouvelles technologies et des données personnelles. 20 ans d'expérience notamment en tant que Directeur juridique dans le secteur de l'édition de logiciels.

CÉLESTE CORNU (EUROCOMPLIANCE)

A travaillé auparavant pendant 10 ans au sein du groupe de certification SGS, en qualité de *Regional Manager* sur les activités d'audit social puis en tant que *Global manager* des services anticorruption.

DAY ONE

Est un cabinet de conseil en management spécialiste des métiers juridiques et compliance sur les sujets d'organisation, de transformation et de digitalisation.

E-ATTESTATIONS.COM

Pour piloter la conformité de vos tiers. Des solutions pour simplifier et sécuriser vos relations avec vos prestataires, fournisseurs et sous traitants.

VIRGINIE GASTINE-MENOU (RISQUES ET VOUS) est une entreprise dont le domaine et l'expertise sont la Loi Sapin 2. Elle est dédiée à tous les acteurs économiques, privés ou publics, assujettis à la loi Sapin 2 qui, depuis le 9 décembre 2016, définit la conformité.

HORASIS COMPLIANCE CONSULTING

Vous accompagne dans l'environnement de la Data qui va jouer un rôle de plus en plus important après une longue phase d'effervescence réglementaire.

L'INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE est une association fondée en octobre 2017 qui regroupe des avocats, des juristes d'entreprises et des experts de la compliance avec une forte expérience terrain en France et à l'international.

PIERRE LAPORTE (*Governances*) est expert en gouvernance d'entreprise, prévention de la corruption, mise en place de programmes de conformité, prévention de la fraude et de la corruption et export control.

LE DROIT POUR MOI

Fondé par des professionnels du droit et de la communication, produit et diffuse des contenus d'information juridique et pratique grâce à des vidéos « *best practices* ». Toute l'équipe met son savoir-faire et déploie la puissance de la vidéo au service des actions de communication et de formation des professionnels du droit et des entreprises.

MOKRANE MOKHTARI (*Governances*)

Possède une vaste expérience dans les opérations de financements internationaux et dans la mise en œuvre de programmes de conformité dans des environnements multiculturels.

PIERRE DE MONTERA (*Proetic*)

Consultant conformité anti-corruption, ancien directeur de mission du cabinet ORESYS, fondateur de la société Alfred Compliance qui fournit des services d'externalisation de process achats et *due diligence*.

SOPHIE MUSSO (*Proetic*), ancienne directrice compliance anti-corruption et anti-fraude du Groupe Total a été avocate spécialisée en droit de l'environnement pendant 15 ans.

NIRVANA GHORBANY ZADEH (*Proetic*) est experte en compliance, RSE et droits humains.

AMBRE STEYER (*Proetic*) ancienne compliance officer de Microsoft en France, auditrice PwC, fondatrice de la société Alfred Compliance qui fournit des services d'externalisation de process achats et *due diligence*.

YASMINE BEN ACHOUR (FORENSIC RISK ALLIANCE)

Leader du marché mondial sur l'identification, l'analyse et la gestion des risques associés aux obligations réglementaires internationales, aux litiges et aux enquêtes internes et externes multi-juridictionnelles.

Recrutement

ATLANTIC TALENT ADVISORY

Est un acteur reconnu dans le recrutement de cadres dirigeants.

Nous sommes spécialisés sur les métiers du juridique et des ressources humaines en France et à l'international, pour le compte de grands groupes

CHRISTOPHE BARDY (*Compliance Executive Search*)

Plus de 15 ans d'expérience en Compliance, cabinet de recrutement dédié aux Directeurs et Responsables de la Conformité.

BLANDINE CORDIER-PALASSE

(*Fondatrice de BCP Partners*)

PhD at Law Sorbonne, est conseil en gouvernance et chasseur de têtes spécialiste des fonctions Administrateurs, Direction Générale et Secrétariat Général/ COO ainsi que Directions Finance, Juridique & fiscal, Risk management, Compliance, Ethique et RSE.

SEBASTIEN HUE (*GRACES community*)

Recrutement et Media dédiés aux fonctions réglementaires : Compliance & Ethics, Contrôle & Audit Interne, Risk management & Cyber Sécurité.

IMFINITY

Nous pouvons intervenir en : IP/IT et Data ; Concurrence, distribution, consommation ; Achats ; Contrats commerciaux ; Corporate, M&A, Financement ; Fiscalité ; Droit social ; Secrétariat Général ; Compliance, etc.

Outils Technologiques :

Conçu par Sylvain STAUB, **DATA LEGAL DRIVE** vous accompagne dans chaque étape et simplifie le pilotage des données personnelles de votre entreprise ou collectivité.

EQS COMPLIANCE

Solutions et outils digitaux innovants pour les responsables de la conformité. Digitalisation de votre mise en conformité et aide dans votre travail au quotidien avec nos solutions innovantes.

EVALTIERS

Un outil intuitif qui simplifie les *due diligences*... Dans le cadre de la lutte anti-corruption, la loi Sapin II (art. 17) a notamment instauré une obligation d'évaluation des tiers. Pour faciliter et sécuriser cette tâche, Franck Verdun, Avocat au Barreau de Paris (Cabinet Verdun Verniole avocats) a conçu EVALTIERS.

NEXIS DILIGENCE

Vous permet d'identifier et d'investiguer sur les personnes et les entreprises qui représentent un risque commercial pour votre entreprise. KYC - vérifiez l'identité de vos parties prenantes.

THEOLEX

Compare et analyse les décisions réglementaires et accords de justice négociée afin de construire les stratégies contentieuses les plus efficaces pour les entreprises

WITIK Vous accompagne comme conseil dans votre mise en conformité, en tant qu'organisme de formation référencé datadock pour former et sensibiliser vos équipes et en tant qu'éditeur de la solution SaaS la plus avancée en Europe pour piloter efficacement votre conformité.

Formations :

ROXANA FAMILY (*Université de Cergy-Pontoise*)

Directrice du Master et de la Chaire Droit et Éthique des affaires - Directrice scientifique de la Revue Internationale de la Compliance et de l'Éthique des Affaires (JCP, Groupe LexisNexis).

ANTOINE GAUDEMET

Professeur à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas, responsable du diplôme : Responsable conformité : *compliance officer*.

FRANCK AUDRAN (*Gide*)

Est expert en droit français et communautaire de la concurrence (cartels, positions dominantes, contrôle des concentrations).

RÉMI DE BALMANN (*DM&D*)

Est coordinateur du collège des experts de la Fédération Française de la Franchise et avocat au Barreau de Paris, spécialiste de l'accompagnement des têtes de réseaux.

LAURENCE BARY (*Dechert LLP*)

Intervient sur des dossiers de concentrations d'entreprises et de contentieux de pratiques anticoncurrentielles, que ce soit devant les autorités de concurrence française ou européenne.

HUBERT BENSOUSSAN

Traite de tous les problèmes stratégiques liés à la franchise : opportunité de créer un réseau, choix du réseau, opportunité d'entamer un procès, choix de la stratégie.

VINCENT BERGER (*KPMG Avocats*)

Un spécialiste de la fiscalité des franchises.

FRANCK BERTHAULT (*MB Avocats*)

Exerce tout particulièrement en droit des contrats, droit économique (distribution, concurrence, consommation) et droit de la propriété intellectuelle.

MARGUERITE BILALIAN (*Bilalian Avocats*)

Est classée parmi les meilleurs cabinet d'avocats français en Innovation - technologies & Propriété Intellectuelle, ainsi qu'en Droit commercial et distribution, Contentieux et Droit pénal des affaires.

OLIVIER BILLARD (*Bredin Prat*)

Intervient régulièrement devant les autorités de régulation et juridictions françaises et européennes, dans les domaines du contrôle des concentrations, des aides d'État et des contentieux antitrust (cartels, abus de position dominante).

OLIVIER BINDER (*Herald*)

Intervient en conseil comme en contentieux dans les domaines du droit de la distribution, droit de la concurrence, droit de la franchise et droit de l'immobilier commercial.

VIRGINIE BOGULAWSKI (*VB Law*)

A développé une expertise reconnue en droit commercial et notamment en droit de la distribution et en droit immobilier et dispose également d'une grande expérience en droit de la concurrence et de la propriété intellectuelle.

ODILE MATHILDE BOUDOU (*Jean-Claude Coulon Associés*)

Intervient plus particulièrement en droit économique (distribution, concurrence, consommation), en conseil comme en contentieux, pour des enseignes de distribution mais aussi des entreprises industrielles.

GILLES BUIS

Avocat dans les secteurs de la communication et de la distribution, assure également la sensibilisation et la formation des opérationnels aux problématiques juridiques rencontrées dans leur activité.

FRÉDÉRIC DE BURE (*Cleary Gottlieb*)

Se concentre sur le droit de la concurrence européen et français, y compris le contrôle des fusions, les enquêtes sur les cartels, les affaires de domination du marché et les litiges connexes.

JEAN-PHILIPPE CHENARD

Vous accompagne dans la création, la protection et la valorisation de votre réseau de Franchise et de Distribution.

ALAIN COHEN-BOULAKIA (*SVA Montpellier*)

S'est forgé une solide expérience en Droit de la Distribution (Franchise, Concession, Agents commerciaux, Coopérative de détaillants...).

SYLVIE CHOLET (*Sélinsky Avocats à Montpellier*)

Aide les entreprises à se conformer aux évolutions les plus récentes du droit de la concurrence, grâce à une expertise reconnue sur des dossiers complexes.

JEAN-MATHIEU COT

Après plus de 20 ans d'exercice au service de grands cabinets d'avocats dans le domaine du droit de la concurrence, il décide de créer son cabinet en 2020.

MICHAËL COUSIN (*Ashurst*)

Accompagne ses clients dans le cadre de contentieux en concurrence, concentrations, aides d'État et à la mise en place de programmes de compliance.

LISE DAMELET (*FTPA Avocats*)

Intervient principalement en matière d'aides d'État (notamment lors d'opérations de restructuring), de contrôle des concentrations ainsi que de contentieux antitrust. Elle a développé également une expertise dans la mise en place d'outils ad hoc de conformité aux règles de concurrence.

MICHEL DEBROUX (*DS Avocats*)

Pratique le droit de la concurrence français et européen depuis 1992. Spécialiste des aides d'État, il dispense aussi des formations « compliance ».

AURÉLIE DELLAC (*AD Legal*)

A développé une expertise reconnue en matière de droit de la concurrence, en conseil et en contentieux, ainsi qu'en matière de négociations commerciales et de contrats commerciaux complexes. Elle intervient également dans la mise en place de programmes de compliance et en matière de contrôle des concentrations.

CAROLINE DEMEYERE (*Bednarski - Charlet & Associé Lille*)

Vous aide dans les pratiques anticoncurrentielles, les pratiques restrictives de concurrence et les concentrations.

FRÉDÉRIC DEREUX (*Gowling WLG*)

Est reconnu dans le domaine des produits défectueux, des problématiques liées à la sous-traitance industrielle, à la concurrence restrictive et interdite, à la concurrence déloyale, au droit de la distribution et aux procédures collectives.

MARIKA DEVAUX (*Maat Avocats Lyon*)

Vous accompagne dans le cadre de vos projets et de vos litiges en droit des contrats, distribution, concurrence, contentieux commercial et arbitrage.

Drout de la concurrence, commerce et distribution

EMMANUEL DIENY (*Prôreus Avocats*)

Exerce en droit français et européen de la concurrence, en conseil comme en contentieux, pour des clients industriels, groupes multinationaux et PME depuis plus de vingt ans.

DREYFUS & ASSOCIÉS

(*Conseils en Propriété Industrielle*)

Nathalie Dreyfus est une spécialiste en Droit de la Propriété Intellectuelle, Conseil en Propriété Industrielle et Conseil Européen en Marques et de la concurrence.

SÉBASTIEN DUGUINE (*Lex-Port Bordeaux*)

Accompagne les entreprises ayant été victimes de pratiques anticoncurrentielles (Cartels, abus de position dominante...).

MÉLANIE ERBER (*Coblence*)

Conseille ses clients sur des problématiques de concurrence et de distribution (contrats commerciaux, pratiques restrictives de concurrence, concurrence déloyale et interdite, politiques tarifaires, relations avec les consommateurs, etc).

STÉPHAN FESCHET (*Baschet-Feschet - Lhospitalier*)

Intervient pour des franchiseurs notamment dans les domaines suivants : agences immobilières, hôtellerie, restauration, prêt à porter, services à la personne, optique, esthétique, boulangerie, etc..

JULIEN FISZLEIBER (*Woog et Associés*)

Intervient essentiellement dans le domaine du contentieux commercial et de l'arbitrage.

JEAN-LOUIS FOURGOUX (*Fidal*)

Un expert en matière de droit de la consommation, de la distribution et de la concurrence.

OLIVIER FREGET (*Freget Associés*)

Accompagne et représente ses clients devant les juridictions françaises et européennes sur toutes les questions liées au droit de la concurrence et de la régulation.

OLIVIA GAST

Franchise, Réseaux, Innovation, Corporate, Environnement Arbitrage.

OLIVIER GAUCLÈRE (*Viginti Avocats*)

Est expert en droit économique - contrats, concurrence, consommation, et a plus particulièrement développé une expertise autour des réseaux de distribution.

ANTOINE GOSSET-GRAINVILLE (*BDGS*)

Est référencé dans la section « Competition / European Law » du guide juridique *Chambers Europe*, dans les sections « France : EU competition and distribution » et « France : Dispute resolution - commercial litigation » de *Legal 500*.

JEAN-BAPTISTE GOUACHE (*Gouache Avocats*)

Est un des rares avocats dédiant sa pratique au droit de la distribution à avoir exercé des fonctions opérationnelles dans une entreprise de distribution.

JEAN-CHRISTOPHE GRALL (*Grall et Associés*)

Intervient aussi bien dans le domaine du conseil, en accompagnant de nombreuses entreprises dans le cadre d'opérations complexes mettant en jeu les règles de concurrence et celles relevant du droit de la distribution, tant françaises qu'euroennes.

JULIE GRINGORE (*Derby Avocats*)

Intervient en conseil juridique ainsi qu'en contentieux judiciaire en droit commercial (CGV, concurrence et consommation).

DANA GRUIA DUFOUT

Possède une compétence dans toutes les branches du droit de la concurrence et de la distribution franco-roumain.

JACQUES-PHILIPPE GUNTHER (*Latham & Watkins*)

Conseille des sociétés françaises et internationales de premier plan sur une large gamme de dossiers complexes de contrôle des concentrations, de contentieux antitrust et d'aides d'État.

HÉLÈNE HELWASER

Est spécialisé dans le droit juridique et judiciaire des entreprises, le droit des sociétés, des contrats, de la distribution, du droit social ou immobilier.

XAVIER HENRY ET ANDRÉ BRICOGNE

Ont toujours exercé leur activité en droit des affaires et notamment en droit économique. Ils sont régulièrement cités dans les palmarès concurrence et distribution.

EMMANUELLE HOFFMAN (*Hoffman Avocats*)

A une importante activité contractuelle en droit de la distribution, laquelle se prolonge dans des dossiers de contentieux contractuels (Franchise, Affiliation, Licences etc...).

EMMANUELLE JARDIN-LILLO (*TGS Avocats Paris*)

Accompagne ses clients français et étrangers dans la négociation et la gestion de leurs relations et la mise en place de stratégies de communication afin de leur garantir une sécurité juridique dans le développement de leurs activités, en France comme à l'international.

SYLVAIN JUSTIER (*Magenta Legal*)

Dispose d'une pratique importante en droit de la concurrence et traite de nombreux dossiers antitrust devant les autorités de concurrence et les juridictions nationales.

CORINNE KHAYAT (*UGGC*)

Traite des opérations de concentrations et des contentieux en droit de la concurrence. Elle intervient également en droit de la distribution et les assiste dans la rédaction de contrats commerciaux complexes.

OLIVIA KLEIN (*1897 Avocats Nantes*)

Une spécialiste en matière de distribution et concurrence.

FABIENNE KUTSCHER-PUIS

Est avocat aux Barreaux de Düsseldorf et Paris, experte en droit du commerce international et de la distribution. Elle est membre du comité de rédaction de la revue allemande du droit de la distribution et titulaire d'une chronique de droit du commerce international dans la Revue de Jurisprudence commerciale.

PAULINE DE LANZAC (*Latournerie Wolfrom et Associés*)

Conseille des clients publics et privés et les assiste dans toutes leurs procédures devant l'Autorité de la concurrence ou la Commission.

LIONEL LESUR (*Franklin Avocats*)

Dispose d'une expérience importante en matière de droit de la concurrence, en particulier s'agissant de notifications multi juridictionnelles de concentrations et de procédures de cartels et d'abus de position dominante, tant au niveau français qu'europeen.

MARTIN LE PECHON

Est expert en droit de la franchise et de la distribution au cœur de la vie des réseaux commerciaux.

FRÉDÉRIC PUEL (*Fidal Paris Bruxelles*)

Se concentre sur les Pratiques anti-concurrentielles, les notifications concentration et les aides d'État devant l'Autorité française et la Commission et les juridictions françaises et européennes.

MARIE-SOPHIE LANGERON

Accompagne sa clientèle notamment en droit de la distribution et de la concurrence.

LAURENT LEVY (*ebi lexington*)

Intervient tant en conseil qu'en contentieux pour toutes les problématiques relevant du droit de la distribution, de la propriété intellectuelle et du droit des marques.

MARC LÉVY (*Reed Smith*)

Conseille sur tous les aspects du droit de la concurrence européen et français, avec un accent particulier sur les litiges antitrust.

ANNE-LAURE LEYNON (*Elanthémis Avocat*)

Accompagne ses clients, tout spécifiquement en droit économique (droit de la consommation, distribution, concurrence), depuis plus de 18 ans. Elle dispose en conséquence d'un véritable savoir-faire dans ce domaine, tant en contentieux qu'en conseil.

ROMAIN MAULIN (*Maulin Avocats*)

Avec son équipe, il crée un cabinet incontournable en droit de la concurrence, de la distribution et de la consommation.

PHILIPPE-EMMANUEL MILLET (*MILAN Avocats Versailles*)

Ancien chef d'entreprise et franchisier et ancien directeur juridique est un avocat reconnu dans ses domaines d'activités.

MARY-CLAUDE MITCHELL (*WM Law*)

A acquis une expertise reconnue en droit français et européen de la concurrence, de la distribution et de la consommation ainsi qu'en droit de la propriété intellectuelle pour des clients œuvrant dans des secteurs variés.

PIERRE-ALAIN MOGENIER (*ASEA Avocats Lyon*)

Pierre-Alain MOGENIER intervient notamment dans les domaines suivants : Droit de la commande publique - Droit public économique - Droit de la concurrence - Droit européen - Droit privé des affaires.

DAVID NAHUM

Est compétent en Droit Commercial, Concurrence Déloyale, Conflits d'associés ainsi qu'en Propriété Littéraire et Artistique et Droit des Nouvelles Technologies.

VINCENT NEVEUX

Est un avocat qui accompagne les autorités administratives et les opérateurs économiques dans la passation et l'exécution des contrats de commande publique ainsi que pour gérer les litiges y afférents.

OLIVIER PAUL (*Cab Associés*)

Exerce principalement son activité d'avocat dans les matières suivantes : droit civil et droit commercial, droit social, droit de la concurrence et de la distribution.

STÉPHANE PERRIN (*Delsol*)

A développé une pratique reconnue des situations conflictuelles, précontentieuses ou contentieuses relevant du droit économique et du droit des contrats commerciaux, de la vente et de la distribution.

CECILE PESKINE (*Link&a*)

Conseille et défend les têtes de réseaux dans le cadre des problématiques qu'elles rencontrent en Droit de la Distribution, Droit de la Consommation et Droit de la Communication.

NATHALIE PÉTRIGNET (*CMS Francis Lefebvre*)

Est très impliquée en matière de droit de concurrence national et européen, pratiques restrictives et négociation commerciale politique de distribution et aussi en droit des promotions des ventes et publicité.

JÉRÔME PHILIPPE (*Freshfields*)

Représente des clients dans tous les domaines du droit de la concurrence européen et français.

CYNTHIA PICART

Dispose d'une expertise pointue en droit économique (concurrence, distribution, consommation) et intervient au conseil et au contentieux, tant en droit français qu'en droit communautaire.

RÉGIS PIHÉRY (*Redlink*)

Intervient en conseil et contentieux, tant devant les juridictions judiciaires qu'arbitrales, en droit des contrats, droit de la distribution, droit de la concurrence et droit de la consommation (pratiques commerciales déloyales, clauses abusives...).

MICHEL PONSARD (*UGGC*)

Intervient en droit de la concurrence et de la distribution, mais également au droit des contrats commerciaux et pratiques commerciales, ainsi qu'au droit de la promotion et de la publicité.

Droit de la concurrence, commerce et distribution

EVE RENAUD-CHOURAQUI (*Haas Avocats*)

Directrice du Pôle concurrence et régulation économique. Droit de la concurrence (pratiques anticoncurrentielles, pratiques commerciales déloyales, concurrence déloyale).

RICHARD RENAUDIER

Concurrence - Concentrations - Distribution - Consommation - Publicité - Promotions.

JULIEN RIVET (*Allium Avocats*)

une expertise en distribution et franchisage, il accompagne ses clients dans la mise en œuvre et le développement de leur réseau, ainsi que dans le traitement des problématiques opérationnelles.

BRUNO ROCA-GRAU (*J.A. Cremades et Associés*)

Avocat aux Barreaux de Valencia (1988), de Madrid (1991) et de Paris (1992), est expert en droit commercial - principalement en droit de la concurrence, droit des sociétés et M&A et l'arbitrage commercial.

FANNY ROY (*Piot-Mouny & Roy Lyon*)

Intervient depuis près de vingt ans en droit de la franchise et des réseaux de distribution. Elle accompagne ses clients dans la création, le développement, la gestion de leurs réseaux de distribution.

DAN ROSKIS (*Eversheds Sutherland*)

Dirige la pratique du droit de la concurrence et notre groupe Company Commercial. Il est spécialisé en droit français et européen de la concurrence et de la distribution.

BORIS RUY (*Fidal Lyon*)

Intervient auprès de clients français comme étrangers, au sujet de problématiques de concurrence et de distribution, y compris les démarches de compliance.

SABRINA SAB

A orienté la dominante de son Cabinet vers le droit de l'entreprise et des affaires et notamment en concurrence et distribution.

ANNE-SOPHIE SABATIER (*Cabinet SJA Avocats*)

Conseille et défend des têtes de réseaux dans différents secteurs d'activité en Franchise, et accompagne ses clients en Droit de la Distribution, Droit de la Concurrence, Droit Commercial, Compliance (RGPD et Concurrence).

SÉVERINE SANGLÉ-FERRIÈRE (*BGB Associés*)

Est experte en droit de la concurrence, de la distribution et de la consommation depuis plus de vingt ans. Elle intervient tant en conseil qu'en contentieux auprès d'une clientèle française et internationale.

DARIA SAUER (*BBLM Marseille*)

Assiste les entreprises, publiques et privées, sur les aspects relevant du droit de la concurrence, tant en matière de pratiques anticoncurrentielles que de notifications de concentrations et de réglementation des aides d'État.

ERIC SCHAHL (*Inlex*)

Conseil en propriété industrielle est également membre du collège des experts de la Fédération Française de la Franchise.

KATRIN SCHALLENBERG (*Clifford Chance*)

Assiste régulièrement ses clients dans le cadre d'enquêtes antitrust de grande envergure menées par la Commission européenne et l'autorité française de la concurrence, tant pour abus de position dominante que pour infractions à des ententes.

THIERRY SCHWARZMANN (*Orsay Avocats*)

Est régulièrement impliqué dans des problématiques de contrats commerciaux complexes.

NING-LY SENG (*Peltier Juvigny Marpeau Associés*)

Est reconnue pour son expertise en droit français et européen de la concurrence (contrôle des concentrations, aides d'État et contentieux de la concurrence et de la distribution).

IGOR SIMIC (*Darrois Villey Maillot Brochier*)

Jouit d'une grande expérience dans des procédures d'ententes et de cartels sophistiqués ainsi qu'en matière de contrôle de concentrations, notamment dans le cadre d'opérations transnationales complexes.

FRANÇOIS-LUC SIMON (*Simon Associés*)

Développe une forte expérience en droit commercial, droit de la distribution, et droit économique. Il intervient en contentieux et en conseil, pour le compte d'enseignes et groupes institutionnels, en France et à l'international. Il est l'auteur de nombreuses publications.

NATASHA TARDIF (*Reed Smith*)

Accompagne notamment des leaders du e-commerce, de l'industrie pharmaceutique, du secteur des dispositifs médicaux, de la chimie et de la distribution devant les juridictions européennes et françaises.

FRANÇOIS-XAVIER TESTU (*Salès, Testu, Hill, Henry-Gaboriau et Associé*)

Droit des contrats d'affaires, Droit économique (concurrence et distribution) et Droit de la propriété industrielle.

MÉLANIE THILL-TAYARA (*Dechert LLP*)

Conseille des sociétés que ce soit pour leurs opérations de concentration, en droit de la distribution ou pour des procédures relatives à des pratiques anticoncurrentielles, ententes ou abus de position dominante devant les autorités et juridictions en France et en Europe.

GRÉGOIRE TOULOUSE (*Taylor Wessing*)

Est un expert de la mise en place des réseaux de distribution et de leur déploiement en France et à l'international.

JEAN-PAUL TRAN THIET (*JPTT & Partners*)

A une très haute connaissance en droit de la concurrence et en régulations et pour son efficacité dans la prise en compte de leurs objectifs commerciaux.

Droit de la concurrence, commerce et distribution

HUGUES VALLETTE VIALARD

Intervient en contentieux dans le cadre de cartels internationaux et représente ses clients devant les autorités et juridictions françaises comme communautaires.

M^E PAULINE VANDEN DRIESSCHE (*Parthema Nantes*)

Intervient en Droit de la distribution, Droit de la concurrence et en Droit des contrats commerciaux simples et complexes.

LAURENCE VERNAY (*TGS Avocats Nantes*)

Est aujourd'hui dirigeante du cabinet TGS France Avocats. Experte en droit des contrats, de la concurrence et de la distribution, elle compte plus de 20 années d'expérience dans le monde de la franchise et des réseaux de distribution.

JOSEPH VOGEL (*Vogel et Vogel*)

Spécialiste en droit de la concurrence, de la distribution et de la consommation depuis plus de trente ans, conseille ses clients aux niveaux européen et français.

LOUIS VOGEL (*Vogel et Vogel*)

A écrit de nombreux ouvrages et articles en droit de la concurrence, de la distribution et en droit européen des affaires.

INGRID ZAFRANI

A exercé plus de 20 ans au sein du Cabinet Hoffman, spécialisé en Propriété Intellectuelle, en tant que Collaboratrice, puis Associée, avant de fonder son cabinet.

PIERRE ZELENKO (*Linklaters*)

Est expert en droit européen et français de la concurrence (contrôle des concentrations, cartels, abus de position dominante, accords de coopération et de distribution, aides d'Etat).

POUR VOUS AIDER DANS VOS LITIGES :

ARNAUD CLUZEL (*Aeque Principalter*)

S'est fait une spécialité des préjudices de concurrence déloyale (contrefaçon, parasitisme, pratiques anticoncurrentielles) sur lesquels il publie régulièrement. Il dispose également d'une expérience significative en arbitrage international.



les rendez-vous
TRANSFORMATIONS
du **DROIT**
17/18 nov 2022 | PARIS

**2 JOURS POUR RENCONTRER,
ÉCHANGER, SE FORMER
ET TROUVER DES SOLUTIONS
AVEC LES ACTEURS INNOVANTS DU DROIT**

UN ÉVÉNEMENT CO-ORGANISÉ PAR



Droit Social

MYRIAM ADJERAD (*Lyon*)

Conseil, assistance, formation (actualités, thème spécifique, etc) et défense en matière sociale.

MICHELLE AMANTE (*AMANTE TAQUET AVOCATS Lyon*)

Membre de GESICA, est une excellente praticienne en droit social et du travail à Lyon.

LUCIE ANCELET (*DE FORESTA AVOCATS Lyon*)

Intervient principalement dans le domaine du droit du travail et du droit de la sécurité sociale.

CHRISTOPHE ANSERMAUD (*Ansermaud Trojani et Associés*)

Dévoué aux entreprises, ainsi qu'à leurs dirigeants et/ou associés, une équipe à taille humaine, servie par une organisation tournée vers l'efficacité, se consacre au suivi exclusivement sur mesure des affaires traitées, dans une approche globale des dossiers.

AURÉLIE AUROUET-HIMEUR

Conseil juridique et représentation devant les juridictions ; droit du dommage corporel ; droit de la sécurité sociale ; droit du travail.

PHILIPPE AXELROUDE (*Wilway Avocats*)

Démontre son pragmatisme judiciaire tant dans les relations individuelles du travail et les contentieux individuels associés, que dans les contentieux collectifs complexes et à risque.

EMMANUELLE BARBARA (*August et Debouzy*)

A créé le pôle social (35 avocats, dont huit associés) qui intervient dans tous les domaines du droit du travail et de l'élaboration des stratégies RH.

LUCILE BARRÉ (*Versailles*)

Intervient en droit du travail et social, en droit pénal et en droit du dommage corporel. Elle est ainsi diplômée en Droit Privé Général, et en Droit de la Responsabilité Médicale.

JULIE BAUDET (*Oratio Avocats*)

Intervient dans les domaines du droit du travail et du droit de la sécurité sociale (tant en conseil qu'en contentieux).

STÉPHANE BEAL (*Fidal*)

En tant que directeur technique national département droit social, il est garant de la doctrine de son département et de son excellente technique. Il manage une équipe de 300 collaborateurs au siège et en région, avec les directeurs de département.

EMMANUEL BENARD (*ORRICK*)

Office Leader du bureau de Paris, Emmanuel Bénard est reconnu pour son expertise des restructurations à forts enjeux et contentieux collectifs complexes.

EXCEPTIO AVOCATS (*Tours*)

Maitre Jean-Marc BAILLY, Maitre Pauline MARRAUD des GROTTES et Nicolas TROUSSARD ont une bonne expérience dans le domaine de l'entreprise, de l'assurance et de la protection sociale.

FABIENNE BENDAYAN CHETRIT (*Marseille*)

Depuis 2002, est chargée de formation en droit du travail, elle intervient à la fois en qualité de conseil en amont des conflits, et comme avocat devant les juridictions.

XAVIER BERJOT (*Sancy Avocats*)

A acquis une expertise particulière de Conseil en droit du travail (licenciement collectif, accords d'entreprise, élection et gestion du CSE,...) et en négociation de départ des salariés (dirigeants, expatriés,...).

NICOLAS BILLON (*Simon Associés*)

Intervient en contentieux social (licenciements collectifs et individuels) et conseille également les entreprises dans la mise en place de plans de sauvegarde de l'emploi, de plans d'intéressement et de participation, de plans de prévention.

PIERRE BONNEAU (*CMS Francis Lefebvre*)

Intervient en conseil et contentieux en droit du travail, droit pénal du travail et droit de la protection sociale.

KEVIN BOULEAU (*EKIPE AVOCATS*)

Accompagne start-up, PME et grandes entreprises dans la gestion quotidienne des relations individuelles et collectives de travail tant en conseil qu'en contentieux, mais également des salariés dans le cadre de leur négociation de départ ou de contentieux devant le Conseil de Prud'hommes.

VIOLAINE BOUISSOU (*VAUGHAN Avocats*)

Directrice au sein de l'expertise Ressources humaines depuis février 2017, elle intervient plus particulièrement en droit du travail et en droit de la protection sociale.

GUILLAUME BREDON (*EDGAR Avocats*)

Intervient auprès de nombreuses entreprises et fédérations patronales qu'il défend et conseille sur tous les sujets de droit social (négociations collectives, durée du travail, restructurations, accidents du travail, contrôles URSSAF, protection sociale complémentaire, droit public social...).

BRL AVOCATS

Est une boutique de droit social disposant d'un large effectif, regroupant une quarantaine d'avocats dont huit associés. Le cabinet est en mesure de fournir un ensemble complet d'expertises, couvrant les problématiques collectives et individuelles, en conseil et en contentieux.

JEAN-MARTIAL BUISSON (*Fromont-Briens*)

Full service droit social, restructuring et compliance sociale.

CHASSANY WATRELOT & ASSOCIES

L'un des principaux cabinets français dont l'activité est exclusivement dédiée au droit social et aux autres branches du droit qui impactent la gestion des ressources humaines (droit des assurances, fiscalité,...).

Droit Social

ELIANE CHATEAUVIEUX (*Actance*)

Intervient également en matière de négociation collective, de gestion des relations avec les représentants du personnel et plus largement de relations collectives et individuelles du travail.

FRÉDÉRIC CHHUM (*Paris, Nantes et Lille*)

Est un avocat expérimenté en droit du travail français et international. Il conseille et défend des salariés, cadres, cadres dirigeants, lanceurs d'alertes.

BRUNO COURTINE (*VAUGHAN Avocats*)

Possède plus de 20 ans d'expérience en droit du travail et fournit des conseils et une représentation juridique à une variété de clients dans les secteurs industriel et commercial.

FLORENCE COUSSAU (*KALLIOPÉ*)

Conseille des groupes français et internationaux cotés ou non cotés, ainsi que des PME et start-ups, dans tous les domaines du droit du travail et de la sécurité sociale, en relations individuelles et collectives, tant en conseil qu'en contentieux.

MICKAEL D'ALLENDE (*ALTANA*)

Traite plus spécialement des problématiques complexes en lien avec la stratégie d'entreprise, les restructurations, les négociations collectives, le temps de travail, la protection sociale, le droit de l'Union Européenne et la RSE.

NATHALIE DAUXERRE (*EUNOMIE AVOCATS*)

A développé une activité classique de conseil et de contentieux en matière de relations individuelles et collectives du travail.

JEAN DE CALBIAC (*Avanty Avocats*)

Développe une compétence toute particulière en matière de rémunération des dirigeants. Président fondateur de l'Association des Avocats en Droit de la Protection Sociale (AADPS).

GUY DE FORESTA (*DE FORESTA AVOCATS Lyon*)

Conseille et assiste une clientèle de moyennes et grandes entreprises françaises et étrangères ainsi que leurs dirigeants et actionnaires.

DOMINIQUE DE LA GARANDERIE (*LA GARANDERIE Avocats*)

Pionnière en droit du travail, gouvernance et RSE, elle conjugue expérience, stratégie et éthique pour ses clients, ainsi que pour les institutions et entreprises qu'elle conseille.

NICOLAS DE SEVIN (*CMS Francis Lefebvre*)

Intervient tant dans le domaine du conseil que du contentieux collectif. Cela concerne entre autre : les restructurations (transfert des contrats de travail, mise en cause des conventions collectives, etc.), les PSE/PDV, contentieux du licenciement collectif, le droit des comités d'entreprise et le droit syndical.

EMMANUELLE DESTAILLATS

À la tête du Cabinet Siléas (Bordeaux), est spécialisé en droit du travail, droit de la sécurité sociale et de la protection sociale.

FLORENCE DREVET-WOLFF (*VALORIS Avocats Strasbourg*)

Conseille et assiste les entreprises dans leur gestion (quotidienne et/ou à moyen et long termes) des relations individuelles et collectives. Elle a également une activité en matière de contentieux touchant aux relations individuelles et collectives du travail.

LAURENCE DUMURE LAMBERT (*Fieldfisher Paris*)

Conseille une clientèle française et internationale intervenant dans différents secteurs de l'industrie et du service, dans la gestion quotidienne des relations individuelles et collectives de travail.

PASCALLE ERNST

Intervient en matière de droit de la protection sociale, droit des mobilités, et de droit de la médiation.

FLICHY GRANGÉ AVOCATS

Avec plus de 80 avocats, il accompagne les entreprises françaises et internationales ainsi que les entités publiques pour toutes les questions juridiques liées à la gestion de leurs ressources humaines.

FROMONT BRIENS

C'est près de 300 professionnels qui agissent pour accompagner, anticiper et façonner l'entreprise de demain. Depuis 1993, le cabinet se distingue par sa capacité à dépasser la posture de l'avocat traditionnel, pour incarner un partenaire opérationnel de l'entreprise.

FLORENCE GENELETTI (*Lyon*)

Intervient en droit du travail et droit de la sécurité sociale auprès des entreprises. Elle a travaillé presque 8 ans dans un grand cabinet lyonnais spécialisé avant d'ouvrir son propre cabinet.

CHARLOTTE HAMMELRATH (*BFPL Avocats*)

Aide les dirigeants d'entreprise et les responsables des ressources humaines à anticiper et évaluer de manière responsable les risques encourus en droit social et ce notamment pendant la crise sanitaire.

JULIEN HAURE (*Mayer Brown*)

Bénéficie d'une longue expérience en tant qu'avocat en droit social et a développé une compétence de haut niveau dans les procédures collectives complexes.

GILLES JOLIVET (*Baker et McKenzie*)

Sa pratique couvre l'ensemble des questions liées au droit du travail, qu'elles présentent un caractère local ou international.

AURÉLIE KAMALI-DOLATABADI (*Velvet Avocats*)

Intervient dans tous les domaines du droit social tant en conseil qu'en contentieux. Elle accompagne ses clients sur toutes les questions de relations individuelles et collectives du travail, l'épargne salariale, la protection sociale ou les difficultés des entreprises.

FRANCIS KESSLER (*GIDE LOYRETTE NOUËL*)

Est en charge de dossiers portant sur la protection sociale complémentaire, du droit international du travail et de la sécurité sociale ou de la restructuration de régimes spéciaux de sécurité sociale.

Droit Social

MARGAUX KIRAT

Exerce exclusivement dans le domaine du droit du travail et de la sécurité sociale.

NATHALIE KOULMANN (*Talliance Avocats - Nice*)

Intervient en Droit social et en Droit de la propriété intellectuelle, en conseil et en contentieux.

PASCALLE LAGESSE (*Bredin Prat*)

Dirige l'équipe de Droit social et conseille les entreprises sur l'ensemble des aspects du droit social.

ADELINE LARVARON (*LUSIS AVOCATS*)

La gestion des aspects sociaux des projets de :

- transferts, rapprochements et réorganisations
- la durée du travail (audits, négociation collective,...)
- les dispositifs de rémunération
- l'épargne salariale.

STÉPHANE LAUBEUF

A co-fondé GREENWICH Avocats en 2020 avec Alexandre BARBOTIN. Un cabinet qui a pour singularité de conseiller et de défendre une clientèle mixte composée d'employeurs et de salariés.

NICOLAS LÉGER (*PROSKAUER ROSE*)

Conseille de grands groupes français et étrangers, sur des projets importants de réorganisation et plus largement en matière de relations collectives de travail.

ANNE LELEU-ÉTÉ (*Axel Avocats*)

A plus de 14 ans d'expérience au sein de cabinets d'avocats experts en droit du travail / droit de la sécurité sociale.

NATHALIE LEROY (*Cabinet 25RUEGOUNOD Lille*)

Assiste les entreprises et les salariés devant le conseil de Prud'homme et en droit du travail.

JEAN-BENOIT LHOMME (*LHJ Avocats*)

En charge des pôles Social, Relations Sociales et HSE, apporte son expérience aux entreprises françaises et internationales, dans la gestion des Ressources Humaines, des Instances Représentatives du Personnel et des contentieux en matières sociale, HSE et pénale.

PATRICK LINGIBÉ (*Jurisguyane*)

Propose une expertise pointue en matière de Droit social : travail et sécurité sociale.

DAVID MARAIS (*SIMON Associés*)

Conseil aux entreprises · Consultation juridique · Droit de la défense · Ressources humaines (RH) · Planification stratégique.

STÉPHANIE MARCHAL (*Annecy*)

Se focalise principalement sur le droit du travail, tant en matière de conseil que de contentieux, au service des entreprises, des entrepreneurs et des dirigeants.

LAURENT MARQUET DE VASSELLOT

(*CMS FRANCIS LEFEBVRE*)

Accompagne les entreprises dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques sociales et des ressources humaines, la conduite de leurs relations sociales, et l'accompagnement de leurs restructurations.

GILLES MATHIEU (*Mathieu Dabot et Associés à Aix en Provence*)

Est aussi à l'aise avec les employeurs que les salariés en droit du travail.

ISABELLE MATHIEU (*DAEM PARTNERS*)

A une expérience opérationnelle de plus de six ans au sein de directions de ressources humaines de groupes internationaux, en qualité de responsable juridique sociale, puis de directrice des relations sociales.

LAURE MAZON (*AGUERA AVOCATS*)

Conseille les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs dans leurs relations avec ses salariés, syndicats et instances représentatives du personnel sur les questions en droit social.

BERTRAND MERVILLE (*LA GARANDERIE Avocats*)

Est spécialiste des questions de rémunération, de négociation collective ou encore de santé au travail. Il occupe la fonction de conseiller prud'homal à Bobigny depuis 2018.

LAURA MICHL (*DAEM PARTNERS*)

Accompagne les entreprises françaises et internationales ayant une activité en France, notamment en prévention de contentieux et en défense en cas de contentieux.

CATHERINE MILLET-URSIN (*FROMONT BRIENS Lyon*)

Droit du travail général (conseil et contentieux) droit de la protection sociale complémentaire, épargne salariale et actionnariat, politiques de rémunérations.

JEAN-MICHEL MIR (*Capstan Avocats*)

Est spécialiste en droit du travail, droit de la sécurité sociale et de la protection sociale, et co-fondateur et avocat associé de Capstan Avocats.

SARAH-JANE MIROU (*LATOURNERIE WOLFRIM Avocats*)

Prend en charge l'ensemble des problématiques de droit social (relations individuelles et collectives du travail) tant en conseil qu'en contentieux notamment en matière de restructurations d'entreprise.

AMÉLINE MOREAU (*Tours*)

Avocate et médiatrice en droit social (notamment, conseil avec volets juridique et relationnel, contentieux, accompagnement dans la négociation du départ de salariés, violences psychologiques au travail).

VÉRONIQUE MORT (*MoMa Avocats*)

Apporte quotidiennement aux entreprises et aux salariés des prestations de conseil en droit du travail. Elle les assiste également en cas de contentieux.

ROBIN NABET

Accompagne les particuliers et les employeurs dans les domaines suivants : droit du travail, protection sociale et sécurité sociale.

GUILLAUME NAVARRO (*GIDE LOYRETTE NOUËL*)

Intervient plus particulièrement dans le domaine du contentieux (civil, pénal et administratif) touchant à tous les aspects des relations collectives et individuelles du travail.

Droit Social

JEAN NERET (*FTMS Avocats*)

Intervient en conseil et en contentieux, qu'il s'agisse de dossiers individuels, collectifs ou de droit pénal du travail pour des acteurs du secteur agro-alimentaire, de l'automobile, du luxe et des transports.

LESLIE NICOLAI (*Facthory Avocats*)

Est particulièrement active en matière de PSE, de stratégie de négociation et de structuration sociale.

LIONEL PARAIRE (*Galion Avocats*)

Dispose d'une expertise reconnue dans le domaine des relations individuelles de travail, ainsi qu'en contentieux à risques. Il apporte aussi régulièrement son conseil aux entreprises.

OLIVIER PAUL (*Cab Associés*)

Intervient en droit du travail et de la sécurité sociale pour les entreprises, salariés, cadres et/ou dirigeants tant dans le cadre des relations de travail individuelles que des relations collectives.

CHRISTINE PELLISSIER (*Fidal Paris*)

Accompagne les entreprises/groupes notamment étrangers en conseil et contentieux en matière de droit du travail. Elle dispose en outre d'une expertise particulière dans l'accompagnement en droit du travail et sécurité sociale des salariés en mobilité internationale.

JACQUES PEROTTO (*Alerion*)

Couvre avec son équipe l'ensemble des thématiques liées au droit du travail et au droit de la sécurité sociale, tant en conseil qu'en contentieux.

MARIE-PAULE RICHARD-DESCAMPS

Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine - Nanterre, elle met son expérience et ses compétences au service de ses clients en droit du travail. Experte en droit du licenciement et négociation de transactions : spécialiste des dossiers complexes et délicats.

DAVID RIGAUD (*RIGAUD Avocats*)

Est reconnu dans les domaines du droit de la retraite et prévoyance, de la paie et des politiques de rémunérations en France.

SAMUEL ROTHOUX (*LHJ Avocats*)

A développé une compétence particulière dans le domaine du droit de la sécurité sociale, principalement en matière de maladies professionnelles, d'accidents du travail et de faute inexcusable qu'il met au service d'une clientèle de PME-PMI et de grands groupes industriels.

ISABELLE ROUGIER (*fondatrice de FOXLO*)

Avocat dédié au droit social (droit du travail et droit de la sécurité sociale), dans ses aspects collectifs comme individuels, en conseil et en contentieux.

CAMILLE ROUSSET (*Delsol Avocats Lyon*)

Est co-responsable du département « Droit social - Protection sociale ».

SABRINA SAB

A orienté la dominante de son cabinet vers le droit de l'entreprise et des affaires et notamment en droit du travail et sécurité sociale.

PHILIPPE SANSEVERINO (*Talliance Avocats - Nice*)

Intervient en Droit social, en conseil et en contentieux, ainsi qu'en matière pénale.

MATTHIEU DE SOULTRAIT (*Spark Avocats*)

Conseille cadres et dirigeants d'entreprises sur toutes les problématiques de droit du travail en conseil et en contentieux, au niveau individuel ou collectif (contrats de travail, départ, mise en place du CSE, audit etc...).

MÉLANIE SOUTEREAU (*BARTHELEMY et Associés Rennes*)

Conseil en droit du travail, droit de la sécurité sociale et de la protection sociale. Contentieux et formation en droit social.

FRANÇOIS TAQUET (*Amante Taquet Avocats Lyon*)

Avocat Spécialiste du Contrôle URSSAF et formateur en droit social au sein des instituts de formation des experts comptables.

YASMINE TARASEWICZ (*PROSKAUER*)

Est experte en droit social français et européen. Elle conseille régulièrement sur ces aspects des clients français et étrangers et les représente en justice.

MARIE THIBAUD-FABER (*MTF Avocat*)

A développé une activité reconnue exclusivement dédiée au droit social (droit du travail et droit de la sécurité sociale).

PATRICK TIEBART (*FRANKLIN*)

Conseille des sociétés à dimension nationale et internationale sur des problématiques relatives au droit social et aux ressources humaines.

LAËTITIA TOMBARELLO (*BREDIN PRAT*)

Intervient principalement sur les aspects de droit du travail des opérations de fusions-acquisitions et de restructurations, notamment transfrontalières.

JEAN-BAPTISTE VIENNE (*HPML*)

Est spécialisé en droit du travail. Il assiste, en conseil et en contentieux, une clientèle d'entreprises françaises et étrangères. Il a développé une expérience particulière dans le domaine des contentieux, tant individuels que collectifs.

CÉCILE VILLIÉ

Accompagne tant des employeurs que des salariés en droit du travail depuis la phase de conseil jusqu'au contentieux devant les juridictions (le conseil de prud'hommes, le tribunal des affaires de sécurité sociale ou le tribunal correctionnel).

ANTOINE VIVANT (*VIVANT Avocats*)

Exerce son activité de conseil en stratégie et dialogue social auprès d'une clientèle d'entreprises et de groupes français et internationaux dans tous les secteurs professionnels.

Droit fiscal

VINCENT AGULHON

Du cabinet Darrois Villey Maillot Brochier est l'un des meilleurs fiscalistes du marché.

CHRISTOPHE ANSERMAUD (*Ansermaud Trojani et Associés*)

Dévoué aux entreprises, ainsi qu'à leurs dirigeants et/ou associés, une équipe à taille humaine, servie par une organisation tournée vers l'efficacité, se consacre au suivi exclusivement sur mesure des affaires traitées, dans une approche globale des dossiers.

SERGE BAKOA

Avocat expert en droit fiscal au Barreau de Paris.

BDO AVOCATS

Julien PARDIEU et Sacha BOCKSENBAUM fiscalité des entreprises - fiscalité internationale et fiscalité indirecte, TVA & droit de douanes.

BIRD & BIRD

Sophie DORIN Counsel chez Bird & Bird est considérée comme un expert de premier plan en matière de TVA et de fiscalité indirecte.

GAUTHIER BLANLUET

Exerce principalement son activité dans le domaine des fusions-acquisitions, de la fiscalité, du private equity et des marchés de capitaux.

BRIARD AVOCATS AU CONSEIL D'ÉTAT ET À LA COUR DE CASSATION.

François-Henri BRIARD (bonne connaissance du droit fiscal) et Pierre MASQUART (contentieux et procédures fiscales).

CABINET BENAYOUN ASSOCIÉS

Possède une équipe expérimentée d'avocats fiscalistes intervenant tant en droit fiscal des affaires qu'en droit fiscal des particuliers.

BRIGITTE BERDUGO

Chez Ginestié, Magellan, Paley-Vincent, conseille des entreprises, des groupes familiaux et des fonds d'investissement lors d'opérations de fusions-acquisitions ou de réorganisation fiscale.

EDOUARD CHAPPELLIER

Est largement reconnu comme l'un des meilleurs praticiens du droit fiscal en France et il est responsable du département fiscal de *Linklaters*.

CMS

Abrite l'une des équipes les plus complètes et les plus nombreuses du marché avec des effectifs atteignant plus de 200 avocats.

CORNET VINCENT SÉGUREL

Est doté d'une expérience en fiscalité reconnue, aussi bien en matière de conseil que de contentieux.

VINCENT DANIEL-MAYEUR

Chez Freshfields Bruckhaus Deringer possède une vaste expertise en fiscalité des entreprises ainsi qu'en fiscalité financière.

EDISON AVOCATS

Grégory GROLEAS ancien directeur fiscal international de grands groupes.

EY SOCIÉTÉ D'AVOCATS

L'équipe constituée d'avocats aux différents parcours, ils accompagne les entreprises dans la conception et la mise en œuvre des projets et d'une stratégie fiscale responsable en France et à l'international.

FIDAL

Avec une armée de 190 avocats fiscalistes répartis dans 90 bureaux, Fidal offre une combinaison unique de ressources humaines et de maillage géographique.

LIONEL FLIN

Est un avocat reconnu en droit fiscal, ancien inspecteur des impôts qui intervient dans tous les domaines de la fiscalité des particuliers et des entreprises.

FLORILÈGES SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marie-Hélène RAFFIN est une excellente fiscaliste à Paris.

ANTOINE GABIZON (*FIELD FISHER*)

Est expert en fiscalité des sociétés et des opérations de restructuration et d'acquisition.

FRÉDÉRIC GERARD (*Velvet Avocats*)

Accompagne au plan fiscal les entreprises notamment dans le cadre de leurs projets de développement (acquisitions, réorganisations, fiscalité des groupes, prix de transfert, etc.).

SABRINA GRIFAT

Apporte à sa clientèle française et internationale un service ciblé et privilégié en matière fiscale, facilité par son indépendance.

BRIGITTE HUBER (*Taxlens*)

Exerce depuis 27 ans son activité d'abord en tant que responsable du service fiscal d'entreprises internationales puis en tant que manager dans un grand cabinet international.

IN FINE

Emmanuelle DEWOLF dispose d'une expertise renforcée dans la défense des contrôles fiscaux, dans la gestion et stratégie fiscale ou crédit d'impôt recherche.

KBRC - ORATIO

Corinne LECOQ intervient en fiscalité des entreprises et de leurs dirigeants en conseils et contentieux.

MICHEL KRETZ

(*Baudoin Kretz Schneider Matarin - Strasbourg*)

Intervient de manière exclusive dans le domaine de la fiscalité et principalement du contentieux fiscal.

VINCENT LAZIMI (*DWF*)

Fiscalité patrimoniale française et internationale, contentieux fiscal, fiscalité des PME.

Droit fiscal

OLIVIER LIPERINI (*TALLIANCE Avocats - Nice*)

Est associé de la SCP depuis 2012. Docteur en Droit, il intervient en Droit fiscal, en conseil et en contentieux.

DOMINIQUE MARTIN (*Taxlens*)

Exerce depuis 27 ans son activité d'abord au sein de grandes entreprises nationales et internationales, ensuite de l'assemblée des chambres de commerce et d'industrie, puis au sein d'une grande banque française avant d'ouvrir son cabinet.

ERIC MEIER

Est Associé au sein du Cabinet Baker McKenzie. Il fait partie de l'équipe Fiscalité. Il est fortement recommandés pour les dossiers contentieux.

PATRICK MICHAUD

Ancien inspecteur des finances publiques, actuellement avocat en droit fiscal.

NICOL FIDEUROPE

Bernard BONNEVAY Intervient en matière de fiscalité des entreprises et des personnes physiques, notamment des professions libérales.

MIGUEL NICOLAS

Est avocat fiscaliste sur Paris (droit douanier, contentieux fiscal, défiscalisation, TVA).

JEAN PANNIER

Pratique le droit douanier depuis qu'il a soutenu sa thèse de doctorat sur cette spécialité en 1975. Il est reconnu comme un des meilleurs spécialistes de la matière.

YVES RUTSCHMANN

Dirige l'équipe de Droit fiscal de Bredin Prat. Expert en fiscalité des transactions.

MENU SEMERIA BROC

Experts dans les principales matières de la fiscalité et du droit des affaires, dotés d'une solide culture financière et patrimoniale.

ARNAUD SOTTON

Contrôle fiscal : entreprises, dirigeants, vous défend en adoptant une stratégie contentieuse cohérente.

MATHIEU LE TACON

Est co-responsable du département « Droit fiscal », au bureau de PARIS de DELSOL AVOCATS. Il a développé une expertise reconnue en fiscalité patrimoniale et fiscalité des entreprises familiales.

TGS FRANCE

Christopher SILLY conçoit et déploie des solutions d'optimisation fiscale dans le cadre d'opérations de transactions, restructurations et cession d'entreprises.

CABINET VEYSSADE

Jacques DEMOINEAUX fait du conseil et de l'optimisation fiscale de l'activité professionnelle et vous défend lors d'un contrôle ou d'un redressement.

FRANÇOIS VIGNALOU assiste ses clients, en conseil et Contentieux, dans tous les domaines du droit fiscal et plus précisément en fiscalité des entreprises.

MATHIEU VIGNON (*Allen & Overy*)

Intervient principalement sur les aspects fiscaux de la structuration et de l'exécution d'émissions de titres, d'opérations de titrisation de tout type d'actifs ainsi que des financements internationaux.

VILLEMOT WTS

Associé fondateur du cabinet, Dominique Villemot intervient en droit fiscal (fiscalité des entreprises, fiscalité internationale, TVA, contentieux et contrôle fiscal).

JEAN VINCENSINI (*Cabinet JVA*)

Intervient en matière de fiscalité des financements et des restructurations d'entreprises ainsi qu'en matière de fiscalité des activités d'assurance et de protection sociale (tous impôts).

Vous êtes directeur ou directrice juridique, compliance manager, contract manager, secrétaire général ?

les tablées de la loi

dîners - débats entre managers juridiques by LEGI TEAM

LEGI TEAM organise, pour vous, tous les mois des dîners-débats avec des intervenants de qualité autour de vos problématiques managériales : KPI, recrutement, juristes agiles, positionnement...

Demandez votre invitation à ariane@village-justice.com

Fusion-Acquisition

CHRISTELLE ALBARIC (*Simon Associés*)

Conseille ses clients français et internationaux (de la start-up au CAC 40) dans leurs thématiques cross-border (fusac, joint-ventures, pactes, immatriculations de filiales à l'étranger, coordination de contentieux à l'étranger, acquisition...)

CHRISTOPHE ANSERMAUD (*Ansermaud Trojani et Associés*)

Dévoué aux entreprises, ainsi qu'à leurs dirigeants et/ou associés, une équipe à taille humaine, servie par une organisation tournée vers l'efficacité, se consacre au suivi exclusivement sur mesure des affaires traitées, dans une approche globale des dossiers.

ALICE BELLILCHI (*Steering Legal Marseille*)

A une activité reconue en Corporate / Fusions - acquisitions.

JULIEN BOUCAUD-MAITRE (*MAJJ Avocats*)

Assiste ses clients dans la gestion de toutes les problématiques de droit social qui pourraient surgir à l'occasion d'opérations structurantes de leur vie : fusions-acquisitions (audits de droit social, consultation du CSE...) ou restructurations (transferts de personnel, plans sociaux).

PIERRE-OLIVIER BROUARD (*Alerion*)

Intervient principalement en private equity et en fusions et acquisitions d'entreprises.

La pratique de **PIERRE-YVES CHABERT** (*Cleary Gottlieb*) se concentre sur les fusions et acquisitions, les marchés de capitaux et la réglementation des valeurs mobilières.

SYLVAIN DE CHAUMONT (*Oratio Avocats*)

Accompagne les dirigeants d'entreprises et les groupes familiaux dans toutes leurs opérations de structuration (acquisition, cession, création de holding), restructuration (fusion, apport partiel d'actifs, transformation, LBO, LMBO, FBO).

PIERRE-LOUIS CLÉRO (*Latham & Watkins*)

Se concentre sur les fusions et acquisitions internationales complexes, représentant des acheteurs et des vendeurs d'entreprises dans une grande variété de transactions stratégiques.

FABRICE COHEN (*Clifford Chance*)

Est réputé dans les opérations de fusions-acquisitions nationales et transfrontalières, le private equity et le droit boursier.

EVELYNE CRANELLE (*Lexton Avocats*)

Est dédiée à l'accompagnement des PME, dans toutes les phases de leur développement - de la création à la transmission -, et des Investisseurs dans leurs opérations de prise ou de cession de participation.

RAPHAËLLE D'ORNANO (*d'Ornano et Associés*)

Son expérience couvre les questions de due diligences multidisciplinaires d'achat et de vente, de restructuration et de fusions et acquisitions.

ANNE JULIETTE DE ZALUSKI (*Taylor Wessing*)

Son expérience comprend la rédaction et la négociation des contrats, traité de fusion, pactes d'actionnaires, audits, et tout autre accord en matière de droit des sociétés.

JEAN-PHILIPPE DELSOL (*Delsol Avocats*)

Outre une activité classique en droit fiscal et en droit des sociétés, il a développé une pratique reconnue en matière de fusions -acquisitions : audits, lettres d'intention, protocoles de cession, garanties d'actif et de passif, etc..

BRUNO DERIEUX (*Linklaters*)

Intervient principalement sur des opérations de fusions-acquisitions (tant publiques que privées) et de joint-ventures.

MAXIME DEQUESNE (*Lamartine Conseil*)

Est un acteur de référence sur le segment des fusions acquisition depuis de nombreuses années, pour le compte des investisseurs financiers, et des équipes de management.

OLIVIER DIAZ (*Gide Loyrette Nouel*)

Intervient depuis plus de 25 ans sur les fusions-acquisitions complexes, les opérations de private equity, le droit boursier et le droit des sociétés

YOUSSEF DJEHANE (*BDGS Associés*)

Est référencé dans la section « Mergers and Acquisitions » des guides juridiques Chambers Global et Chambers Europe.

PATRICK DZIEWOLSKI, (*Bredin Prat*)

Exerce au sein de l'équipe Corporate. Reconnu dans les opérations de fusions-acquisitions, privatisations et marchés de capitaux, il conseille également les sociétés cotées en matière de droit boursier.

VALÉRIE FODRIAT-FERNANDEZ (*Associée, Racine Marseille*)

Conseille des groupes français et internationaux, cotés et non cotés, en Fusions et Acquisitions, droit des sociétés, droit boursier et droit des contrats en France et à l'international, ainsi qu'en matière de gouvernance d'entreprise.

GUILLAUME ISSAUTIER (*Shearman*)

Conseille des clients nationaux et internationaux dans une grande variété d'opérations de fusions et acquisitions, y compris les achats et les ventes de sociétés cotées et non cotées, les fusions stratégiques et les joint-ventures, ainsi que les acquisitions et cessions d'entreprises.

ÉRIC GERGÈS (*Oratio Avocats*)

Titulaire d'une spécialisation en droit fiscal, a développé depuis 1987 une activité d'accompagnement du développement de l'entreprise, de sa création à sa transmission totale ou progressive.

DANA GRUIA DUFOUT (*Gruia Dufaut Avocats*)

Pionnière de la profession d'avocat d'affaires en Roumanie, intervenant aux côtés des investisseurs depuis 1991, au départ dans le cadre d'opérations complexes de privatisations et de joint-venture, puis de fusions-acquisitions, d'investissements greenfield ou de PPP.

Fusion-Acquisition

ARMAN W. GRUMBERG (*Skadden*)

Possède une vaste expérience des transactions transfrontalières stratégiques et complexes, y compris les acquisitions publiques et privées, les offres contestées et hostiles, les coentreprises, les réorganisations d'entreprises et les transactions sur les marchés des capitaux.

Depuis plus de 20 ans, **MARIE-HÉLÈNE JAN** (*Vaughan-Avocats*) accompagne entrepreneurs, startupper et sociétés dans la création-reprise d'entreprises, ainsi que lors de la structuration de groupe.

SERLI KARAGOZAN-LAUZE (*Talliance Avocats - Nice*)

Intervient en Droit commercial et Droit des sociétés, en matière juridique (notamment cession, acquisition, et restructuration de sociétés, private equity).

FRÉDÉRIC LAFAY (*Racine Lyon*)

Est avocat depuis 1994 avec une activité dominante en droit de l'entreprise (conseil et contentieux) pour des clients régionaux et des filiales de groupes internationaux.

DAVID MALCOIFFE (*Bird & Bird Lyon*)

Conseille des sociétés, fonds d'investissements et institutions financières en matière de fusions-acquisitions, capital-investissement, joint-venture et opérations de structuration.

HUGUES MATHEZ (*White and Case*)

Ses clients bénéficient de sa compétence et de sa vaste expérience en droit des sociétés et des valeurs mobilières, en fusions-acquisitions et en restructurations de groupes.

VIRGINIE MOLINIER (*M&B Avocats*)

Exerce particulièrement dans le domaine des fusions-acquisitions et des restructurations de sociétés à caractère international, droit des contrats et droit économique.

FRÉDÉRIC MOREAU (*Allen Overy*)

A développé une expertise spécifique en matière d'opérations de fusions-acquisitions nationales et transnationales pour des entreprises cotées ou non.

ARIANE OLIVE (*Spark Avocats*)

Traite au quotidien d'opérations de haut de bilan, mais aussi de problématiques d'association ou de désassociation pour lesquelles elle a développé une « méthode Spark » à base de coaching et de médiation.

AVOCATS PICOVSKI

Intervient depuis 1988 en contentieux et conseil dans les opérations juridiques et fiscales françaises et transnationales ; corporate ; fusions, acquisitions, restructurations, développement national et international.

JEAN-FRANÇOIS POURDIEU (*De pardieu Brocas Maffei*)

A développé une expertise en matière d'opérations de private equity. Il conseille des sociétés et des fonds d'investissement dans l'ensemble de leurs opérations de LBO, de capital développement et de cession.

MARIE-HÉLÈNE RAFFIN (*Florilèges Avocats*)

Intervient plus particulièrement en matière de restructurations, fusions-acquisitions et de consolidation fiscale.

NORO-LANTO RAVISY (*Asafo & Co*)

Est un avocat transactionnel avec plus de 25 ans d'expérience et une expérience éprouvée dans la négociation et le conseil de transactions importantes et complexes.

MÉLANIE ROUGER (*TGS Angers*)

Est experte des opérations de haut de bilan (restructurations, fusions, acquisitions, pactes d'actionnaires, opérations sur le capital, émission de valeurs mobilières...).

HUBERT SÉGAIN (*Herbert Smith Freehills*)

Est spécialisé en fusions & acquisitions, droit boursier, marchés de capitaux, ainsi qu'en matière de gouvernance d'entreprise et de réorganisations de groupes.

CLAUDE SERRA (*Weil*)

S'est forgé une réputation de spécialiste de premier plan en fusions et acquisitions, travaillant sur les opérations publiques de fusions et acquisitions et de valeurs mobilières les plus visibles et les plus complexes de ces dernières années.

LAURE VARACHAS (*BA-LV Boulogne*)

10 ans d'expérience acquise dans les départements Fusions-Acquisitions / Droit des Sociétés de cabinets d'avocats internationaux et français de premier plan.

CHRISTOPHE VINSONNEAU (*Darrois Villey*)

Intervient auprès de sociétés cotées ou non cotées, d'entités publiques ou encore de fonds de private equity. Il est intervenu dans de nombreuses opérations transfrontalières.

STEPHEN WALTERS (*Jeantet*)

Conseille depuis plus de vingt ans ses clients dans le cadre d'opérations de fusions-acquisitions publiques et privées, de joint-ventures, d'opérations de private equity et d'autres opérations stratégiques complexes

LUIS WOLFF KONO

Fort de 4 ans d'expérience comme avocat en droit des sociétés, conseille et représente les entreprises, professionnels, investisseurs et associations ans ce domaine.

Droit international

NICOLAS COSTER

Est avocat au Barreau de Paris, conseil d'entreprise et siège comme arbitre au sein de plusieurs instances en Chine. Fondateur de Coster Associates Law Firm à Paris et Shanghai, il travaille en particulier à sécuriser l'investissement étranger en Chine : création d'entreprises, fusions-acquisitions, restructurations, propriété intellectuelle, franchise et droit de l'environnement.

Basé à Dakar et à Abidjan, le Cabinet d'Avocats **KHALED A. HOUDA** assiste ses clients, entreprises privées, entités publiques et personnes physiques, pour l'ensemble de leurs besoins juridiques au Sénégal, en Côte d'Ivoire et dans tous les pays membres de l'UEMOA.

Associations

ASSOCIATION FRANÇAISE DU CONTRACT MANAGEMENT

L'Association a pour mission de rassembler les Contract Managers, de participer activement au développement, à la professionnalisation, à la promotion du Contract Management et à l'amélioration de son positionnement dans l'entreprise.

Pour ce faire l'AFCM entend, en particulier :

- établir et diffuser auprès des entreprises une politique de communication sur la fonction de Contract Manager ;
- élaborer et proposer des formations spécialisées dans les domaines propres au Contract Management ;
- constituer des commissions permettant l'examen, la réflexion et le débat sur des sujets d'intérêt ;
- créer et promouvoir un réseau parmi les Contract Managers ;
- organiser et proposer des opportunités de développement de carrières pour ses membres ;
- développer des liens - utiles pour l'Association et ses membres - avec des organismes partenaires tant en France qu'à l'étranger.

87 rue Gallieni
92100 Boulogne-Billancourt
Site Web : www.afcm-asso.fr

L'AFCDP AU SERVICE DES DPO ET DES PROFESSIONNELS DE LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

L'AFCDP rassemble les professionnels de la protection des données et des Délégués à la protection des données désignés par leurs organismes auprès de la CNIL (ou des Chargés de la Protection des Données désignés auprès de la CNDP Luxembourgeoise), mais aussi toutes les personnes intéressées par la protection des données à caractère personnel. La richesse de l'association réside notamment dans cette diversité de profils des adhérents : délégués à la protection des données, juristes et avocats, spécialistes des ressources humaines, informaticiens, professionnels du marketing et du e-commerce, RSSI et experts en sécurité, qualitatifs, archivistes et Record Manager, déontologues, consultants, universitaires et étudiants...

Porte-parole fédérateur de toute une profession

Réunissant la plus grande communauté de professionnels concernés par la protection des données personnelles, l'AFCDP a des missions vastes pour informer, sensibiliser, défendre et réfléchir autour des missions des DPD/DPO, notamment en participant à toutes initiatives nationales, européennes ou internationales, la réalisation d'une veille quotidienne (technique, juridique, managériale,...), en facilitant la concertation avec les entreprises et les pouvoirs publics, en élaborant des relations étroites avec la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) et avec toute autre instance française et européenne qui contribue à la protection des données à caractère personnel, en favorisant les échanges entre les membres, en produisant des recommandations, ou en développant les relations avec le monde universitaire et les grandes écoles.

Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel - AFCDP

1 rue de Stockholm
75008 Paris
Mail : back-office@afcdp.net
Site Web : <https://afcdp.net>

ASSOCIATION FRANÇAISE DES JURISTES D'ENTREPRISES

L'AFJE est la première organisation professionnelle de juristes d'entreprise en France et en Europe.

Elle a fait de la promotion de ce métier sa mission phare depuis 1969.

Les juristes d'entreprise, seconde profession du droit après celle des avocats en nombre de professionnels, ne cessent de développer leur fonction stratégique, au carrefour du droit et de l'économie, au bénéfice de la compétitivité de leurs entreprises.

C'est pour les accompagner dans cette évolution que l'AFJE s'est fixée les objectifs suivants :

- être un lieu de formation, d'information et d'échange sur les grands sujets d'actualité entrant dans le champ de compétences des juristes d'entreprise ;
- promouvoir la fonction juridique auprès des acteurs de l'entreprise et tout particulièrement auprès des dirigeants ;
- promouvoir le statut du juriste, créateur de solutions pour l'entreprise dans le monde des professions juridiques et judiciaires ;
- être un interlocuteur privilégié des acteurs institutionnels français, européens et internationaux ;
- Participer avec les universitaires aux travaux de réflexion sur la formation des juristes d'affaires et sur les thèmes du droit de l'entreprise.

AFJE
5 rue du Chevalier de Saint-George
75008 PARIS
Mail : association@afje.org
Téléphone : 01.42.61.53.59
Site Web : www.afje.org

Associations

LE CERCLE DE LA COMPLIANCE

À l'heure où la Compliance s'invite dans les Comités de direction et entre dans le quotidien des entreprises et administrations françaises, mais aussi de nombreuses professions, le Cercle de la Compliance souhaite que la perception aujourd'hui largement répressive, juridique et bureaucratique de la Compliance évolue, qu'elle soit démystifiée et finalement comprise et vécue comme un facteur incontournable de développement et de compétitivité.

À cet égard, le Cercle souhaite que :

- les acteurs de la Compliance puissent développer leurs compétences en leur offrant la possibilité de se rapprocher, d'échanger, d'apprendre les uns des autres ;
- les solutions, outils ou services susceptibles de simplifier le management de la Compliance puissent être explorés ;
- le plus grand nombre d'entités (PME, ETI, sphère Publique, fédérations professionnelles, secteurs réglementés, etc.) et d'acteurs internes (Directions conformité, audit, juridique, risques, gouvernance, finance, ressources humaines, supply chain, etc.) puissent s'inscrire dans cette démarche tout en conservant leurs traditions d'ouverture envers les prestataires, experts et consultants, français et étrangers.

Le Cercle de la Compliance

49-51 rue de Ponthieu

75008 Paris

Bureau 46

Tél. : +33 (0)6 31 92 98 87

Mail : contact@lecercledelacompliance.com

Site Web : www.lecercledelacompliance.com

LE CERCLE D'ÉTHIQUE DES AFFAIRES

S'est donné pour mission de promouvoir l'éthique et la conformité dans le management et la gouvernance des entreprises françaises et, par ses travaux, nourrir la réflexion des décideurs privés et publics. Nous croyons profondément en effet, que dans une économie de marché, le comportement éthique d'une entreprise et son contrôle par le biais de la conformité sont aujourd'hui les conditions de sa pérennité et de sa réussite industrielle et commerciale.

Objectifs et missions

Dans une économie globalisée et un monde en profonde mutation, nous sommes en effet convaincus que la réflexion éthique doit permettre aux entreprises de fixer un cap par-delà les contingences matérielles, et d'éclairer le sens de l'action, à court comme à moyen terme.

Incarnée par l'application des mécanismes de conformité, elle assure aujourd'hui les conditions de la pérennité et de la réussite industrielle et commerciale des entreprises soumises aux nombreuses demandes de leurs diverses parties prenantes.

105 rue des Moines

75017 Paris

Tél. : +33 (0)1 40 25 95 00

Site Web : <https://cercle-ethique.net>

CERCLE MONTESQUIEU

Depuis 30 ans, le Cercle Montesquieu réunit des hommes et des femmes, Directeurs Juridiques et Secrétaires Généraux d'entreprises privées ou publiques, d'associations et d'institutions reconnues qui s'engagent pour marier les idées et l'action.

PROMOUVOIR LA PLACE DU DIRECTEUR JURIDIQUE DANS TOUTE SA DIVERSITÉ

Face aux nouveaux enjeux réglementaires et sociétaux auxquels sont confrontés les entreprises, le rôle stratégique des directions juridiques se renforce.

La mission du Directeur Juridique s'est élargie avec le temps. Le Directeur Juridique n'a plus seulement un rôle d'expert du droit et se positionne en manager exécutif et opérationnel, véritable décideur au sein des comités des directions générales. Partenaire économique et conseiller stratégique de la direction, le Directeur Juridique manage et optimise les ressources de sa fonction, évalue et gère des risques, anticipe et accompagne les crises, parle aux interlocuteurs externes.

Le Cercle Montesquieu s'est fixé comme mission principale de mettre en avant la place centrale que cette fonction occupe dans l'entreprise, au service de la performance opérationnelle, économique, et des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Association Cercle Montesquieu

18 rue Marius AUFAN

92300 Levallois

Téléphone : 01 84 20 26 60

Mail : contact@cercle-montesquieu.fr

Site Web : www.cercle-montesquieu.fr

JURIDIM

L'Association Juridim regroupe les Directeurs et Responsables juridiques des plus grandes entreprises du secteur de l'immobilier. Les femmes et les hommes membres de Juridim sont des experts en droit, et surtout des acteurs incontournables et reconnus dans leurs entreprises. Les Directeurs et Responsables juridiques membres de Juridim sont les garants de l'équilibre entre l'efficacité économique recherchée par l'Entreprise et la sécurité juridique des affaires traitées. Les membres de Juridim promeuvent le rôle du juriste dans la stratégie des entreprises.

Juridim est un Cercle dont les membres s'enrichissent mutuellement par la mise en commun et le partage de leurs expériences. Par l'effet des règles de cooptation et de sélection de ses membres, Juridim favorise la création d'un réseau actif entre ces derniers. La vivacité de ce réseau est en outre assurée par l'organisation de nombreuses réunions d'information destinées aux membres ainsi que de moments conviviaux. En peu de temps, Juridim est devenu la référence incontournable du secteur de l'immobilier et ses membres sont invités à participer à des actions d'information et de formation destinées aux acteurs immobiliers.

JURIDIM

320 rue Saint Honoré

75001 PARIS

Mail : Contact@juridim.org

Site Web : <https://juridim.org>



Surveillance de marque parmi les nouveaux dépôts de noms de domaine **Brand Alert**®

A partir de **1€ HT**/jour/marque

Monitoring quotidien d'un nom de domaine sensible **SecURL**®

Soyez alerté en cas de changement de contenu web, de modification whois ou d'usage mail.

0,10€ HT/jour/nom de domaine



Gérez vos noms de domaine en sécurité auprès d'un bureau d'enregistrement accrédité par l'AFNIC.



Rachetez ou vendez des noms de domaine via **Solidnames**, expert en valorisation.

Suivez l'actualité anticontrefaçon, phishing et usurpation d'identité sur notre site d'information :

<https://faux.fr>



67, rue Paul-Louis Lande - 33000 Bordeaux, France

info@solidnames.fr | Tél : +33768554293

ARBITRAGE ET MÉDIATION



COUR INTERNATIONALE DE MEDIATION ET D'ARBITRAGE

Siège Social : Boulevard Georges Favon, 43
1204 Genève-Suisse

Secrétariat : 55 avenue Marceau
75116 PARIS

Tél. : 01 78 90 69 46

Mail : information@cimeda.ch

Site Web : www.cimeda.ch

La CIMEDA est une structure de justice privée, politiquement indépendante et qui permet aux chefs d'entreprises, entre autres, de régler leurs litiges commerciaux nationaux et internationaux dans un cadre d'une stricte confidentialité.

Consciente des réalités économiques, commerciales et de gestion des entreprises publiques ou privées, la CIMEDA souhaite apporter sa contribution à la résolution, par le Médiarbitrage®, des litiges qui émergent sur les territoires de l'ensemble des pays signataires des accords de New York de 1958, soit 154 pays.

Au plus près des mandataires sociaux (Chefs d'entreprises), nous avons pleinement connaissance des difficultés insurmontables, à priori, de ces derniers face aux litiges.

Il s'agit d'une procédure unique au monde permettant aux parties en litige de rédiger la sentence dans sa partie de la résolution menée en médiation alors que l'arbitrage vient renforcer la médiation en la validant par une sentence arbitrale qui rend les accords contraignants par l'exequatur.

AUDIT D'ASSURANCE



APC ASSURANCE PRO & CONSTRUCTION

99 rue Marius & Ary Leblond

97430 Tampon - La Réunion

Tél. : 02 62 02 75 08

Mail : info@apcassurance.re

Site Web : www.apcassurance.re

ORIAS N° 14003642

APC, Assurance Pro & Construction est le courtier « pei » spécialisé en Assurance Construction à La Réunion

ainsi qu'en Guyane, Guadeloupe et Martinique. Notre service est dédié aux entreprises et professionnels du bâtiment (Responsabilité Civile Décennale RCD) ainsi qu'aux Maîtres d'Ouvrage PARTICULIERS et PROFESSIONNELS (Dommages Ouvrage DO ; Garantie Financière d'achèvement GFA).

Notre équipe de 10 conseillers propose un service où savoir-faire, réactivité & professionnalisme sont les mots d'ordre chaque jour afin de simplifier les démarches de nos clients et les conseiller en matière d'assurance.

Gagnez du temps en profitant de notre expertise : www.apcassurance.re

CABINETS DE RECOUVREMENT



EXIGENCE · MAITRISE · PERFORMANCE

AGIR RECOUVREMENT

3 rue du Manitoba

CS60356

49303 CHOLET CEDEX

Tél. : 02 41 75 92 92

Mail : info@agir-recouvrement.com

Site Web : agir-recouvrement.com

AGIR RECOUVREMENT, société du Groupe Financière Stéphane Paye (FSP) figure parmi les 5 premières sociétés françaises indépendantes spécialisées dans le recouvrement de créances B to B.

Avec un CA de plus de 9,6 M€ en 2020, en France et à l'international, elle doit son succès à son savoir-faire basé sur la construction d'une relation fidèle avec ses clients.

Forte d'une équipe de 125 personnes, AGIR RECOUVREMENT est reconnue pour sa réactivité et son efficacité. De nombreux groupes français et internationaux lui font confiance notamment pour son approche constructive auprès des débiteurs, protégeant ainsi leurs relations commerciales.

PRÉ-VENANCE, autre société de FSP, complète cette offre de services avec la Gestion du Poste clients en amont du recouvrement et propose des formations certifiées par un organisme indépendant. Le modèle français d'AGIR RECOUVREMENT a été dupliqué avec succès en Espagne à travers la création en 2019 de la société RECOA COLLECTION, basée à Barcelone.



CABINET BEA SAS

65 avenue Jean Jaurès

30900 NIMES

Tél. : (+33) 04 66 29 18 50

Service commercial : (+33) 04 66 29 40 84

Mail : contact.cbs@groupletic.com

Site Web : www.groupletic.com

Depuis plus de 44 ans, CBS Groupe ETIC accompagne les entreprises dans l'externalisation de toute ou partie de la gestion de leur poste client.

Véritable partenaire de nos clients, nous leur proposons des solutions adaptées et exclusives pour les aider sur deux axes essentiels : Sécuriser leur portefeuille client et Optimiser leurs liquidités (faire du cash!).

Nous sommes distributeurs du FNIP - Fichier National des Incidents de Paiement - formidable outil de pilotage du poste client et Accélérateur de paiement.

Quel que soit votre secteur d'activité, notre équipe composée de professionnels du crédit client, de techniciens du recouvrement, de juristes... mettra en place une méthode adaptée et déjà éprouvée pour le traitement de vos créances impayées.

Atteindre des performances exceptionnelles demande une coopération sans faille et une totale transparence. Aussi, nous mettons à votre disposition notre plate-forme de communication intuitive.

Depuis notre site internet, vous pourrez en toute autonomie effectuer plusieurs actions, à savoir :

- Transmettre vos dossiers
- Accéder en temps réel à nos actions et suivre vos dossiers
- Echanger des informations et des pièces
- Gérer vos scénarios de relances FNIP
- Consulter la base de données « Entreprise » (Informations financières, scores, encours etc.).

CBS Groupe ETIC est LE partenaire qui compte dans la relance et le recouvrement amiable et judiciaire de vos créances impayées.

En qualité de membre du SAR (Syndicats des Acteurs de Recouvrement), nous respectons une charte déontologique et éthique. De plus, nos interventions se font dans le strict respect de votre image de marque. C'est l'un des garants de la qualité et de la fiabilité de nos interventions.

Gérez vos créances en pole position !

AGIR et PROPOSER des solutions pour la gestion de votre Poste Clients

Armés de **notre expérience approfondie dans le domaine de la gestion du risque client**, nous nous vouons au succès de nos mandants pour le recouvrement de leurs créances, en leur proposant **des solutions clés en main et sur-mesure** dans :
l'anticipation des impayés, le recouvrement amiable, le recouvrement judiciaire, le recouvrement forcé, le recouvrement international, la gestion « post recouvrement »

Nous avons à cœur de soutenir et d'accompagner les entreprises.

Alors ne laissez plus des impayés fragiliser votre activité... et gérez vos créances en Pole Position avec GESCO EXPERT !

Gesco Expert - 2 rue Henri Bergson - 67200 STRASBOURG - 03 88 27 93 90 - 06 11 47 84 73 - contact@gescoexpert.fr - www.gescoexpert.fr



Ne laissez plus des impayés et une mauvaise gestion de vos factures fragiliser votre activité. Chez GESCO EXPERT nous avons à cœur de vous accompagner dans **l'optimisation du poste clients et dans le recouvrement**.

Nous vous proposons des **solutions clés en main et sur-mesure**, en France et à l'étranger.

NOS SOLUTIONS :



Anticipation des risques & impayés

De la prise de commande à la facturation, l'anticipation des risques nécessite des process de prévention, de gestion et de suivi.



Recouvrement amiable et judiciaire

Compétent sur la France et à l'international, GESCO EXPERT vous propose une prestation personnalisée à la carte.



Recouvrement international

En France ou à l'international, l'équipe GESCO EXPERT intervient pour votre compte afin d'obtenir le règlement de vos factures.



Recouvrement commercial précontentieux

Elle permet d'améliorer votre DSO (Days Sales Outstanding) et d'optimiser la gestion de vos encours, tout en maintenant une bonne relation commerciale.



Gestion «Post Recouvrement»

En cas d'échec des différentes tentatives de recouvrement GESCO EXPERT constate la perte de votre créance.



Portail client

Saisissez et consultez vos dossiers, transmettez vos pièces, via notre plateforme. Vos débiteurs peuvent également payer en ligne par CB sur notre portail web sécurisé.



Appelez-nous

L'assistance par téléphone est ouverte de 8h00 à 18h00.
Contactez nous au 03 88 27 93 90



Envoyez-nous un e-mail

contact@gescoexpert.fr



Rendez-nous visite

2 rue Henri Bergson - 67200 STRASBOURG



Suivez-nous en ligne

www.gescoexpert.fr
LinkedIn : Gesco Expert



Centre d'Affaires Athéna
2 rue Henri Bergson
67200 STRASBOURG
Tél. : 03 88 27 93 90
Mob : 06 11 47 84 73
Mail : www.gescoexpert.fr
Site Web : www.gescoexpert.fr

GÉREZ VOS CRÉANCES EN POLE POSITION !

AGIR et PROPOSER des solutions pour la gestion de votre Poste Clients

Armés de notre expérience approfondie dans le domaine de la gestion du risque client, nous nous vouons au succès de nos mandants pour le recouvrement de leurs créances, en leur proposant des solutions clés en main et sur-mesure dans :

- L'anticipation des impayés
- Le recouvrement amiable
- Le recouvrement judiciaire
- Le recouvrement forcé
- Le recouvrement international
- La gestion « post recouvrement »

Nous avons à cœur de soutenir et d'accompagner les entreprises. Alors ne laissez plus des impayés fragiliser votre activité... et gérez vos créances en Pole Position avec GESCO EXPERT !

CABINET D'ÉVALUATION DES PRÉJUDICES



AÈQUE PRINCIPALITER

67 avenue Kleber
75116 Paris
Tél. : 06 78 31 57 14
Mail : arnaud.cluzel@aeque-p.com
Site Web : www.aeque-p.com

Aèque Principaliter est une société indépendante, spécialiste du chiffrage de préjudices économiques.

Nous émettons des rapports d'expertise privée pour le compte de dirigeants, actionnaires et avocats impliqués dans des contentieux complexes, quel que soit la nature du préjudice ou le stade la procédure.

Notre expertise est particulièrement réputée sur les contentieux commerciaux (concurrence déloyale, ruptures brutales, inexécutions contractuelles, etc.), et antitrust (abus de position dominante, ententes, boycotts, etc.).

COMPLIANCE



GOVERNANCES

57 rue Cortambert
75116 Paris
Mail : contact@governances.net
Site Web : www.governances.net

Les professionnels de Governances (17 associés) vous fournissent des solutions stratégiques et opérationnelles de gouvernance et de compliance en appliquant les meilleures pratiques de gestion des risques. Notre ADN est d'être des experts reconnus et d'avoir une grande expérience de situations critiques dans des groupes de premier plan ayant conduit à des sanctions sévères.

Ils aident les entreprises à mettre en œuvre des programmes de conformité globaux visant à réduire les risques couvrant les lois et règlements suivants : Lutte contre la corruption, Concurrence et antitrust, fraudes, Blanchiment et financement du terrorisme, notamment dans l'économie digitale, Devoir de vigilance, Droits de l'homme, Contrôle des exportations et douanes, Cybersécurité et protection des données, Gestion des crises. Nous avons un réseau international et intervenons pour nos clients notamment en Afrique, en Amérique, en Asie et au Moyen Orient.



INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE

77 rue de l'Assomption
75016 Paris
Mail : contact@institutriskcompliance.com
Site Web : www.institutriskcompliance.org

L'Institut du Risk & Compliance est une association fondée en octobre 2017 qui regroupe des avocats, des juristes d'entreprises et des experts de la compliance avec une forte expérience terrain en France et à l'international. Notre équipe partage la conviction qu'une démarche compliance avisée peut permettre aux organisations de maîtriser

efficacement les risques et ainsi saisir plus sereinement les opportunités qui se présentent à elles sur les marchés locaux, nationaux et internationaux.

L'équipe dirigeante de l'IRC est composée de plusieurs professionnels reconnus depuis de nombreuses années pour leur expertise et leur engagement professionnel.



BCP PARTNERS

5 rue du Commandant Rivière
75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 83 62 33 58
Mail : b.cordier@bcp-partners.com
Site Web : www.bcp-partners.com

BCP Partners, cabinet expert sur les fonctions de protection stratégique, est plébiscité pour la qualité de ses services: Recrutement de leaders en Compliance, Ethique et RSE, Risk Management, Direction Générale, Secrétariat Général/COO, Finance, Juridique et Fiscal, instances de gouvernance.

Conseil & accompagnement en stratégie de gouvernance : évaluation des instances de gouvernance - Board, ComEx ou CoDir - et recommandations pour les renforcer ou les rendre plus efficaces.



Conseil compliance & éthique

PROETIC

91 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
Tél. : +33(0)1 80 49 34 29
Mail : contact@proetic.fr
Site Web : www.proetic.fr

Proetic est un cabinet de consulting spécialisé en conformité et RSE (anticorruption, devoir de vigilance, RGPD, droits humains, antitrust AML...) et éthique des affaires, fondé par Sophie MUSSO.

Proetic propose un accompagnement opérationnel pour renforcer durablement l'efficacité et l'adhésion des parties prenantes des entreprises dans la mise en place des programmes de conformité et dans la création d'une culture de l'éthique au sein des entreprises.

Cela se traduit par la réalisation de cartographies des risques, la définition et la mise en œuvre des plans d'actions, la conduite d'audits et d'investigation, la conception et l'animation de formations, en présentiel ou via des modules digitaux.



URIOS

91 avenue Paul Doumer
CS 41774
75783 Paris Cedex 16
Tél. : 01 43 11 28 28
Mail : contact@urios.com
Site Web : www.urios.com

Le cœur de métier d'URIOS c'est **l'information au service du crédit**, du business, de la conformité, en France et à l'International.

Dans le cadre de la Loi Sapin 2, nous aidons nos clients à **évaluer leur tiers**, organiser leur dispositif, prévenir la corruption au sein de leur organisation avec **un accompagnement sur mesure** et une aide au choix de l'outil Compliance en fonction de leurs enjeux, leur taille, leur implantation.

Nos objectifs :

- Evaluer les tiers de l'entreprise et optimiser le KYC
- Mener des Due Diligences approfondies
- Réduire les risques juridiques, financiers et stratégiques

CONSULTING RGPD



DATAE SAS

117 avenue Victor Hugo
92100 Boulogne-Billancourt
Tél. : 06 60 21 05 03
Mail : contact@datae-consulting.com
Site Web : www.datae-consulting.com

DATAE est un cabinet de conseil qui accompagne les entreprises dans leurs démarches de mise en conformité RGPD et est également l'éditeur de la solution logicielle de conformité DATAE. Disponible en SaaS et conçue par des experts de la protection des données et par des utilisateurs, DATAE convient à tous. Les nombreuses fonctionnalités et l'ergonomie de Datae vous permettront de maintenir et de prouver aisément votre conformité RGPD de manière constante et pérenne.

Retrouvez vos conseils
externes

sur www.jurishop.fr

le portail
des fournisseurs
du droit



Compliance Loi Sapin 2

Répondre à l'obligation d'Évaluation des Tiers en matière de lutte contre la fraude, la corruption et le blanchiment d'argent

URIOS, des solutions personnalisées en fonction de vos besoins :

- ✓ Etude Compliance check - évaluation d'un tiers
- ✓ Mapping Compliance - évaluer le niveau de risque d'un portefeuille de tiers stratégiques
- ✓ Due-diligence - étude approfondie sur le tiers et ses parties prenantes
- ✓ Conseil - accompagnement à la mise en œuvre d'une démarche globale

✉ contact@urios.com

www.urios.com



Publicité

PROTECTION DES MARQUES ET NOMS DE DOMAINES

CONSEIL EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE



DREYFUS & ASSOCIÉS

78 avenue Raymond Poincaré
75116 Paris
Tél. : (+33) 1 44 70 07 04
Mail contact@dreyfus.fr
Site Web : www.dreyfus.fr

Fondé en 2004 par Nathalie Dreyfus, la protection, la défense et la valorisation des actifs de propriété intellectuelle sont au cœur des activités du cabinet Dreyfus & associés.

Il propose toute la palette des opérations en matière de propriété industrielle (recherches d'antériorités, dépôts, oppositions, renouvellements, inscriptions, etc.). Précurseur, le cabinet Dreyfus & associés dispose également d'une très grande expertise sur toutes les problématiques liées à l'Internet (phishing, réseaux sociaux, noms de domaine, plateforme de vente en ligne, applications mobiles, publicité payante, etc.).



IXAS CONSEIL

Conseil en Propriété Industrielle
Mandataire en brevets, marques,
dessins & modèles européens

22, avenue René Cassin
69009 Lyon
Contact : Martin Schmidt
Tél. : 04 78 37 75 16
Mail : info@ixas-conseil.com

27-29, rue de Bassano
75008 Paris
Contact : Martin Schmidt
Tél. : 01 76 73 29 59
Mail : info@ixas-conseil.com

Autres bureaux secondaires : Marseille et
Besançon

Notre métier est l'accompagnement juridique et stratégique de l'innovation (y compris brevets, marques, dessins & modèles). Notre ambition est de proposer aux PME les services que peut offrir habituellement un service propriété industrielle intégré dans les grands groupes internationaux. En matière de brevets d'invention par exemple, nous proposons une gamme complète de services, de la définition de la stratégie propriété industrielle, en passant par l'analyse de la brevetabilité et la rédaction des demandes de brevets, jusqu'à la coordination des litiges de contrefaçon.

JURISTES



LE JOURNAL DU MANAGEMENT JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

La 1^{ère} revue dédiée au
management des services
juridiques

À chaque numéro : l'interview d'un Directeur Juridique, un dossier sur un thème du droit des affaires, une rubrique RGPD, une rubrique management, une rubrique assurance, des enquêtes, une veille sur l'actualité juridique des contrats ainsi que sur les nominations et mouvements du droit des affaires et un agenda des formations.



www.legiteam.fr

Publicité



Notre cabinet assiste ses clients dans tous les domaines de la propriété industrielle : brevets, marques, dessins & modèles, noms de domaines, contrats, conseil et contentieux.

Ecoute, réactivité et pragmatisme sont nos lignes d'action.

Un point fort traditionnel d'IXAS CONSEIL est son approche stratégique à la propriété industrielle, pour aider nos clients à créer durablement de la valeur.

Nous représentons directement devant les offices de propriété industrielle en France (INPI), Europe (OEB, EUIPO) et en Allemagne (DPMA, tribunaux).



Conseil en
Propriété Industrielle
22, av. René Cassin
69009 LYON

Contact : Martin Schmidt
Tel : 04 78 37 75 16
Mail : info@ixas-conseil.com

Bureaux secondaires :
Marseille, Paris et Besançon

Publicité

PROTECTION DES NOMS DE DOMAINES



AFNIC

Tél. : 01 39 30 83 00
Mail : support@afnic.fr
Site Web : www.afnic.fr

L'Afnic est l'association chargée de gérer les registres des noms de domaine en France. Elle mobilise pour cela :

- ses membres, concernés par le présent et le futur de l'internet (acteurs publics et privés, bureaux d'enregistrement, homologues étrangers, utilisateurs...);
- ses instances, pour implémenter une vision du développement de l'internet dans le respect de l'intérêt général ;
- ses experts, reconnus dans leur domaine et qui contribuent, en partenariat avec des laboratoires publics et des industriels, à la recherche sur les technologies de demain autour du web ;
- ses collaborateurs, au service de la recherche ou des utilisateurs.



CSC DIGITAL BRAND SERVICES

13 boulevard Haussmann
75009 Paris
Tél. : 01 40 41 65 30
Site Web : www.cscdigitalbrand.services/fr

CSC est le leader mondial du service juridique, fiscal et de gestion des actifs numériques, aux entreprises du monde entier. Nous sommes l'entreprise au service des entreprises.

Dans l'univers digital, nous sommes le prestataire offrant les meilleurs services en matière de protection des marques.

Nous intervenons pour aider nos clients à gérer, promouvoir et préserver leurs actifs stratégiques les plus précieux face aux menaces de l'univers numérique.

Des entreprises de pointe dans le monde entier font appel à CSC pour les aider à prendre et garder le contrôle de leurs actifs numériques, à tirer le maximum de leur potentiel sur internet, et à maximiser leur protection contre les risques associés aux marques.



SOLIDNAMES

67 rue Paul-Louis Lande
33000 Bordeaux
Tél. : 07 68 55 42 93
Mail : info@solidnames.fr
Contact : Jean-François Poussard
Site Web : www.solidnames.fr

Solidnames est un prestataire de gestion et de surveillance d'adresses internet au service de personnes morales (entreprises, cabinets juridiques, collectivités).

Solidnames sécurise l'adresse des marques sur internet via des solutions technologiques innovantes issues de son service recherche et développement.

Solidnames va identifier les adresses potentiellement litigieuses, les surveiller, les récupérer, les gérer et les sécuriser.

Solidnames anticipe les nouvelles évolutions du secteur d'activité par l'innovation en changeant les règles de l'offre.

Depuis sa création en 2016, Solidnames est engagée dans la culture de la performance durable, l'exigence et l'excellence sur la durée.



Marques
Dessins & modèles
Droits d'auteur

Nouvelles technologies



Dreyfus est reconnu en France et à l'international comme l'un des rares cabinets de propriété intellectuelle expert en économie numérique.



Noms de domaine
Réseaux sociaux





Brevets



Contrefaçon





Contrats



Compliance



CONTACTEZ NOUS

78 avenue Raymond Poincaré
75116 Paris, France

contact@dreyfus.fr

(+33) 1 44 70 07 04



Dreyfus
Intellectual Property
in an Innovative World

LEGAL DESIGN



24 rue Nollet
75017 Paris
Tél. : 01 83 95 98 21
Contact : Ghislaine Brenas
Mail : contact@justecause.fr
Site Web : www.justecause.fr

De la formation au conseil, en passant par la production de supports : notre agence déploie son savoir-faire auprès des professionnels du droit afin de les accompagner dans la présentation et la diffusion de leurs expertises.

Associant 3 compétences - juridique, design, communication - notre démarche participe à la transformation de la fonction juridique dans une approche collaborative :

- diffuser une information intelligible, adaptée à son destinataire
- renforcer votre visibilité et votre rôle
- accroître la culture juridique et maîtriser les risques
- optimiser votre temps de travail.



7 boulevard du Roi
78000 Versailles
Tél. : 06 66 73 76 74
Mail : contact@juridy.com
Site Web : www.lawdesigner.com

Lawdesigner est le 1^{er} outil de Legal Design en ligne qui permet aux professionnels du droit de rendre le droit accessible et compréhensible pour leurs clients. Des centaines de modèles de documents juridiques en Legal Design, conçus par des Juristes et des UX/UI Designers, personnalisables à 100%, prêts à l'emploi pour remettre vos clients au centre de votre expertise juridique.

Retrouvez les partenaires en
Legal Design présents aux
Rendez-vous
Transformations du Droit sur



www.transformations-droit.com



ÉCHANGEZ AVEC VOS CLIENTS EN LANGAGE CLAIR ET VISUEL POUR GAGNER LEUR CONFIANCE ET SÉCURISER VOS DOSSIERS

AVANT LEGAL DESIGN



APRÈS LEGAL DESIGN



Siham AYADI
Fondatrice & CEO



06 66 73 76 74

contact@juridy.com

www.juridy.com





YOUR-COMICS

86 boulevard de Magenta
75010 Paris
Tél. : +33 6 88 21 69 46
Mail : info@your-comics.com

Your-Comics est une agence créative experte de la dé-complexification.

C'est l'une des agences pionnières en France sur le sujet du **Legal Design**.

En effet, dès 2016, Your-Comics travaille avec la Fédération Française de l'Assurance pour rendre plus accessible la Loi Informatique et Libertés.

Your-Comics travaille aujourd'hui avec différents départements juridiques et DPO sur des sujets aussi variés que le RGPD, la loi Sapin 2, les contrats détaillants, les codes de conduite...

Pour chaque projet, une analyse approfondie va être menée qui va conduire à l'élaboration d'un dispositif sur mesure qui peut intégrer différents éléments comme : la vidéo, l'infographie, la bande dessinée, le podcast, le serious

game, le livret ou encore une application. Tous les supports peuvent être déclinés dans des formats statiques (print ou digital) ou interactifs.

Your-Comics a animé avec l'ESSEC la conférence sur l'innovation juridique et a participé à l'écriture de l'ouvrage « Innovation Juridique et judiciaire » publié aux Éditions Larcier. Your-Comics vient également de publier en partenariat avec Ubisoft une plateforme dédiée au Legal Design et qui répertorie tous les projets notoires à travers le monde.

Your-Comics fait partie des lauréats 2021 du Grand Prix Stratégies de la Communication.

**Retrouvez
6 exemples contextualisés
de Legal Design et des éléments
de méthode dans le livret
du Village de la Justice**



www.village-justice.com



YOURCOMICS

**— EXPERT EN —
LEGAL DESIGN**

Nous décomplexifions vos contenus juridiques !



CONTRATS



CONDITIONS GÉNÉRALES



CONFORMITÉ ET ÉTHIQUE



PROTECTION DES DONNÉES



NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS



COMMUNICATION INTERNE

**Pour toute demande, contactez-nous sur
info@your-comics.com**

your-comics.com

zerotracas.mma, nouvellesconso.leclerc,
mabanque.bnpparibas...



Renforcez la protection de votre marque avec votre propre extension internet



Protégez-vous des abus et réduisez vos coûts de surveillance

En tant qu'unique titulaire,
vous décidez qui peut utiliser
des noms de domaine
sous votre extension et maîtrisez
toutes les créations et suppressions.



Développez un espace numérique sécurisé et de confiance

Un .marque identifie sans ambiguïté
l'origine de vos contenus, produits
et services en ligne, véritable gage
de crédibilité et d'authenticité
auprès de vos clients.

Pour en savoir plus
téléchargez notre livre blanc



www.afnic.fr/livre-blanc-brandtld/

Depuis plus de 20 ans, l'Afnic gère le .fr et contribue
au développement d'un internet sûr et stable.

Elle se positionne également comme
l'opérateur technique de registre n°1 en France
et propose des solutions clés en main
pour une extension internet prête à l'emploi.

www.afnic.fr

Quelques-unes
de nos références



LANCASTER
PARIS

AQUARELLE



SOLUTIONS INFORMATIQUES

Guide des pour les directions juridiques et administratives

- Solutions intégrées
- Gestion des contrats
- Génération d'actes et de contrats
- Gestion de dossier - Facturation intégrée
- Gestion documentaire
- Plateforme digitale pour secrétariat juridique
- Gestion des Assemblées et de l'actionariat
- Gestion des mandats - Délégations de pouvoirs
- Gestion des participations, filiales
- Pouvoirs bancaires
- Gestion et protection des marques, dessins et modèles, brevets, noms de domaine...
- RGPD
- Échanges sécurisés - Datarooms
- Consultations juridiques
- Gestion des assurances - Risk Management
- Gestion des contentieux
- Immobilier baux commerciaux

SOLUTIONS INTÉGRÉES

Adapps

Logiciel des avocats by Adwin

ADAPPS

Éditeur : ADWIN

Contact commercial : Aline Traymany

Mail : contact@adwin.fr

Effectifs dédiés aux professions du droit : 15

Nom du Logiciel que vous présentez : ADAPPS

ADAPPS

Année de création du progiciel : 2015

ADAPPS RÉVOLUTIONNE la gestion des flux d'informations entrants et INNOVE avec une gestion de base de données totalement intuitive.

Vous gérez vos contacts, dossiers, mails, documents et mouvements financiers grâce aux multiples liens présents dans tous les modules, vous travaillez en toute simplicité en fonction des urgences qui ponctuent votre travail.

Consciente des surenchères permanentes en termes de licences additionnelles prohibitives et de serveurs toujours plus puissants et onéreux, notre équipe a su imaginer un NOUVEAU SOCLE de fonctionnement souple, solide, innovant et adapté à la technologie actuelle et future.

ADAPPS est un logiciel complet intégrant toutes les fonctions de gestion du Cabinet : Messagerie collaborative, Production de documents, Facturation, E-Barreau etc. le tout à partir de 39€ HT/mois.



DIRAJ 5 WEB

17, rue Ferdinand Buisson

69003 LYON CEDEX

Mail : info@dir-aj.fr

Toute documentation et information

Sur le site : www.dir-aj.fr

Contact : Valérie Francillon

Nom du progiciel : DIRAJ

20 ans au service des Directions Juridiques & Assurances

Année de création du progiciel : 1997, 2001

(V3 SQL Serveur)

Lancement de la Version 5 WEB : 2018

Progiciel intégré : Oui

Progiciel adapté à toute taille de structure publique et privée de 1 à 100 utilisateurs, ayant un service juridique.

Cliantèle nationale et DOM TOM – Leader dans les collectivités territoriales (référentiel actuel de plus de 45 comptes clients publics et privés)

Objectifs : une solution Web intégrée complète et rapide à mettre en œuvre.

Allège et simplifie les tâches de gestion au profit de l'expertise juridique.

Conçue pour être une banque de données jurisprudentielle interne, consultable facilement.

Points forts : Paramétrage puissant et simple à prendre en main.

Intégration complète aux outils bureautiques et messageries du marché.

Gestion des droits complète et sécurisée –

Gestion de carnets d'adresses et de

l'organisation hiérarchique de la structure

– Possède un outil convivial de requêtes et

de statistiques – Propose des interfaces

avec des intranet pour mieux organiser les

informations en entrée.

DIRAJ organise et centralise chaque

affaire afin de faciliter la conservation et

la recherche de toutes les informations et

documents. Véritable infocentre permettant

la restitution des données essentielles pour

la mesure de l'activité juridique, assurance et

prévention des risques.

DIRAJ couvre les domaines suivants :

Contentieux, Contrats, Consultation

juridique, Propriété intellectuelle,

Documentations, Assurance (Flotte auto,

Dommage aux Biens, RC, Protection

sociale), Contrats assurance et suivis de

parcs.

Une version Web facilement évolutive en

fonction de nouveaux domaines juridiques

mis en oeuvre.

Assure la liaison automatisée entre

domaines fonctionnels : gestion des

litiges issus des contrats, gestion de

contrats associés à des dossiers de PI,

gestion de contentieux issus de dossiers

d'assurance...

Drooms

DROOMS

21 rue Clément Marot

75008 Paris

Tél. : +33 1 47 23 33 68

Mail : office-fr@drooms.com

Augmentez le rendement des actifs, effectuez un désinvestissement efficace et menez à bien vos *Due Diligences*. Que vous recherchiez un stockage structuré et sécurisé à long terme, ou un moyen de réaliser vos transactions plus rapidement, Drooms est là pour vous aider à atteindre vos objectifs. La meilleure dataroom du marché vous assure un contrôle total sur les accès : visualisation et/ou impression et/ou téléchargement avec filigrane dynamique, et filtrage d'adresses IP spécifiques. Toutes les activités en dataroom sont tracées avec des rapports détaillés mis à jour en temps réel. Drooms possède son propre outil en ligne de traduction automatique des documents en 5 langues, ainsi qu'un module de Questions/ Réponses le plus intuitif et personnalisable du marché. Aucun logiciel supplémentaire n'est requis. Service client multilingue 24/7 365 jours/an.

Adapps
Logiciel des avocats by Adwin

La solution de gestion à 39 € par mois

"L'expérience au service d'un logiciel innovant"

- Vos données stockées sur serveurs hébergés ou au Cabinet
- Une messagerie innovante au cœur de vos dossiers
- Votre travail collaboratif et nomade

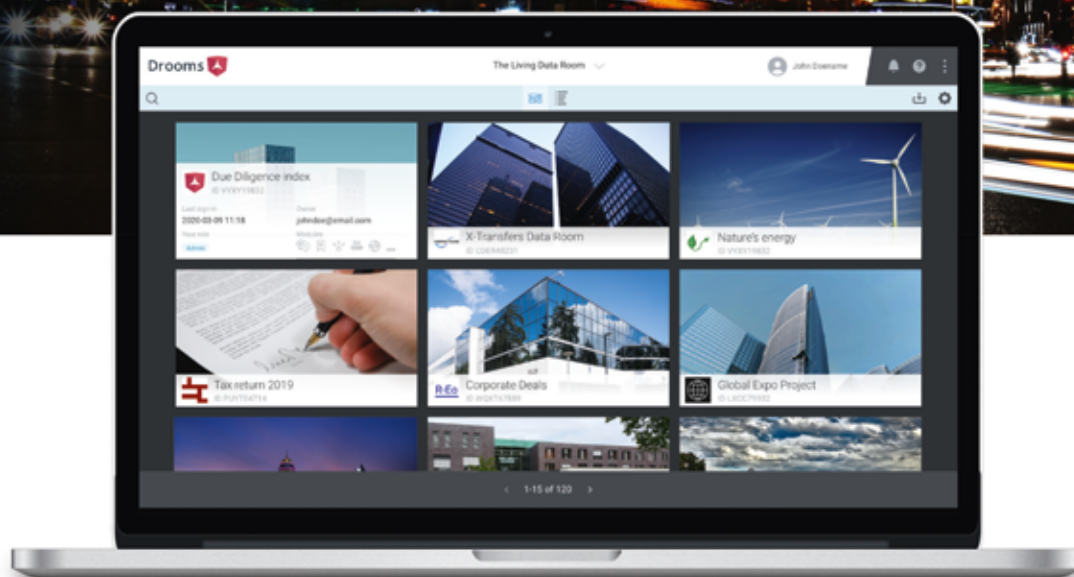
Adwin
Solutions digitales pour la profession d'avocat

Tél. : 04 66 35 03 08
contact@adwin.fr
www.adwin.fr

ADWIN CERTIFIÉ

Windows Apple

Rapidité et Qualité des Due Diligences = **Transaction** réussie



Les services Drooms :

- ✓ Module de Questions - Réponses intuitif
- ✓ Outil intégré de traduction des documents
- ✓ Prise de notes électroniques sur les documents en ligne
- ✓ Serveurs en Europe et 100% conformes RGPD
- ✓ Findings Manager pour analyser les risques et les opportunités
- ✓ Service client multilingues 24/7



Ils font confiance à Drooms :



45, boulevard Auguste Blanqui
75013 PARIS
Tél. : 01 45 65 14 16
Mail : contact@esabora.com
Sites Web : www.esabora.com
www.PourMesDossiers.com

Logiciels hyper paramétrables :

- GÉRER : tous vos types de dossiers (précontentieux, contentieux, RC, assurances, avis juridique...), les pièces jointes, les habilitations et les droits d'accès
- TROUVER : recherches prédéfinies et multicritères
- ÉDITER : à partir de modèles facilement personnalisables
- PILOTER : gestion des délais, des alertes, des relances, de tableaux de bord,...
- COMMUNIQUER : messagerie interne, externe,...
- OPTIMISER : traitements par lots, liens,...

Logiciels full web 100 % client léger.

Accompagnement personnalisé : conseil, paramétrage, reprise de données, formation, support, maintenance,...

30 ans d'expérience, des centaines de références, des milliers d'utilisateurs : Ministères, cours et tribunaux, collectivités territoriales, grands comptes,...



36 boulevard de la Bastille
75012 Paris

ImpalAct est un logiciel de secrétariat juridique des sociétés en mode Saas. Très simple d'utilisation tout en étant adapté aux opérations complexes, il permet de générer tous les documents juridiques de la vie sociale des sociétés, à savoir les statuts initiaux et les documents annexes s'y rapportant, les PV d'AG et de conseils de toute nature (approbation des comptes, changements statutaires...), jusqu'à la dissolution des sociétés (liquidation, TUP, fusion...).

ImpalAct intègre de nombreuses fonctionnalités simplifiant et sécurisant le travail tel que la reprise des éléments chiffrés dans la liasse fiscale EDI, des aides à la rédaction, des modèles de résolutions, des alertes, la signature

électronique des documents, un espace de formalités.

En pratique, ImpalAct permet aux professionnels de se concentrer sur les tâches à forte valeur ajoutée en automatisant les tâches répétitives et en leur donnant la possibilité de déléguer les tâches simples et ainsi améliorer la productivité.

En termes d'organisation, ImpalAct permet d'unifier et de sécuriser le process en droit des sociétés et autorise à tout moment une vision synthétique d'ensemble de l'activité de secrétariat juridique.



Immeuble le BoMA
8 rue de Saint Cloud
92150 Suresnes | France
Tél. : 01 41 38 75 75
Mail : contact@legal-suite.com
Site Web : www.legal-suite.fr

Leader des technologies juridiques d'entreprise, Legal Suite déploie son expertise sur les marchés du pilotage juridique d'entreprise, de la gestion du cycle contractuel et de la gouvernance, du risque et de la conformité.

Legal Suite propose une gamme de modules adaptés à chaque domaine d'activité juridique qui répondent de manière standard aux besoins des directions juridiques, aux normes de sécurité les plus exigeantes et s'intègrent au système d'informations de l'entreprise.

Nos 8 solutions complètes :

- Contrats
- Contentieux
- Sociétés
- Délégations Juridiques
- Pouvoirs Bancaires
- Consultations Juridiques
- Baux Immobilier
- Propriété Intellectuelle

Implanté en France, en Europe et en Amérique du Nord. Le groupe Legal Suite capitalise sur plus de 20 ans d'expérience, plus de 1 500 projets, plus de 700 clients et 65 000 utilisateurs à travers le monde. Legal Suite est le 1^{er} éditeur de logiciels juridiques français à être certifié ISO 27001.

GESTION DES CONTRATS



ANCIENNEMENT DETERMINE

Mail : contactfrance@corcentric.com
Tél. : 01 83 64 03 10

En tant qu'expert juridique, vous êtes au centre du pilotage de la conformité. Corcentric offre des solutions de gestion des contrats qui améliorent la collaboration et la visibilité sur tous vos contrats à chaque étape de leur vie. Vos documents statiques deviennent des outils de gestion dynamiques favorisant la création de valeur et les relations commerciales. Flexibles et conviviales, nos solutions s'adaptent à vos processus métiers grâce aux workflows et règles de gestion configurables.



DIRAJ 5 WEB

17, rue Ferdinand Buisson
69003 LYON CEDEX
Mail : info@dir-aj.fr
Toute documentation et information
Sur le site : www.dir-aj.fr
Contact : Valérie Francillon

Nom du progiciel : DIRAJ
20 ans au service des Directions Juridiques & Assurances
Année de création du progiciel : 1997, 2001 (V3 SQL Serveur)

Lancement de la Version 5 WEB : 2018
Progiciel intégré : Oui
Progiciel adapté à toute taille de structure publique et privée de 1 à 100 utilisateurs, ayant un service assurance.
Clientèle nationale et DOM TOM

Objectif : Gestion informatisée des contrats et avenants de toute nature avec classifications thématiques par type de contrat.

Suivi administratif complet, historique et financier des contrats.

Contrôles des dates (périodicité, reconduction, clôture...)- Système d'alerte puissant et personnalisé par gestionnaire et service avec envoi d'email d'alertes et de rapports pour validation interne.

Intégré avec vos outils bureautiques : les contrats informatisés, documents et emails sont très facilement et directement créés dans DIRAJ ou joints dans DIRAJ depuis votre messagerie.

Établissement d'une banque de contrats interne très efficace, facilement et en permanence consultable grâce à son outil de recherche.

Restitution des données par rapports et statistiques personnalisées sur l'activité contractuelle (thématiques, coûts, échéances, bilan d'activité...)

invoke Partner

INVOKE PARTNER

7, rue Jacques Monod
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 12 22 88
Mail : contact-partner@invoke.fr
Site Web : www.invoke-software.fr/juridique

Invoke, c'est plus de 1 800 références, groupes et régulateurs, en France et à l'International. Simple, efficace et intuitif, Invoke PARTNER CONTRATS vous permet d'organiser et suivre vos contrats, avec leurs implications financières et leurs échéanciers. Vous maîtrisez ainsi les renouvellements et évitez les contrats inutiles.

Nos indispensables :

- La Gestion Électronique de Documents (GED) pour des dossiers complets, par contrat.
- Des alertes e-mail sur les échéances-clés, pour une parfaite maîtrise des renouvellements.
- L'archivage des contrats expirés dans un environnement de travail complet et organisé.
- Des fonctions de recherche avancée (filtres contextuels - parties prenantes, implications financières, date, objet,... - ou recherche « full-text »).
- La possibilité de gérer vos contrats par service avec des droits d'accès ciblés.
- Une personnalisation du logiciel simple et accessible à tous.

invoke
Partner

Simple
Fiable
Efficace

La solution logicielle pour
votre **secrétariat juridique**

SÉCURISEZ
vos informations-clés

MAÎTRISEZ
vos échéances réglementaires

AUTOMATISEZ
l'édition de vos déclarations

GÉREZ
vos données en toute sérénité

ECHANGEZ
en ligne avec vos actionnaires

Industrialisez la vie administrative et juridique de vos sociétés !

- ACTIONNARIAT
- ASSEMBLÉES
- MANDATS & DÉLÉGATIONS
- FILIALES & PARTICIPATION
- CONTRATS

Plus d'info sur invoke-software.fr/juridique
Contact : contact-partner@invoke.fr • 01 42 68 85 60



HYPERLEX

13 rue de la Grange Batelière
75009 Paris
Tél. : +33 9 72 65 16 24
Mail : contact@hyperlex.ai
Site Web : <https://hyperlex.ai>

Hyperlex transforme les processus contractuels de l'entreprise pour accélérer et sécuriser l'activité. Grâce à la performance de sa solution de gestion des contrats, Hyperlex accompagne plus de 10 000 professionnels dans 40 pays : des start-ups innovantes comme ManoMano ou JobTeaser, des grands groupes du secteur banque/assurance comme Crédit Mutuel Arkéa, Groupe Société Générale, ou encore des géants industriels comme Total ou Geodis.

Sa plateforme Saas s'appuie sur une IA permettant aux entreprises de tirer le meilleur parti de leur portefeuille de contrats. Une solution utile également pour reprendre tout l'historique de ses engagements et qui facilite leur audit, en extrayant automatiquement les données pertinentes.



LEGAL SUITE

GROUPE SEPTÉO

Legal Suite

Immeuble le BoMA
8 rue de Saint Cloud
92150 Suresnes | France
Tél. : 01 41 38 75 75
Mail : contact@legal-suite.com
Site Web : www.legal-suite.fr

Structurez et automatisez votre activité contractuelle

Gérez les demandes internes ou externes, anticipez tous types d'échéances liés à vos processus contractuels, bénéficiez de workflows dédiés. Pilotez ainsi l'ensemble du cycle contractuel grâce à des rapports et des KPI pour une meilleure maîtrise des risques.

Principales fonctionnalités :

- Exploitez les informations des contrats et avenants scannés
- Fluidifiez le flux des demandes entrantes
- Automatisez la génération des contrats
- Maîtrisez votre cycle contractuel
- Sécurisez la signature en ligne

Outils transverses: Notifications, Workflows, Rapport & KPI, GED, Portail Collaboratif, GaLexyBot, Intelligence Artificielle (IA), Signature électronique.

JURISTES



LE JOURNAL DU MANAGEMENT JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

La 1^{ère} revue dédiée au management des services juridiques

À chaque numéro : l'interview d'un Directeur Juridique, un dossier sur un thème du droit des affaires, une rubrique RGD, une rubrique management, une rubrique assurance, des enquêtes, une veille sur l'actualité juridique des contrats ainsi que sur les nominations et mouvements du droit des affaires et un agenda des formations.



www.legitearn.fr

Publicité



Empower legal to leverage business

La solution en ligne qui vous aide à structurer, simplifier et accélérer vos processus contractuels

- ✓ Centralisez et sécurisez l'information juridique
- ✓ Accélérez la contractualisation
- ✓ Maîtrisez vos engagements
- ✓ Analysez pour prendre les bonnes décisions



hyperlex.ai | 09 72 65 16 24 | contact@hyperlex.ai

Publicité

GÉNÉRATION D'ACTES ET DE CONTRATS



AGORACOM

15 Montée de la Rue
69970 Chaponnay
Tél. : 09 72 12 53 81

Contact commercial : Pierre-Yves PICHON
Nom du Logiciel : ANAYS
Mail : anays@agoracom.fr
Site Web : www.anays.fr

ANAYS est une solution logicielle globale de secrétariat juridique, rédaction d'actes et gestion de cabinet

- Rédaction d'actes automatisée à l'aide d'un questionnaire et d'une bibliothèque personnalisable, mise à jour y compris les formulaires CFE et imprimés fiscaux

- Suivi des dossiers/comptabilité titres afin d'assurer le secrétariat juridique par opérations, la distribution de dividendes, déclarations fiscales (IFU TD-RCM, 2777...)

- Gestion financière/comptable : facturation au forfait, temps passé et abonnement. Exports comptables BIC/BNC.

- Gestion des délais/plannings avec échéanciers et système d'alertes.

- Centralisation des documents tous formats internes/importés/scannés

- Interface avec Outlook pour une gestion fluide des emails.



GINO LEGALTECH

Audrey Ellis
CEO
10, place des États-Unis
75116 Paris
Tél : 01 57 57 58 58
Mail : hello@ginolt.com
Site Web : www.ginolegaltech.com
Suivez le fil d'infos @Ginolegaltech sur Twitter

Gino LegalTech commercialise une solution de gestion de la vie des contrats (CLM GINO) qui, en 10 modules, automatise et optimise, en particulier grâce à l'intelligence artificielle, chacune des étapes du cycle de vie d'un contrat, de sa rédaction jusqu'au suivi de son exécution.

3 qualités de GINO assurent la réussite de la transformation numérique en matière contractuelle :

CONVIVIALITÉ : facilité de prise en main par les juristes et les opérationnels

AGILITÉ : richesse technologique et adaptabilité permettant de prendre en compte les besoins de nos clients

ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT : garant de la réussite du projet

Gino est déployée dans de nombreuses entreprises françaises et internationales, des administrations (référence UGAP) et des cabinets d'avocats.

Adhérent Numeum, France Digitale, Hub France IA, Gino LegalTech bénéficie du statut de Microsoft Co-Sell Ready Partner.

Anays
By Agoracom

Solution logicielle globale de secrétariat juridique, rédaction d'actes et gestion de cabinet

- RÉDACTION D'ACTES AUTOMATISÉE
- GESTION DES DOSSIERS ET DES TITRES
- GESTION DES DÉLAIS ET PLANNING
- GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE
- GESTION DES EMAILS

Agoracom 09 72 12 53 81 anays@agoracom.fr www.anays.fr



2 allée des Barbanniers
92230 Gennevilliers - France
Tél. : 01 84 20 90 99
Mail : hello@osidoc.com
Site Web : www.osidoc.com

Pionnier dans l'automatisation des documents, Osidoc est la solution RPA qui s'impose comme votre partenaire Legaltech.

Osidoc est l'assistant incontournable de rédaction de vos actes et contrats, quel que soit le secteur et la complexité de vos modèles (avenants, contrats, propositions commerciales, conditions particulières, IPID,...). Osidoc vous assure une sécurisation optimale de vos documents et de vos données tout en garantissant une excellence opérationnelle.

La technologie permet aux experts métier de paramétrer, mettre à jour en temps réel l'ensemble des modèles de votre entreprise sur une plateforme Web intégrable dans votre intranet et ce, en totale autonomie vis-à-vis de la DSI. L'outil de paramétrage ne requiert aucune formation de codage.

Vos avantages :

- Connectez Osidoc avec toutes vos applications métiers, plus aucune ressaisie
- Gérez les droits de vos utilisateurs et construisez votre circuit de validation
- Sécurisez vos contenus tout au long du parcours de saisie
- Assurez la conformité de vos documents
- Économisez du temps dans vos processus documentaires
- Utilisez également Osidoc comme générateur de documents en masse

GESTION DE DOSSIER FACTURATION INTÉGRÉE



AGORACOM

15 Montée de la Rue
69970 Chaponnay
Tél. : 09 72 12 53 81
Contact commercial : Pierre-Yves PICHON
Nom du Logiciel : ANAYS
Mail : anays@agoracom.fr
Site Web : www.anays.fr

ANAYS est une solution logicielle globale de secrétariat juridique, rédaction d'actes et gestion de cabinet

- Rédaction d'actes automatisée à l'aide d'un questionnaire et d'une bibliothèque personnalisable, mise à jour y compris les formulaires CFE et imprimés fiscaux

- Suivi des dossiers/comptabilité titres afin d'assurer le secrétariat juridique par opérations, la distribution de dividendes, déclarations fiscales (IFU TD-RCM, 2777...)

- Gestion financière/comptable : facturation au forfait, temps passé et abonnement. Exports comptables BIC/BNC.

- Gestion des délais/plannings avec échéanciers et système d'alertes.

- Centralisation des documents tous formats internes/importés/scannés

- Interface avec Outlook pour une gestion fluide des emails.

VOTRE SOLUTION DE GESTION DE PORTEFEUILLE DE MARQUES



Depuis 2014, la solution web IPzen vous offre la liberté de travailler à distance ou au bureau en toute sécurité, sur l'ensemble de vos dossiers et de vos portefeuilles de marques.

Hébergé sur un **cloud privé** en France avec une **machine virtuelle dédiée** par client, IPzen est un outil collaboratif et intuitif, créé par des juristes pour des juristes.



Bénéficiez d'une démonstration gratuite
en envoyant votre demande à contact@ipzen.com

Plus d'informations sur www.ipzen.com


GESTION DE DOSSIERS


MODULE DE FACTURATION INTÉGRÉE

TM
GESTION DE PORTEFEUILLES DE MARQUE


GESTION DES NOMS DE DOMAINE



78 avenue Raymond Poincaré
75116 Paris
Tél. : +33 (0)1 84 17 45 32
Mail : contact@ipzen.com
Site Web : www.ipzen.legal

Grâce à IPzen, gérez l'intégralité de vos dossiers et de vos portefeuilles de marques dans un seul outil sécurisé sur le cloud, disponible depuis tout appareil connecté.
Accédez rapidement aux détails d'un dossier en toute sécurité.
Utilisez les outils collaboratifs pour partager des informations avec vos équipes et vos clients.
Économisez du temps avec les outils de productivité.
Visualisez vos délais en un clin d'œil.
Saisissez le temps passé et générez des feuilles de temps.
Générez les factures en quelques clics et suivez les règlements.

GESTION DOCUMENTAIRE



PMB SERVICES

ZI de Mont/Loir
72500 MONTVAL SUR LOIR
Tél. : +33 (0)2 43 440 660
Mail : pmb@sigb.net
Site Web : www.sigb.net

PMB Services édite un logiciel libre de gestion documentaire et vous accompagne dans sa mise en œuvre. Le logiciel PMB permet à la fois de gérer votre fonds documentaire et de l'exposer à travers un portail convivial, à l'image de votre structure.

Notre expertise juridique nous permet de modéliser vos données. Des informations qui n'étaient pas visibles émergent alors dans une base de connaissances à forte plus-value. Très présent en cabinets d'avocats, le logiciel PMB s'adresse plus généralement à toute structure ayant un fonds documentaire à valoriser.

PLATEFORME DIGITALE POUR SECRETARIAT JURIDIQUE



OCTOLO

Tél. : 06 48 48 63 85
Mail : contact@octolo.tech
Site Web : www.octolo.tech

Avec la plateforme française Octolo, dématérialisez et automatisez votre secrétariat juridique corporate.

Trois principaux services :

- **Table de capitalisation, répertoires, alertes**
- **Création et tenue en ligne ou en hybride des instances** (Assemblée Générale, Conseil d'administration et Comité) :
 - automatisation de documents,
 - convocations (courriers, emails, LRE)
 - espaces personnels,
 - votes et procurations en ligne, en live ou papier,
 - visioconférence,
 - PV et feuille de présence ..
- **Stockage, partage et signature de documents.**

Gain de temps, sécurité, collaboration, fluidité et agilité sont les maîtres mots.

GESTION DES ASSEMBLÉES ET DE L'ACTIONNARIAT



INVOKE PARTNER

7, rue Jacques Monod
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 12 22 88
Mail : contact-partner@invoke.fr
Site Web : www.invoke-software.fr/juridique

Invoke, c'est plus de 1 800 références, groupes et régulateurs, en France et à l'International. Invoke PARTNER ASSEMBLÉES et Invoke PARTNER ACTIONNARIAT se complètent et permettent des gains de temps considérables, ainsi qu'une sécurisation des données et des process.

Les indispensables :

- 1/ Automatisation
 - Des opérations sur titres (assistant de saisie, ODM, 2759)
 - Du calcul et du paiement des dividendes
 - Des déclarations fiscales IFU (2561,2777)
 - De la feuille de présence aux assemblées, indiquant droits de vote, procurations, etc.
- 2/ Centralisation des informations
 - Un planning groupe des réunions collectives
 - Un dossier par assemblée (GED)
 - Une base de données unique des intervenants

3/ Éditions en un clic

Liste des actionnaires, attestations d'inscription en compte, registre, fiches sociétés, etc.

4/ Communication :

- Publipostage intégré pour les courriers et envois de mail
- Portail actionnaire pour le suivi des comptes et la mise à disposition de documents

5/ Et aussi :

- Un historique accessible à tout moment
- Une notification sur vos échéances par alertes email

GESTION DES MANDATS DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS



7, rue Jacques Monod
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 12 22 88
Mail : contact-partner@invoke.fr
Site Web : www.invoke-software.fr/juridique

Invoke, c'est plus de 1 800 références, groupes et régulateurs, en France et à l'International. Invoke PARTNER MANDATS ET DELEGATIONS sécurise et organise la gouvernance de votre groupe ou de votre société en vous garantissant une information juste et pérenne sur les mandats, les conventions, les délégations de pouvoirs.

Nos indispensables :

- Vous êtes alerté sur les échéances et le non-respect des règles statutaires ou réglementaires.
- Vous bénéficiez de la liste des conventions réglementées et courantes, et des dirigeants communs.
- Le cumul des mandats est vérifié par le logiciel.
- Des éditions par société ou par personne physique vous donnent la liste des mandataires ou des mandats.
- Il est possible d'inclure les mandats hors groupe.



Immeuble le BoMA
8 rue de Saint Cloud
92150 Suresnes | France
Tél. : 01 41 38 75 75
Mail : contact@legal-suite.com
Site Web : www.legal-suite.fr

Assurez la sécurité juridique et financière de l'entreprise.

Le module Délégations Juridiques contribue à la sécurité juridique et financière de l'entreprise. Doté de contrôles de cohérence, de circuits de validation et d'alertes interactives, il fiabilise la chaîne des pouvoirs et des signatures juridiques et bancaires. Sa mise en place assure le respect des pratiques de gouvernance.

Principales fonctionnalités :

- Cartographiez vos délégations
- Identifiez les chaînes de délégations, détectez les non-conformités
- Générez et stockez vos courriers
- Bénéficiez de workflows dédiés
- Sécurisez la signature en ligne

Outils transverses : Notifications, Workflows, Annuaire centralisé, Génération de documents, Portail Collaboratif, Intelligence Artificielle (IA), Signature électronique.

GESTION DES PARTICIPATIONS, FILIALES



7, rue Jacques Monod
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 12 22 88
Mail : contact-partner@invoke.fr
Site Web : www.invoke-software.fr/juridique

Invoke, c'est plus de 1 800 références, groupes et régulateurs, en France et à l'International. Invoke PARTNER FILIALES ET PARTICIPATIONS vous permet une gestion centralisée et complète des titres détenus entre les sociétés du groupe. Regroupez au sein d'une même solution les documents et données liés aux filiales et participations de votre groupe !

Nos indispensables :

- Comptabilité des titres
- Gestion multi-devises
- Calcul et simulation des plus ou moins-values, contrôle de la consommation des lots d'actions
- Alimentation automatique des CERFA
- Alertes sur les franchissements de seuils réglementaires et statutaires
- Organigrammes paramétrables pour présenter le groupe
- Périmètre de détention et de contrôle entre les sociétés du groupe, en pourcentages directs et indirects
- Historique complet



LEGAL SUITE

Immeuble le BoMA
8 rue de Saint Cloud
92150 Suresnes | France
Tél. : 01 41 38 75 75
Mail : contact@legal-suite.com
Site Web : www.legal-suite.fr

Gérez vos filiales et participations ainsi que les évolutions de la vie sociale.

Dans un contexte d'internationalisation, la gestion et le pilotage des entreprises est un enjeu majeur. Il est indispensable de mettre en place les processus de gouvernance de votre groupe ainsi que le suivi juridique, financier et administratif de vos filiales et participations.

Principales fonctionnalités :

- Bénéficiez d'une vision globale des filiales et participations de votre groupe
- Visualisez les mandats de chaque contact
- Anticipez et gérez la vie sociale de vos sociétés
- Suivez les données capitalistiques et financières
- Cartographiez de manière chronologique les informations de vos sociétés

Outils transverses : Notifications, Annuaire centralisé, Rapport & KPI, Recherche, Intelligence Artificielle (IA), Bibliothèque.

POUVOIRS BANCAIRES



Immeuble le BoMA
8 rue de Saint Cloud
92150 Suresnes | France
Tél. : 01 41 38 75 75
Mail : contact@legal-suite.com
Site Web : www.legal-suite.fr

Assurez le suivi et la sécurité financière de votre organisation

Principales fonctionnalités :

- Bénéficiez de la cartographie de vos pouvoirs bancaires
- Centralisez vos comptes bancaires et vos contacts
- Centralisez les documents des pouvoirs bancaires et justificatifs associés par dossier et contact
- Générez des workflows dédiés avec signature sécurisée
- Détectez les non-conformités

Outils transverses: Notifications, Workflows, Annuaire centralisé, Génération de documents, Portail Collaboratif, Intelligence Artificielle (IA), Signature électronique.

GESTION ET PROTECTION DES MARQUES, DESSINS ET MODÈLES, BREVETS, NOMS DE DOMAINE...



LEGAL SUITE

Immeuble le BoMA
8 rue de Saint Cloud
92150 Suresnes | France
Tél. : 01 41 38 75 75
Mail : contact@legal-suite.com
Site Web : www.legal-suite.fr

Couvrez l'ensemble de vos actifs PI.

Prenez le soin de valoriser et protéger le capital intellectuel des produits et services de l'entreprise permettant d'assurer la gestion précise de l'ensemble du portefeuille de titres.

Principales fonctionnalités :

- Exploitez les informations des contrats de Propriété Intellectuelle scannés
- Protégez et surveillez vos actifs de PI
- Optimisez vos actifs de PI
- Valorisez vos actifs de PI
- Générez vos documents automatiquement

Outils transverses : Notifications, Workflows, Rapport & KPI, Portail Collaboratif, Intelligence Artificielle (IA), OCR.



PRODOMAINES BY SYSTONIC

2-4 rue Eugène Chevreul
33600 Pessac
Tél. : 05 35 54 34 04
Mail : info@prodomaines.com
Site Web : www.prodomaines.com

Nos Services de Registrar Conseil permettent à nos clients de s'assurer le contrôle de leurs actifs digitaux via le management complet des portefeuilles de Noms de Domaine.

ProDomaines délivre dans ce cadre des prestations de conseil en stratégie d'enregistrement, management et audit de portefeuille, annuel ou avant transfert et Workflow Client.

Services de Sécurité dédiés Noms de Domaine : sécurité DNS, récupération négociée ou automatique, authentification renforcée, Registry lock, SSL.



3, rue Moncey
75009 Paris
Tél : 01 72 74 00 00
Courriel : info@ordipat.fr
Site Web : www.ordipat.fr

Doté d'une expérience de 40 ans, leader sur le marché français, ORDIPAT propose un logiciel de gestion conçu en collaboration avec des spécialistes de la Propriété Intellectuelle.

D'ergonomie intuitive, alliant souplesse d'utilisation, sécurité et confidentialité, LOLA permet :

- la pose et la surveillance de délais,
- l'anticipation, le suivi et l'historique des procédures de brevets, marques, modèles, noms de domaines et autres (consultations, litiges...),
- l'enregistrement des temps et débours, la pré-facturation, la facturation, le déversement des écritures dans le logiciel de comptabilité,
- la correspondance par courriers, courriels,
- le reporting,
- la gestion et le stockage électroniques de documents,
- l'automatisation de tâches récurrentes,
- la présentation sur Internet des portefeuilles clients.

Son profil modulable et évolutif laisse libre cours au paramétrage de l'activité et des documents et est compatible avec l'environnement windows : Word, Excel, Outlook.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information.

RGPD



CONSENTMANAGER

35, boulevard Saint-Michel
75005 Paris
Tél. : 06 10 96 35 41
Mail : olivier@consentmanager.net
Site Web : www.consentmanager.fr

Consentmanager est une solution de gestion des consentements aux cookies qui permet de rendre un site web ou une application conforme au RGPD facilement et rapidement, à un coût raisonnable, avec toute l'aide nécessaire.

Consentmanager est une solution très complète utilisée par plus de 15 000 sites web :

- Conformité aux législations internationales sur la protection des données (RGPD, CCPA, PIPEDA, LGPD, etc.)
- Personnalisation poussée de la fenêtre de consentement pour respecter la charte graphique du site et l'identité de la marque
- Optimisation automatique par A/B testing du taux d'acceptation des cookies et du taux de rebond
- Détection automatique des cookies et surveillance des sites avec alerte par email en cas de risque de non conformité
- Support des standards de l'industrie (IAB TCF, Google Consent Mode, Facebook pixel, etc.) et de plus de 35 langues
- Support client par email, téléphone et visioconférence, en français, anglais, espagnol, allemand, suédois, polonais, etc.



DATA LEGAL DRIVE

8 rue de l'hôtel de ville
92250 Neuilly-sur-Seine
Mail : contact@datalegaldrive.com
Site Web : https://datalegaldrive.com

Data Legal Drive est le logiciel SaaS de pilotage RGPD n°1 du marché en France.

Conçue par des spécialistes du droit des data et soutenue par Dalloz et les Editions Législatives, cette solution permet d'accélérer la conformité RGPD

des entreprises de toutes tailles et tous secteurs d'activité.

Avec des données hébergées en France, le logiciel Data Legal Drive promet l'utilisation d'un environnement sécurisé.

Ses fonctionnalités innovantes et son ergonomie fluide offrent une expérience collaborative permettant d'impliquer toutes les Directions de l'entreprise aux côtés des Directions Juridiques ou de gérer plusieurs entités.



MISSION RGPD

1 rue Ferrandière
69002 Lyon
Tél. : 04 28 70 91 81
Mail : contact@mission-rgpd.com
Site Web : www.mission-rgpd.com

Le logiciel en ligne Mission RGPD propose aux **PME** et **ETI** d'être guidées dans leur mise en conformité et de **simplifier** le suivi dans le temps de celle-ci. Grâce à son **« mode guidé »**, le logiciel guide les experts (DPO et juristes) comme les plus **novices** dans chaque étape de la conformité en s'adaptant aux **enjeux de leur activité**.

Mission RGPD est conçu par le cabinet d'avocats **Simon Associés** (30 ans d'expertise juridique) et le **Groupe Visiativ** (30 ans d'expérience en édition de logiciel et hébergement sécurisé en France).

Ne perdez plus de temps, c'est si simple !

ÉCHANGES SÉCURISÉS DATAROOMS



DATASITE

52b rue de la Bienfaisance
75008 Paris
Tél. : 01 40 06 13 13
Mail : info@datasite.com
Site Web : www.datasite.com

Datasite, premier fournisseur de datarooms du secteur M&A, accompagne les dealmakers du monde entier dans la gestion de leurs transactions grâce à des solutions intelligentes. Accélérez la due diligence juridique, réduisez les coûts et partagez des informations confidentielles en toute sécurité.

Certifié ISO 27001, ISO 27017 et 27018 et conforme RGPD avec des données hébergées en Europe, Datasite se distingue par la qualité de son service disponible 24/7/365 et par l'intuitivité et la sophistication de ses datarooms basées sur l'IA.

Faites équipe avec Datasite et aidez vos clients à conclure plus de transactions tout en gagnant plus de mandats.

DEALCOCKPIT™

DEALCOCKPIT

Contact : Fiona FAUVEL - Présidente & Associée
Mob. : +33 6 87 77 02 04
Mail : contact@alterfina.com
Site Web : www.alterfina.com

DealCockpit, est LA référence française qui mène vos transactions à l'Ère du Digital !

DealCockpit by ALTERFINA est l'unique fournisseur de dataroom 100 % français, 100 % indépendant, 100 % transparent et primé depuis plus de 10 ans.

Nous stockons vos données en Europe, et fournissons les niveaux de sécurité les plus exigeants.

Notre plateforme DealCockpit est bien plus qu'un simple outil de dataroom.

Vous conseillez une opération de fusion acquisition ? cession totale ou partielle ? levée de fonds ? Quelle que soit la nature ou la taille de l'opération, il est fondamental de vos fluidifier vos échanges, sécuriser les contenus et de protéger la valeur de l'entreprise.

Pour cela, DealCockpit vous offre une solution simple, solide et illimitée pour gérer vos opérations depuis l'initiation jusqu'à la cloture.

Aucun de délai de mise en service, aucune formation, DealCockpit est la garantie de sécurité tout en assurant une parfaite confidentialité.

Ne comptez plus vos pages, nous vous offrons un espace disque illimité, le nombre d'utilisateurs illimité et toutes les fonctionnalités le sont également !

#MakingDealsHappen



DROOMS

21 rue Clément Marot
75008 Paris
Tél. : +33 1 47 23 33 68
Mail : office-fr@drooms.com

Drooms vous propose la meilleure dataroom sur le marché pour faciliter l'échange sécurisé de documents confidentiels dans les domaines du juridique, de l'immobilier et de la finance. Fondée en 2001 par des spécialistes des domaines juridiques et M&A, Drooms, détenue par des fonds privés, est le seul fournisseur 100 % européen conforme au RGPD qui possède ses propres serveurs en Allemagne et en Suisse. La sécurité et la rapidité sont nos priorités pour accompagner plusieurs milliers de transactions d'une valeur cumulée de plus de 500 milliards d'euros. Parmi nos références : BNP Paribas, Crédit Suisse, Deloitte, E&Y, JP Morgan, PwC, UBS Real Estate ainsi que de nombreux cabinets d'avocats, de juristes, et des PME.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

La solution de la Conférence des Bâtonniers
JURI'PREDIS

720 Chemin des Jalassières
13510 Eguilles
Tél. : +33 (0)9 72 66 49 57
Mail : margaux@juripredis.com
Site Web : www.juripredis.com

L'intelligence artificielle au service des professionnels du droit

Avec le moteur de recherche jurisprudentielle Juri'Predis, vous anticipez les résultats de vos litiges pour déterminer la meilleure approche stratégique.

Découvrez des fonctionnalités innovantes et exclusives :

- Recherche rapide et pertinente de décisions de justice et textes de lois,
- Identification automatique de décisions similaires,
- Analyse des références jurisprudentielles de documents juridiques...

15 jours d'essai gratuit sur
www.juripredis.com



LEGAL SUITE

Immeuble le BoMA
8 rue de Saint Cloud
92150 Suresnes | France
Tél. : 01 41 38 75 75
Mail : contact@legal-suite.com
Site Web : www.legal-suite.fr

Conservez le capital intellectuel et collaborez

Gagnez un temps précieux en capitalisant et gérant votre activité de conseil interne. Conservez l'ensemble des consultations afin d'instruire ou répondre à de nouvelles demandes ou encore mettez votre base de connaissance à disposition des opérationnels.

Principales fonctionnalités :

- Exploitez les informations des documents scannés
- Collaborez à travers un portail flexible et interactif
- Affranchissez-vous des questions récurrentes
- Stockez et sécurisez vos documents
- Travaillez depuis Word et/ ou Outlook

Outils transverses : Notifications, Plug-in Outlook, Workflows, Génération de documents, Portail Collaboratif, Intelligence Artificielle (IA), OCR.

GESTION DES ASSURANCES RISK MANAGEMENT



DIRAJ 5 WEB

17, rue Ferdinand Buisson
69003 LYON CEDEX
Mail : info@dir-aj.fr
Toute documentation et information
Sur le site : www.dir-aj.fr
Contact : Valérie Francillon

Nom du progiciel : DIRAJ

20 ans au service des Directions Juridiques & Assurances

Année de création du progiciel : 1997, 2001 (V3 SQL Serveur)

Lancement de la Version 5 WEB : 2018

Progiciel intégré : Oui

Progiciel adapté à toute taille de structure publique et privée de 1 à 100 utilisateurs, ayant un service assurance.

Clientèle nationale et DOM TOM - Leader dans les collectivités territoriales

Objectif : Suivi de la sinistralité globale de la structure, de l'étude du rendement des contrats d'assurance, le suivi des parcs, la prévention et maîtrise des risques.

Gestion complète des sinistres sans restriction : responsabilité civile, flotte automobile, dommages aux biens, dommages ouvrages, accidents de travail des personnels, protection juridique... en liaison avec les contrats d'assurance et les parcs.

Suivi administratif et historique des dossiers (alertes, contrôle de validation...)

- Puissant outil de filtre et de recherche des dossiers, (multicritères, plein texte) - Accès rapide aux dossiers.

Gestion de carnets d'adresses.

Suivi financier des sinistres lié à tous les intervenants (victimes, établissement, assureur, employés...), comparé aux éléments des contrats d'assurance et permettant l'étude de leur rentabilité.

Gestion complète et organisée des documents entrants et sortants de DIRAJ - Génération de tous les courriers bureautiques (bibliothèques de modèles personnalisés) à partir de DIRAJ - rattachement direct des e-mails, courriers externes et autres documents au dossier DIRAJ (contrat assurance, carte grise, constats,...) - Envoi des documents par messagerie depuis le dossier.

Véritable infocentre de l'activité assurance, restitution des données élaborées essentielles à la mesure et prévention des risques de l'établissement.

GESTION DES CONTENTIEUX



DIRAJ 5 WEB

17, rue Ferdinand Buisson
69003 LYON CEDEX
Mail : info@dir-aj.fr
Toute documentation et information
Sur le site : www.dir-aj.fr
Contact : Valérie Francillon

Nom du progiciel : DIRAJ

20 ans au service des Directions Juridiques & Assurances

Année de création du progiciel : 1997, 2001 (V3 SQL Serveur)

Lancement de la Version 5 WEB : 2018

Progiciel intégré : Oui

Progiciel adapté à toute taille de structure publique et privée de 1 à 100 utilisateurs, ayant un service assurance.

Clientèle nationale et DOM TOM – Leader dans les collectivités territoriales

Objectif : Organise la gestion complète des dossiers de litige de toute nature : contentieux, pré-contentieux, arbitrage/convention, consultations juridiques, Propriété intellectuelle.

Fonctionnalité intégrée de classement et de gestion documentaire juridique : établissement d'une banque de données jurisprudentielle interne, facilement consultable.

Nombreuses classifications thématiques des dossiers offerte, dont un thésaurus.

Identification précise des tous les intervenants (demandeur, défendeur, avocat(s), tribunal...)

Suivi administratif, historique, suivi des étapes d'avancement d'un dossier et suivi financier complet de chaque affaire.

Système de rappels performant intégré à des calendriers individuels et collectifs.

Gestion des documents dans chaque dossier : génération des documents internes depuis DIRAJ (interface avec les outils bureautiques, bibliothèque de modèles)

Intégration de tout document externe bureautique et numérisé aux dossiers (mémoire, jugement, décisions, échanges de courriers) par rattachement direct depuis la messagerie ou le poste de travail. Outils de recherche performants et restitution des données de bilans d'activité sous forme de tableaux de bord, états statistiques.



ESABORA

45, boulevard Auguste Blanqui
75013 PARIS
Tél. : 01 45 65 14 16
Mail : contact@esabora.com
Sites Web : www.esabora.com
www.PourMesDossiers.com

Logiciels hyper paramétrables :

- GÉRER : tous vos types de dossiers (précontentieux, contentieux, RC, assurances, avis juridique...), les pièces jointes, les habilitations et les droits d'accès
- TROUVER : recherches prédéfinies et multicritères
- ÉDITER : à partir de modèles facilement personnalisables
- PILOTER : gestion des délais, des alertes, des relances, de tableaux de bord, ...
- COMMUNIQUER : messagerie interne, externe,...
- OPTIMISER : traitements par lots, liens,...

Logiciels full web 100 % client léger.

Accompagnement personnalisé : conseil, paramétrage, reprise de données, formation, support, maintenance,...

30 ans d'expérience, des centaines de références, des milliers d'utilisateurs : Ministères, cours et tribunaux, collectivités territoriales, grands comptes,...



LEGAL SUITE

GROUPE SEPTIO

LEGAL SUITE

Immeuble le BoMA
8 rue de Saint Cloud
92150 Suresnes | France
Tél. : 01 41 38 75 75
Mail : contact@legal-suite.com
Site Web : www.legal-suite.fr

Organisez l'activité contentieuse de votre entreprise et gérez les risques
Assurez la conduite active et efficace du contentieux en ayant une image globale et pertinente de vos risques, de vos enjeux et de l'impact de votre gestion.

Principales fonctionnalités :

- Exploitez les informations des assignations scannées
- Conduisez une politique de gestion des risques
- Collaborez efficacement avec vos conseils
- Utilisez des workflows adaptés à vos contentieux
- Maîtrisez l'impact financier de vos contentieux

Outils transverses : Notifications, Workflows, Rapport & KPI, GED, Portail Collaboratif, GaLexyBot, Intelligence Artificielle (IA), OCR.

Présentez vos solutions

sur le site

JuriShop  FR

Portail des fournisseurs du droit



DIR'AJ 5 WEB

LA SOLUTION WEB DU LOGICIEL
JURIDIQUE ET ASSURANCE



LA MAÎTRISE
DE VOTRE ACTIVITÉ

PARTOUT, À TOUT MOMENT

- Un outil moderne, performant et complet, au paramétrage puissant et simple
- Une réponse à la gestion collaborative connectée et au travail à distance
- Les fonctions de veille sont assurées : le temps pour l'expertise juridique est privilégié
- Des informations qualifiées en permanence pour vos analyses, bilans d'activité...

**CONTENTIEUX . GESTION DES CONTRATS . CONSULTATIONS JURIDIQUES
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE . VEILLE JURIDIQUE . GESTION DE LA SINISTRALITÉ . ASSURANCES**

©DIR'AJ depuis plus de 20 ans au service des acteurs juridiques des collectivités territoriales et entreprises

DIR'AJ SàRL - 17, Rue Ferdinand Buisson - 69003 LYON CEDEX
www.dir-aj.fr - info@dir-aj.fr

IMMOBILIER
BAUX COMMERCIAUX



AS-TECH SOLUTIONS

1280, avenue des Platanes
Future Building II
34970 Lattes
Tel : 0160 42 74 40
Mail : contact@astech-solutions.com
Site Web : www.astech-solutions.com

AS-TECH Web Office est un logiciel de gestion de patrimoine transversal (bâtiments, entrepôts, point de ventes, équipements, etc) autour duquel se déploie des applications métiers.

Le module contrats et baux permet l'inventaire du parc immobilier, le suivi de l'environnement contractuel avec les dates, montants, clauses, conditions, alertes, révision, échancier, la production des courriers (avis d'échéance, lettre de révision...) et le quittancement.

Un outil complet pour le suivi de l'ensemble de vos contrats et notamment les contrats locatifs que vous soyez Bailleur ou Preneur.

Demandez-nous une présentation & profitez de notre expérience depuis 1989. N° 1 avec + de 700 établissements équipés.



LEGAL SUITE

GROUPE SEPTEO

LEGAL SUITE

Immeuble le BoMA
8 rue de Saint Cloud
92150 Suresnes | France
Tél. : 01 41 38 75 75
Mail : contact@legal-suite.com
Site Web : www.legal-suite.fr

Disposez d'un inventaire exhaustif de l'ensemble du patrimoine foncier ou locatif.

Maîtrisez les risques juridiques et financiers ; anticipez les changements intervenant dans le paysage patrimonial du groupe.

Principales fonctionnalités :

- Exploitez les informations des contrats immobiliers scannés
- Valorisez le parc immobilier
- Suivez vos échéances clés
- Sécurisez la révision des loyers
- Générez vos documents automatiquement

Outils transverses : Notifications, Annuaire centralisé, Génération de documents, Rapport & KPI, Portail Collaboratif, Intelligence Artificielle (IA), Signature électronique.



Journée du droit de la e-santé

14 avril 2022

UIC-P Espaces Congrès
Paris 15^{ème}

Programme et inscription sur www.regimedia.fr/journee-du-droit-de-la-e-sante-by-legi-team



11^{ÈME}
JOURNÉE DU
MANAGEMENT
JURIDIQUE

REPENSER LE MANAGEMENT DE SA DIRECTION JURIDIQUE

23 juin 2022

CAPITAL 8 - Paris 8^{ème}



RENCONTRER



INNOVER | ÉCHANGER



APPRENDRE

Organisateurs :



Prix :



Informations et inscriptions sur
www.journeemanagementjuridique.com

Vos innovations Notre expertise

Depuis 90 ans, Beau de Loménie accompagne ses clients partout dans le monde pour optimiser, sécuriser et défendre leurs droits de propriété industrielle (brevets, marques, dessins & modèles, droits d'auteur, noms de domaine). Nos équipes se composent de 200 personnes, dont 70 ingénieurs et juristes habilités à représenter et à défendre les clients du Cabinet devant les principaux offices de PI en Europe et dans le monde.



beau de Loménie

Conseils en Propriété Industrielle
Mandataires en brevets européens
Mandataires européens en marques et modèles

www.bdl-ip.com



BDL-IP

Bureaux : Paris, Lille, Lyon, Marseille, Munich, Duisburg, Birmingham



FOURNISSEURS

Guide des Fournisseurs pour les directions juridiques et administratives

Annonces légales & formalités ♦ >

Enquêtes civiles ou commerciales ♦ >

Édition ♦ >

Formations ♦ >

Gestion et recherches documentaires ♦ >

Recrutement ♦ >

Téléphonie professionnelle ♦ >

Traduction juridique ♦ >

ANNONCES LÉGALES & FORMALITÉS



JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS

8 rue Saint augustin
75002 Paris
Mail : contact@jss.fr
Site Web : www.jss.fr

Partenaire majeur des professions juridiques depuis plus de 120 ans, le Journal Spécial des Sociétés vous propose un accompagnement digital et humain pour vos annonces légales et formalités. Publiez vos annonces légales dans notre journal imprimé ou sur notre Service de Presse en Ligne quand vous le souhaitez, adressez-nous vos formalités dématérialisées ou en format papier et suivez vos commandes en temps réel sur www.jss.fr. Des équipes d'Experts sont disponibles pour vous conseiller avec un suivi personnalisé, contactez-nous !

ENQUÊTES CIVILES OU COMMERCIALES



ABAC GROUPE

ABAC Détective (SAS), situé :
82 boulevard du Montparnasse
75014 PARIS

ABAC Détective (SAS) Rive Droite
29 rue de Ponthieu
75008 PARIS
Mobile : 06 84 86 05 86 (24h/24 - 7j/7)
Mail : abacdetective@wanadoo.fr
Site Web : www.detectiveparis.com

ABAC Détective (SAS) Cannes
5 rue Philibert Delorme
06400 CANNES
Mobile : 06 84 42 75 16 (24h/24 - 7j/7.)

Notre Agence est dirigée par son fondateur, Monsieur Gérard THOMAS-BRONDEAU depuis 50 ans, ancien secrétaire général du Conseil National des Agents Privés de Recherche, inscrit sous le numéro d'agrément délivré par le Ministère de l'Intérieur (CNAPS : Conseil National

des Activités Privées de Sécurité) : AGD-075-2024-04-02-20190369827. Agréée par le CNAR (Conseil National des Agents de recherches) et affiliée à IKD (International Kommission Detektiv-Verbände), représentant de nombreux correspondants dans le monde et Maître de stage auprès des 4 Écoles nationales délivrant le diplôme de Détective (dont l'Université Paris 2 Panthéon Assas). Notre équipe est composée de professionnels de l'investigation, chacun d'eux est spécialisé dans un domaine et tous sont prêts à s'investir pour la défense de vos droits et la sauvegarde de vos intérêts. Nous mettons à votre disposition une équipe d'enquêteurs chevronnés et expérimentés : 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Missions France et Étranger.

Toutes missions d'investigations privées, commerciales et industrielles. Aides, assistances et conseils par des professionnels expérimentés, efficaces.



ADESS INVESTIGATION RENSEIGNEMENT

11 rue Labie
75017 Paris
Tél. : 06 46 55 15 03 - 01 71 93 06 12
Mail : adess.investigation@gmail.com
Site Web : www.adess-investigation.com

ADESS INVESTIGATION RENSEIGNEMENT est une agence de recherches et de renseignements privés agréée (Minist.Int).

Défense des intérêts des entreprises, industries, particuliers et en collaboration avec leurs avocats, recherche de preuves et d'informations face aux préjudices : espionnage industriel, concurrence déloyale, fraude sociale, détournement, escroquerie, recherche de débiteurs...

Préventivement : Renseignement d'affaire et enquêtes préalables : connaître son environnement professionnel et social.



AFIP DÉTECTIVE PRIVÉ

127 rue Amelot
75011 Paris
Tél. : 01 77 11 98 06
Mail : contact@afip-detective.com
Site Web : www.afip-detective.com

Agence de détectives privés située dans l'Est parisien, AFIP apporte son expertise et son expérience aux professionnels qui souhaitent recueillir des preuves en vue de les produire devant une juridiction.

Les enquêteurs de l'agence interviennent principalement dans les litiges industriels et commerciaux tels que: concurrence déloyale, créances impayées, vol en entreprise, enquêtes financières...

AFIP collabore avec des professionnels du droit qui lui font confiance depuis de nombreuses années.



AGENCE ACTIV

10 rue du Colisée
75008 Paris, Île-de-France
Tél. : 01 80 91 35 72
Mob. : 06 08 61 17 51
Site Web : www.agenceactiv.com

L'agence ACTIV exerce Depuis 1998 dans le milieu de l'investigation. La société possède tous les agréments pour exercer les profession de Détective Privé déclaré sous le numéro d'agrément AGD-094-2023-05-25-20180336517, nous sommes également membre du Syndicat National des Agents de Recherches Privées (SNARP).

Nous intervenons auprès de chefs d'entreprises, d'avocats, et hommes d'affaires soucieux de protéger leur intérêts face a une concurrence déloyale et des arrêts de travail abusifs à répétitions. Nous sommes également spécialisés dans les affaires d'adultères et de gardes d'enfants avec photos et vidéos à l'appui. Nous effectuons tous types d'enquêtes sur devis.

Nos rapports sont utilisables devant les Tribunaux, nous vous garantissons des prestations de qualité.

Notre philosophie de travail : l'écoute, l'expérience, l'engagement et le résultat.



Cabinet d'Expertise de faux en écritures et documents - Agréé par les tribunaux

PARIS/GENÈVE
Siège social : CNPG - GRAPHEXPOL
26 rue de Londres
75009 Paris
Adresser toute demande : GRAPHEXPOL
48 rue de Marseille
60590 Flavacourt
Téls. : 01 44 34 23 23 - 06 07 70 36 48
Mail : graphexpol@cnpgconseil.com
Site Web : www.graphexpol.fr

L'expertise en écriture et en faux documents a pour objet la comparaison entre des documents litigieux et des documents authentiques, afin de mettre en exergue l'existence de faux ou d'écrits sincères et d'identifier l'auteur à l'aide de la comparaison à d'autres documents dont l'origine est connue. Notre activité d'experts agréés s'applique dans les cas suivants : lettres anonymes, menaces, chèques bancaires, fausses signatures, graffitis, tags, contrats, reconnaissances de dette, cessions de parts, faux en documents administratifs, montages délictueux en photocopie et informatique.



4 place Louis-Armand
75012 Paris
Tél. : +33 (0) 4 82 53 18 30
Mail : contact@uxam.com
Site Web : www.uxam.com

UXAM est un groupe de détectives privés agréés par le CNAPS, qui mène des investigations sur tout le territoire français et à l'étranger.

UXAM est un référent dans le métier de l'investigation avec des méthodes et des résultats éprouvés.

Avec plus de **15** agences en France, UXAM possède les enquêteurs, les ressources et les connaissances dont vous avez besoin pour chaque type d'enquête.

Nos détectives ont les compétences et l'expertise nécessaires dans les domaines suivants :

- Enquête civile (NPAI / PSA / Ayants droit)
- Concurrence déloyale
- Contrôle de salarié
- Vol en entreprise
- Renseignement commercial

- Enquête familiale
- Cyber investigations

NOS AGENCES : PARIS - LYON - MARSEILLE - NANTES - LILLE - TOULON - GRENOBLE - SAINT-ETIENNE - BOURG-EN-BRESSE - CLERMONT-FERRAND - COLMAR - VALENCE - STRASBOURG



Enquête - Intelligence économique - Généalogie LYON-PARIS-BORDEAUX

9 rue Robert
69006 LYON
Téls. : 04 81 09 17 33 - 06 77 18 18 84
Site Web : www.agence-verdict.com

Nous sommes une équipe de détectives qualifiés dans l'enquête financière sur personne physique et morale ainsi que l'investigation terrain, la généalogie, l'intelligence économique et le cyber renseignement. Plus précisément, nous vous garantissons des services sérieux et diversifiés dans :

- Recherche de débiteur
- Enquête financière
- Renseignement commercial
- Intelligence économique
- Concurrence déloyale
- Contrôle arrêt de travail
- Vol en entreprise
- Recherche successorale

Nous intervenons sur tout le territoire français et à l'étranger.

Nos rapports d'enquêtes sont recevables devant les juridictions compétentes.

CYBER RENSEIGNEMENTS



C-CURE SYSTEMS

Cyber Renseignement - Cyber Protection - Cyber-Réputation PARIS - LYON - GENEVE-NICE

Tél. : 04 28 29 86 37
Site Web : www.c-cure.systems/fr/

Notre métier ?

Mettre en place des solutions opérationnelles pour garantir la sécurité et la confidentialité des échanges de nos clients.

Une analyse Cyber-360.fr permet d'évaluer les expositions au risque cyber.

Garantir aucune interception externe sur tous les moyens de communication.

- Audit sécurité (accès, caméra, informatique)
- Cyber-360.fr
- Sécurisation physique de locaux
- Détection caméras espions
- Protection téléphone mobile
- Cyber-phone chiffré
- Investigation usurpation d'identité
- Réseaux sociaux
- Surveillance Darkweb
- Ransomware
- Récupération de mot de passe perdu
- Récupération supports détériorés ou effacés
- Géolocalisation véhicule et smartphone

Membre du Cluster EDEN Cyber-Défense.
Expert près la cour d'appel de Lyon.

ÉDITION



JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS

8 rue Saint augustin
75002 Paris
Mail : contact@jss.fr
Site Web : www.jss.fr

Le Journal Spécial des Sociétés est un journal d'annonces légales hebdomadaire destiné à tous les professionnels du droit. Il vous informe sur l'actualité du monde juridique et judiciaire grâce à 52 numéros par an et propose des thèmes inédits en version papier ou numérique.

Pour plus d'informations, RDV sur www.jss.fr.

Sur le site, publiez également vos annonces légales en ligne ou dans le journal imprimé et déposez vos formalités dématérialisées ou non.



LEGI TEAM

198 avenue de Verdun
92130 Issy-les-Moulineaux
Tél. : 01 70 71 53 80
Site Web : www.legiteam.fr

LEGI TEAM est innovateur en Édition Presse, Web et Événementiel dédiés aux professions du droit (avocats, notaires, juristes...) depuis 1996, avec des médias leaders.

Spécialistes de l'accompagnement des métiers du droit et de la mise en relation, nous avons créé depuis 1996 un pôle Presse leader en management des professionnels, ainsi qu'un pôle Web incontournable en France, et enfin construit un panel d'événements originaux et forts. Notre expertise en veille est aussi à votre disposition avec notre Observatoire...

FORMATIONS



Lefebvre Dalloz CSP DOCENDI

Tél. : 01 53 24 90 00
Mail : relationclient@csp.fr
Site Web : www.cspdocendi.fr

CSP DOCENDI ouvre la voie des soft skills, compétences clés du 21^{ème} siècle, tant pour l'employabilité des salariés que pour l'efficacité et la performance des entreprises. CSP DOCENDI s'inscrit sous le signe de l'innovation pédagogique et de la complémentarité des solutions sur étagère et sur mesure.

Nos intervenants ont à cœur de s'adapter aux attentes individuelles de chaque participant, y compris pour nos formations Inter. Nous intervenons sur 7 domaines majeurs :

- le Management et Leadership,
- le Développement Personnel
- l'Efficacité Professionnelle et la Communication,
- la Gestion de Projet,
- la Vente et Relation Client et le Learning



DALLOZ FORMATION

Tél. : 01 40 64 13 00
Mail : inscription@dalloz.fr
Site Web : www.dalloz-formation.fr

Dalloz Formation est la référence en matière de formation juridique. Retrouvez ses 500 formations annuelles, journées d'actualité, événements, petits-déjeuners, modules e-learning, parcours compétences sur le site dalloz-formation.fr. Dispensées par des formateurs experts et intervenants de renom, nos formations innovantes et certifiées, vous permettent d'acquérir et de développer des compétences nouvelles, actualiser vos connaissances et bénéficier de conseils pratiques. Résolument opérationnelles, elles sont destinées aux professionnels et praticiens du droit dans tous les secteurs d'activité.



Lefebvre Dalloz

ELEGIA

Tél. : 01 81 69 81 81
Mail : elegia@elegia.fr
Site Web : www.elegia.fr

Avec 30 ans d'expérience comme Business Partner des responsables formation, ELEGIA s'impose comme l'organisme de formation de référence dans l'univers des ressources humaines, du juridique, du management et de l'efficacité professionnelle. Certifié action de formation Qualiopi, label garantissant la qualité des prestataires d'actions concourant au développement des compétences dans le cadre d'actions de formation, ELEGIA vous apportera toute son expertise pour répondre à vos besoins de formation.

Nous proposons des journées d'actualité, notamment en droit des affaires, pour décrypter l'actualité juridique de votre métier et des formations traitant tous les aspects juridiques tant technique que pratique dans des thématiques variées de la vie de l'entreprise.

tous nos fournisseurs sur
www.jurishop.fr



EMLYON

23 avenue Guy de Collongue
69134 Ecully cedex
Contact : Eve Schönberg – Directrice du programme
Mail : guirao-cassin@em-lyon.com
Site Web : <http://www.em-lyon.com/ms/juriste>

Le MS Juriste Manager International s'adresse aux jeunes juristes titulaires d'un M2 en droit. Avec l'internationalisation et la digitalisation croissante, les métiers du droit doivent évoluer.

Le programme a pour ambition d'optimiser votre parcours initial en vous préparant à intervenir dans des contextes interculturels et de transformation digitale. Experts en droit, vous serez également en capacité d'apporter à votre future structure d'accueil, entreprises et cabinets d'avocats, une dimension technologique, organisationnelle, business, managériale et interculturelle forte.



FIDAL FORMATIONS

4-6 avenue d'Alsace
92982 Paris la Défense Cedex
Contact : direction.communication@fidalformation.fr
Site Web : www.fidalformations.fr
Domaines d'interventions : Droit des affaires
Implantation : 90 sites de formations repartis dans toute la France, 15 interlocuteurs régionaux, 1000 intervenants

FIDAL Formations accompagne depuis plus de 30 ans les entreprises dans tous les domaines du droit des affaires, en mettant en place des formations répondant aux besoins opérationnels de chaque fonction.

Des formations certifiantes, aux cycles d'actualité, aux e-learning et à l'intra-entreprise, nos formations s'appuient sur les expertises et les retours d'expériences des avocats, juristes et consultants du cabinet FIDAL.



Lefebvre Dalloz

FRANCIS LEFEBVRE FORMATION

Tél. : 01 44 01 39 99
Mail : info@flf.fr
Site Web : www.flf.fr

Depuis 1894, Francis Lefebvre Formation est l'organisme de formation professionnelle leader dans les domaines de la comptabilité, de la finance, de la fiscalité et du droit.

Notre catalogue de formations se veut toujours plus proche de vous, des évolutions de votre métier, des nouveaux usages et tendances, dans un contexte où se transformer devient une évidence.

Une offre de formations renouvelée, plus centrée sur vos besoins de compétences, plus digitale.

Une pédagogie multimodale renforcée, plus opérationnelle, plus interactive, plus engageante et adaptée aux techniques du droit.

Capitalisez sur
vos acquis juridiques
pour exceller dans
le monde des affaires.

Mastère Spécialisé
Juriste Manager International

Full-Time & Part-Time

masters.em-lyon.com



em
lyon
business
school

early makers
since 1872

em lyon business school est un établissement privé d'enseignement supérieur.
© 2022. Tous droits réservés. Toute réimpression, toute diffusion sans autorisation est formellement interdite.

Publicité



1202 l'Occitane
Technoparc 3 Bât. 10
31670 LABEGE
Tél. : 05 62 88 28 43
Mail : contact@juriscampus.fr
Sites Web : www.juriscampus.fr
www.catalogue.juriscampus.fr

Créée en 2004, JurisCampus est le premier institut de formation juridique spécialisé en E-learning.

Nos formations vont du BAC au BAC+5 et sont reconnues par l'État.

Notre expertise en Droit du Patrimoine vous accompagne évidemment à la maîtrise des facteurs fiscaux, matrimoniaux, ou encore successoraux. Nous sommes à ce titre membre de la Fédération Nationale Droit du Patrimoine.

Nos formations (présentielle ou à distance) vous permettront d'exercer les métiers de Conseiller en Investissements Financiers, Courtier en Assurance, Agent Immobilier ; et aux Avocats, Notaires et Experts-comptables de se spécialiser.

JurisCampus met également à disposition de ses anciens diplômés un réseau d'anciens : monalumni.fr afin de leur proposer des offres d'emploi, de la veille réglementaire, etc...

Enfin JurisCampus Editions propose des ouvrages regroupés en plusieurs collections conçus comme des outils pédagogiques pouvant venir en complément de nos formations.



7 boulevard du Roi
78000 Versailles
Tél. : 06 66 73 76 74
Mail : contact@juridy.com
Site Web : www.juridy.com

Développez vos soft skills, formez vous aux méthodes du Legal Design pour optimiser vos services et vous inscrire dans la chaîne de valeur de votre entreprise. Atelier d'initiation au Legal Design. Atelier Langage juridique clair et visuel.

Transformation, restructuration, réorganisation... les métiers juridiques doivent sans cesse s'adapter. Gérer simultanément plusieurs projets complexes est devenu la norme. Trouver des solutions adaptées et proposer des services innovants et gérer l'activité juridique avec agilité à l'ère du

digital, il est nécessaire d'acquérir de nouveaux savoir-faire et compétences transversales. Aujourd'hui, le « mindset » des métiers du droit doit évoluer vers plus de collaboration, de créativité, de simplification des processus. Le tout avec une communication claire, impactante et pragmatique.



LAMY FORMATION

Tél. : 09 69 32 35 99
Mail : Fr-lamy.formation@wolterskluwer.com
Site Web : www.wk-formation.fr/lamy

Lamy Formation accompagne les métiers juridiques sur les actualités et les tendances qui impactent leur quotidien :

- des décryptages appliqués au quotidien pour faire le point sur les dernières évolutions réglementaires,
- des cycles métiers pour renforcer ses compétences et développer son expertise technique,
- des modalités innovantes pour challenger ses pratiques et valoriser ses softs skills

Lamy Formation vous accompagne ainsi pour être le « Legal Business Partner » dont les entreprises en pleine transformation ont besoin aujourd'hui.



UNIVERSITÉ DE TOULON
Direction de la Formation Professionnelle et de l'Alternance

Campus de La Garde - La Valette
83130 LA GARDE
Tél. : 04 94 14 22 50
Site Web : <https://dfpa.univ-tln.fr>

Au cœur de l'Université de Toulon, la Direction de la Formation professionnelle et de l'Alternance permet à tout public d'accéder aisément à une large gamme de formations dans le domaine juridique.

Vous souhaitez reprendre vos études, intégrer à la carte l'enseignement de nos licences et Masters en Droit, réaliser une VAE, vous former en Alternance, ou encore acquérir un Diplôme d'Université* ? Nous répondons aux besoins spécifiques des entreprises, des salariés ou des demandeurs d'emploi et vous accompagnons dans vos projets de formation, dans un secteur qui vous passionne !

Les Diplômes d'Université : Droit des Animaux | Droit et Ingénierie Fiscale | Expertise judiciaire | Protection de l'enfance | DU Modes Amiables de Résolution des différends | DU Droit de l'Urbanisme.



FORMATIONS JURIDIQUES

198 avenue de Verdun
92130 Issy-les-Moulineaux
Tél. : 01 70 71 53 80
Site Web : formations-juridiques.com

Vous souhaitez annoncer un événement, un congrès ou une formation ou même un podcast ou un webinar à distance ? (même un Replay !)

Ce site est un agenda qui regroupe les événements liés au Droit (formations juridiques continues ou initiales, conférences, salons, congrès, elearning, webinaires, podcasts de formation...). L'objectif ? Permettre une meilleure diffusion de l'information et répondre à un besoin simple des professions du droit :

Trouver vite et facilement une formation précise pour progresser !

Et pour vous, organisateurs, l'opportunité de faire connaître vos événements au plus grand nombre.

ORGANISMES DE FORMATION JURIDIQUE PARTENAIRES DE AGENDA-JURIDIQUE.FR

LAMY FORMATIONS & LIAISONS SOCIALES (GROUPE WOLTERS KLUWER)

Immeuble Euroatrium
7, rue Emmy Noether
CS 90021
93588 SAINT OUEN CEDEX

FRANCIS LEFEBVRE FORMATION (GROUPE LEFEBVRE DALLOZ COMPÉTENCES)

13-15 Rue Viète
75017 Paris

UNAPL ORIFFPL

46 boulevard de la Tour-Maubourg,
75007 Paris

SIDE QUEST

33 avenue de Verdun
83100 Toulon

LEXAVOUÉ FORMATION

20, quai Jean Moulin
CS 30185
69289 Lyon cedex 02

GESTION ET RECHERCHES DOCUMENTAIRES



EXTRADOC

Contact : Sébastien GOUERAT
Tél. : 06 44 31 43 22
Mail : contact@extradoc-services.com
Site Web : www.extradoc-services.com

ExtraDoc : C'est toute l'expertise de la ressource documentaire au service des avocats et des directions juridiques. Une solution souple et modulable pour une gestion optimale de votre documentation juridique et d'affaires.

Des prestations standard ou sur mesure pour vous permettre de vous consacrer à votre cœur de métier :

- Veille juridique & presse
- Recherches & dossiers documentaires
- Gestion dynamique de vos abonnements
- Numérisation des fonds
- Formation & conseils

Découvrez plus en détails ces prestations d'externalisation :
<https://www.extradoc-services.com/>

RECRUTEMENT



ATORUS EXECUTIVE

28, Cours Albert 1^{er}
75008 Paris
Tél. : 06 75 42 39 71
Mail : contact@atorusexecutive.com
Site Web : www.atorusexecutive.com

Atorus Executive est un cabinet de recrutement créé il y a 5 ans par Marie Hombrouck, qui recrute en CDI et en managers de transition dans les secteurs juridique et RH.

Nous vous accompagnons avec réactivité et conviction dans vos recrutements pour les fonctions corporate (Juridique, RH, Fiscal, Compliance,). Notre force est la connaissance des candidats disponibles immédiatement

Bienveillance et expertise sont les maîtres mots du cabinet Atorus Executive et, comme le dit Marie : « *nos candidats sont formidables !* ».



ATLANTIC TALENT ADVISORY

75, boulevard Haussmann
75008 Paris
Contact : Angélique Lansolot
Mail : info@atlantic-talent.com
Tél. : +33 (0) 1 42 68 52 94
Site Web : www.atlantic-talent.com

Atlantic Talent Advisory est un acteur reconnu dans le recrutement de cadres juridiques pour le compte d'entreprises et de cabinets d'avocats.

Nous sommes une organisation agile, focalisée sur les besoins de nos clients. Par ailleurs, nous garantissons à tout moment le plus haut niveau de confidentialité et d'intégrité tant vis-à-vis de nos clients que des candidats.

Poste : Juridique, Fiscal, Compliance, DPO, Règlementaire

Lefebvre Dalloz

- Le pôle formation Lefebvre Dalloz,
- c'est 5 organismes de formation
- pour répondre à tous vos besoins de développement des compétences.

Digital learning, formations d'actualité, formations inter, intra ou sur-mesure, parcours certifiants... Nos solutions de formation couvrent l'ensemble de vos problématiques et celles de votre entreprise.

RETROUVEZ TOUTES NOS SOLUTIONS DE FORMATION SUR NOS SITES INTERNET



Lefebvre Dalloz
Réfèrent comptabilité, fiscalité et finance.
fff.fr



Lefebvre Dalloz
Réfèrent droit social, RH et QHSE.
elegia.fr



Lefebvre Dalloz
Réfèrent juridique.
dalloz-formation.fr



Lefebvre Dalloz
Réfèrent banque, assurance et finance.
barchen.fr



Lefebvre Dalloz
Réfèrent softs skills.
cspdocendi.fr



BCP PARTNERS

5 rue du Commandant Rivière
75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 83 62 33 58
Mail : b.cordier@bcp-partners.com
Site Web : www.bcp-partners.com
Contact : Blandine Cordier-Palasse

- Recrutement de leaders Juridique et Fiscal, Compliance, Ethique et RSE, Risk Management, Direction Générale, Secrétariat Général/ COO, Finance.

- Conseil & accompagnement en stratégie de gouvernance : Nous évaluons vos instances de gouvernance - Board, Comex ou CoDir - et vous conseillons pour les renforcer ou les rendre plus efficaces.

Par nos expériences opérationnelles et notre spécialisation fonctionnelle, nous vous apportons une solide connaissance du mercato et des organisations.

CHEVILLARD EXECUTIVE

LEGAL & EXECUTIVE SEARCH

12 rue de Milan
75009 Paris
Tél. : 01 75 24 24 69
Mail : contact@chevillardexecutive.com
Site Web : www.chevillardexecutive.com

Créé en 2009, le cabinet Chevillard Executive est le spécialiste du recrutement par approche directe et du coaching des professionnels du droit.

Nous intervenons sur l'ensemble des métiers juridiques, auprès des cabinets d'avocats, des études notariales et des directions juridiques de groupes français et internationaux.

Nos consultants dédiés exclusivement à cette pratique sont tous d'anciens avocats. Grâce à leur expertise, à leur parfaite connaissance du marché et à leur réseau étendu de contacts, ils apportent un service hautement personnalisé.

Notre approche qualitative repose sur la compréhension approfondie des besoins de nos clients et de nos candidats, ainsi que sur la mise en œuvre de moyens performants pour y répondre, dans le respect des règles déontologiques et de la plus stricte confidentialité.



LES MÉTIERS DU DROIT
RECRUTEMENT JURIDIQUE

CHRISTINE MESSIER

Tél. : 06 23 94 15 91
Mail : recrutement.lesmetiersdudroit@gmail.com
Site Web : www.lesmetiersdudroit.fr
in : LES MÉTIERS DU DROIT - Recrutement juridique

Christine Messier créatrice du cabinet « LES MÉTIERS DU DROIT - Recrutement juridique » Intervient en recrutement & management auprès des professionnels du droit depuis plus de 25 ans.

Sa réelle connaissance des acteurs dans le domaine juridique à Paris et en région Rhône-Alpes lui permet d'appréhender leurs besoins et de répondre rapidement à leurs attentes.

L'offre « LES MÉTIERS DU DROIT - Recrutement juridique » est basée sur deux services :

- L'activité « Recrutement » est fondée sur des principes non équivoques, qui sont la réactivité, la confidentialité

et la satisfaction client. Les profils recherchés sont principalement : assistants juridiques, juristes, Avocats - collaborateurs, Clercs de notaires (CDI, CDD). Cette offre de services repose sur un recrutement « au succès ».

- L'activité « Management - Rapprochement - Cession d'activité » permet aux professionnels exerçant une activité réglementée d'être mis en relation « sous conditions » pour la cession ou l'acquisition de structures.

Cette approche déontologique et méthodique est aussi appliquée auprès des candidats. En effet, le cabinet les conseillera et les orientera vers des postes en adéquation avec leurs aspirations et leurs expériences.

**La compétence se recrute avec
LES MÉTIERS DU DROIT - Recrutement
Juridique !**

Depuis 10 ans, le cabinet est animé par deux associées proches des préoccupations de leurs clients grâce à leur expérience opérationnelle comme avocate, directeur juridique et secrétaire de conseil d'administration.

Blandine Cordier-Palasse,

Associée fondatrice, Docteur en Droit, ancien avocat à la Cour d'Appel de Paris, directeur juridique et secrétaire de conseil, Co-fondatrice du Cercle de la Compliance
Mail : b.cordier@bcp-partners.com

Angélique Budin,

Associée, Ancien avocat à la Cour d'Appel de Paris
Mail : a.budin@bcp-partners.com

Deux activités :

- Recrutement et conseil en organisation et stratégie humaine dans les métiers du Droit, Ethique et Compliance, Risk management, RSE, DAF, DRH, Gouvernance et Administrateurs
- Accompagnement de dirigeants et évaluation de Conseil d'Administration/de Surveillance, ComEx/ CoDir pour améliorer le fonctionnement et la performance des instances de gouvernance

Objectif : Comprendre nos clients pour mieux renforcer leur capital humain avec les talents à forte valeur ajoutée, capables d'accompagner leur stratégie.



BCP PARTNERS

5 rue du Commandant Rivière 75008 Paris Tél. : +33 (0)1 83 62 33 58 Site Web : www.bcp-partners.com Contact : Blandine Cordier-Palasse b.cordier@bcp-partners.com

LES ORGANISMES DE FORMATION **LEFEBVRE DALLOZ**
VOUS ACCOMPAGNENT DANS **VOTRE MONTÉE EN COMPÉTENCES**



- Plus de **1 200** formations
 - Plus de **7 500** sessions
 - **6** formats distanciels au choix
- Plus de **100** parcours



Découvrez nos solutions de formation
pour votre entreprise en **téléchargeant**
gratuitement le Book Général 2022



Notre offre répond à l'ensemble de vos besoins dans les
domaines du **droit**, du **chiffre** et des **soft skills** pour
développer de nouveaux savoir-faire et compétences.

Lefebvre Dalloz



Bärchen

Le partenaire métier de votre performance au quotidien

EQUITEAM

EQUITEAM

40, rue La Pérouse
75116 Paris
Tél : +33 (0)1 5364 7794
Contacts : Dominique Montabrie
et Laurent Bouchet, Associés.
Site web : www.equiteam.com

En 2021, Equiteam a notamment permis de recruter un Secrétaire Général dans le secteur énergies renouvelables, plusieurs directeurs juridiques, de DJ M&A et de responsables corporate au sein de groupes cotés ainsi qu'un Global DPO et un DJ Risques et Assurances.

En cabinet, plusieurs associés et collaborateurs senior en M&A, Financement et Environnement.

Spécialisé dans le recrutement de managers et d'experts juridiques pour les entreprises et les cabinets d'avocats, Equiteam a mené plus de 1 200 missions depuis sa création.

Forts de plus de 25 ans d'expérience, Dominique Montabrie et son équipe ont constitué un important réseau dans l'ensemble des professions juridiques et fiscales.

Dans le respect des candidats, l'approche directe, qualitative, associée aux moyens

numériques permet d'apporter réactivité et efficacité aux clients qui, pour 60 % d'entre eux, travaillent avec Equiteam depuis plus de 10 ans.



JURISPARTNER

102 boulevard Malesherbes
75017 Paris
Contact : Christian Lamy
Tél. : 06 42 93 54 06
Mail : christianlamy@jurispartner.com
Site Web : www.jurispartner.com
Linkedin : www.linkedin.com/company/jurispartner

Expert en recrutement juridique et fiscal. Créée en 2002, Jurispartner s'est imposé sur le marché du conseil en ressources humaines comme un des leaders du recrutement et de l'approche directe pour les fonctions juridiques et fiscales.

Véritable relais entre les besoins spécifiques de ses clients et les aspirations des candidats en recherche active ou à l'écoute d'opportunités, Jurispartner est le partenaire privilégié des entreprises et des cabinets d'avocats. Nos clients nous font confiance pour effectuer des recherches sur mesure, en toute confidentialité.

En avril 2010, Jurispartner intègre le groupe de conseil en ressources humaines William Sinclair (www.groupewilliamsinclair.com) et devient le pôle référence en matière de recrutement juridique au sein du groupe.



EQUITEAM

Fondé en 1997, Equiteam est un cabinet de conseil en recrutement spécialisé dans les fonctions juridiques et fiscales.

Les consultants expérimentés sont au service des clients et des candidats. Equiteam conseille et accompagne les cabinets d'avocats ainsi que les Directions Juridiques et Fiscales des entreprises.

Depuis sa création, le cabinet a mené avec succès plus de 1 200 missions, et 70% de clients actuels le sont depuis plus de 10 ans.



40 rue La Pérouse
75116 PARIS
01 53 64 77 94
www.equiteam.com



LEGAL & TAX EXECUTIVE SEARCH

21, rue du Mont Thabor
75001 Paris
27, rue Maurice Flandin
69003 Lyon
Mobile : +33 6 65 16 59 37
Tél. : +33 1 83 81 89 39
Contact : Roland Dana
Mail : contact@danahumancapital.com
Site Web : www.danahumancapital.com

DHC est un cabinet de conseil en recrutement dédié aux professionnels du droit, de la fiscalité et de la conformité.

Nous accompagnons des cabinets d'avocats d'affaires, études notariales et entreprises dans leurs recrutements à partir de 5 ans d'expérience jusqu'aux associés confirmés, quelle que soit la spécialité recherchée.

Le cabinet conseille également ses clients souhaitant intégrer des équipes entières, effectuer des rapprochements ou ouvrir de nouveaux bureaux.

Fondé et dirigé par Roland Dana, ancien conseiller en cabinet ministériel et ancien avocat, DHC respecte les standards de qualité les plus exigeants.



LEGALTEAM SOLUTIONS

12 rue Roli
75014 Paris
Contact : Sharon Golec
Tél. : 06 21 38 56 27
Mail : sgolec@legalteam.fr
Site Web : www.legalteam.fr

LEGALTEAM Solutions est un cabinet de conseil en recrutement et en évolution professionnelle entièrement dédié aux professions juridiques.

Le cabinet est dirigé par Sharon Golec, possédant plus de vingt années de pratique du droit, tant en entreprise qu'en cabinet d'avocats, en France et aux Etats-Unis.

Depuis quinze ans, Sharon Golec se spécialise en recrutement juridique. Par ailleurs, elle possède une longue expérience en conseil pour améliorer la performance d'équipes juridiques.

Cette expérience lui confère une vision globale des professions du droit. Elle comprend parfaitement les aspirations professionnelles et les profils des candidats ainsi que les exigences de ses clients, directions juridiques, cabinets d'avocats et études notariales.

Nos avantages concurrentiels :

- Connaissance approfondie du marché du droit et des métiers juridiques.
- Conseil à forte valeur ajoutée et engagement d'un consultant expert tout au long du processus.
- Profil biculturel franco-américain, travaillant indifféremment en anglais et en français.
- Méthodologie et déontologie rigoureuses.

Notre approche du recrutement, très qualitative, est adaptée à la recherche de juristes et d'avocats expérimentés et de profils internationaux et pointus.



CABINET TEAMRH

Tél. : 01 42 33 26 12
Contact : Julie-Isabelle BINON
Mail : jjbinon@teamrh.com
Site Web : www.teamrh.com

Fondé en 2002, TeamRH est un acteur incontournable du recrutement juridique et fiscal.

Nous intervenons auprès d'une clientèle nationale et internationale pour répondre à leur quête de performance. Nos consultants bénéficient d'une connaissance approfondie du marché et des métiers du Droit afin d'appréhender au mieux les missions qui leurs sont confiées.

Recrutement d'opérationnels et support :

- Cabinets d'avocats
- Études notariales
- Cabinets de conseil en propriété industrielle
- Administrateurs judiciaires/ Huissiers de justice
- Directions juridiques
- Cabinets d'expertise comptable
- Banques privées/ Family Office



VILLAGE DE LA JUSTICE

198 avenue de Verdun
92130 Issy-les-Moulineaux
Tél. : 04 76 94 70 47
Mail : annonces@village-justice.com
Site Web : www.village-justice.com

Le Village de la Justice est un des plus anciens sites Internet communautaires pour les métiers du droit en France, créé en 1997 et exploité par la société LEGI TEAM. Basé sur l'imagerie d'un village, ce site met en relation des « habitants » de toutes professions autour du droit et de leurs services dédiés.

1^{ère} rubrique emploi juridique de France avec plus de 2,7 millions de visites mensuelles.

Création : 5 février 1996.

TÉLÉPHONIE PROFESSIONNELLE



VOXITY LIBÉREZ VOS TÉLÉCOMS

Tél. : 09 70 75 17 17
Contact : Benjamin Tissot
Mail : commercial@voxity.fr

Voxity est une société de services en télécoms à valeur ajoutée spécialisée dans les professions du droit, du chiffre et de l'immobilier.

Notre mission est d'accompagner ces professions dans leur transformation numérique afin d'optimiser l'accueil et la relation client à travers leurs télécommunications.

Nous intervenons de l'analyse technique et fonctionnelle à la mise en place d'outils concrets dédiés au métier. Optimisation d'accueil téléphonique, couplage téléphonique logiciel métier, solutions multi-sites, visioconférence et travail à distance... Libérez vos télécoms

TRADUCTION JURIDIQUE



ACS TRADUCTION

13 chemin de la Dhuy
F- 38240 Meylan (Grenoble)
Tél France : +33 (0)9 72 42 33 72
Tél Allemagne : +49 (0)711 57 60 90 36
Mail : contact@acs-traduction.com
Site Web : acs-traduction.com

La spécialiste dans la traduction juridique et administrative par traducteurs assermentés.

La fondatrice de l'agence ACSTraduction est elle-même, traductrice diplômée et assermentée depuis 1999.

L'équipe d'ACSTraduction compte en interne des traducteurs assermentés et diplômés. Elle est complétée par un réseau de partenaires traducteurs assermentés.

ACSTraduction vous propose :

- un service sur mesure pour la traduction certifiée par nos traducteurs assermentés avec les options « légalisation » et « apostille » et un conseil pour le respect des procédures en fonction des pays
- la boutique en ligne « traduction-assermentee-officielle.com » pour commander simplement et rapidement votre traduction assermentée
- le transfert sécurisé systématique de vos documents
- des traductions prêtes à l'emploi



TRADUCTIONS ET INTERPRÉTATIONS JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET ASSERMENTÉES EN TOUTES LANGUES

Siège : 13 Bis avenue de la Motte-Picquet
75007 Paris

Agences : Paris 8, Lyon, Marseille, Lille, Toulouse, Bordeaux, Nice, Nantes, Strasbourg, Montpellier, Clermont-Ferrand, Metz, Dijon, Neuilly

Tél. : 09 75 12 16 00 de 8h à 20h

Fax : 01 79 97 40 79

Mail : legal@alpis.fr 24/7

Site Web : www.alpis.fr/devis

Notre service traduction spécialisé en droit pour les services juridiques d'entreprises et les administrations réalise des :

- **Traductions juridiques et financières en toutes langues européennes et extra européennes...**
- Traductions en urgence
- Traductions simples et professionnelles
- Traductions certifiées par expert assermenté près les tribunaux
- Révisions de traductions
- Légalisations Affaires étrangères, Consulats et Apostilles en France et en Europe
- Ouvertures de filiales et de bureaux de représentation à l'étranger
- Interprètes assermentés et professionnels y compris en visio-conférence

Nous vous assurons d'une prise en charge complète de vos demandes avec une qualité irréprochable dans le plus grand respect des délais et du secret professionnel (**Accord de confidentialité signé sur demande**)

Réponse à vos demandes de devis classiques en moins d'une heure.



Siège :

8B, rue Jablino

77100 Meaux

Bureau secondaire :

25, rue Lenepveu

49100 Angers

Tél. : 09 81 97 48 08

Fax : 01 60 32 26 61

Mob. : 07 68 59 52 17

Mail : contact@axiotrad.fr

Site Web : www.axiotrad.fr

Agence de traduction et d'interprétation spécialisée en droit

Vous assistez pour vos traductions, libres ou certifiées conformes, et lors de vos rendez-vous de signature ou de conseil.

Nous vous assistons pour vos traductions, libres ou certifiées conformes, et lors de vos rendez-vous de signature ou de conseil.

Langues : européennes - asiatiques - arabe

Nous traduisons dans les différents domaines du droit et vous assurons un travail réalisé dans les règles de l'art, dans le respect de vos documents et de la confidentialité qu'ils requièrent. Nos traducteurs juridiques travaillent exclusivement vers leur langue maternelle.

La traduction juridique est un art délicat où rigueur et précisions sont les maîtres-mots. C'est pourquoi chez AxioTrad, nous choisissons précautionneusement nos collaborateurs pour leur sérieux et leur compétence tant linguistique que juridique. Au service de ses clients, AxioTrad propose des collaborations durables, fondées sur la confiance et la compréhension de vos besoins pour un service rapide et de qualité.

AxioTrad - Plus que des mots, du sens.

tous nos fournisseurs sur
www.jurishop.fr



BE TRANSLATED

Calle Del Doctor Farran 13,
46021 Valencia, Espagne
Tél. : +34 962 02 22 22
Mail : info@betranslated.com

Dans le contexte actuel de mondialisation des échanges, les relations contractuelles revêtent une importance capitale. La multiplication du nombre de contrats liant entre elles des entreprises de différents pays nécessite une parfaite connaissance du droit et des systèmes juridiques nationaux.

Une traduction juridique professionnelle est donc indispensable pour toutes les entreprises qui souhaitent proposer leurs services à l'étranger ou étendre leur rayon d'action à l'international et BeTranslated peut vous accompagner dans vos projets de traductions juridiques. Contactez l'agence pour un devis sans engagement.



CHANTAL PULÉ TRADUCTIONS FRANCE

11 rue Pecquay
75004 Paris
Tél. : 01 43 20 84 74
Fax : 09 57 99 04 79
Mail : contact@cp-traductions.com
Site Web : www.chantalpule-traductions.com

Vos traductions juridiques simples ou assermentées en toutes langues

Parmi les leaders de la traduction juridique en France, notre agence collabore avec des centaines d'avocats, notaires, huissiers et départements juridiques et financiers des entreprises.

Notre équipe de traducteurs experts, soumise au secret professionnel, vous propose la traduction fidèle de tous vos documents et actes.

- Traduction simple ou certifiée
- Interpréariat



FRANCEZE TRADUCTION

14 rue des Petits-Hôtels
75010 Paris
Tél. : +33 (0)1 42 60 52 60
Mail : contact@franceze.com
Site Web : www.franceze.fr

Société de traduction spécialisée en traduction juridique, financière, administrative et technique au service des avocats.

Nous intervenons aussi auprès des notaires, huissiers, directions juridiques des entreprises et autres professionnels du droit.

Notre société à l'origine spécialisée (et pionnière en la matière) dans les langues d'Europe centrale et orientale depuis 1995, a très rapidement su offrir à ses clients issus du domaine juridique et financier toute sa rigueur et son expertise élargies aux autres langues.

- Société à taille humaine, travail sur mesure, disponibilité, rigueur et fiabilité sont nos principaux atouts appréciés de notre clientèle ;
 - Environ 40 langues en combinaison avec le français ou l'anglais ;
 - Traductions simples ou assermentées par experts dans tous les domaines du Droit afin de répondre à toutes vos attentes. Détachement d'interprètes assermentés sur site ;
 - Traductions assurées par des juristes et /ou des experts judiciaires près des Cours d'Appel françaises ;
 - Légalisation des traductions destinées aux Juridictions et Administrations étrangères : les traductions destinées à être produites à l'étranger peuvent être certifiées et soumises aux formalités internationales de légalisation : Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, Bureau de l'Apostille de la Cour d'Appel de Paris, Ministère des Affaires Étrangères, Consulats ;
 - Secret professionnel et confidentialité absolue selon notre code déontologique ;
 - Délais d'urgence tout en respectant la qualité des travaux.
- Son fondateur (lui-même traducteur d'anglais, russe, polonais, tchèque vers le français) est membre de la SFT (Société française des traducteurs).



LEGAL 230

34 avenue des Champs Élysées
75008 PARIS
France
Tél. : 01 84 80 21 20
Mail : contact@legal230.com
Site Web : www.legal230.com

Legal 230, la boutique de traduction et d'interprétation 100 % juridique.

Nous proposons des services linguistiques empruntant à la technologie ses dernières innovations en matière de confidentialité, d'Intelligence Artificielle et de rapidité d'exécution, allié à l'expertise de nos traducteurs experts. Le tout en 230 langues.

Notre équipe de spécialistes reste disponible 24/7 pour traiter toutes vos demandes et devis en moins de 30 minutes.



TRADEWORDS

1 bis avenue Lefèvre
94340 Joinville le Pont
Tél. : 01 49 76 33 28
Mob : 06 73 58 37 33
Mail : tradewords@tradewords.fr
Site Web : www.tradewords.fr
Commandes de traductions assermentées arabe
français en ligne :
www.traductionarabefrancais.com

Une équipe de traducteurs juridiques et financiers pour tous vos dossiers. Un traducteur

assermenté pour l'arabe au sein de l'équipe.

Tradewords a développé une offre de traduction spécifique destinée aux professionnels du droit et de la finance : cabinets d'avocats, directions juridiques, banques d'affaires, sociétés de gestion, études notariales.

Nous connaissons bien les besoins et les problématiques liés à la gestion de vos dossiers et nous avons modelé notre offre de manière à devenir un partenaire pertinent.

Disposant d'une équipe interne ainsi que d'un réseau exclusif de traducteurs free-lance spécialisés dans les domaines juridiques et financiers, nous organisons la traduction de vos documents dans des délais très rapides sans sacrifier la qualité à l'urgence.



TRAD'ZINE

266 Avenue Daumesnil
75012 Paris
Mail : contact@tradzine.com
Site Web : www.tradzine.com

Trad'zine vous fournit des services de traduction juridique et certifiée dans plusieurs dizaines de langues, 7j/7, Devis en moins de 30 minutes.

Fondé en 2015, Trad'Zine offre à ses clients (cabinets d'avocats, notaires et services juridiques) des prestations sans intermédiaires. Le Cabinet Trad'Zine est constitué de plus de 50 traducteurs Experts.

Trad'zine utilise les dernières technologies linguistiques pour répondre aux exigences d'urgence et de réactivité, essentielles aux professionnels du droit. Nous avons développé une solution de traduction automatique, basée sur un corpus de traduction juridique de plus de 30 millions de mots dans les langues suivantes : **anglais, arabe, espagnol et français**. Cette solution innovante est toujours couplée par la relecture d'un Expert traducteur.

L'unique cabinet de traduction qui supprime les intermédiaires pour un service client inégalé.



TRANS'LET

2 agences en France :
5, rue de Castiglione
75001 PARIS
Tél. : 0800 210 206 (Gratuit depuis une ligne fixe)
Mail : paris@translet.fr

2, rue Crucy
44 000 NANTES
Tél. : 0800 210 206 (Gratuit depuis une ligne fixe)
Mail : nantes@translet.fr

Site : www.translet.fr

Le spécialiste des **traductions juridiques et financières** en toutes langues.

Traducteurs assermentés près des Tribunaux

Délais d'urgence

Interprètes d'affaires et de conférences

Nos traducteurs - avocats, juristes et financiers - travaillent exclusivement dans leur domaine de compétence et dans leur **langue maternelle**.

Réactivité, respect des délais, compétitivité des tarifs et confidentialité sont les meilleurs atouts auprès d'une large clientèle d'avocats et de juristes.

Vous avez des solutions
à proposer
aux responsables
juridiques, contentieux
ou administratifs ?

Appelez nous
au **01 70 71 53 80**



1 bis, avenue Lefèvre - 94340 Joinville le Pont
Tél. : (+33) 01 49 76 33 28

Traduction juridique et financière depuis 2006

- sentences arbitrales • contrats
- rapports d'expertise • pièces de procédure
- actes notariés • pactes d'actionnaires
- rapports annuels • fonds d'investissement

Traductions assermentées

- anglais • français • arabe

Depuis 2006 Tradewords a développé son offre et son expertise auprès d'une clientèle exigeante de professionnels du droit et de la finance.

Commande en ligne de traductions assermentées arabe - français de documents administratifs

- permis de conduire
- jugements de divorce
- extraits d'acte de naissance
- extraits d'acte de mariage
- pièces d'identité, etc.

Devis immédiat et commande en ligne sur notre site à partir de votre smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur.

www.tradewords.fr
tradewords@tradewords.fr
Tél. : 01 49 76 33 28



Commande en ligne :
www.traductionarabefrancais.com
arabetraduction@tradewords.fr
Tél. : 01 80 91 61 10

Abac Groupe	132	Dalloz Formation	134
ACS Traduction	142	Dana Human Capital	141
AD Legal	20	Data Legal Drive	124
Adapps	114	Datae	107
Adess Investigation	132	Datasite	124
Aeque Principalter	106	Dealcockpit	124
AFCDP	101	Deleporte Wentz Avocat	25
Afip Détective Privé	132	Delsol Avocats	25
Afnic	109-112	Dir'Aj	114-116-125-126-127
Agence Activ	132	Dreyfus Intellectual Property	108-109
Agir Recouvrement	104	Drooms	114-115-125
Alpis Traductions	142	Elanthemis	26
Altij	73	Elegia Formation	134
Anays	119-120	EM Lyon	135
Ansermaud Trojani & Associés	20	Energie-Legal	26
APC Assurance Pro et Construction	104	Equiteam	140
AS-Tech Solutions	128	Esabora	116-126
Association Française des Juristes d'Entreprises	101	Eversheds Sutherland	26
Association Française du Contract Management	101	Extradoc	137
Atlantic Talent Advisory	137	FB Conseil	27
Atorus Executive	137	Fidal Formations	135
Avocat VPC	56	Florilèges	27
Avocats Conseils d'Entreprises - ACE	16	Formations Juridiques.com	136
Axel avocats	20	Francèze traduction	143
Axiotrad	142	Francis Lefebvre Formation	135
BCP Partners	106-138	Géo Avocats	28
Be translated	143	Gesco Expert	105-106
Beau de Loménie	130	Gesica	19-69
Bélot Malan et Associés	21	Gino Legaltech	119
BFPL Avocats	21	Governances	106
Bilalian Avocats	21	Graphexpol	133
Brigitte Ponroy	44	Gruia Dufaut	29
C-Cure Systèmes	133	Haas Avocats	30
Cabinet BEA (Etic)	104	Havas Legal & Litigation	65
Cabinet d'Avocats Khaled A. Houda	31	Herald	32
Cabinet Julie Curto - Avocats	24	Hyperlex	118
Cabinet Laurent Crapart - Avocats	23	Impalact	116
Caron Legal & Médiation	22	In Extenso Avocats	33
Chantal Pulé Traductions	143	Institut du Risk & Compliance	106
Chevillard Executive Search	138	Invoke Partners	117-121-122
Chhum Avocats	22	Ipzen	120-121
Christine Messier Les Métiers du Droit	138	Irina Guérif Avocat	32
Concept Avocats	23	Isabelle Poitout	44
Consent Manager	124	ITLaw Avocats	34
Corcentric	116	Ixas Conseil	108
Coster Associates	24	Journal Spécial des Sociétés	132-134
Cour Internationale de Médiation et d'Arbitrage	104	Journée du droit de la e-santé	29-128
CSC Global	109	Journée de la Propriété Intellectuelle et Numérique 2022	53-84
Csp Docendi	134	Journée du Management Juridique	129
		Juri'Predis	125

Juridim	102	prodomaines by Systonic	123
Juridy Legal Design	110-136	Proétic	106
Juriscampus	136	Prôreus	46
Jurisyguyane	35	Quantic Avocats	47
Jurispartner	140	Racine (Lyon)	46
Juste Cause Legal Design	110	Racine (Marseille)	48
Karila de Van & Lamadon SELARL	36	Rendez-vous Transformations du Droit 2022	47-92-147
Kutscher-Puis Legal	36	Réseau Récamier	19
Lamy Formation	136	Reynès Avocats	48
Latournerie Wolfrom Avocats (LWA)	38	SAB	48
Lawint	38-39	Seattle Avocats	75
Le Cercle de l'Éthique des Affaires	102	Ségoène Thomazeau (Hermexis Avocats Associés)	52
Le Cercle de la Compliance	102	Simon Associés	49-148
Le Cercle Montesquieu	102	Solidnames	103-109
Lefebvre Dalloz	137-139	Spark Avocats	50
Legal 230	143	Tablées de la Loi	68-98
Legal Suite	116-118-122-123-125-126-128	Talliance Avocats	50
LegalTeam Solutions	141	Taxlens	50
Legapôle	40	TeamRH	141
Legi Team	134	TGS France	51
Letang Avocats	40	Thomé Heitzmann Société d'Avocats)	52
Lexton Avocats	40	Trad'Zine	144
Lincoln Avocats Conseil	41-42	Tradewords	143-144
Lionel Flin Cabinet d'Avocat	27	Trans'Let	144
Lise Yildirim	57	UGGC Avocats	52
Lola Ordipat	123	Université de Toulon	136
Maitre Christelle Girard	28	Urios	107
Maitre Philippe Jourdan	34	Uxam	133
Mandin-Angrand Avocats	42	Vasco Avocats Paris	53
Marianne Laborde Avocat	36	Vatier	54
Mazoyer-Guijarro Avocats	42	Verdict Détectives	133
Mission RGPD	124	Village de la Justice	141
Miyuki Cohen	23	Vitore Pali	43
Octolo	121	Vogel & Vogel	55
Oratio Avocats	43-45	Voxity	141
Osidoc	11-120	Wolff Kono eirl	56
Paumier Avocat	44	Your-Comics	111
PMB Services	121	Zafrani Avocats	57
Prix de l'innovation en Management Juridique	2-6	ZS Avocats	57



Directeur de la Publication

Pierre MARKHOFF
Tél : 01 70 71 53 80

ISBN :

978-2-913463-71-4

EAN :

9782913463714

Publicité

Régie exclusive :
LEGI TEAM
198 Avenue de Verdun
92130 Issy-les-Moulineaux
Tél. : 01 70 71 53 80
Site : www.legiteam.fr

Contacts :

Pierre MARKHOFF
Cédric CÉLESTIN
Ferroudja SAIDOUN

Maquettiste :

Cyriane VICIANA

Nombres d'exemplaires :

12 000 exemplaires

Imprimeur :

Rotative Service Impressions
470 Costa de l'Esclouper
64460 MONTANER
www.rotativeservice.fr



LEGALTECH



LEGAL DESIGN



REGTECH



INNOVATEURS PUBLICS



TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES



les rendez-vous
TRANSFORMATIONS
du **DROIT**

17/18 nov 2022 | PARIS

2 JOURS POUR RENCONTRER, ÉCHANGER, SE FORMER
ET TROUVER DES SOLUTIONS AVEC LES ACTEURS INNOVANTS DU DROIT

UN ÉVÉNEMENT CO-ORGANISÉ PAR



BY LEGI TEAM

SIMON

ASSOCIÉS

Le Droit d'entreprendre

NOS SECTEURS D'ACTIVITÉS

- ▮ Agroalimentaire
- ▮ Assurances
- ▮ Automobile
- ▮ Banque et Finances
- ▮ Construction et Urbanisme
- ▮ Économie sociale et solidaire
- ▮ Éducation, Formation et Recherche
- ▮ Franchise, Réseaux et Distribution
- ▮ Immobilier et Habitat social
- ▮ Industries
- ▮ Information, Communication et Numérique
- ▮ Santé, Sanitaire et Social Services
- ▮ Textile et Luxe
- ▮ Tourisme, Hôtellerie et Loisirs

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

- ▮ Société, Finance & Cession-Acquisition
- ▮ Entreprises en difficulté & Retournement
- ▮ Distribution, Concurrence & Consommation
- ▮ Immobilier, Construction & Urbanisme
- ▮ Technologies de l'Information & Propriété intellectuelle
- ▮ Start-up & Innovation
- ▮ Social & Ressources humaines
- ▮ Fiscalité
- ▮ Droit Pénal de l'Entreprise, Ethique, Conformité et Intelligence Economique

En France et à l'International

